

Délibération N°2023-045.

Modification des statuts et de la dénomination du SUMPPS
(Service Universitaire de Santé Etudiante (SSE))

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'avis de la commission des statuts en date du 13 juin 2023,
Vu le décret 2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires de santé étudiante,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

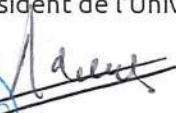
Le Conseil d'Administration approuve la modification des statuts du SUMPPS dorénavant dénommé Service Universitaire de Santé Etudiante (SSE).

Annexe : Tableau de modification des statuts.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 18 JUIN 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 18 JUIL. 2023

COMMISSION DES STATUTS DU MARDI 13 JUIN 2023

MODIFICATION DES STATUTS DU SUMPPS (SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE)

Préambule :

Le décret 2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires de santé étudiante modifie les articles D714-20 à D714-27 du code de l'éducation relatifs aux missions et au fonctionnement des services communs chargés de la santé étudiante.

Le texte prévoit notamment que ces services changent de dénomination et deviennent des services universitaires de santé étudiante (SSE). Le décret élargit les missions des services autour de 3 axes principaux : la prévention, l'accès aux soins de premier recours et la veille sanitaire. La gouvernance du service est modifiée. Le conseil de service se réunit en formation restreinte et en formation élargie.

REDACTION ACTUELLE	NOUVELLE REDACTION
Titre I – Dispositions générales	Titre I – Dispositions générales
<u>Article 1 :</u> Conformément aux dispositions, - du code de la santé publique, notamment ses articles L.1411-8 et 1411-11, - du code de l'éducation, notamment ses articles L 831-1 à 831-3, - du décret 2000-1220 du 13 décembre 2000 relatif aux centres de santé et modifiant le code de la santé publique, - du décret n°2008-1026 du 7 octobre 2008 relatif à l'organisation et aux missions des services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé, il est constitué un « Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé » (SUMPPS), service commun de l'Université de Caen Basse-Normandie.	<u>Article 1 : Constitution, dénomination</u> Conformément aux dispositions, - du code de la santé publique, notamment ses articles L1411-8 et L1411-11, - du code de l'éducation, notamment ses articles L831-1 à L831-3 et D714-20 à D714-27, - du décret 2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante, il est constitué un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, service commun de l'Université de Caen Normandie, dénommé « Service Universitaire de Santé Etudiante » (SSE).

Article 2 :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'établissement, le SUMPPS est chargé, dans la continuité de la politique de santé en faveur des élèves, d'organiser une veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante :

- en effectuant au moins un examen préventif intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur ;
- en assurant une visite médicale à tous les étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ;
- en contribuant au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants handicapés dans l'établissement ;
- en participant aux instances de régulation de l'hygiène et sécurité ;
- en impulsant et en coordonnant des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, en jouant un rôle de conseil et de relais avec les partenaires, notamment dans le cadre du plan régional défini à l'article L. 1411-11 du code de la santé publique ;
- en développant des programmes d'études et de recherches sur la santé des étudiants avec les différents acteurs de la vie universitaire et notamment des études épidémiologiques.

En outre, le SUMPPS peut :

- assurer par voie contractuelle les missions définies ci-dessus pour d'autres établissements d'enseignement supérieur moyennant une contribution financière fixée par le Directeur du service ;

Article 2 : Missions du service

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de santé étudiante, le SSE exerce trois missions principales :

1. Il met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec les priorités fixées par la conférence de prévention étudiante prévue à l'article L162-1-12-1 du code de la sécurité sociale ;
2. Il contribue à favoriser l'accès aux soins de premier recours de la communauté étudiante ;
3. Il organise une veille sanitaire.

A cet effet, conformément aux dispositions de l'article L831-3 du code de l'éducation, il organise, dans la continuité de la politique de santé en faveur des élèves, une protection médicale au bénéfice des étudiantes et des étudiants, dont les doctorantes et les doctorants sans contrat de travail. Il est chargé :

- D'effectuer au moins un examen de santé, intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale, au cours de la scolarité dans l'enseignement supérieur pour toutes les étudiantes et tous les étudiants et, de manière prioritaire, auprès des étudiantes et des étudiants en situation de handicap, des étudiantes et des étudiants étrangers, des étudiants et des étudiants dont le cursus les expose à des risques particuliers et des étudiantes et des étudiants soumis à des risques de rupture dans les parcours de soins ;
- D'impulser et de coordonner des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, de jouer un rôle de conseil et de relais avec les partenaires, notamment dans le cadre du plan régional défini à l'article L1411-1 et suivants du code de la santé publique ;

- se constituer en centre de santé conformément aux dispositions prévues à cet effet ; - assurer, pour le compte de l'office français de l'immigration et de l'intégration, l'examen médical obligatoire prévu par le code du travail pour les étudiants étrangers autorisés à séjourner en France ; - contribuer, lorsque les moyens appropriés sont mis à sa disposition, aux actions de médecine du sport et à la médecine de prévention des personnels. Il peut également contribuer à l'organisation de la gestion de dispositifs d'urgence et d'alerte sanitaire.	- D'assurer soit une visite médicale sur site, soit une téléconsultation à toutes les étudiantes et tous les étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ; - De contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiantes et des étudiants en situation de handicap dans l'établissement ; - D'assurer le suivi sanitaire préventif des étudiantes et des étudiants étrangers conformément à l'article L422-3 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ; - De développer la promotion de la santé mentale, la prévention et le repérage des troubles psychiques, d'assurer, le cas échéant, une prise en charge directe de ces troubles et de favoriser l'orientation des étudiantes et des étudiants vers une prise en charge en santé mentale adaptée ; - De prévenir les conduites addictives ; - D'assurer la prescription d'un traitement de substitution nicotinique ; - De promouvoir l'équilibre alimentaire ; - De prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical conformément à l'article L1172-1 du code de la santé publique ; - De contribuer à assurer la surveillance médicale particulière des étudiantes et des étudiants inscrits dans des formations spécialement aménagées en vue de leur pratique sportive conformément aux dispositions de l'article R831-2 du code de l'éducation ;
--	---

	- D'assurer la délivrance de médicaments ayant pour but la contraception d'urgence auprès des étudiantes ; - D'assurer la prévention des risques liés à la sexualité dans une approche globale de santé sexuelle telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé. A ce titre, il peut prescrire des préservatifs et tout autre moyen de contraception, un dépistage de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites, orienter vers des professionnels de santé pour une prise en charge adaptée, prescrire un dépistage des infections sexuellement transmissibles et, le cas échéant, leur traitement ambulatoire ; - D'assurer la prescription et la réalisation de la vaccination dans le respect du calendrier des vaccinations en vigueur ; - D'assurer la prescription d'une radiographie du thorax ; - De développer des programmes d'études et de recherches sur la santé des étudiantes et des étudiants avec les différents acteurs de la vie universitaire et notamment des études épidémiologiques ; - De participer aux instances de régulation de l'hygiène et sécurité. En outre, au titre de la contribution à l'accès aux soins de premier recours de la communauté étudiante, le service, à l'initiative de l'établissement : - Se constitue en centre de santé conformément aux dispositions prévues à cet effet ; - Contribue, lorsque les moyens appropriés sont mis à leur disposition, aux actions de médecine du sport et à la médecine des personnels. Il peut également contribuer à l'organisation de la gestion de dispositifs d'urgence et d'alerte sanitaire.
--	---

Article 3 :

Le service est dirigé par un Directeur assisté d'un Conseil de service

Article 3 :

Le service est dirigé par une directrice ou un directeur **médecin assisté d'un Conseil de service comportant une formation restreinte et une formation élargie.**

PROJET

Article 4 :

Le Conseil de service est composé de 14 membres ainsi répartis :

> 3 membres de droit :

- le Président de l'Université ou son représentant,
- le Vice-Président étudiant du Conseil académique,
- le Directeur du Service,

> 2 membres exerçant des fonctions dans le service :

- 1 membre du personnel médical exerçant des fonctions dans le service,
- 1 membre du personnel infirmier exerçant des fonctions dans le service,

> 5 membres représentants des personnels et étudiants :

- 2 représentants des personnels enseignants, à raison d'un représentant élu au Conseil d'administration, et d'un représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire,
- 1 représentant des personnels BIATSS élu au Conseil d'administration,
- 2 représentants des étudiants, à raison d'un représentant élu au Conseil d'administration, et d'un représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Article 4 :

Le Conseil de service est présidé par la Présidente ou le Président de l'Université ou bien par sa représentante ou son représentant, assisté de la Directrice ou du Directeur du service et de la Vice-Présidente ou du Vice-Président étudiant du Conseil académique.

Outre, ses 3 membres de droits, le conseil de service comprend :

- Dans sa formation restreinte :

> 2 membres exerçant des fonctions dans le service :

- 1 médecin exerçant ses fonctions au sein du service,
- 1 infirmier ou une infirmière exerçant ses fonctions au sein du service,

> 6 membres représentants des personnels et étudiants :

- 2 représentants des personnels enseignants, à raison d'un représentant élu au Conseil d'administration, et d'un représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire,
- 2 représentants des personnels BIATSS élus au Conseil d'Administration,
- 2 représentants des étudiants, à raison d'un représentant élu au Conseil d'administration, et d'un représentant élu à la Commission de la formation et de la vie universitaire.

> 4 personnalités extérieures désignées en raison de leurs compétences. Le Conseil de service est présidé par le Président de l'Université ou son représentant, assisté du Directeur du service et du Vice-Président étudiant du Conseil académique. Le Conseil de service peut, sur proposition de son président, inviter toute personne dont il juge la présence utile à assister à ses séances.	> 4 personnalités extérieures désignées en raison de leurs compétences. - Dans sa formation élargie, le conseil comprend outre les membres composant la formation restreinte : > 5 représentants des étudiants élus au Conseil Académique, > la vice-présidente étudiante ou le vice-président étudiant du CROUS Normandie, > Un représentant de l'Agence Régionale de Santé, Le Conseil de service peut, sur proposition de sa présidente ou de son président, inviter toute personne dont il juge la présence utile à assister à ses séances.
--	---

Article 5 :

Les représentants du personnel médical et du personnel infirmier sont élus par l'ensemble des personnels titulaires et contractuels exerçant des fonctions dans le service. Le directeur du service est chargé de l'organisation matérielle de l'élection.

Les représentants élus au Conseil d'administration et à la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université sont désignés par ceux-ci en leur sein.

Les personnalités extérieures sont nommées par le Président de l'Université sur proposition des autres membres du Conseil du service.

Le mandat des membres du Conseil de service est de quatre ans, sauf pour les représentants des étudiants dont le mandat est de deux ans.

Article 5 : Désignation des membres du Conseil

Les représentants du personnel médical et du personnel infirmier sont élus par l'ensemble des personnels titulaires et contractuels exerçant des fonctions dans le service. La directrice ou le directeur du service est chargé de l'organisation matérielle de l'élection.

Les représentants élus au Conseil d'administration et à la Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université sont désignés par ceux-ci en leur sein.

Les personnalités extérieures sont nommées par le Président de l'Université sur proposition de la directrice ou du directeur du service.

Les représentants des organismes sont désignés par ceux-ci en leur sein.

Le mandat des membres du Conseil de service est de quatre ans, sauf pour les représentants des étudiants dont le mandat est de deux ans.

Lorsqu'un membre du conseil vient à perdre la qualité au titre de laquelle il a été désigné, il est procédé à son remplacement selon les mêmes modalités pour la durée du mandat restant à courir.

Article 6 :

Le Conseil de service se réunit au moins une fois par an ; il est consulté sur :

- la politique de santé de l'établissement ;
- les moyens mis à disposition du service, préalablement à leur adoption par le Conseil d'administration de l'Université ;
- le rapport annuel d'activité du service ;
- le cas échéant, les conventions liant le service à d'autres organismes extérieurs à l'Université, préalablement à leur adoption par le Conseil d'administration de l'Université.

Le Conseil de service approuve le règlement intérieur du service.

Les séances du Conseil de service font l'objet d'un compte rendu qui est transmis aux membres du Conseil.

Article 6 :

Le Conseil de service se réunit au moins une fois par an en formation restreinte **et au moins deux fois par an en formation élargie.**

Le conseil de service, dans sa formation restreinte, est consulté sur :

- Les moyens mis à disposition du service, préalablement à leur adoption par le conseil d'administration de l'université ;
- Le rapport annuel d'activité du service ;
- Le cas échéant, les conventions liant le service à d'autres organismes extérieurs à l'université, préalablement à leur adoption par le conseil d'administration de l'université.

Le conseil approuve le règlement intérieur du service.

Dans sa formation élargie, il :

- Participe à la définition des besoins de santé étudiante ;**
- Organise la concertation dans le champ de la santé étudiante.**

Les séances du Conseil de service font l'objet d'un compte rendu qui est transmis aux membres du Conseil.

Titre III – Le Directeur	Titre III – La Directrice ou le Directeur
<u>Article 7 :</u> Le Directeur du service est nommé par le Président de l'Université après avis du Conseil d'administration de l'Université. Il est choisi parmi les médecins titulaires d'un diplôme de spécialité en santé publique et médecine sociale, ou du certificat d'études spéciales de santé publique ou possédant une qualification en santé publique. En l'absence de candidat possédant de tels diplômes ou qualifications, il pourra être fait appel à un médecin du secteur libéral	<u>Article 7 :</u> La directrice ou le directeur du service est un médecin nommé par la présidente ou le président de l'université après avis du conseil d'administration conformément au décret 2013-178 du 13 mars 2023.
<u>Article 8 :</u> Sous l'autorité du Président de l'Université, le Directeur du service met en œuvre les missions définies à l'article 2 du décret n° 2008-1026 du 7 octobre 2008 (article 2 des présents statuts) et administre le service. Le Directeur du service est consulté et peut être entendu sur sa demande, par les instances délibérantes et consultatives de l'établissement sur toute question concernant la protection de la santé des étudiants. Il rédige le rapport annuel d'activité qui sera présenté au Conseil de service et au Conseil des études et de la vie universitaire et transmis au Président de l'Université.	<u>Article 8 :</u> Sous l'autorité de la présidente ou du président de l'université, la directrice ou le directeur du service met en œuvre les missions définies à l'article D714-21 du code de l'éducation, rappelées dans l'article 2 des présents statuts, et administre le service. Elle ou il élabore les orientations du service de santé étudiante en lien avec l'analyse des données et les besoins de santé du territoire. Elle ou il soumet ces orientations pour avis au conseil de service et pour approbation à la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université. Elle ou il est consulté et peut être entendu sur sa demande, par les instances délibérantes et consultatives de l'établissement, sur toute question concernant la protection de la santé des étudiantes et des étudiants. Elle ou il rédige le rapport annuel d'activité du service qui sera présenté au conseil du service et à la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique et transmis à la présidence de l'université.
Titre IV – Les ressources	

<u>Article 9 :</u> Les ressources du SUMPPS sont constituées par : - une subvention globale de fonctionnement définie par le Conseil d'administration de l'Université - une dotation en emplois définie par le Conseil d'administration de l'Université - une dotation dans le cadre du contrat d'établissement - les droits payés par les étudiants au titre de la médecine préventive affectés d'office au budget propre du service	<u>Article 9 :</u> Les ressources du SSE sont notamment constituées par : - une dotation globale de fonctionnement définie par le Conseil d'administration de l'Université - une dotation en emplois définie par le Conseil d'administration de l'Université - une dotation dans le cadre du contrat d'établissement - les droits payés par les étudiants au titre de la médecine préventive affectés d'office au budget propre du service - les cotisations versées par les établissements d'enseignement supérieur non universitaires ; - les actes réalisés dans le cadre du centre de santé ; - le forfait de remboursement; - les différents appels à projets.
Titre V – Révision des statuts <u>Article 10 :</u> Les présents statuts peuvent être modifiés par décision du Conseil d'administration de l'Université sur proposition du Conseil de service. Cette proposition doit être approuvée par la majorité absolue des membres en exercice du Conseil du service.	Titre V – Révision des statuts <u>Article 10 :</u> Les présents statuts peuvent être modifiés par décision du Conseil d'administration de l'Université sur proposition du Conseil de service en formation restreinte. Cette proposition doit être approuvée par la majorité absolue des membres en exercice du Conseil du service en formation restreinte.

Délibération N°2023-046.

Mise en œuvre du dispositif complémentaire
de sortie des biens de l'inventaire physique

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1.

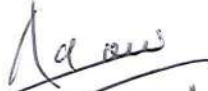
Le Conseil d'Administration approuve la mise en œuvre du dispositif complémentaire de sortie des biens de l'inventaire physique proposé.

Annexe : Dispositif complémentaire de sortie des biens de l'inventaire physique.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI


Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

**MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF COMPLEMENTAIRE DE SORTIE DES BIENS
DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE
CA du 11 juillet 2023**

L'inventaire physique de notre patrimoine est un acte de gestion important dans le cadre de la certification des comptes de l'Université. Le dispositif de mise à jour annuel de l'inventaire de l'université a été validé par les commissaires aux comptes il y a plusieurs années afin de lever la réserve sur ce dossier. Un procédé complémentaire décrit ci-dessous a été acté avec les commissaires aux comptes en 2022 dans le but de fiabiliser encore davantage notre inventaire et de permettre ainsi d'avoir une bonne connaissance du patrimoine de l'Etablissement.

I – Enjeux dans la cadre de la qualité comptable

Dans le cadre de la fiabilisation comptable, il est important de mettre en place en complément de l'inventaire physique annuel, ce dispositif qui va permettre de traiter les immobilisations dont la valeur nette comptable est nulle. La cohabitation de ces deux processus est désormais nécessaire pour élargir le champ de notre traitement de notre inventaire. L'inventaire physique demandé aux services et composantes sera ainsi réduit et moins chronophage pour les gestionnaires.

II – la méthode proposée

Il est donc proposé de réaliser chaque année la sortie de l'ensemble des biens (à l'exclusion des comptes 211, 212 et 213/ terrains et constructions) dont la valeur nette comptable (valeur d'entrée diminuée des amortissements) est nulle depuis plus de cinq ans et dont la valeur brute est inférieure à 10 000 €. Ce nouveau dispositif permet de ne pas conserver au sein de notre inventaire physique des biens dont l'obsolescence est bien souvent avérée ou mis au rebut. Ces opérations de sorties seront proposées au vote du CA chaque année.

Délibération N°2023-047.

Sorties d'inventaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les sorties d'inventaire proposées.

Annexe : Tableaux de sortie des biens de l'inventaire.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

SORTIE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES BIENS RELATIFS A L'INVENTAIRE PHYSIQUE DE 2023															
M.A.J		10/07/2023		Société : 1010											
Immo	Composante	Compte comptable	Société	Date mise en service	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Désignation de l'immobilisation	Subvention	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Date d'analyse	Motif	
100586	011 - SEGGAT	20531000	1010	20/11/2014	1 423,20	-1 423,20	0,00	LOGICIEL DE STATISTIQUE LICENCE MONOPOSTE STATA					01/01/2023	HS	
100626	152 - IUT CHERBOURG	20531000	1010	02/11/2016	1 907,05	-1 907,05	0,00	1 LOGICIEL ENGINEERING EQUATION SOLVER COMMERCIAL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
107014	910 - IAE	20531000	1010	16/10/2017	1 963,01	-1 963,01	0,00	1 LICENCE INDESIGN CC + 1 LICENSE PHOTOSHOP CC	58 - AUTRES	-1 963,01	1 963,01	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
107018	910 - IAE	20531000	1010	21/11/2017	1 200,00	-1 200,00	0,00	1 LICENCE ANNUELLE POUR LOGICIEL BIG EXPERT	58 - AUTRES	-1 200,00	1 200,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
108130	910 - IAE	20531000	1010	08/11/2018	2 300,40	-1 908,39	392,01	25 LOGICIELS ADOBE	58 - AUTRES	-2 300,40	1 908,39	-392,01	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
108262	910 - IAE	20531000	1010	22/11/2018	1 228,18	-1 009,46	218,72	1 LICENCE BIG EXPERT	58 - AUTRES	-75,09	61,72	-13,37	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
		20531000			10 021,84	-9 411,11	610,73			-5 538,50	5 133,12	-405,38			
108180	152 - IUT CHERBOURG	21511700	1010	16/10/2018	14 014,94	-5 901,63	8 113,31	1 PILE HYDROGENE	58 - AUTRES	-14 014,94	5 901,63	-8 113,31	01/01/2023	HS	
		21511700			14 014,94	-5 901,63	8 113,31			-14 014,94	5 901,63	-8 113,31			
100123	914 - UFR STAPS	21547000	1010	19/11/2009	22 214,00	-22 214,00	0,00	projecteur stéréoscopique					01/01/2023	HS	
100299	014 - SANTE	21547000	1010	12/09/2014	978,00	-978,00	0,00	REFRIGERATEUR/471-0217	58 - AUTRES	-978,00	978,00	0,00	01/01/2023	HS	
100340	014 - SANTE	21547000	1010	03/11/2015	2 750,00	-2 750,00	0,00	1 ENREGISTREUR EIGHT CHANNEL RECORDER + LABSCRIBE2	58 - AUTRES	-2 750,00	2 750,00	0,00	01/01/2023	HS	
101563	014 - SANTE	21547000	1010	01/06/2006	21 623,68	-21 623,68	0,00	ALTI TRAINER 200 TM/APPAREIL ENTRAINEMENT SPORTIF					01/01/2023	HS	
101567	014 - SANTE	21547000	1010	09/12/2008	1 166,10	-1 166,10	0,00	GENERATEUR ELECTRIQUE					01/01/2023	HS	
101811	014 - SANTE	21547000	1010	31/12/2009	1 913,60	-1 913,60	0,00	ROTAVAPOR					01/01/2023	HS	
101894	014 - SANTE	21547000	1010	13/10/2010	9 797,00	-9 797,00	0,00	CONGÉLATEUR BASSE TEMPERATURE					01/01/2023	HS	
101895	152 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	12/07/2010	7 576,66	-7 576,66	0,00	GRILLE MINERVE PIED CLIP CHARIOT	51 - ETAT	-7 576,66	7 576,66	0,00	01/01/2023	HS	
101905	014 - SANTE	21547000	1010	04/11/2010	1 265,73	-1 265,73	0,00	APPAREIL PHOTO E-3 + ADAPTATEUR TELECOMMANDE					01/01/2023	HS	
101916	014 - SANTE	21547000	1010	16/12/2010	19 907,13	-19 907,13	0,00	MONOWAVE 300 + RUBY THERMOMETER+IMMERSION TUBE+REA	52 - REGION	-19 907,13	19 907,13	0,00	01/01/2023	HS	
101994	014 - SANTE	21547000	1010	31/12/2010	7 199,99	-7 199,99	0,00	STROBOSCOPE PULSAR II					01/01/2023	HS	
101998	014 - SANTE	21547000	1010	21/01/2011	12 559,79	-12 559,79	0,00	VIDEO RHINO LARYNGOSCOPE CMOS					01/01/2023	HS	
102148	014 - SANTE	21547000	1010	03/12/2012	23 920,00	-23 920,00	0,00	PCR STEPONE PLUS (APPLIED)					01/01/2023	HS	
102524	152 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	01/12/2015	1 810,86	-1 810,86	0,00	1 PC PORTABLE P/STUDIO 3D	53 - COMMUNES	-1 810,86	1 810,86	0,00	01/01/2023	HS	
102551	013 - SCIENCES	21547000	1010	23/12/2015	27 999,00	-27 999,00	0,00	1 ORDI TITAN MODEL 800 XRF					01/01/2023	HS	
102569	014 - SANTE	21547000	1010	15/04/2016	2 918,24	-2 918,24	0,00	1 MICROSCOPE NIKON STATIF ECLIPSE E200 LED					01/01/2023	HS	
		21547000			165 599,78	-165 599,78	0,00			-33 022,65	33 022,65	0,00			
102747	014 - SANTE	21557000	1010	19/06/2009	3 226,49	-3 226,49	0,00	SCIE A RUBAN FELDER FB-500					01/01/2023	HS	
		21557000			3 226,49	-3 226,49	0,00			0,00	0,00	0,00			
102835	014 - SANTE	21567000	1010	04/03/2008	5 920,20	-5 920,20	0,00	2 VIDEOPROJECTEURS PANASONIC					01/01/2023	HS	
102966	014 - SANTE	21567000	1010	31/12/2008	7 815,86	-7 815,86	0,00	MATERIEL VISIOCONFERENCE INFORMATIQUE - JOEL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
109842	961 - SUAPS	21567000	1010	26/08/2020	7 513,59	-1 765,63	5 747,96	MATERIEL DE SPORT (TENUES)					01/01/2023	ERREUR DE COMPTE	
		21567000			21 249,65	-15 501,69	5 747,96			0,00	0,00	0,00			
103133	152 - IUT CHERBOURG	21817000	1010	12/03/2003	2 833,59	-2 802,87	30,72	COMMUTATEUR CISCO 2950 G	52 - REGION	-2 833,59	2 802,87	-30,72	01/01/2023	HS	
103137	152 - IUT CHERBOURG	21817000	1010	03/09/2004	34 626,59	-31 609,14	3 017,45	INSTALLATION POSTE LABORATOIRE DE LANGUES/DIVERS M	52 - REGION	-34 626,59	31 609,14	-3 017,45	01/01/2023	HS	
103139	152 - IUT CHERBOURG	21817000	1010	09/12/2005	2 272,44	-1 936,38	336,06	DETECTEUR IONIQUE SIEMENS F905 AVEC MODULE					01/01/2023	HS	
103146	152 - IUT CHERBOURG	21817000	1010	09/06/2006	835,67	-683,52	152,15	COMPLT MDT 05/1843 CAP/CEGELEC 954 COMMUTATEURS					01/01/2023	HS	
103196	014 - SANTE	21817000	1010	25/08/2005	1 584,10	-1 365,90	218,20	PAILLASSE LABORATOIRE/FACT PARTIEL 1/2	52 - REGION	-1 584,10	1 365,90	-218,20	01/01/2023	HS	
103224	951 - SCD	21817000	1010	16/01/2004	5 575,24	-5 246,23	329,01	MODIFICATION DU RANGEMENT DES PERIODIQUES + PROTEC	52 - REGION	-5 575,24	5 246,23	-329,01	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103255	953 - CEMU	21817000	1010	31/12/2009	2 023,84	-1 315,61	708,23	Fourniture et pose revêtement sol					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
		21817000			49 751,47	-44 959,65	4 791,82			-44 619,52	41 024,14	-3 595,38			
100362	011 - SEGGAT	21827000	1010	16/01/2007	6 000,00	-6 000,00	0,00	FIAT SCUDO UTILITAIRE P/LABO LETG GÉO 7CV 9 PLACES					01/01/2023	VENDU	
		21827000			6 000,00	-6 000,00	0,00			0,00	0,00	0,00			
103420	910 - IAE	21831700	1010	20/10/2010	45 367,33	-45 367,33	0,00	TABLES CHAISES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
		21831700			45 367,33	-45 367,33	0,00			0,00	0,00	0,00			
100492	012 - HSS	21832700	1010	03/06/2016	796,73	-796,73	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ZBOOK 14G2 SYSPOE					01/01/2023	DON	
103799	012 - HSS	21832700	1010	18/12/2009	114 403,38	-114 403,38	0,00	SOLUTION DE VISUAL 3D EN TEMPS RÉEL S/ÉCRAN CIREVE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103909	012 - HSS	21832700	1010	24/01/2013	35 958,66	-35 958,66	0,00	26 ORDINATEURS/ PU = 1156,38€	52 - REGION	-35 958,66	35 958,66	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104177	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	05/12/2014	50 634,00	-50 634,00	0,00	virtualisation des postes- SERVEURS	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-36 815,00	36 815,00	0,00	01/01/2023	HS	
104234	012 - HSS	21832700	1010	22/06/2015	913,20	-913,20	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9030 AIO CTO SALLE LE 513	52 - REGION	-913,20	913,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104355	012 - HSS	21832700	1010	18/10/2015	802,80	-802,80	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9030 AIO CTO + SOURIS SANS FIL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104356	012 - HSS	21832700	1010	18/10/2015	802,80	-802,80	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9030 AIO CTO + SOURIS SANS FIL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104357	012 - HSS	21832700	1010	18/10/2015	802,80	-802,80	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9030 AIO CTO + SOURIS SANS FIL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104358	012 - HSS	21832700	1010	23/10/2015	812,40	-812,40	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9030 AIO CTO + SOURIS SANS FIL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104359	012 -														

104772	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	06/07/2016	764,25	-764,25	0,00	1 ORDI PORTABLE HP PROBOOK 650 G2	57 - AUTRES ORGANISMES	-764,25	764,25	0,00	01/01/2023	HS
104773	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	06/07/2016	764,25	-764,25	0,00	1 ORDI PORTABLE HP PROBOOK 650 G2	57 - AUTRES ORGANISMES	-764,25	764,25	0,00	01/01/2023	HS
104774	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	06/07/2016	1 231,32	-1 231,32	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ELITEBOOK 840	57 - AUTRES ORGANISMES	-1 231,32	1 231,32	0,00	01/01/2023	HS
104775	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	06/07/2016	1 231,32	-1 231,32	0,00	1 ORDI PORTABLE HP ELITEBOOK 840	57 - AUTRES ORGANISMES	-1 231,32	1 231,32	0,00	01/01/2023	HS
104799	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	19/07/2016	927,32	-927,32	0,00	1 ORDI PORTABLE PROBOOK 650 G2 + STATION TRAVAIL					01/01/2023	HS
104831	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	18/07/2016	603,27	-603,27	0,00	1 ORDI PORTABLE PROBOOK 650 G2					01/01/2023	HS
104833	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	18/07/2016	603,27	-603,27	0,00	1 ORDI PORTABLE PROBOOK 650 G2					01/01/2023	HS
104834	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	18/07/2016	603,28	-603,28	0,00	1 ORDI PORTABLE PROBOOK 650 G2					01/01/2023	HS
104835	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	18/07/2016	603,28	-603,28	0,00	1 ORDI PORTABLE PROBOOK 650 G2					01/01/2023	HS
104836	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	18/07/2016	603,28	-603,28	0,00	1 ORDI PORTABLE PROBOOK 650 G2					01/01/2023	HS
104902	953 - CEMU	21832700	1010	17/10/2016	4 687,49	-4 687,49	0,00	1 ORDI DELL PRECISION 7910 XCTO S,MUE10					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104903	953 - CEMU	21832700	1010	17/10/2016	4 687,49	-4 687,49	0,00	1 ORDI DELL PRECISION 7910 XCTO S,MUE12					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104905	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	18/10/2016	603,27	-603,27	0,00	1 ORDI PORTABLE PROBOOK 650 G2					01/01/2023	HS
104921	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	19/07/2016	2 222,62	-2 222,62	0,00	"1 IMAC 27"" RETINA 5K CORE I5 3,2GHZ/8GO/1TO SATA	57 - AUTRES ORGANISMES	-2 222,62	2 222,62	0,00	01/01/2023	HS
104943	011 - SEGGAT	21832700	1010	31/10/2016	319,99	-319,99	0,00	1 ORDI PORTABLE DETACHABLE HPX2 210 Z8300 10,1 4GB					01/01/2023	HS
104954	012 - HSS	21832700	1010	04/11/2016	1 158,38	-1 158,38	0,00	"1 MACBOOK AIR 13,3"" CORE 1,6GHZ/8GO/128 GO FLASH					01/01/2023	DON
105013	953 - CEMU	21832700	1010	28/11/2016	2 688,97	-2 688,97	0,00	2 PC PORTABLE ELITEBOOK 840 G3 M40 (PU 1344,485)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105032	012 - HSS	21832700	1010	14/12/2016	2 043,80	-2 043,80	0,00	"1 MACBOOK 12"" RETINA ARGENT CORE + ACCESSOIRES"					01/01/2023	DON
105033	012 - HSS	21832700	1010	14/12/2016	2 505,20	-2 505,20	0,00	"1 iMAC 27"" + ACCESSOIRES"					01/01/2023	DON
105034	012 - HSS	21832700	1010	14/12/2016	441,02	-441,02	0,00	1 TABLETTE APPLE IPAD AIR 2 WIFI 128 GO - ARGENT					01/01/2023	DON
106321	012 - HSS	21832700	1010	18/09/2017	1 014,50	-1 014,50	0,00	ORDINATEUR PORTABLE LATITUDE 5480					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106451	953 - CEMU	21832700	1010	05/07/2017	1 313,88	-1 313,88	0,00	1 PC PORTABLE HP ELITEBOOK 820 (PU 1313.88)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106522	910 - IAE	21832700	1010	08/06/2017	1 441,52	-1 441,52	0,00	1 MACBOOK PRO 13" INTEL CORE I5 2.7GHZ/8GO/128GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106643	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/10/2017	934,38	-934,38	0,00	1 ORDINATEUR PORTABLE LATITUDE 5480	58 - AUTRES	-934,38	934,38	0,00	01/01/2023	HS
106732	914 - UFR STAPS	21832700	1010	31/05/2017	3 016,76	-3 016,76	0,00	PROJET DOME 6 - EXPERIMENTATION - OTP 917CD207					01/01/2023	PERDU
106749	012 - HSS	21832700	1010	16/06/2017	1 059,98	-1 059,98	0,00	2 ORDINATEURS PORTABLE PROBOOK 640 (PU 529.99)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106800	014 - SANTE	21832700	1010	06/03/2017	973,88	-973,88	0,00	1 MACBOOK AIR 13" ARGENT CORE I5 + GARANTIE	52 - REGION	-973,88	973,88	0,00	01/01/2023	HS
107238	012 - HSS	21832700	1010	12/12/2017	939,80	-939,80	0,00	2 TABLETTES IPAD 9,7" 128GO (PU 469.90)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107322	014 - SANTE	21832700	1010	12/01/2018	752,76	-752,76	0,00	1 PC PORTABLE DELL LATITUDE 7480 CTO					01/01/2023	HS
107351	910 - IAE	21832700	1010	07/02/2018	7 437,14	-7 437,14	0,00	13 ORDINATEURS OPTIPLEX 7050+13 ECRANS (PU 572.088	58 - AUTRES	-7 437,14	7 437,14	0,00	01/01/2023	HS
107386	953 - CEMU	21832700	1010	14/02/2018	1 757,00	-1 757,00	0,00	1 MACBOOK PRO 13" GRIS SIDERAL CORE I5 8GO/256GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107476	014 - SANTE	21832700	1010	12/01/2018	2 274,58	-2 274,58	0,00	1 ORDINATEUR MACBOOK 13" + 1 ADAPTATEUR					01/01/2023	HS
107913	924 - PSYCHO	21832700	1010	14/06/2018	1 699,31	-1 699,31	0,00	1 MACBOOK PRO 13" ARGENT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
107933	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	12/01/2018	838,68	-838,68	0,00	1 TELEPHONE GALAXY S8+ ARGENT + ETUI					01/01/2023	HS
107934	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	12/01/2018	929,88	-929,88	0,00	1 TELEPHONE IPHONE 7 PLUS OR ROSE + ETUI					01/01/2023	HS
108021	152 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	03/10/2018	636,60	-636,60	0,00	1 PC PORTABLE DELL LATITUDE 5490 XCTO	58 - AUTRES	-322,42	322,42	0,00	01/01/2023	HS
108023	910 - IAE	21832700	1010	11/10/2018	999,52	-999,52	0,00	1 PC PORTABLE DELL LATITUDE 5490					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
108309	014 - SANTE	21832700	1010	03/12/2018	568,31	-568,31	0,00	1 ORDINATEUR PORTABLE LATITUDE 5590					01/01/2023	HS
108467	014 - SANTE	21832700	1010	19/12/2018	499,41	-499,41	0,00	1 PC PORTABLE DELL LATITUDE 5590					01/01/2023	HS
110254	951 - SCD	21832700	1010	22/07/2020	565,00	460,72	104,28	1 PC PORTABLE DELL LATITUDE 3510+ ACCESSOIRES					01/01/2023	VOLÉ
		21832700			281 749,01	-280 723,29	104,28			-95 682,43	95 682,43	0,00		
100515	012 - HSS	21847000	1010	08/03/2013	2 139,49	-2 100,80	38,69	1 ARMOIRE SECURITE + CAISSON DE FILTRATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105055	951 - SCD	21847000	1010	04/09/2009	599,44	-599,44	0,00	EQUIPEMENT BU C1 SELON DEVIS	51 - ETAT	-599,44	599,44	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105057	951 - SCD	21847000	1010	29/09/2009	284,16	-284,16	0,00	EQUIPEMENT BU	51 - ETAT	-284,16	284,16	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105076	910 - IAE	21847000	1010	15/01/2008	7 070,15	-7 070,15	0,00	TABLE MODULAIRE + 30 CHAISES DE REUNION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105078	910 - IAE	21847000	1010	15/01/2008	4 745,09	-4 745,09	0,00	CAP2007 ARMOIRE RIDEAUX+TABLE DE REUNION+CAISSON M					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105079	910 - IAE	21847000	1010	06/03/2008	2 664,42	-2 664,42	0,00	TABLE BUREAU ET CAISSON / QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105104	910 - IAE	21847000	1010	18/11/2008	6 269,46	-6 269,46	0,00	meublier bureau : caisson, tables, rangements					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105105	910 - IAE	21847000	1010	18/11/2008	3 328,31	-3 328,31	0,00	SIEGE BUREAU+CANAPE ANTARES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105137	012 - HSS	21847000	1010	14/01/2008	1 751,02	-1 751,02	0,00	CAP2007 ARMOIRES+VESTIAIRE DE BUREAU+CAISSONS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105138	012 - HSS	21847000	1010	14/01/2008	1 216,58	-1 216,58	0,00	CAP2007 ARMOIRE FORTE +ARMOIRE MONOBLOC+TABLETTE M					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105159	953 - CEMU	21847000	1010	31/12/2008	5 614,36	-5 614,36	0,00	AMENAGEMENT ACCUEIL CAMPUS IFS / ETS COLIN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105160	953 - CEMU	21847000	1010	31/12/2008	7 399,51	-7 399,51	0,00	AMENAGEMENT ACCUEIL CAMPUS IFS / QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105182	014 - SANTE	21847000	1010	31/12/2009	1 134,75	-1 134,75	0,00	ARMOIRE FORTE HAUTE SERRURE COMB ELECTRO					01/01/2023	HS
105226	014 - SANTE	21847000	1010	06/03/2012	1 279,72	-1 279,72	0,00	1 meuble vitrine en PVC blanc (fourn + pose)					01/01/2023	HS
		21847000			45 496,46	-45 457,77	38,69			-883,60	883,60	0,00		
100545	014 - SANTE	21887000	1010	23/06/2014	2 409,67	-2 054,49	355,18	TELEVISEUR LCD/Led 127cm HDTV1080p + MONITEUR + SU	58 - AUTRES	-2 409,67	2 054,49	-355,18	01/01/2023	HS
105340	953 - CEMU	21887000	1010	03/02/2009	9 587,27	-9 587,27	0,00	1ER EQUIPEMENT CEMU CABLES CONNECTEURS MODULAIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105351	953 - CEMU	21887000	1010	05/02/2009	576,97	-576,97	0,00	1er equipement CEMU audio					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105413	012 - HSS	21887000	1010	14/10/2008	1 504,83	-1 504,83	0,00	MARCHE 2006/908 VIDEOPROJECTEUR / AUVISYS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105414	012 - HSS	21887000	1010	12/12/2008	1 065,64	-1 065,64	0,00	"MARCHE 2006 / MATERIEL AUDIOVISUEL ""KIT DIGIT LI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105463	910 - IAE	21887000	1010	16/01/2007	10 173,18	-10 173,18	0,00	FOURN ET POSE MATERIEL DE CUISINE/CAEN FROID					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105467	910 - IAE	21887000	1010	15/10/2008	2 854,85	-2 854,85	0,00	LAVE VAISSELLE LAMBER / MBJ					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105468	910 - IAE	21887000	1010	31/12/2008	1 436,78	-1 436,78	0,00	CHAISE / UGAP					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105483	152 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	17/01/2008	6 925,09	-6 925,09	0,00	CAP2007 ENREGISTREUR NUMERIQUE+MICRO STUDIO+MICRO	53 - COMMUNES	-6 925,09	6 925,09	0,00	01/01/2023	HS
105484	152 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	17/01/2008	10 538,26	-10 538,26	0,00	CAP2007 VIDEOPROJECTEUR +ECRAN CADRE MURAL +OBJECT	53 - COMMUNES	-10 538,26	10 538,26	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105485	152 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	05/05/2008	1 230,98	-1 230,98	0,00	MARCHE 2006/912 ENSEMBLE CHARIOT + TELEVISEUR LCD	53 - COMMUNES	-1 230,98	1 230,98	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105533	014 - SANTE	21887000	1010	18/11/2008	1 730,18	-1 730,18	0,00	MARCHE 2006/917 CAMESCOPEMINI DV HD / AUVISYS					01/01/2023	HS
105756	910 - IAE	21887000	1010	17/12/2009	974,74	-974,74	0,00	Camescope SONY HDR- XR105					01/01/2023	HS
105764	910 - IAE	21887000	1010	31/12/2009	2 000,00	-2 000,00	0,00	1 BIBLIOTHEQUE OUVERTE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105772	012 - HSS	21887000	1010	07/12/2009	3 068,10	-3 068,10	0,00	salle avec tableau interactif					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105786	012 - HSS	21887000	1010	04/05/2009	2 573,79	-2 573,79	0,00	vidéoprojecteur support combiné DVD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105787	012 - HSS	21887000	1010	04/05/2009	643,45	-643,45	0,00	vidéoprojecteur support combiné DVD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105794	953 - CEMU	21887000	1010	31/08/2009	324,18	-324,18	0,00	TVA Prompteur					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105817	014 - SANTE	21887000	1010	30/08/2010	8 277,43	-8 277,43	0,00	1 VELO P/TESTS SPORTIFS VELOTRON + WGHW					01/01/2023	HS
105845	012 - HSS	2188												

105895	012 - HSS	21887000	1010	25/10/2011	1 318,59	-1 318,59	0,00	Tableau interactif					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105923	012 - HSS	21887000	1010	24/11/2011	2 344,16	-2 344,16	0,00	MEUBLE ENSEIGNANT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105930	012 - HSS	21887000	1010	23/02/2012	4 109,85	-4 109,85	0,00	1 ampli, 1 vidéoproj,, 1 platine, 1 comb,enregis,,					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105931	012 - HSS	21887000	1010	03/05/2012	2 740,69	-2 740,69	0,00	1 coffre fort					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105959	012 - HSS	21887000	1010	10/12/2012	1 214,04	-1 214,04	0,00	EQUIPEMENT SALLE LE532 MP GREEN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105973	012 - HSS	21887000	1010	31/12/2012	1 375,07	-1 375,07	0,00	APPAREIL PHOTO SELON DEV JOINT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105974	012 - HSS	21887000	1010	21/12/2012	1 214,04	-1 214,04	0,00	EQUIPEMENT SALLE LE 438					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105998	914 - UFR STAPS	21887000	1010	24/05/2013	1 028,56	-988,26	40,30	1 CAPTEUR DE FORCE					01/01/2023	PERDU
106001	012 - HSS	21887000	1010	01/10/2013	2 168,85	-2 006,63	162,22	VIDEOPROJECTEUR UNITE DE CONTROLE + ++ POUR S26					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106022	012 - HSS	21887000	1010	12/12/2013	1 239,53	-1 122,37	117,16	1 MEUBLE ENSEIGNANT AUDIOVISUEL	52 - REGION	-1 239,53	1 122,37	-117,16	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106023	014 - SANTE	21887000	1010	17/12/2013	5 449,57	-4 927,01	522,56	VISIOCONFERENCE XT4200					01/01/2023	HS
106042	914 - UFR STAPS	21887000	1010	22/05/2014	969,60	-835,18	134,42	machine à laver linge gymnase					01/01/2023	PERDU
106054	910 - IAE	21887000	1010	05/09/2014	1 574,57	-1 310,56	264,01	EQUIPEMENT AUDIOVISIUEL P/SALLE EG125	52 - REGION	-1 574,57	1 310,56	-264,01	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106055	910 - IAE	21887000	1010	05/09/2014	3 450,79	-2 872,20	578,59	EQUIPEMENT AUDIOVISUEL P/SALLE EG109-107-057	52 - REGION	-3 450,79	2 872,20	-578,59	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106056	953 - CEMU	21887000	1010	04/09/2014	1 486,19	-1 237,41	248,78	CHANGEMENT VIDEOPROJECTEUR SALLE M010 MULTIMEDIA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106065	012 - HSS	21887000	1010	23/09/2014	1 020,00	-843,95	176,05	Vidéoprojecteur XGA P/salle LE029					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106066	012 - HSS	21887000	1010	23/09/2014	1 784,63	-1 476,59	308,04	MAT, P/VIDEOPROJECTEUR (boitier, câble,,,) LE029					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106067	012 - HSS	21887000	1010	15/10/2014	1 396,10	-1 146,71	249,39	MISE A NIVEAU (MAT.) SALLE SBS27 P/VIDEOPROJECTEUR	52 - REGION	-1 396,10	1 146,71	-249,39	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106085	012 - HSS	21887000	1010	28/11/2014	3 058,66	-2 475,42	583,24	agencement audio salle 117	52 - REGION	-410,08	331,89	-78,19	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106086	012 - HSS	21887000	1010	28/11/2014	3 756,62	-3 040,28	716,34	video project salle 016	52 - REGION	-3 756,62	3 040,28	-716,34	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106099	012 - HSS	21887000	1010	14/10/2014	2 811,42	-2 309,98	501,44	VIDEOPROJECTEUR AVEC ALLUMAGE AUTOMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
106199	910 - IAE	21887000	1010	12/05/2016	4 285,36	-2 845,68	1 439,68	VIDEOPROJECTEUR SONY + TABLEAU BLANC S,032 IAE					01/01/2023	HS
		21887000			137 989,17	-129 537,28	6 042,22			-38 973,37	36 969,69	-2 003,68		
TOTAL GÉNÉRAL					780 466,14 €	-751 686,02 €	25 449,01 €			-232 735,01 €	218 617,26 €	-14 117,75 €		

SORTIE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE DES BIENS AYANT UNE VNC A ZERO

M.A.J		10/07/2023		Société : 1010											
Immo	Composante	Compte comptable	Société	Date mise en service	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Désignation de l'immobilisation	Subvention	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable	Date d'analyse	Motif	
100000	014 - SANTE	20531000	1010	21/11/2011	6 307,70	-6 307,70	0,00	LICENCES NOTOCORD.	58 - AUTRES	-6 307,70	6 307,70	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100002	914 - STAPS	20531000	1010	14/10/2013	2 379,30	-2 379,30	0,00	1 LOGICIEL EQUIVIEW PRO 4.0					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100552	923 - MRSH	20531000	1010	21/03/2011	1 834,19	-1 834,19	0,00	2 LICENCE IBM SPSS PUD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100553	912 - IUT CHERBOURG	20531000	1010	15/04/2011	4 210,28	-4 210,28	0,00	LOGICIEL ZIRIS	51 - ETAT	-4 210,28	4 210,28	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100554	913 - IUT CAEN	20531000	1010	08/07/2011	2 966,88	-2 966,88	0,00	LOGICIEL AUTOMGEN ET LICENCE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100555	913 - IUT CAEN	20531000	1010	10/06/2011	4 186,00	-4 186,00	0,00	LICENCE solidwords réseau 200					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100556	920 - ESIX	20531000	1010	07/07/2011	3 898,96	-3 898,96	0,00	ANSYS academic research					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100557	911 - IUT ALENCON	20531000	1010	13/09/2011	2 500,00	-2 500,00	0,00	"Jeu pédagogique ""Négociateur"" version Io"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100559	920 - ESIX	20531000	1010	10/11/2011	6 099,60	-6 099,60	0,00	Logiciel selon devis 3160980					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100562	912 - IUT CHERBOURG	20531000	1010	29/11/2011	9 230,70	-9 230,70	0,00	licences selon devis 1340680 ci joint					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100565	920 - ESIX	20531000	1010	07/12/2011	2 098,00	-2 098,00	0,00	CARTES PILOTAGES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100566	913 - IUT CAEN	20531000	1010	08/12/2011	2 389,61	-2 389,61	0,00	licence ARC+VERSION 2011 DEVIS JOINT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100567	011 - SEGAT	20531000	1010	13/12/2011	7 176,00	-7 176,00	0,00	Licence de site ArcGIS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100568	913 - IUT CAEN	20531000	1010	20/12/2011	1 196,00	-1 196,00	0,00	outils de dvpt logiciel					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100570	911 - IUT ALENCON	20531000	1010	20/09/2013	2 152,80	-2 152,80	0,00	LOGICIEL CIMCO EDIT PROFESSIONEL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
		20531000			58 626,02	-58 626,02	0,00			-10 517,98	10 517,98	0,00			
100035	013 - SCIENCES	21547000	1010	18/01/2007	3 490,00	-3 490,00	0,00	CAMERA FIREWIRE IEEE 1394b ccd numerique rapide	58 - AUTRES	-3 490,00	3 490,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100039	913 - IUT CAEN	21547000	1010	15/05/2006	712,07	-712,07	0,00	POMPE KLM 50/600T	58 - AUTRES	-712,07	712,07	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100040	913 - IUT CAEN	21547000	1010	02/06/2006	2 418,31	-2 418,31	0,00	CRYOSTAT 6L	58 - AUTRES	-2 418,31	2 418,31	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100041	913 - IUT CAEN	21547000	1010	08/06/2006	3 218,44	-3 218,44	0,00	ELECTRODE EDI101 A DISQUE TOURNANT SS EMBOUT + UNI	58 - AUTRES	-3 218,44	3 218,44	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100042	913 - IUT CAEN	21547000	1010	16/06/2006	106,44	-106,44	0,00	BECHER THERMOSTATE 600ML	58 - AUTRES	-106,44	106,44	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100043	913 - IUT CAEN	21547000	1010	22/06/2006	9 599,05	-9 599,05	0,00	SEPARATRICE GE/KBR+3 LOGICIELS ACQUISITION IR/ACQU	58 - AUTRES	-9 599,05	9 599,05	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100044	913 - IUT CAEN	21547000	1010	05/07/2006	212,89	-212,89	0,00	COMPLT MDT/BECHER THERMOSTATE 600ML	58 - AUTRES	-212,89	212,89	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100045	913 - IUT CAEN	21547000	1010	06/10/2006	3 239,69	-3 239,69	0,00	MULTIPARAMETRE ORION 5 STAR AVEC SONDES + POMPE A	58 - AUTRES	-3 239,69	3 239,69	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100046	913 - IUT CAEN	21547000	1010	26/03/2007	7 598,49	-7 598,49	0,00	ECHANTILLONNEUR AUTOMATIQUE	58 - AUTRES	-7 598,49	7 598,49	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100047	913 - IUT CAEN	21547000	1010	02/07/2007	3 251,98	-3 251,98	0,00	BECKMAN COULTER FRANCE/CENTRIFUGEUSE	58 - AUTRES	-3 251,98	3 251,98	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100048	913 - IUT CAEN	21547000	1010	06/09/2007	4 081,95	-4 081,95	0,00	BRUKER AXS/ ACCESSOIRES ATR PIKE	58 - AUTRES	-4 081,95	4 081,95	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100060	014 - SANTE	21547000	1010	05/12/2006	5 420,00	-5 420,00	0,00	REALISATION D UN RFT/MAT. LABO PHYSIOLOGIE	58 - AUTRES	-5 420,00	5 420,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100062	014 - SANTE	21547000	1010	11/12/2006	53,79	-53,79	0,00	COMPLT MDT 8451	58 - AUTRES	-53,79	53,79	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100113	956 - CREC	21547000	1010	15/05/2006	9 692,80	-9 692,80	0,00	MAREGRAPHE/HOULOGRAPHE FSI +ACCESSOIRES	58 - AUTRES	-9 692,80	9 692,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100178	013 - SCIENCES	21547000	1010	20/01/2011	4 296,78	-4 296,78	0,00	Evaporateur Milli-Q intégral					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100179	920 - ESIX	21547000	1010	07/02/2011	3 450,00	-3 450,00	0,00	oscilloscope numérique TDS2002B					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100180	014 - SANTE	21547000	1010	28/02/2011	4 710,52	-4 710,52	0,00	REGULATEUR MASSIQUE	58 - AUTRES	-4 710,52	4 710,52	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100181	014 - SANTE	21547000	1010	18/01/2011	4 710,52	-4 710,52	0,00	REGULATEUR MASSIQUE - ADAPTEUR - CONVERTISSEUR	58 - AUTRES	-4 710,52	4 710,52	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100182	014 - SANTE	21547000	1010	09/03/2011	7 054,12	-7 054,12	0,00	SKC1003002K+: KIT POMPE LELAND					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100184	013 - SCIENCES	21547000	1010	01/04/2011	1 696,50	-1 696,50	0,00	SPECTROPHOTOMETRE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100185	014 - SANTE	21547000	1010	04/04/2011	2 344,64	-2 344,64	0,00	CAMERA MONOCHROME	58 - AUTRES	-2 344,64	2 344,64	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100186	956 - CREC	21547000	1010	21/06/2011	3 000,00	-3 000,00	0,00	poste à souder TIG					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100187	014 - SANTE	21547000	1010	10/05/2011	1 499,00	-1 499,00	0,00	analyseur de CO2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100190	913 - IUT CAEN	21547000	1010	11/07/2011	6 500,00	-6 500,00	0,00	MATERIEL SELON OFFRE N° 48594					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100191	913 - IUT CAEN	21547000	1010	11/07/2011	3 762,54	-3 762,54	0,00	FOUR A MOUFFLE GANT PINCE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100192	913 - IUT CAEN	21547000	1010	30/06/2011	3 253,00	-3 253,00	0,00	PLAQUE MULTIPUITS BACTERIES PSEUDOMONAS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100193	013 - SCIENCES	21547000	1010	20/06/2011	5 000,00	-5 000,00	0,00	Vélocimètre selon devis OFC VN 9195 1010					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100194	013 - SCIENCES	21547000	1010	01/07/2011	5 541,31	-5 541,31	0,00	incubateur réfrigéré	58 - AUTRES	-3 372,60	3 372,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100195	011 - SEGAT	21547000	1010	21/06/2011	4 000,00	-4 000,00	0,00	Extracteur hydraulique 10t					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100196	011 - SEGAT	21547000	1010	19/09/2011	2 500,00	-2 500,00	0,00	Station mécanique M3 5					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100197	014 - SANTE	21547000	1010	19/10/2011	4 348,26	-4 348,26	0,00	MATERIEL IMAGERIE SPECIALISE	58 - AUTRES	-4 348,26	4 348,26	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100199	013 - SCIENCES	21547000	1010	08/11/2011	4 900,00	-4 900,00	0,00	microscope inversé	58 - AUTRES	-4 900,00	4 900,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100200	013 - SCIENCES	21547000	1010	03/11/2011	4 385,00	-4 385,00	0,00	SCEPTER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100202	014 - SANTE	21547000	1010	03/11/2011	9 999,76	-9 999,76	0,00	LECTEUR DE MICROPLAQUE	58 - AUTRES	-9 999,76	9 999,76	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100204	014 - SANTE	21547000	1010	14/11/2011	2 374,06	-2 374,06	0,00	supports caméra 11092301E1	58 - AUTRES	-2 374,06	2 374,06	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100205	956 - CREC	21547000	1010	14/12/2011	7 123,69	-7 123,69	0,00	CONGELATEUR VERTICAL	58 - AUTRES	-7 123,69	7 123,69	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100206	014 - SANTE	21547000	1010	14/12/2011	7 123,69	-7 123,69	0,00	CONGELATEUR VERTICAL	58 - AUTRES	-7 123,69	7 123,69	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100208	014 - SANTE	21547000	1010	05/12/2011	2 581,16	-2 581,16	0,00	analyseur de CO2	58 - AUTRES	-2 581,16	2 581,16	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100209	013 - SCIENCES	21547000	1010	05/12/2011	5 642,13	-5 642,13	0,00	Vibro-broyeur RETSCH	58 - AUTRES	-5 642,13	5 642,13	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100210	013 - SCIENCES	21547000	1010	08/12/2011	9 197,24	-9 197,24	0,00	congélateur					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100211	013 - SCIENCES	21547000	1010	20/12/2011	858,00	-858,00	0,00	1cuve à ultrasons SONOREX P401.1					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100212	014 - SANTE	21547000	1010	16/12/2011	9 610,38	-9 610,38	0,00	SERVIT100320: PHYTOTRON KBWF 240					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100213	014 - SANTE	21547000	1010	05/12/2011	2 424,00	-2 424,00	0,00	BALANCE/611-1268					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100215	014 - SANTE	21547000	1010	20/12/2011	5 820,85	-5 820,85	0,00	analyseur de débit ventilatoire	58 - AUTRES	-5 820,85	5 820,85	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100217	011 - SEGAT	21547000	1010	05/09/2012	1 286,80	-1 286,80	0,00	Instruments de mesure selon devis					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100218	014 - SANTE	21547000	1010	24/07/2012	4 384,54	-4 384,54	0,00	PLATE FORME STEREOTAXIE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100219	014 - SANTE	21547000	1010	12/07/2012	1 819,03	-1 819,03	0,00	ETUVE REFRIGEREE 90L	51 - ETAT	-1 819,03	1 819,03	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100220	014 - SANTE	21547000	1010	06/07/2012	1 115,87	-1 115,87	0,00	adaptateur moteur pour plateforme de sti					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100221	014 - SANTE	21547000	1010	30/05/2012	910,00	-910,00	0,00	BAB 501 microampère iontophoresis pump M					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100224	920 - ESIX	21547000	1010	30/03/2012	3 793,71	-3 793,71	0,00	Tube de diffraction	51 - ETAT	-3 793,71	3 793,71	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100225	014 - SANTE	21547000	1010	22/03/2012	9 429,26	-9 429,26	0,00	RECEIVER FOR PLASTIC CAGES INCLUDES 4.5 METER CABL	52 - REGIONS	-9 429,26	9 429,26	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100226	014 - SANTE	21547000	1010	20/03/2012	5 681,84	-5 681,84	0,00	PTS100: ENDOSAFE PTS KIT 405 NM LAL TEST					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100228	013 - SCIENCES	21547000	1010	23/01/2012	5 083,00	-5 083,00	0,00	Réf : 161111031FR/ système photodoc					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
100230	014 - SANTE	21547000	1010	11/09/2012	4 850,00	-4 850,00	0,00	WATERMAZE	51 - ETAT	-4 850,00	4 850,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	

100231	923 - MRSH	21547000	1010	04/10/2012	6 104,00	-6 104,00	0,00	CASQUE g. US Bamp & channel + Power + 10 pin elect					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100233	013 - SCIENCES	21547000	1010	28/11/2012	2 326,22	-2 326,22	0,00	DETECTEUR MULTI COLOR	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 326,22	2 326,22	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100234	013 - SCIENCES	21547000	1010	28/11/2012	2 601,30	-2 601,30	0,00	UNITE OPTIQUE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 601,30	2 601,30	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100235	013 - SCIENCES	21547000	1010	28/11/2012	2 230,54	-2 230,54	0,00	MICRO CAPTEUR QUANTUM SPHERIQUE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 230,54	2 230,54	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100237	014 - SANTE	21547000	1010	05/09/2012	1 250,00	-1 250,00	0,00	POMPE A MEMBRANE/181-1040					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100239	014 - SANTE	21547000	1010	31/12/2012	2 640,77	-2 640,77	0,00	MICROCENTRIFUGEUSE VWR MICROSTAR REFRIGERE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101413	014 - SANTE	21547000	1010	26/04/2006	4 999,28	-4 999,28	0,00	PARTICIPATION ACHAT DIFFRACTOMETRE + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101414	014 - SANTE	21547000	1010	25/09/2006	2 392,00	-2 392,00	0,00	DUROMETRE 500N					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101415	014 - SANTE	21547000	1010	17/10/2006	2 994,30	-2 994,30	0,00	MACHINE A GLACE EN GRAINS + FLOCULATEUR ANTITARTRE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101416	014 - SANTE	21547000	1010	27/10/2006	2 315,00	-2 315,00	0,00	APPAREIL CONTROLE DE FRIABILITE/FACT ETR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101417	014 - SANTE	21547000	1010	04/12/2006	1 343,59	-1 343,59	0,00	CENTRIFUGEUR LABOFUGE 200/THERMO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101418	014 - SANTE	21547000	1010	08/12/2006	1 121,34	-1 121,34	0,00	GUILLOTINE DCAP-M/LABO COMETE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101419	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	1 577,14	-1 577,14	0,00	BAIN MARIE VA ET VIENT+ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101420	014 - SANTE	21547000	1010	14/12/2006	905,10	-905,10	0,00	LOT DE 10 CENTRIFUGEUSES+30 NACELLES RECTANGUL+20					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101421	014 - SANTE	21547000	1010	14/12/2006	905,10	-905,10	0,00	LOT DE 10 CENTRIFUGEUSES+30 NACELLES RECTANGUL+20					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101423	014 - SANTE	21547000	1010	20/11/2007	2 904,57	-2 904,57	0,00	VWR INTERNATIONAL AGITATEUR ET MOTEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101424	014 - SANTE	21547000	1010	11/12/2007	2 211,40	-2 211,40	0,00	VWR INTERNATIONAL (MERCK EUROLAB)MICROSCOPE INVERS	52 - REGIONS	-2 211,40	2 211,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101425	014 - SANTE	21547000	1010	11/12/2007	943,65	-943,65	0,00	VWR INTERNATIONAL(MERCK EUROLAB) MICROSCOPE INVERS	52 - REGIONS	-943,65	943,65	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101432	014 - SANTE	21547000	1010	26/04/2006	4 000,00	-4 000,00	0,00	PARTICIPATION ACHAT DIFFRACTOMETRE + ACCESSOIRES	51 - ETAT	-4 000,00	4 000,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101437	014 - SANTE	21547000	1010	03/05/2006	1 213,51	-1 213,51	0,00	ARMOIRE VENTILEE 491L					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101443	013 - SCIENCES	21547000	1010	07/12/2006	1 966,22	-1 966,22	0,00	APPAREIL MILLIKAN + ALIMENTATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101445	013 - SCIENCES	21547000	1010	13/12/2006	1 173,52	-1 173,52	0,00	OSCILLOSCOPE HAMEG HM507					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101462	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	04/12/2007	7 843,34	-7 843,34	0,00	EDMUND OPTICS/OBJECTIFS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101463	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	04/12/2007	1 537,23	-1 537,23	0,00	TVA CEE /TVA SUR LES OBJECTIFS DU MANDAT 966					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101470	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	03/09/2007	9 531,26	-9 531,26	0,00	NIKON FRANCE/Tube trinoculaire ESD+Adaptateur+acce					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101471	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	05/10/2007	3 921,68	-3 921,68	0,00	TRIOPTICS FRANCE/MOPOS 250 CAP-E (nouvelle version					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101472	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	05/10/2007	3 922,64	-3 922,64	0,00	TRIOPTICS FRANCE/CONTROLEUR NV 40/1 CLE 1 VOIE -10					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101473	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	13/11/2007	3 748,30	-3 748,30	0,00	EDMUND OPTIC/LASER DIVERS ACCESSOIRES	51 - ETAT	-3 748,30	3 748,30	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101474	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	13/11/2007	3 122,09	-3 122,09	0,00	EDMUND OPTIC/LASER DIVERS ACCESSOIRES	51 - ETAT	-3 122,09	3 122,09	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101475	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	13/11/2007	611,92	-611,92	0,00	EDMUND OPTICS/TVA CEE SUR DIVERS ACCESSOIRES	51 - ETAT	-611,92	611,92	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101476	911 - IUT ALENCON	21547000	1010	13/11/2007	734,61	-734,61	0,00	EDMUND OPTIC/TVA CEE	51 - ETAT	-734,61	734,61	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101479	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	09/11/2006	6 095,62	-6 095,62	0,00	DIVERS ELECTRIQUES/CARTE PCMCIA + COUPLEUR AS + BO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101481	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	22/09/2006	8 073,00	-8 073,00	0,00	SYSTEME DE FORMATION COMM NUMERIQUES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101487	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	27/06/2007	5 381,64	-5 381,64	0,00	MATERIELS SCIENTIF,/MULTIMETRE+OSCILLOSCOPE+GENERA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101494	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	11/07/2006	1 796,39	-1 796,39	0,00	TRANSFO TRO CAPOTE 4000VA + ADAPTATEURS SECURITE +					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101495	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	08/09/2006	4 749,02	-4 749,02	0,00	WATT CA 8334 MN+DATAVIEWER	53 - DEPARTEMENTS	-4 749,02	4 749,02	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101496	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	08/12/2006	2 127,75	-2 127,75	0,00	MICROMETRES DIGITAL +COFFRE+CABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101497	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	16/01/2007	1 326,62	-1 326,62	0,00	CAP/06 Table de lavage+Cab,de sablage MOD,Pistolet					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101498	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	16/01/2007	3 226,99	-3 226,99	0,00	CAP/06 ANALYSEUR DE QUALITE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101509	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	08/12/2006	7 500,71	-7 500,71	0,00	2 MIXETTES+ KIT RYOCOTTE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101512	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	25/04/2006	5 620,78	-5 620,78	0,00	COMPTEUR DE PARTICULES + VALISE DE TRANSPORT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101513	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	29/06/2006	3 850,66	-3 850,66	0,00	TRAITEMENT AIR + REGULATION ELECTRICITE	52 - REGIONS	-3 850,66	3 850,66	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101514	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	16/01/2007	3 251,48	-3 251,48	0,00	CAP/06 CLOISON COMPRIS PORTES,VITRAGE& PLAFOND+G					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101519	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	15/10/2007	3 417,64	-3 417,64	0,00	TABUR ELECTRICITE/CABLE +CONNECTEUR+ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101520	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	14/09/2007	8 224,95	-8 224,95	0,00	NATIONAL INSTRUMENT/LICENCE LABVIEW					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101521	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	16/11/2007	1 046,49	-1 046,49	0,00	TABUR ELECTRICITE /EQUIPEMENT SARI+ADAPTATEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101524	913 - IUT CAEN	21547000	1010	18/05/2006	1 109,89	-1 109,89	0,00	LAMPE PERFORMANCE PLUS 486					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101525	913 - IUT CAEN	21547000	1010	06/12/2006	3 213,05	-3 213,05	0,00	MAT, SCIENTIFIQUE DR 2800 HACH					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101527	913 - IUT CAEN	21547000	1010	17/09/2007	4 676,36	-4 676,36	0,00	FRANCAISE D'INSTRUMENTATION/OSCILLOSCOPE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101529	913 - IUT CAEN	21547000	1010	16/01/2007	2 888,20	-2 888,20	0,00	CAP 2006 CUVE 3 LITRES VERRE DOUBLE ENVELOPPE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101533	913 - IUT CAEN	21547000	1010	04/12/2006	3 851,12	-3 851,12	0,00	SYSTEME ETUDE EN MECANIQUE 750					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101534	913 - IUT CAEN	21547000	1010	06/12/2006	7 474,88	-7 474,88	0,00	PSM AIRSTER 20/POSTE DE SECURITE MICROBIOL,					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101535	913 - IUT CAEN	21547000	1010	11/12/2006	1 654,45	-1 654,45	0,00	BAIN THERMOSTATE A CIRCULATION + COUVERCLE+PORTOIR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101536	913 - IUT CAEN	21547000	1010	12/12/2006	8 084,54	-8 084,54	0,00	CAMERA INFRA ROUGE+OSCILLOSCOPE NUMERIQUE+SONDE DI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101537	913 - IUT CAEN	21547000	1010	12/12/2007	4 160,64	-4 160,64	0,00	FRANCAISE D'INSTRUMENTATION DISTRAME/ENERGIMETRE+T					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101541	014 - SANTE	21547000	1010	19/09/2006	5 000,00	-5 000,00	0,00	SABOTS DE STABILOMETRIE + CD ROM LOGICIEL POSTURE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101542	914 - STAPS	21547000	1010	19/09/2006	3 719,40	-3 719,40	0,00	SABOTS DE STABILOMETRIE + CD ROM LOGICIEL POSTURE	58 - AUTRES	-3 719,40	3 719,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101544	013 - SCIENCES	21547000	1010	06/02/2006	4 517,89	-4 517,89	0,00	CENTRIFUGEUSE +ACCESSOIRES	58 - AUTRES	-4 517,89	4 517,89	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101545	013 - SCIENCES	21547000	1010	13/02/2006	2 290,00	-2 290,00	0,00	INCUBATEUR REFRIGERE MIR 153	58 - AUTRES	-2 290,00	2 290,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101549	014 - SANTE	21547000	1010	18/10/2007	3 468,40	-3 468,40	0,00	EPPENDORF FRANCE/APPAREIL BIOLOGIE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101551	014 - SANTE	21547000	1010	04/12/2007	1 658,00	-1 658,00	0,00	LAERDAL MEDECINE FRANCE/BRAS DE PERFUSION ADULTE,K					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101555	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	219,89	-219,89	0,00	HOTTE E053	58 - AUTRES	-219,89	219,89	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101556	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	525,80	-525,80	0,00	HOTTE E053	58 - AUTRES	-525,80	525,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101557	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	87,71	-87,71	0,00	HOTTE E053	58 - AUTRES	-87,71	87,71	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101558	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	109,59	-109,59	0,00	HOTTE E053	58 - AUTRES	-109,59	109,59	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101559	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	411,70	-411,70	0,00	HOTTE E053	58 - AUTRES	-411,70	411,70	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101560	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	1 644,04	-1 644,04	0,00	HOTTE E053	58 - AUTRES	-1 644,04	1 644,04	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101561	014 - SANTE	21547000	1010	09/10/2007	1 196,00	-1 196,00	0,00	VIBRATEUR ISV1					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101564	014 - SANTE	21547000	1010	12/12/2006	2 400,69	-2 400,69	0,00	HOTTE E053					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101576	014 - SANTE	21547000	1010	14/06/2006	3 584,28	-3 584,28	0,00	POSTE ANESTHESIE RAT/SOURIS + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101578	014 - SANTE	21547000	1010	13/12/2007	7 591,25	-7 591,25	0,00	SERLABO TECHNOLOGIE/POMPE HPLC KNAUER 5100	52 - REGIONS	-7 591,25	7 591,25	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101579	014 - SANTE	21547000	1010	13/12/2007	2 792,61	-2 792,61	0,00	FISHER BIOBLOCK/ GROUPE DE POMPAGE PC101 VACUOMETR	52 - REGIONS	-2 792,61	2 792,61	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101582	01													

101592	920 - ESIX	21547000	1010	26/01/2006	1 037,82	-1 037,82	0,00	ETUVE BINDER E28 DE SECHAGE + HUILE ETALON 470ML +	54 - COMMUNES	-1 037,82	1 037,82	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101593	920 - ESIX	21547000	1010	26/01/2006	6 305,31	-6 305,31	0,00	ALIMENTATION ELECTRIQUE	54 - COMMUNES	-6 305,31	6 305,31	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101595	920 - ESIX	21547000	1010	15/05/2006	609,96	-609,96	0,00	TRANSPORT SPECTROMETRE/MARCHE 05/FO95014	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-609,96	609,96	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101597	920 - ESIX	21547000	1010	07/09/2006	5 047,84	-5 047,84	0,00	MACROPOINT KIT	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 924,40	4 924,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101598	920 - ESIX	21547000	1010	20/06/2007	1 462,95	-1 462,95	0,00	OSCILLOSCOPE COULEUR 4 VOIES	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 462,95	1 462,95	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101600	920 - ESIX	21547000	1010	04/07/2007	1 845,50	-1 845,50	0,00	CATHODES/PMT ETRG KURT J LESKER	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 845,50	1 845,50	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101601	920 - ESIX	21547000	1010	04/07/2007	361,62	-361,62	0,00	TVA CEE/FACT ETRG KURT J, LESKER	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-361,62	361,62	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101603	920 - ESIX	21547000	1010	05/09/2007	1 210,35	-1 210,35	0,00	MONDIA QUARTZ/Tube quartz	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 210,35	1 210,35	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101604	920 - ESIX	21547000	1010	17/10/2007	4 748,12	-4 748,12	0,00	R ET D VISION/OBJECTIF OPTIQUE/FILTRE INTERFERENT	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 748,12	4 748,12	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101608	920 - ESIX	21547000	1010	24/09/2007	5 048,17	-5 048,17	0,00	TVA CEE SUR FOURNITURE DE LABORATOIRE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-5 048,17	5 048,17	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101609	920 - ESIX	21547000	1010	24/09/2007	936,02	-936,02	0,00	KURT J,LESKER/Soufflet hydroformÚ spÚcial sur brid	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-936,02	936,02	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101610	920 - ESIX	21547000	1010	24/09/2007	183,46	-183,46	0,00	TVA CEE/KURT J,LESKER/MATERIEL DE LABORATOIRE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-183,46	183,46	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101611	920 - ESIX	21547000	1010	26/11/2007	1 460,32	-1 460,32	0,00	OVIO INSTRUMENTS/MULTIMETRES GRAPHIQUE 100 000 POI	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 460,32	1 460,32	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101612	920 - ESIX	21547000	1010	26/11/2007	901,92	-901,92	0,00	KURT J,LESKER/ MATERIEL DE LABORATOIRE /JAUGE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-901,92	901,92	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101613	920 - ESIX	21547000	1010	26/11/2007	176,79	-176,79	0,00	KURT J,LESKER /TVA CEE /MATERIEL DE LABORATOIRE -	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-176,79	176,79	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101614	920 - ESIX	21547000	1010	05/12/2007	2 809,40	-2 809,40	0,00	DM LABO SARL/AGITATEUR HEIDOLPH MRHEI - MIX D AVE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 809,40	2 809,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101616	920 - ESIX	21547000	1010	11/12/2007	5 944,12	-5 944,12	0,00	BRONKHORST/ MODULE DE CONTROLE POUR REGULATEUR DE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-5 944,12	5 944,12	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101632	920 - ESIX	21547000	1010	16/01/2007	1 746,16	-1 746,16	0,00	CAP/06 OBJECTIF NIKON +ADAPTATEUR+BAGUES ALLONGES				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101636	013 - SCIENCES	21547000	1010	14/12/2006	953,50	-953,50	0,00	KIT GAUGE LOW FLOW METAL NEEDLE+ ACCESSOIRES/M, HE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101638	013 - SCIENCES	21547000	1010	03/02/2006	4 307,02	-4 307,02	0,00	CENTRALE MATIERES DANGEREUSES + ARMOIRE PRODUIT CH	51 - ETAT	-4 307,02	4 307,02	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101639	013 - SCIENCES	21547000	1010	03/02/2006	4 832,20	-4 832,20	0,00	POSTE DE SECURITE MICROBIOLOGI, PSM TYPE ABS	51 - ETAT	-4 832,20	4 832,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101640	013 - SCIENCES	21547000	1010	17/02/2006	8 932,00	-8 932,00	0,00	CONGELATEUR ARTIC 500	51 - ETAT	-8 932,00	8 932,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101642	013 - SCIENCES	21547000	1010	04/04/2006	2 980,00	-2 980,00	0,00	IMPRIMANTE TRANSFERT THERMIQUE 300D/TERMINAL LASER	51 - ETAT	-2 980,00	2 980,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101644	013 - SCIENCES	21547000	1010	11/05/2006	1 190,40	-1 190,40	0,00	BOITES PPN DE CRYOTUBES 2ML NATUREL	51 - ETAT	-1 190,40	1 190,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101647	956 - CREC	21547000	1010	30/10/2006	5 302,07	-5 302,07	0,00	WORKSTATION TITRALAB 840	51 - ETAT	-5 302,07	5 302,07	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101662	013 - SCIENCES	21547000	1010	10/12/2007	2 859,76	-2 859,76	0,00	DOMINIQUE DUTSCHER SA/CENTRIFUGEUSE EPENDORF+ ADAP				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101678	013 - SCIENCES	21547000	1010	13/12/2007	4 187,20	-4 187,20	0,00	MILLIPORE SAS/MATERIEL DE RECHERCHE+ REGULATEUR DE	52 - REGIONS	-4 187,20	4 187,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101689	013 - SCIENCES	21547000	1010	03/02/2006	5 023,00	-5 023,00	0,00	FLUORIMETRE/EMETTEUR-DETECTEUR/AGITATEUR PALETTES				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101691	013 - SCIENCES	21547000	1010	17/02/2006	1 590,68	-1 590,68	0,00	AUTOClave 23L KOCH	52 - REGIONS	-1 590,68	1 590,68	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101692	013 - SCIENCES	21547000	1010	17/02/2006	6 542,12	-6 542,12	0,00	POSTE DE SECURITE MICROBIOLOGIE TYPE 2 ABS + GRILL	52 - REGIONS	-6 542,12	6 542,12	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101695	013 - SCIENCES	21547000	1010	14/12/2006	1 712,38	-1 712,38	0,00	BAIN THERMOSTATE MB				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101698	013 - SCIENCES	21547000	1010	15/01/2007	3 788,40	-3 788,40	0,00	CAP/06 APPAREILS SCIENTIFIQUES /FROILABO/FIRLABO				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101704	013 - SCIENCES	21547000	1010	10/01/2006	2 417,07	-2 417,07	0,00	TITREUR MANUEL AVEC AGITATEUR + PH METRE 827 AVEC				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101705	013 - SCIENCES	21547000	1010	16/01/2006	2 208,05	-2 208,05	0,00	PANIER E355/16 GICLEURS + PH REDOXMETRE AVEC ACCES	52 - REGIONS	-2 208,05	2 208,05	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101706	013 - SCIENCES	21547000	1010	24/02/2006	1 020,91	-1 020,91	0,00	CROSSLINKER BIOLINK 254NM	52 - REGIONS	-1 020,91	1 020,91	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101708	013 - SCIENCES	21547000	1010	10/03/2006	3 519,76	-3 519,76	0,00	INCUBATEUR/BD/BINDER RS422	52 - REGIONS	-3 519,76	3 519,76	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101710	013 - SCIENCES	21547000	1010	03/02/2006	6 196,51	-6 196,51	0,00	CABINE DE PROTECTION GAMMA				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101716	013 - SCIENCES	21547000	1010	11/12/2006	534,90	-534,90	0,00	SONDE NBR /M, BARBEY				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
101732	013 - SCIENCES	21547000	1010	11/09/2006	1 672,73	-1 672,73	0,00	MINI PROTEAN 3 ELECT SYSTEM+MINI TRANSBLOT CELL	52 - REGIONS	-1 672,73	1 672,73	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101736	013 - SCIENCES	21547000	1010	16/11/2006	8 207,99	-8 207,99	0,00	SPECTROPHOTOMETRE	52 - REGIONS	-8 207,99	8 207,99	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101737	013 - SCIENCES	21547000	1010	24/11/2006	824,04	-824,04	0,00	HORLOGE MURALE BD	52 - REGIONS	-824,04	824,04	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101741	013 - SCIENCES	21547000	1010	25/01/2007	5 122,24	-5 122,24	0,00	PHOTOMETRE DE FLAMME SHERWOOD + POMPE A VIDE KNF +	52 - REGIONS	-1 710,58	1 710,58	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101746	013 - SCIENCES	21547000	1010	18/05/2007	1 535,07	-1 535,07	0,00	BALANCE KERN ABT220-4M CALIBRATION INTERNE	51 - ETAT	-1 535,07	1 535,07	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
101782	965 - PUC	21547000	1010	16/01/2007	4 782,80	-4 782,80	0,00	CAP/06 cloison vitrÚe avec store+porte 2 vantaux c				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102000	013 - SCIENCES	21547000	1010	04/04/2011	2 942,16	-2 942,16	0,00	POMPE A VIDE A MEMBRANE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102001	913 - IUT CAEN	21547000	1010	08/04/2011	4 764,09	-4 764,09	0,00	2 CAPTEURS DE PRESSIONS + 3 BOITIER D'ACQUISITION				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102002	913 - IUT CAEN	21547000	1010	25/03/2011	2 371,67	-2 371,67	0,00	LAMPES - APPAREILS - DR FUELCELL PROFESSIONNAL DEM				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102005	913 - IUT CAEN	21547000	1010	10/05/2011	4 296,63	-4 296,63	0,00	MINERALISATEUR MICRO-ONDE SPEEDWAY				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102007	013 - SCIENCES	21547000	1010	06/04/2011	1 161,34	-1 161,34	0,00	THERMOMETRE 2 CANAUX SONDE IMMERSION DIA				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102012	956 - CREC	21547000	1010	07/06/2011	4 736,16	-4 736,16	0,00	TITRINO PLUS				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102013	956 - CREC	21547000	1010	23/05/2011	970,37	-970,37	0,00	"ACCESSOIRES BATEAU GINDEAU ""TIAMAT"" 6,50M"	52 - REGIONS	-970,37	970,37	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102014	913 - IUT CAEN	21547000	1010	23/06/2011	1 703,81	-1 703,81	0,00	1 CUVE 3 LITRES DOUBLE ENVELOPPE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102015	913 - IUT CAEN	21547000	1010	28/06/2011	7 062,38	-7 062,38	0,00	1 SYSTEME DE MESURE RESPIRATOIRE ET RYTHMIQUE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102016	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	24/06/2011	4 966,90	-4 966,90	0,00	INTEGRATION ATELIER SERVEUR MICROSESAM	51 - ETAT	-4 966,90	4 966,90	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102017	013 - SCIENCES	21547000	1010	20/06/2011	6 542,12	-6 542,12	0,00	Vélocimètre				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102018	013 - SCIENCES	21547000	1010	30/06/2011	1 500,00	-1 500,00	0,00	1 POMPE A MEMBRANE VACUUBRAND				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102021	011 - SEGGAT	21547000	1010	21/06/2011	2 713,89	-2 713,89	0,00	EXTRACTEUR HYDRAULIQUE 10T, VERSION ESSENCE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102024	013 - SCIENCES	21547000	1010	06/04/2011	1 184,95	-1 184,95	0,00	VACUOMETRE PIRANI avec CAPTEUR ATHMOSPHERIQUE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102025	014 - SANTE	21547000	1010	12/09/2011	2 913,58	-2 913,58	0,00	APPAREIL EAU DEMINERALISEE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102029	913 - IUT CAEN	21547000	1010	09/09/2011	1 333,54	-1 333,54	0,00	ANALYSEUR A GAZ				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102030	913 - IUT CAEN	21547000	1010	30/09/2011	1 119,46	-1 119,46	0,00	MOTEUR D'AGITATION RZR2021, 50 W				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102032	913 - IUT CAEN	21547000	1010	05/10/2011	3 725,54	-3 725,54	0,00	INCUBATEUR INE550 153L + INCUBATEUR INE500 108L				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102035	013 - SCIENCES	21547000	1010	28/09/2011	2 797,99	-2 797,99	0,00	2 SPECTROPHOTOMETRES VISIBLE A BALAYAGE MANUEL				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102036	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	08/11/2011	1 034,78	-1 034,78	0,00	1 AUTOMATE LOG UTY PRO M SITE				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102037	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	25/10/2011	1 543,74	-1 543,74	0,00	1 SYSTEME D'ASPIRATION DE FUMEE WFE2X + 1 BRAS ALU	52 - REGIONS	-1 543,74	1 543,74	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102038	013 - SCIENCES	21547000	1010	07/11/2011	9 113,52	-9 113,52	0,00	1 AGITATEUR REFIGEREE MAXQ6000R				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102040	013 - SCIENCES	21547000	1010	27/10/2011	6 226,68	-6 226,68	0,00	DISTRIBUTEUR VOLUMETRIQUE MONOCANAL TS300				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102041	013 - SCIENCES	21547000	1010	27/10/2011	2 160,96	-2 160,96	0,00	1 MICROCENTRIFUGEUR 5424 AVEC ROTOR + TOUCHES				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102042	013 - SCIENCES	21547000	1010	08/11/2011	3 546,74	-3 546,74	0,00	1 SCEPTER MILLIPORE COMPTEUR DE CELLULE + SONDES				01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
102044	013 - SCIENCES	21547000	1010	14/11/2011	3 885,80	-3 885,80	0,00	1 SPECTROPHOTOMETRE GENESYS 10S				01/01/2023	INUTIL	

102055	013 - SCIENCES	21547000	1010	22/11/2011	1 892,43	-1 892,43	0,00	COLONNE ANIONIQUE IONPAC AS9-HC	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 722,96	1 722,96	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102056	013 - SCIENCES	21547000	1010	22/11/2011	9 291,72	-9 291,72	0,00	1 SONDÉ NBR FHZ672E-10					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102057	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	07/12/2011	3 885,81	-3 885,81	0,00	1 OSCILLOSCOPE NUMERIQUE 4 VOIES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102058	920 - ESIX	21547000	1010	15/12/2011	1 722,96	-1 722,96	0,00	AUTOMATE TSX37					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102059	920 - ESIX	21547000	1010	07/12/2011	5 262,40	-5 262,40	0,00	CARTE DE PILOTAGE ACE1104-CLP					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102062	913 - IUT CAEN	21547000	1010	14/12/2011	5 157,15	-5 157,15	0,00	GENERATEUR HYDROGENE H2 P/GC GAZ	52 - REGIONS	-9 532,12	9 532,12	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102063	913 - IUT CAEN	21547000	1010	22/11/2011	2 242,36	-2 242,36	0,00	1 BALANCE ADVENTURER PRO 260G/0,1MG					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102064	913 - IUT CAEN	21547000	1010	24/11/2011	1 459,12	-1 459,12	0,00	BALANCE DE PRECISION PIONNEER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102065	913 - IUT CAEN	21547000	1010	13/12/2011	9 532,12	-9 532,12	0,00	VALISE DECOUV DES MATERIAUX + BANC POUTRE MOUSSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102066	913 - IUT CAEN	21547000	1010	08/12/2011	3 355,95	-3 355,95	0,00	EQUIPEMENT ELECTRONIQUE : MODULE 12 PORTS ADSL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102067	013 - SCIENCES	21547000	1010	06/12/2011	4 281,68	-4 281,68	0,00	1 FOUR A VIDE 12,5L VACUUM OVEN	52 - REGIONS	-1 644,50	1 644,50	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102068	014 - SANTE	21547000	1010	09/12/2011	3 621,02	-3 621,02	0,00	ANALYSEUR COAGULATION ST ART 4 STAGO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102070	913 - IUT CAEN	21547000	1010	20/12/2011	4 031,72	-4 031,72	0,00	ACCESSOIRES APPAREIL A COMPRIMER MOULES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102073	950 - DIL	21547000	1010	15/12/2011	2 652,73	-2 652,73	0,00	RADIOMETRE - CONTAMINETRE RADEYE B20					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102074	014 - SANTE	21547000	1010	13/12/2011	1 617,51	-1 617,51	0,00	OBJECTIF HCS PL FLUOTAR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102076	913 - IUT CAEN	21547000	1010	14/12/2011	1 644,50	-1 644,50	0,00	POMPE PERISTALT REGLO-ANAL	52 - REGIONS	-1 644,50	1 644,50	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102078	013 - SCIENCES	21547000	1010	31/12/2011	2 750,80	-2 750,80	0,00	1 VALVE + 1 VANNE RHEODHYNES + INDICATEUR + CABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102079	014 - SANTE	21547000	1010	31/12/2011	5 712,81	-5 712,81	0,00	5 MICROSCOPES PRIMO STAR HAL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102082	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	31/12/2011	9 821,21	-9 821,21	0,00	1 XYLOPHONIS VERSION M340					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102083	013 - SCIENCES	21547000	1010	08/12/2011	1 579,79	-1 579,79	0,00	1 SUGAR PAK + INSERTS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102084	950 - DIL	21547000	1010	19/12/2011	7 727,12	-7 727,12	0,00	POSTE DE SECURITE MICROBIOLOGIQUE DE TYPE II	51 - ETAT	-1 592,83	1 592,83	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102085	950 - DIL	21547000	1010	19/12/2011	6 312,19	-6 312,19	0,00	INCUBATEUR A CO2 AUTOFLOW CHAUFFAGE DIRECT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102086	014 - SANTE	21547000	1010	08/12/2011	4 155,50	-4 155,50	0,00	VISCOSIMETRE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102087	014 - SANTE	21547000	1010	08/12/2011	2 260,92	-2 260,92	0,00	ADAPTATEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102089	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	23/12/2011	1 592,83	-1 592,83	0,00	ADJONCTION DE DIFFUSEUR SONORE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102091	013 - SCIENCES	21547000	1010	16/12/2011	4 364,70	-4 364,70	0,00	ARMOIRE DE SECURITE T90 COMBINEE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 798,35	4 798,35	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102093	977 - CURB	21547000	1010	31/12/2011	3 071,33	-3 071,33	0,00	PAILLASSES - TABLES CENTRALES 1600X500X850H - 1400					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102094	014 - SANTE	21547000	1010	02/05/2012	2 093,00	-2 093,00	0,00	1 SPECTROPHOTOMETRE VISIBLE JENWAY 7300					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102095	013 - SCIENCES	21547000	1010	19/03/2012	2 045,16	-2 045,16	0,00	1 pompe à vide à membrane					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102096	013 - SCIENCES	21547000	1010	30/01/2012	1 114,67	-1 114,67	0,00	1 détecteur de fuite GLD pro gaz					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102097	013 - SCIENCES	21547000	1010	02/05/2012	2 286,75	-2 286,75	0,00	1 CRYOSTAT 6L outil médical	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 798,35	4 798,35	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102099	013 - SCIENCES	21547000	1010	26/01/2012	2 008,08	-2 008,08	0,00	1 flûte sismique, 1 déclencheur, 1 rallonge déclen					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102100	913 - IUT CAEN	21547000	1010	09/02/2012	2 545,09	-2 545,09	0,00	1VISCOSIMETRE A CHUTE DE BILLE KF40					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102101	913 - IUT CAEN	21547000	1010	01/02/2012	1 192,41	-1 192,41	0,00	1 incubateur microbiologique n° 390-0353					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102102	913 - IUT CAEN	21547000	1010	01/02/2012	1 192,41	-1 192,41	0,00	1 incubateur microbiologique n° 390-0353					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102103	913 - IUT CAEN	21547000	1010	16/05/2012	2 024,83	-2 024,83	0,00	1 INSTR DE DECOUPE PRESOJET + 1 MALLETTE DE MAIN	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 798,35	4 798,35	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102104	014 - SANTE	21547000	1010	26/01/2012	1 853,48	-1 853,48	0,00	CHARIOT D'URGENCE,SEPARATION POUR TIROIR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102105	014 - SANTE	21547000	1010	14/02/2012	1 689,17	-1 689,17	0,00	1 CENTRIFUGEUR 5418 AVEC ROTOR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102106	014 - SANTE	21547000	1010	26/04/2012	3 139,50	-3 139,50	0,00	SYST, TRAIT, MICROPIPETTE DUAL STAGE GLASS MICROPI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102107	920 - ESIX	21547000	1010	03/02/2012	4 798,35	-4 798,35	0,00	1 ALIMENTATION PROG,					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102108	920 - ESIX	21547000	1010	03/02/2012	4 798,35	-4 798,35	0,00	1 ALIMENTATION PROG,	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-4 798,35	4 798,35	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102110	013 - SCIENCES	21547000	1010	24/04/2012	5 063,03	-5 063,03	0,00	1 HOTTE A FLUX LAMINAIRE + LIVR INST + MES FORM CO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102112	013 - SCIENCES	21547000	1010	13/06/2012	7 111,42	-7 111,42	0,00	1 CONGELATEUR -80°C					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102113	013 - SCIENCES	21547000	1010	26/06/2012	9 914,84	-9 914,84	0,00	1 CHAMBRE DE PRECONGELATION P/LYOPHILISATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102115	956 - CREC	21547000	1010	13/07/2012	1 892,43	-1 892,43	0,00	1 POMPE A VIDE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102116	977 - CURB	21547000	1010	02/01/2012	4 405,48	-4 405,48	0,00	CONTROLE D'ACCES CURB - CENTRIFUGEUSE	52 - REGIONS	-8 895,73	8 895,73	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102117	977 - CURB	21547000	1010	02/01/2012	2 028,41	-2 028,41	0,00	COLLECTEUR ELECTRIQUE TOURNANT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102118	977 - CURB	21547000	1010	02/01/2012	1 524,45	-1 524,45	0,00	5 CAMERAS AXIS REFERENCE M/1031/W					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102120	913 - IUT CAEN	21547000	1010	13/09/2012	4 837,82	-4 837,82	0,00	EXPLOSION DE POUSSIERE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102121	913 - IUT CAEN	21547000	1010	13/09/2012	4 413,24	-4 413,24	0,00	Desktop Flashover Trainer					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102122	913 - IUT CAEN	21547000	1010	23/10/2012	7 199,92	-7 199,92	0,00	UV-1800 SPECTROPHOTOMETER + Cable USB	52 - REGIONS	-8 895,73	8 895,73	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102124	014 - SANTE	21547000	1010	15/10/2012	4 135,05	-4 135,05	0,00	nouveau-né Anne bébé mannequin					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102125	013 - SCIENCES	21547000	1010	13/11/2012	1 638,52	-1 638,52	0,00	Radiamètre/Contaminamètre					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102126	013 - SCIENCES	21547000	1010	12/11/2012	4 736,16	-4 736,16	0,00	lecteur microplaques					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102127	013 - SCIENCES	21547000	1010	16/11/2012	4 977,75	-4 977,75	0,00	contaminamètre surfacique					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102129	013 - SCIENCES	21547000	1010	21/11/2012	6 125,58	-6 125,58	0,00	CONCENTRATOR PLUS REF 5305000304	52 - REGIONS	-5 049,22	5 049,22	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102131	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	29/11/2012	5 049,22	-5 049,22	0,00	Caméra Infrarouge					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102132	014 - SANTE	21547000	1010	15/11/2012	1 956,66	-1 956,66	0,00	TWO BIOPOTENTIAL CHANNELS MAT ELECTROPHYSIOLOGIE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102133	013 - SCIENCES	21547000	1010	28/11/2012	3 210,09	-3 210,09	0,00	BROYEUR+PLAQUES+OUTILS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102134	013 - SCIENCES	215470												

102156	956 - CREC	21547000	1010	14/12/2012	7 116,20	-7 116,20	0,00	Accessoire spectromètre 2PC + 2 OBJECTIFS + INSTAL	51 - ETAT	-7 116,20	7 116,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102158	956 - CREC	21547000	1010	14/12/2012	2 070,73	-2 070,73	0,00	Bouteille Niskin					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102159	956 - CREC	21547000	1010	10/12/2012	4 149,62	-4 149,62	0,00	tour écran ext gar onduleur = station de calcul	51 - ETAT	-4 149,62	4 149,62	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102161	013 - SCIENCES	21547000	1010	20/12/2012	3 831,86	-3 831,86	0,00	pompe à vide LEMA 50 SIHI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102162	014 - SANTE	21547000	1010	13/12/2012	4 365,34	-4 365,34	0,00	COMPRESSEUR8414350					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102164	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	19/12/2012	5 770,50	-5 770,50	0,00	BANC D'ETUDE D'EOLIENNE+TRANSPORT	54 - COMMUNES	-3 827,00	3 827,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102166	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	19/12/2012	6 677,33	-6 677,33	0,00	BANC D'ETUDE D'EOLIENNE+TRANSPORT	57 - AUTRES ORGANISMES	-1 943,50	1 943,50	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102167	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	4 250,58	-4 250,58	0,00	groupe de pompage					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102170	013 - SCIENCES	21547000	1010	18/12/2012	3 256,71	-3 256,71	0,00	echantillonneur d'air mobile réf: H-D29D					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102171	013 - SCIENCES	21547000	1010	18/12/2012	1 719,85	-1 719,85	0,00	calibrateur débit d'air réf: D-812					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102174	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	3 938,99	-3 938,99	0,00	Camera thermique					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102175	913 - IUT CAEN	21547000	1010	18/12/2012	5 980,00	-5 980,00	0,00	spectrometre devis joint					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102177	011 - SEGGAT	21547000	1010	19/12/2012	2 079,37	-2 079,37	0,00	Pénétromètre selon devis D12-971 JLA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102178	011 - SEGGAT	21547000	1010	14/12/2012	5 645,12	-5 645,12	0,00	Détection RFID selon devis					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102179	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	2 301,10	-2 301,10	0,00	équipement hall alimentaire GB p/expériences scien					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102180	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	862,32	-862,32	0,00	équipement hall alimentaire GB p/expériences scien					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102181	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	230,83	-230,83	0,00	équipement hall alimentaire GB p/expériences scien					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102182	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	6 900,92	-6 900,92	0,00	équipement hall alimentaire GB p/expériences scien					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102183	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	1 222,31	-1 222,31	0,00	équipement hall alimentaire GB p/expériences scien					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102184	913 - IUT CAEN	21547000	1010	19/12/2012	1 023,78	-1 023,78	0,00	équipement hall alimentaire GB p/expériences scien					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102185	014 - SANTE	21547000	1010	21/12/2012	5 262,40	-5 262,40	0,00	"SYSTEME ""PAMPA-GIT EXPLORER""					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102187	014 - SANTE	21547000	1010	20/12/2012	7 106,63	-7 106,63	0,00	poste de sécurité microbiologique					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102189	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	14/12/2012	971,75	-971,75	0,00	téléobjectif	54 - COMMUNES	-971,75	971,75	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102190	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	14/12/2012	971,75	-971,75	0,00	téléobjectif	54 - COMMUNES	-971,75	971,75	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102191	912 - IUT CHERBOURG	21547000	1010	29/11/2012	5 049,21	-5 049,21	0,00	Caméra Infrarouge	52 - REGIONS	-5 049,21	5 049,21	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102192	913 - IUT CAEN	21547000	1010	21/12/2012	2 933,55	-2 933,55	0,00	distillateur Kjeldahl UDK 129					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102195	913 - IUT CAEN	21547000	1010	20/12/2012	8 970,00	-8 970,00	0,00	duromètre					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102196	913 - IUT CAEN	21547000	1010	06/12/2012	1 297,66	-1 297,66	0,00	REF 444-1611 BAIN A SEC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102197	014 - SANTE	21547000	1010	21/12/2012	2 600,10	-2 600,10	0,00	CHEMIE -PUMPSTAND PC 101NT 230V station de pompage					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102198	014 - SANTE	21547000	1010	21/12/2012	2 706,55	-2 706,55	0,00	CARDIAC INSERT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102200	913 - IUT CAEN	21547000	1010	06/12/2012	1 155,34	-1 155,34	0,00	UNITE D ASPIRATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102201	913 - IUT CAEN	21547000	1010	06/12/2012	1 016,60	-1 016,60	0,00	1 colonnade séparation p/chromatographie					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102202	977 - CURB	21547000	1010	21/12/2012	6 035,49	-6 035,49	0,00	POSTE D'ANESTHESIE COMPLET					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102205	013 - SCIENCES	21547000	1010	11/12/2012	6 129,50	-6 129,50	0,00	ONDULEUR TRIPHASE offre N°502819					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102206	013 - SCIENCES	21547000	1010	20/12/2012	6 666,50	-6 666,50	0,00	CHILLER THERMOFLEX 2500	52 - REGIONS	-653,88	653,88	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102207	013 - SCIENCES	21547000	1010	10/12/2012	7 825,43	-7 825,43	0,00	CETAC ASX-520 AUTOSAMPLER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21547000			1 132 881,38	-1 132 881,38	0,00			-370 191,00	370 191,00	0,00		
102757	014 - SANTE	21557000	1010	14/05/2007	2 884,33	-2 884,33	0,00	DIVERSES FOURNITURES DE BRICOLAGE/TAMPLEU SPRIET					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102758	014 - SANTE	21557000	1010	07/12/2007	2 038,90	-2 038,90	0,00	TAMPLEU-SPRIET/OUTILLAGES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21557000			4 923,23	-4 923,23	0,00			0,00	0,00	0,00		
102813	980 - INSPE	21567000	1010	07/07/2006	924,51	-924,51	0,00	oscilloscope numerique					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102814	980 - INSPE	21567000	1010	31/12/2007	1 291,99	-1 291,99	0,00	DISTILLATEUR D'EAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102816	980 - INSPE	21567000	1010	31/12/2007	742,72	-742,72	0,00	TRANSFORMATEUR DIDACTIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102822	980 - INSPE	21567000	1010	25/10/2006	798,50	-798,50	0,00	plinth vertical 6 caissons casal sport	51 - ETAT	-798,50	798,50	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102823	980 - INSPE	21567000	1010	07/12/2006	2 116,92	-2 116,92	0,00	Surface d'évolution DIMA camil	51 - ETAT	-2 116,92	2 116,92	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102824	980 - INSPE	21567000	1010	30/11/2006	4 917,35	-4 917,35	0,00	kit d'embrayage pour le caplpl genie					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102827	980 - INSPE	21567000	1010	21/12/2006	1 397,53	-1 397,53	0,00	oscilloscope 100 mhz					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102832	910 - IAE	21567000	1010	06/06/2007	2 266,42	-2 266,42	0,00	ECRAN PLASMA LG+COMBINE DVD/VHS TOSHIBA+ACCESOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102833	014 - SANTE	21567000	1010	12/12/2006	1 926,24	-1 926,24	0,00	VIDEOPROJECTEUR XGA 2000 LUMENS WIFI + LAMPE + TEL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102834	014 - SANTE	21567000	1010	20/11/2007	3 228,00	-3 228,00	0,00	11 VIDEOPROJECTEURS PANASONIC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102852	911 - IUT ALENCON	21567000	1010	25/04/2006	8 599,99	-8 599,99	0,00	BOULON PRE CONTRAINT + PONT EXTENSIONMETRIE EI616					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102853	911 - IUT ALENCON	21567000	1010	25/10/2007	5 269,99	-5 269,99	0,00	CIPE/OUTILS PEDAGOGIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102854	911 - IUT ALENCON	21567000	1010	10/12/2007	4 562,05	-4 562,05	0,00	STE OREFI/FOURNITURES INDUSTRIELLES UGV					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102856	911 - IUT ALENCON	21567000	1010	10/12/2007	4 591,77	-4 591,77	0,00	STE OREFI/FOURNITURES INDUSTRIELLES POUR UGV					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102869	911 - IUT ALENCON	21567000	1010	25/04/2006	9 405,00	-9 405,00	0,00	GROUPE HYDRAULIQUE PILOTE BTS CPI + TACHYMETRE VIS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102875	913 - IUT CAEN	21567000	1010	29/09/2006	1 698,32	-1 698,32	0,00	ONDULEUR RIELLO DIALOG DLD 400					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102876	913 - IUT CAEN	21567000	1010	23/10/2006	1 214,30	-1 214,30	0,00	IMPRIMANTE HP LASERJET 2420n					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102877	913 - IUT CAEN	21567000	1010	26/10/2007	2 516,03	-2 516,03	0,00	MARCHE 2006/BC95004 Matériels audiovisuels/install	52 - REGIONS	-2 516,03	2 516,03	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102879	913 - IUT CAEN	21567000	1010	28/11/2006	2 685,02	-2 685,02	0,00	FLEXOPAL FP 102					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102880	913 - IUT CAEN	21567000	1010	06/12/2006	2 386,02	-2 386,02	0,00	ARMOIRE ANTICOROSION 220L					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102881	913 - IUT CAEN	21567000	1010	06/12/2006	4 712,24	-4 712,24	0,00	10 MASTERCYCLER PERSONAL+ 20 CENTRIFUGEUSES+30 PIP					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102882	913 - IUT CAEN	21567000	1010	13/06/2007	4 510,21	-4 510,21	0,00	SPECTROPHOTOMETRE UV/VIS JENWAY 6405 A BALAYAGE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102883	913 - IUT CAEN	21567000	1010	14/11/2007	1 065,64	-1 065,64	0,00	DM LABO/BALANCE KERN PORTEE CALIBRATION INTERNE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102884	913 - IUT CAEN	21567000	1010	23/11/2007	4 366,86	-4 366,86	0,00	AES CHEMUNEX/DILUTEUR+JEU DE TUYAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102885	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/01/2007	1 542,84	-1 542,84	0,00	CAP/06 REFAUFFEUR JU DE POMME-RÜparation de matÜr					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102893	913 - IUT CAEN	21567000	1010	13/02/2006	2 062,25	-2 062,25	0,00	FIREWIRE CAMERA + HOLOGRAPHIC DIFF 80DEG					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102894	913 - IUT CAEN	21567000	1010	28/06/2006	3 814,04	-3 814,04	0,00	DEBIMETRE BABYLINE 81 + ACCUMULATEURS + CHARGEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102895	913 - IUT CAEN	21567000	1010	22/11/2006	2 475,72	-2 475,72	0,00	EVAPORATEUR ROTATIF HEIDOLPH/ELEVATEUR MANUEL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102896	913 - IUT CAEN	21567000	1010	27/11/2006	2 212,60	-2 212,60	0,00	CAMERA MONOCHROME ELVICAMERA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102897	913 - IUT CAEN	21567000	1010	28/11/2006	974,98	-974,98	0,00	MULTIMETRE NUMERIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102898	913 - IUT CAEN	21567000	1010	04/12/2006	3 097,03	-3 097,03	0,00	VIDEOPROJECTEUR XGA 2500 LUMENS PANASONIC+ACEESOIR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102899	913 - IUT CAEN	21567000	1010	06/12/2006	1 879,75	-1 879,75	0,00	VIDEOPROJECTEUR XGA 2500 LUMENS PANASONIC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102900	913 - IUT CAEN	21567000	1010	25/05/2007	2 480,50	-2 480,50	0,00	MATERIEL PHYSIQUE NUCLEAIRE/FRAMATOME					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102901	913 - IUT CAEN	21567000	1010	07/06/2007	1 465,70	-1 465,70	0,00	COLONNE METROSEP ANION SUPP 5 PEEK 100MM					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102902	913 - IUT CAEN	21567000	1010	09/07/2007	4 904,80	-4 904,80	0,00	CODEUR/ANALYSEUR 8192 CANAUX					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE

102903	913 - IUT CAEN	21567000	1010	17/09/2007	4 635,70	-4 635,70	0,00	FRANCAISE D'INSTRUMENTATION/MULTIMETRE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102904	913 - IUT CAEN	21567000	1010	14/09/2007	2 918,24	-2 918,24	0,00	LES AUTOMATISME APPLIQUES/VANNES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102905	913 - IUT CAEN	21567000	1010	09/11/2007	2 085,82	-2 085,82	0,00	FRANCAISE D'INSTRUMENTATION/OSCILLOSCOPE NUMERIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102906	913 - IUT CAEN	21567000	1010	06/12/2007	2 055,73	-2 055,73	0,00	ALCATEL/SEPARATEUR +COLLIER DE SERRAGE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102907	913 - IUT CAEN	21567000	1010	06/12/2007	3 760,22	-3 760,22	0,00	AMETETEK SAS/CODEUR ANALYSEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102908	913 - IUT CAEN	21567000	1010	12/12/2007	5 048,87	-5 048,87	0,00	FRANCAISE D'INSTRUMENTATION /OSCILLOSCOPE NUMERIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102912	913 - IUT CAEN	21567000	1010	18/10/2006	1 775,16	-1 775,16	0,00	TV LCD SHARP + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102913	913 - IUT CAEN	21567000	1010	11/12/2006	1 787,02	-1 787,02	0,00	VIDEOPROJECTEUR XGA 2000 LUMENS + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102914	913 - IUT CAEN	21567000	1010	11/12/2006	3 666,94	-3 666,94	0,00	STATION MONTAGE GRAPHIQUE INTEL DUO + PERIPHERIES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102915	913 - IUT CAEN	21567000	1010	13/02/2007	1 245,90	-1 245,90	0,00	APPAREIL PHOTO NUMERIQUE REFLEX D50					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102916	913 - IUT CAEN	21567000	1010	18/06/2007	3 394,25	-3 394,25	0,00	STATION PORTABLE MONTAGE VIDEO/CREATION GRAPHIQUE/					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102917	913 - IUT CAEN	21567000	1010	12/12/2007	2 315,27	-2 315,27	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/VIDEOPR	52 - REGIONS	-2 315,27	2 315,27	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102919	913 - IUT CAEN	21567000	1010	26/04/2006	1 567,63	-1 567,63	0,00	VIDEOPROJECTEUR PT LB20E PANASONIC + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102920	913 - IUT CAEN	21567000	1010	12/07/2006	1 755,43	-1 755,43	0,00	BOITIER STAR 800 MIB + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102921	913 - IUT CAEN	21567000	1010	08/12/2006	1 755,43	-1 755,43	0,00	STAR 800 MIB CHANNELS/NOMENCLATURE DOUANIERE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102922	913 - IUT CAEN	21567000	1010	12/12/2007	2 039,18	-2 039,18	0,00	MILLIPORE SAS/CARTOUCHES D'OSMOSE R030/60/90 12HG					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102923	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/01/2007	1 831,08	-1 831,08	0,00	CAP/06 PLATINE D'ETUDE AVEC TUBE FLUO FOURNIS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102924	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/01/2007	1 450,93	-1 450,93	0,00	CAP/06 Analyseur multiparametres+sonde oxygene+log					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102929	913 - IUT CAEN	21567000	1010	21/04/2006	1 711,66	-1 711,66	0,00	IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD LASERJET 2420N	52 - REGIONS	-1 711,66	1 711,66	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102930	913 - IUT CAEN	21567000	1010	11/12/2006	1 928,55	-1 928,55	0,00	PROJECTEUR MULTIMEDIA XGA 2000 LUMENS + ECRAN MAN	52 - REGIONS	-1 928,55	1 928,55	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102931	913 - IUT CAEN	21567000	1010	26/04/2007	6 145,35	-6 145,35	0,00	MESUREUR DE CHAMPTER/SAT + CARTE QPSK INCORPOREE	52 - REGIONS	-6 145,35	6 145,35	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102933	913 - IUT CAEN	21567000	1010	03/10/2007	3 983,80	-3 983,80	0,00	DB/DIDALAB/RECEPTION ANALOGIQUE+LOGIELS DE COMMAND	52 - REGIONS	-3 983,80	3 983,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102934	913 - IUT CAEN	21567000	1010	17/09/2007	9 366,40	-9 366,40	0,00	MARCHE 2006/BC95009 EQUIPEMENT RESEAU CONTROLEUR W	52 - REGIONS	-9 366,40	9 366,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102935	913 - IUT CAEN	21567000	1010	12/12/2007	3 705,51	-3 705,51	0,00	DB DIDALAB/RECEPTION ANALOGIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102936	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/01/2007	2 672,45	-2 672,45	0,00	CAP/06 Ecran mural+videoprojecteur+support plafon+					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102938	913 - IUT CAEN	21567000	1010	28/11/2006	2 293,68	-2 293,68	0,00	MATERIEL TP PHYSIQUENI COMPACTDAQ					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102939	913 - IUT CAEN	21567000	1010	28/11/2006	3 950,41	-3 950,41	0,00	CENTRALE ACQUISITION PORTABLE DE TERRAIN ALMEMO AD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102940	913 - IUT CAEN	21567000	1010	22/11/2007	8 199,77	-8 199,77	0,00	BRUEL KJAER/DOSIMETRE	51 - ETAT	-8 199,77	8 199,77	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102941	913 - IUT CAEN	21567000	1010	07/12/2007	1 309,62	-1 309,62	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/VIDEOPR	52 - REGIONS	-1 309,62	1 309,62	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102943	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/01/2007	1 568,77	-1 568,77	0,00	CAP/06 Emetteur UHF+Ampli/PrUampli+cable micro					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102944	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/01/2007	4 666,53	-4 666,53	0,00	CAP/06 Ecran mural manuel+vidUoprojecteur+saccesso					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102945	913 - IUT CAEN	21567000	1010	20/02/2006	1 577,52	-1 577,52	0,00	QUARK LABPACK UTILISATEURS PC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102946	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/05/2007	4 153,50	-4 153,50	0,00	CAMESCOPE SONY HDR + PIED SLIK					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102948	913 - IUT CAEN	21567000	1010	08/12/2006	4 490,50	-4 490,50	0,00	2 ROUTEURS CISCO 2811 + CABLES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102949	913 - IUT CAEN	21567000	1010	16/01/2007	2 250,05	-2 250,05	0,00	CAP/06 VIDEOPROJECTEUR XGA 2000 LUMENS+ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102952	913 - IUT CAEN	21567000	1010	04/12/2006	2 158,39	-2 158,39	0,00	ENSEMBLE VIDEOPROJECTEUR XGA 2000 LUMENS EPSON/ACC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102954	913 - IUT CAEN	21567000	1010	02/10/2006	2 390,80	-2 390,80	0,00	PROJECTEUR ACER 725P XGA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102955	913 - IUT CAEN	21567000	1010	15/02/2007	2 299,23	-2 299,23	0,00	VIDEOPROJECTEUR ACER PD527W VP XGA 3000L+IMPRIMANT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102956	913 - IUT CAEN	21567000	1010	13/02/2006	1 194,80	-1 194,80	0,00	VIDEOPROJECTEUR EMP 82 EPSON GY9G5X1670F					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102958	913 - IUT CAEN	21567000	1010	14/11/2007	1 616,27	-1 616,27	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERILS AUDIOVISUELS	52 - REGIONS	-1 616,27	1 616,27	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102962	014 - SANTE	21567000	1010	11/12/2006	7 164,76	-7 164,76	0,00	PC PENTIUM ECRAN PLAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102970	920 - ESIX	21567000	1010	10/04/2006	1 645,94	-1 645,94	0,00	SECHEUR A MEMBRANE HMD	52 - REGIONS	-1 645,94	1 645,94	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102971	920 - ESIX	21567000	1010	09/06/2006	8 202,41	-8 202,41	0,00	COMPRESSEUR ROTATIF A SPIRALES	52 - REGIONS	-8 202,41	8 202,41	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102973	920 - ESIX	21567000	1010	19/09/2006	1 253,54	-1 253,54	0,00	BALANCE APX 3200G	52 - REGIONS	-1 253,54	1 253,54	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102974	920 - ESIX	21567000	1010	19/09/2006	1 379,00	-1 379,00	0,00	DIVERS MATERIELS TRAVAUX PRATIQUES	52 - REGIONS	-1 379,00	1 379,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102975	920 - ESIX	21567000	1010	16/10/2006	151,05	-151,05	0,00	COMPLEMENT MDT 836/06	52 - REGIONS	-151,05	151,05	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102977	920 - ESIX	21567000	1010	16/10/2006	1 956,39	-1 956,39	0,00	COMPLT MDT 835	52 - REGIONS	-1 956,39	1 956,39	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102979	920 - ESIX	21567000	1010	18/09/2007	6 662,66	-6 662,66	0,00	NATIONAL INSTRUMENTS FRANCE/CARTE D'ACQUISITION TE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102980	920 - ESIX	21567000	1010	03/10/2007	4 537,03	-4 537,03	0,00	ALLIANCE VISION/MATERIEL OPTIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102981	920 - ESIX	21567000	1010	19/10/2007	3 538,96	-3 538,96	0,00	KIMO/ INSTRUMENTS DE MESURES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102982	920 - ESIX	21567000	1010	19/10/2007	3 336,84	-3 336,84	0,00	SODEXIM/VISCOSIMETRE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102983	920 - ESIX	21567000	1010	19/10/2007	7 828,54	-7 828,54	0,00	AMETEK/ENSEMBLE BANC DE TRACTION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102991	920 - ESIX	21567000	1010	17/02/2006	3 503,68	-3 503,68	0,00	MACHINE A BRAS BREMA GB902A + FLOCLATEUR ANTITART	51 - ETAT	-3 503,68	3 503,68	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102992	013 - SCIENCES	21567000	1010	28/03/2007	1 036,00	-1 036,00	0,00	ARMOIRE FORTE HTE /SERRURE A CLE+INSTALLATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
102999	950 - SERVICES CENTRAUX	21567000	1010	16/01/2007	7 261,06	-7 261,06	0,00	CAP/06 Armoires 2 portes -5 UtagPres+filtres Ó cha					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21567000			282 284,05	-282 284,05	0,00				-60 100,15	60 100,15	0,00	
103087	923 - MRSH	21600000	1010	21/05/2002	213,27	-213,27	0,00	COLLECTION MONT ST MICHEL					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21600000			213,27	-213,27	0,00				0,00	0,00	0,00	
103322	011 - SEGGAT	21827000	1010	16/01/2007	6 500,00	-6 500,00	0,00	FIAT SCUDO UTILITAIRE P/LABO LETG GÉO 7CV 9 PLACES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103324	011 - SEGGAT	21827000	1010	16/01/2007	6 960,80	-6 960,80	0,00	FIAT SCUDO UTILITAIRE P/LABO LETG GÉO 7CV 9 PLACES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103329	956 - CREC	21827000	1010	10/10/2002	1 096,05	-1 096,05	0,00	REMORQUE - CHARIOT MISE A L'EAU - CREC	52 - REGIONS	-1 096,05	1 096,05	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21827000			14 556,85	-14 556,85	0,00				-1 096,05	1 096,05	0,00	
103392	912 - IUT CHERBOURG	21831700	1010	08/12/2006	1 470,96	-1 470,96	0,00	2 TABLES IMPRIMANTES + 10 TABLES INFO 2 PLACES AVE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103394	913 - IUT CAEN	21831700	1010	03/09/2007	5 224,58	-5 224,58	0,00	MARCHE 2005/BC95001 Tablette filante en panneau ag	52 - REGIONS	-5 224,58	5 224,58	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103396	913 - IUT CAEN	21831700	1010	14/06/2006	1 369,42	-1 369,42	0,00	IMPRIMANTE HP LASERJET 4250N	52 - REGIONS	-1 369,42	1 369,42	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103397	913 - IUT CAEN	21831700	1010	02/10/2006	582,45	-582,45	0,00	IMPRIMANTE HP COLOR LASERJET 2605DN COULEUR RECTO	52 - REGIONS	-582,45	582,45	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103398	913 - IUT CAEN	21831700	1010	12/12/2006	1 182,78	-1 182,78	0,00	ENSEMBLE STANDARD SIEMENS/2 REPEATER/5 GIGASET SL1					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103401	923 - MRSH	21831700	1010	20/09/2007	883,32	-883,32	0,00	MARCHE 2005/BC95001 MOBILIERS DE BUREAU ET PEDAGOG	51 - ETAT	-883,32	883,32	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103402	013 - SCIENCES	21831700	1010	19/01/2007	1 470,00	-1 470,00	0,00	LOT DE 2 ENSEMBLES ARMOIRE HTE + BUREAU COMPACT +					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21831700			12 183,51	-12 183,51	0,00				-8 059,77	8 059,77	0,00	
100366	014 - SANTE	21832700	1010	27/03/2007	2 224,56	-2 224,56	0,00	STATION SGI FUEL R 14000/600					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100371	013 - SCIENCES	21832700	1010	26/11/2004	1 853,80	-1 853,80	0,00	LOT DE 10 ROUTEURS/6WIND GATE 6110					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100372	013 - SCIENCES	21832700												

100379	013 - SCIENCES	21832700	1010	25/08/2010	4 780,41	-4 780,41	0,00	transtec calleo					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100382	013 - SCIENCES	21832700	1010	06/07/2011	8 510,56	-8 510,56	0,00	Achat 2 serveurs	58 - AUTRES	-7 999,99	7 999,99	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100385	013 - SCIENCES	21832700	1010	04/02/2013	2 795,16	-2 795,16	0,00	1ORDI PORT+HOUSSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100386	013 - SCIENCES	21832700	1010	22/04/2013	2 457,67	-2 457,67	0,00	1ORDI PORT+ADAPTATEURS+HOUSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100387	950 - DSI	21832700	1010	19/02/2013	1 366,34	-1 366,34	0,00	"1 MAC PRO 13,3""CORE""					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100388	013 - SCIENCES	21832700	1010	07/03/2013	3 265,72	-3 265,72	0,00	1 ORDI PORT+ADAPTATEUR+HOUSSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100391	013 - SCIENCES	21832700	1010	16/05/2013	2 384,12	-2 384,12	0,00	1 MAC 27 LED CORE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100392	950 - DSI	21832700	1010	12/06/2013	1 312,14	-1 312,14	0,00	1MAC BOOK PRO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100393	923 - MRSH	21832700	1010	24/06/2013	2 331,15	-2 331,15	0,00	1MAC PRO 15.4 CORE I7	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 331,15	2 331,15	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100394	923 - MRSH	21832700	1010	24/06/2013	1 686,99	-1 686,99	0,00	1MAC BOOK AIR13,3 CORE I.5	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 686,99	1 686,99	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100396	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/06/2013	1 918,37	-1 918,37	0,00	1PORTABLE PRECISION M4700+SOURIS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100397	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/06/2013	832,43	-832,43	0,00	1 PORTABLE LATITUDE E5530					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100399	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/06/2013	1 298,00	-1 298,00	0,00	2 PORTABLES ACER ICONIA TAB W 700					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100402	013 - SCIENCES	21832700	1010	23/09/2013	1 649,28	-1 649,28	0,00	1 PC PORTABLE ASUS ZENBOOK + EXT GAR	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 649,28	1 649,28	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100403	013 - SCIENCES	21832700	1010	23/09/2013	1 810,75	-1 810,75	0,00	1 PC PORTABLE TABLETTE DELL XPS DUO + 1 SACOCHE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 810,75	1 810,75	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100405	920 - ESIX	21832700	1010	20/11/2013	1 383,71	-1 383,71	0,00	"1 MACBOOK AIR 13.3"" + ADAPTATEUR + HOUSSE+LECTEU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100406	977 - CURB	21832700	1010	21/11/2013	2 383,57	-2 383,57	0,00	1 APPAREIL LAB TRAX 4					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100407	013 - SCIENCES	21832700	1010	18/11/2013	2 068,01	-2 068,01	0,00	1 ORDI FUJITSU CELSIUS + CLAVIER P/TABLETTE + ECRA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100408	013 - SCIENCES	21832700	1010	07/11/2013	1 570,20	-1 570,20	0,00	"1 MACBOOK AIR 13.3"" CORE ORDI PORTABLE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100409	013 - SCIENCES	21832700	1010	07/11/2013	1 570,20	-1 570,20	0,00	"1 MACBOOK AIR 13.3"" CORE ORDI PORTABLE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100410	013 - SCIENCES	21832700	1010	08/11/2013	1 708,52	-1 708,52	0,00	"1 MACBOOK AIR 13.3"" CORE ORDI PORTABLE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100411	013 - SCIENCES	21832700	1010	22/11/2013	2 224,56	-2 224,56	0,00	1 IMPRIMANTE EXTRU 3D V2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100412	013 - SCIENCES	21832700	1010	19/12/2013	1 060,66	-1 060,66	0,00	"1NOTEBOOK SAMSUNG 13.3""					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100413	920 - ESIX	21832700	1010	18/12/2013	4 172,84	-4 172,84	0,00	1ORDI UNITE CENTRALE DELL PRECISION T7610 CTO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100414	012 - HSS	21832700	1010	29/11/2013	1 275,96	-1 275,96	0,00	1 PC PORTABLE SAMSUNG ULTRABOOK NP900X4					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100416	012 - HSS	21832700	1010	03/03/2014	1 259,16	-1 259,16	0,00	MICROORDINATEUR iMac 21,5	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 259,16	1 259,16	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100417	013 - SCIENCES	21832700	1010	07/03/2014	2 599,93	-2 599,93	0,00	1 ORDI MACBOOK PRO	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 599,93	2 599,93	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100418	013 - SCIENCES	21832700	1010	12/03/2014	2 686,80	-2 686,80	0,00	1 ORDI PORTABLE	56 - UNION EUROPÉENNE	-2 686,80	2 686,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100419	013 - SCIENCES	21832700	1010	19/03/2014	946,00	-946,00	0,00	Ordinateurs	58 - AUTRES	-946,00	946,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100420	013 - SCIENCES	21832700	1010	19/03/2014	946,00	-946,00	0,00	Ordinateurs	58 - AUTRES	-946,00	946,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100422	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/06/2014	1 395,60	-1 395,60	0,00	EliteBook Revolve 801 + Tablette	58 - AUTRES	-1 395,60	1 395,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100423	014 - SANTE	21832700	1010	14/05/2014	2 038,86	-2 038,86	0,00	ORDINATEUR PORTABLE +PERIPHERIQUES	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 038,86	2 038,86	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100424	012 - HSS	21832700	1010	24/04/2014	1 511,16	-1 511,16	0,00	1 MacBook Pro-ref:ME866F/A	52 - REGIONS	-1 511,16	1 511,16	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100425	012 - HSS	21832700	1010	21/05/2014	1 422,00	-1 422,00	0,00	1 ordinateur portable HP SPECTRE XT	52 - REGIONS	-1 422,00	1 422,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100426	012 - HSS	21832700	1010	21/05/2014	1 438,80	-1 438,80	0,00	1HP ENVY TOUCHSMART 15-J103EF ORDI PORTABLE	52 - REGIONS	-1 438,80	1 438,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100427	914 - STAPS	21832700	1010	30/06/2014	3 883,20	-3 883,20	0,00	carte NDCB sortie 3 connecteurs BNC	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-3 883,20	3 883,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100428	013 - SCIENCES	21832700	1010	29/04/2014	699,60	-699,60	0,00	Portable sony VAIO	58 - AUTRES	-699,60	699,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100429	923 - MRSH	21832700	1010	26/09/2014	1 925,54	-1 925,54	0,00	*apple iPad DV 5318525	52 - REGIONS	-1 925,54	1 925,54	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100432	013 - SCIENCES	21832700	1010	27/10/2014	1 053,60	-1 053,60	0,00	EliteBook 820 Cat2Conf2 1 ORDI PORTABLE	58 - AUTRES	-1 053,60	1 053,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100433	013 - SCIENCES	21832700	1010	15/10/2014	1 964,64	-1 964,64	0,00	MAC 2013950FOMS043 ORDI PORT	58 - AUTRES	-1 964,64	1 964,64	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100434	913 - IUT CAEN	21832700	1010	21/10/2014	1 284,48	-1 284,48	0,00	MAC 2013950FOMS043 ORDI PORT	58 - AUTRES	-1 284,48	1 284,48	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100436	011 - SEGAT	21832700	1010	29/09/2014	942,26	-942,26	0,00	Ordinateur / M Marie	58 - AUTRES	-942,26	942,26	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100437	011 - SEGAT	21832700	1010	05/11/2014	824,00	-824,00	0,00	ORDINATEURS PORTABLES	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-824,00	824,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100439	013 - SCIENCES	21832700	1010	26/09/2014	3 080,00	-3 080,00	0,00	1 POWERVAULT = BOITIER DE STOCKAGE A CONNEXION DIR	58 - AUTRES	-3 080,00	3 080,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100440	011 - SEGAT	21832700	1010	12/09/2014	1 699,32	-1 699,32	0,00	1 Ordinateur portable / D Gaillard devis 5324091					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100442	013 - SCIENCES	21832700	1010	28/10/2014	2 027,17	-2 027,17	0,00	"Imac 27"" Corei5 3.4GHz"	58 - AUTRES	-2 027,17	2 027,17	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100443	014 - SANTE	21832700	1010	18/11/2014	2 737,20	-2 737,20	0,00	1 ORDI DELL PRECISION T7610	52 - REGIONS	-2 737,20	2 737,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100444	014 - SANTE	21832700	1010	18/11/2014	2 737,20	-2 737,20	0,00	1 ORDI DELL PRECISION T7610	52 - REGIONS	-2 737,20	2 737,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100445	913 - IUT CAEN	21832700	1010	10/12/2014	977,00	-977,00	0,00	ORDINATEURS PORTABLES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100446	913 - IUT CAEN	21832700	1010	10/12/2014	977,00	-977,00	0,00	ORDINATEURS PORTABLES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100447	012 - HSS	21832700	1010	21/10/2014	896,00	-896,00	0,00	1 STATION HP ZBook 17					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100448	012 - HSS	21832700	1010	29/11/2014	2 011,69	-2 011,69	0,00	1 MacBook Pro - T PIOT	52 - REGIONS	-2 011,69	2 011,69	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100449	013 - SCIENCES	21832700	1010	28/11/2014	1 448,39	-1 448,39	0,00	EliteBook 840 G1 Cat2Conf3	54 - COMMUNES	-1 448,39	1 448,39	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100450	013 - SCIENCES	21832700	1010	28/11/2014	1 578,00	-1 578,00	0,00	EliteBook Revolve 810 Cat2Conf1	54 - COMMUNES	-1 578,00	1 578,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100451	013 - SCIENCES	21832700	1010	29/04/2014	759,41	-759,41	0,00	idem	58 - AUTRES	-759,41	759,41	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100452	013 - SCIENCES	21832700	1010	12/12/2014	2 500,00	-2 500,00	0,00	ORDINATEURS PORTABLES	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 500,00	2 500,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100453	013 - SCIENCES	21832700	1010	12/12/2014	818,40	-818,40	0,00	ORDINATEURS PORTABLES	58 - AUTRES	-818,40	818,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100455	014 - SANTE	21832700	1010	31/12/2014	1 114,00	-1 114,00	0,00	ORDINATEUR PORTABLE ELITEBOOK	58 - AUTRES	-1 114,00	1 114,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100457	923 - MRSH	21832700	1010	31/12/2014	1 308,00	-1 308,00	0,00	2 ORDIS OPTIPLEX 7010 DT	52 - REGIONS	-1 308,00	1 308,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103435	013 - SCIENCES	21832700	1010	29/04/2009	6 171,36	-6 171,36	0,00	FOURNITURE D'ÉQUIPEMENT RÉSEAU ACTIF CATALYST					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103442	980 - INSPE	21832700	1010	11/06/2009	3 898,96	-3 898,96	0,00	serveur TRANSTEC 1001L					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103474	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2008	8 946,08	-8 946,08	0,00	EQUIPEMENTS RESEAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103497	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	4 554,37	-4 554,37	0,00	videoprojecteur+bureau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103498	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	4 554,37	-4 554,37	0,00	videoprojecteur+bureau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103499	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	4 554,37	-4 554,37	0,00	VIDEOPROJECTEUR+BUREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103500	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	3 900,16	-3 900,16	0,00	VIDEOPROJECTEUR+BUREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103501	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	4 554,37	-4 554,37	0,00	VIDEOPROJECTEUR +BUREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103502	980 - INSPE	21832700	1010	30/12/2006	4 554,37	-4 554,37	0,00	VIDEOPROJECTEUR+BUREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103503	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	4 554,37	-4 554,37	0,00	VIDEOPROJECTEUR+BUREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103504	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	3 900,16	-3 900,16	0,00	VIDEOPROJECTEUR+BUREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103505	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	3 900,16	-3 900,16	0,00	VIDEOPROJECTEUR+BUREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103506	980 - INSPE	21832700	1010	31/12/2006	3 900,16	-3 900,16	0,00							

103532	014 - SANTE	21832700	1010	13/06/2005	875,48	-875,48	0,00	LOT DE 4 ONDULEURS 750 VA NITRAM + 7 VENTILATEURS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103534	014 - SANTE	21832700	1010	11/12/2003	8 148,00	-8 148,00	0,00	MATERIEL INFORMATIQUE/FUEL R14000 600MHZ/GRAPHIQUE	52 - REGIONS	-8 148,00	8 148,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103536	012 - HSS	21832700	1010	28/11/2008	1 778,81	-1 778,81	0,00	EQUIPEMENT AUDIO SALLE L513/VIDEOPROJECTEUR/SUPPOR	52 - REGIONS	-1 778,81	1 778,81	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103593	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	18/01/2007	8 372,00	-8 372,00	0,00	CAP/06 Processeur de calcul linux +noeud de calcu					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103594	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	23/05/2008	6 027,84	-6 027,84	0,00	EQUIPEMENT RESEAU/BORNE WIFI/MASSELIN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103598	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	03/09/2004	3 476,93	-3 476,93	0,00	EQUIPEMENT DE RESEAU INFORMATIQUE/CEGELEC	52 - REGIONS	-3 476,93	3 476,93	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103599	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	03/09/2004	1 962,33	-1 962,33	0,00	EQUIPEMENT RESEAU DE TELECOMMUNICATION/CEGELEC	52 - REGIONS	-1 962,33	1 962,33	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103600	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	23/06/2006	2 626,72	-2 626,72	0,00	ENSEMBLE AUDIOVISUEL/VIDEOPROJECTEUR PT LB	52 - REGIONS	-2 626,72	2 626,72	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103604	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	14/09/2007	8 288,28	-8 288,28	0,00	MARCHE 2006/BC95009 EQUIPEMENT RESEAU/JARRETIERE O	52 - REGIONS	-8 288,28	8 288,28	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103605	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	13/11/2007	1 677,51	-1 677,51	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/VIDEOPR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103607	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	18/01/2007	2 868,37	-2 868,37	0,00	CAP/06 MATERIEL INFORMATIQUE /AXIANS CATALYST 2960					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103616	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	19/02/2008	789,36	-789,36	0,00	MARCHE 2006/912 VIDEOPROJECTEUR 2100 LUMENS XGA /					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103618	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	05/05/2008	7 990,48	-7 990,48	0,00	MARCHE 2006/912 SYSTEME VISIOCONFERENCE AETHRA+TAB					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103620	913 - IUT CAEN	21832700	1010	15/12/2005	2 212,60	-2 212,60	0,00	LAME SERVEUR PENTIUM IV + MODULE DE TRANSITION + C					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103621	913 - IUT CAEN	21832700	1010	12/11/2008	1 168,54	-1 168,54	0,00	MARCHE 2007/913 SERVEUR SIEMENS / IVM					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103622	913 - IUT CAEN	21832700	1010	10/01/2005	3 480,00	-3 480,00	0,00	LAME PROCESSEUR PENTIUM IV + MODULE DE TRANSITION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103623	913 - IUT CAEN	21832700	1010	12/07/2002	1 583,97	-1 583,97	0,00	switch hp manageable					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103624	913 - IUT CAEN	21832700	1010	02/06/2005	4 126,20	-4 126,20	0,00	CARTE SERVEUR LAME CPC1 + MODULE DE TRANSITION + C					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103625	913 - IUT CAEN	21832700	1010	06/12/2002	1 062,05	-1 062,05	0,00	SWITCHE HP PROCURVE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103626	913 - IUT CAEN	21832700	1010	25/05/2005	4 126,20	-4 126,20	0,00	CARTE SERVEUR LAME CPC1 + MODULE DE TRANSITION + C					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103627	913 - IUT CAEN	21832700	1010	10/06/2005	2 567,43	-2 567,43	0,00	SWITCH 2650 SNMP + LOT DE 2 MODULE Gbic + LOT DE 2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103628	913 - IUT CAEN	21832700	1010	25/05/2005	4 126,20	-4 126,20	0,00	CARTE SERVEUR LAME CPC1 + MODULE DE TRANSITION + C					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103629	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/04/2007	3 110,80	-3 110,80	0,00	ONDULEUR PULSAR MX 5000 RT 3HE + ACCESSOIRES	52 - REGIONS	-3 110,80	3 110,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103630	913 - IUT CAEN	21832700	1010	18/06/2007	4 425,20	-4 425,20	0,00	ROUTEUR AAM 1212,51 + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103631	913 - IUT CAEN	21832700	1010	10/12/2003	1 314,40	-1 314,40	0,00	PROCURVE 2650 SNM/SWITCH	51 - ETAT	-1 314,40	1 314,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103632	913 - IUT CAEN	21832700	1010	04/04/2005	3 024,54	-3 024,54	0,00	ONDULEUR MGE + MODULE DE GESTION RESEAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103633	913 - IUT CAEN	21832700	1010	12/07/2006	1 268,96	-1 268,96	0,00	SERVEUR FUJITSU RX100S3 P4 + PERIPHERIES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103634	913 - IUT CAEN	21832700	1010	21/09/2006	1 950,86	-1 950,86	0,00	VIDEOPROJECTEUR PT LB20E PANASONIC+SUPPORT PLAFOND					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103635	913 - IUT CAEN	21832700	1010	14/11/2002	1 177,33	-1 177,33	0,00	FOURNITURE SWITCH	52 - REGIONS	-1 177,33	1 177,33	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103657	923 - MRSH	21832700	1010	18/09/2002	338,30	-338,30	0,00	ONDULATEUR APC BACK UPS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103659	923 - MRSH	21832700	1010	17/10/2008	5 083,00	-5 083,00	0,00	MATERIEL DE RECHERCHE / INTERFACE ET CHAINE ACCELE	52 - REGIONS	-5 083,00	5 083,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103691	957 - SUMPPS	21832700	1010	07/12/2007	1 149,06	-1 149,06	0,00	ACOUREX/ACHAT AUDIOM/INTERACOUSTICS AS 208					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103737	950 - DIL	21832700	1010	18/01/2008	6 745,44	-6 745,44	0,00	CAP2007 SERVEUR +ACCESOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103740	950 - DSI	21832700	1010	04/06/2007	1 004,64	-1 004,64	0,00	BAIE POUR EIC CHERBOURG/FOURNISSEUR DELL	51 - ETAT	-1 004,64	1 004,64	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103773	950 - DIL	21832700	1010	12/07/2005	3 793,84	-3 793,84	0,00	LOT DE 4 CARTES CONNECTION SUR RESEAU CENTRALE SI4					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103782	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	03/11/2009	8 372,00	-8 372,00	0,00	4 SERVEURS DE STOCKAGE POWEREDGE R410					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103783	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	03/11/2009	1 826,89	-1 826,89	0,00	1 ONDULEUR APC SMART UPS 3000VA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103786	950 - DIL	21832700	1010	16/09/2009	4 183,63	-4 183,63	0,00	Fournitures système régulation					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103787	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	17/09/2009	2 416,64	-2 416,64	0,00	CATALYST 2960 EQUIP RESEAU ACTIF ET					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103788	013 - SCIENCES	21832700	1010	08/09/2009	3 898,96	-3 898,96	0,00	1 SERVEUR TRANSTEC 1001L XEON					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103789	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	28/09/2009	3 083,40	-3 083,40	0,00	BAIE SERVEUR + TABLETTE FIXE + VENTILATEUR	51 - ETAT	-3 083,40	3 083,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103790	014 - SANTE	21832700	1010	21/07/2009	2 528,05	-2 528,05	0,00	2 ORDIS HP WORKSTATION XW4600-Q9550/E8400					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103794	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	02/12/2009	5 250,44	-5 250,44	0,00	1 SERVEUR DE STOCKAGE POWEREDGE R410 + EXTENSION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103796	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	11/12/2009	3 653,78	-3 653,78	0,00	2 ONDULEURS APC SMART UPS 3000VA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103797	913 - IUT CAEN	21832700	1010	15/12/2009	1 654,03	-1 654,03	0,00	1 SERVEUR SIEMENS PRIMERGY RX100S5I					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103800	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/05/2009	7 288,42	-7 288,42	0,00	serveur de stockage NAS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103801	013 - SCIENCES	21832700	1010	08/09/2009	1 518,92	-1 518,92	0,00	BAREBONE RAID POUR 16X SCSI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103802	950 - DIL	21832700	1010	14/12/2009	1 281,66	-1 281,66	0,00	cablage informatique réseau	51 - ETAT	-1 281,66	1 281,66	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103809	913 - IUT CAEN	21832700	1010	18/12/2009	4 832,00	-4 832,00	0,00	fourniture d'équipement réseau actif					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103810	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/11/2009	1 239,15	-1 239,15	0,00	ServeurPrymergy Siemens					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103813	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	09/02/2010	2 087,94	-2 087,94	0,00	FOURN, D'UN COMMUTATEUR - SWITCH CATALYST 2960	52 - REGIONS	-760,34	760,34	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103815	950 - DSI	21832700	1010	25/02/2010	1 205,57	-1 205,57	0,00	1 TOUR REPLIC EQUIPEE DE 1 DVD ET 6 GRAVEURS DVD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103819	956 - CREC	21832700	1010	26/05/2010	3 100,00	-3 100,00	0,00	1 LOGICIEL IPAS + CAMERA + MAINTENANCE	52 - REGIONS	-3 100,00	3 100,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103820	013 - SCIENCES	21832700	1010	06/07/2010	3 833,49	-3 833,49	0,00	CARTES MERES + CARTES VIDEO + ECRAN + ACCESS	57 - AUTRES ORGANISMES	-3 833,49	3 833,49	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103821	013 - SCIENCES	21832700	1010	31/08/2010	4 780,41	-4 780,41	0,00	1 SERVEUR TRANSTEC CALLEO 342					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103822	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	10/09/2010	7 397,93	-7 397,93	0,00	2 SERVEURS BAIES LIGNE 800 800X960X2055AUX					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103824	011 - SEGGAT	21832700	1010	06/09/2010	2 031,79	-2 031,79	0,00	1 SERVEUR TOUR DELL POWEREDGE-T310					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103828	013 - SCIENCES	21832700	1010	23/11/2010	3 605,94	-3 605,94	0,00	1 SERVEUR TRANSTEC CALLEO 342					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103829	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	06/12/2010	2 501,86	-2 501,86	0,00	COMMUTATEUR CISCO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103830	913 - IUT CAEN	21832700	1010	17/12/2010	3 336,84	-3 336,84	0,00	1 CHASSIS CPC1 AVEC CARTE PROCESSEUR INTEL PENTIUM					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103831	913 - IUT CAEN	21832700	1010	14/12/2010	5 226,64	-5 226,64	0,00	EQUIPEMENT RESEAUX + ACCESSOIRES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103832	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	17/12/2010	4 032,02	-4 032,02	0,00	1 SERVEUR PRIMERGY RX300S6	51 - ETAT	-4 032,02	4 032,02	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103836	013 - SCIENCES	21832700	1010	31/12/2010	8 993,92	-8 993,92	0,00	LIDAR HOKUYO UTM-30LX - CAPTEURS ROBOTS	52 - REGIONS	-8 993,92	8 993,92	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103837	920 - ESIX	21832700	1010	20/12/2010	3 866,90	-3 866,90	0,00	1 SERVEUR FUJITSU PY RX300S6	52 - REGIONS	-3 866,90	3 866,90	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103839	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	31/12/2010	3 404,41	-3 404,41	0,00	2 CISCO CATALYST					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103840	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	31/12/2010	2 033,20	-2 033,20	0,00	1 SERVEUR POWEREDGE R410 RACK CHASSIS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103843	913 - IUT CAEN	21832700	1010	25/03/2011	1 202,73	-1 202,73	0,00	COMMUTATEURS SWICH PROCURVE 2810-24G					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103844	950 - DSI	21832700	1010	11/04/2011	8 972,86	-8 972,86	0,00	3 COMMUTATEURS RESEAU SWITCH CATALYST					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103846	950 - DSI	21832700	1010	14/04/2011	5 536,83	-5 536,83	0,00	2 COMMUTATEURS RESEAU SWITCH CATALYST					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103848	913 - IUT CAEN	21832700	1010	09/05/2011	1 492,61	-1 492,61	0,00	module de puissance onduleur					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103850	013 - SCIENCES	21832700	1010	06/07/2011	551,66	-551,66	0,00	2 SERVEURS LYNS CALLEO 2240					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103851	013 - SCIENCES	21832700	1010	23/06/2011	4 565,14	-4 565,14	0,00	1 SERVEUR LYNX CALLEO 2240						

103863	013 - SCIENCES	21832700	1010	09/12/2011	4 629,72	-4 629,72	0,00	1 SERVEUR LYNX CALLEO 2240					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103864	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	07/12/2011	1 485,81	-1 485,81	0,00	COMMUTATEUR MANAGEABLE WS C2960S 24TS L					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103865	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	07/12/2011	1 298,38	-1 298,38	0,00	"tableau blanc emailé interactif 78 ""					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103866	913 - IUT CAEN	21832700	1010	15/12/2011	8 204,61	-8 204,61	0,00	6 MODULES FIBRES OPTIQUES POUR ROUTEUR 2811					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103867	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	15/12/2011	2 701,52	-2 701,52	0,00	EQUIPEMENTS NECESSAIRES POUR RESEAU ACTI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103870	013 - SCIENCES	21832700	1010	19/12/2011	3 716,98	-3 716,98	0,00	EQUIPEMENTS RESEAU ACTIF ET DE SES ACCES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103872	913 - IUT CAEN	21832700	1010	16/12/2011	9 125,81	-9 125,81	0,00	catalyst 2960S 24 GigE x 4					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103873	950 - DSI	21832700	1010	22/12/2011	3 171,00	-3 171,00	0,00	3 PARABOLES P/RECEPTION ASTRA (TV) P/S,206/242 MLI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103875	013 - SCIENCES	21832700	1010	30/05/2012	2 066,21	-2 066,21	0,00	1 SERVEUR NAS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103876	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	04/04/2012	2 237,80	-2 237,80	0,00	Switch WS (équipement réseau)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103881	950 - DIL	21832700	1010	26/03/2012	1 549,76	-1 549,76	0,00	CREATION CABLAGE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103882	950 - DIL	21832700	1010	22/02/2012	770,22	-770,22	0,00	CABLAGE INFORMATIQUE BATIMENT SCIENCES 3					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103883	950 - DIL	21832700	1010	22/02/2012	476,01	-476,01	0,00	CABLAGE INFORMATIQUE BU CAMPUS 2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103889	013 - SCIENCES	21832700	1010	03/09/2012	2 024,96	-2 024,96	0,00	SERVEUR +LICENCE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103890	950 - DSI	21832700	1010	21/09/2012	1 423,24	-1 423,24	0,00	BOITIER Rack PE 4220 42 U avec portes et panneaux					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103896	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	30/11/2012	1 524,90	-1 524,90	0,00	Catalyst 2960 1 commutateur					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103897	913 - IUT CAEN	21832700	1010	20/11/2012	5 300,43	-5 300,43	0,00	1 CISCO ROUTEUR + CORDONS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103898	013 - SCIENCES	21832700	1010	14/09/2012	2 007,49	-2 007,49	0,00	Serveur Lynx CALLEO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103905	013 - SCIENCES	21832700	1010	19/03/2013	1 383,03	-1 383,03	0,00	1 ordinateur imac					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103911	014 - SANTE	21832700	1010	30/04/2013	1 588,13	-1 588,13	0,00	1MAC BOOK PRO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103915	950 - DSI	21832700	1010	18/06/2013	6 769,26	-6 769,26	0,00	6 SWITCH CATALYST					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103916	950 - DSI	21832700	1010	01/07/2013	5 353,26	-5 353,26	0,00	3 BASES RESEAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103919	950 - DSI	21832700	1010	25/06/2013	4 555,90	-4 555,90	0,00	32 ECRANS DROIT PUHT 128€		52 - REGIONS	-4 555,90	4 555,90	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103920	950 - DSI	21832700	1010	25/06/2013	1 590,68	-1 590,68	0,00	1 BAIE DE STOCKAGE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103924	013 - SCIENCES	21832700	1010	26/06/2013	1 383,03	-1 383,03	0,00	"1 IMAC 21,5"" LED CORE i5"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103925	013 - SCIENCES	21832700	1010	30/08/2013	1 383,03	-1 383,03	0,00	"1 IMAC 21,5"" LED CORE i5"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103926	013 - SCIENCES	21832700	1010	30/08/2013	5 022,00	-5 022,00	0,00	"17 ECRANS PLATS 22""					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103931	013 - SCIENCES	21832700	1010	18/07/2013	2 598,49	-2 598,49	0,00	"1 MACBOOK PRO 15""4 +MEMOIRE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103932	011 - SEGGAT	21832700	1010	28/08/2013	8 047,17	-8 047,17	0,00	12 ORDI LENOVO THINK CENTRE PUHT 560,70 AV REMISE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103933	014 - SANTE	21832700	1010	07/10/2013	2 054,61	-2 054,61	0,00	"1 ORDI IMAC 27"" CORE i5 CAMERA FACE TIME"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103935	012 - HSS	21832700	1010	01/10/2013	2 096,29	-2 096,29	0,00	3 ORDI pour la BU fr					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103936	012 - HSS	21832700	1010	19/07/2013	2 729,28	-2 729,28	0,00	3 Ordinateurs Lenovo + Ecran					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103937	013 - SCIENCES	21832700	1010	30/09/2013	4 049,29	-4 049,29	0,00	7 ORDIS ACER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103941	913 - IUT CAEN	21832700	1010	09/10/2013	6 276,70	-6 276,70	0,00	RACKSTATION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103942	913 - IUT CAEN	21832700	1010	16/07/2013	1 352,46	-1 352,46	0,00	1 ORDI PORTABLE DELL INSPIRON 17R					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103943	913 - IUT CAEN	21832700	1010	16/07/2013	1 352,46	-1 352,46	0,00	1 ORDI PORTABLE DELL INSPIRON 17R					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103945	923 - MRSH	21832700	1010	24/10/2013	1 305,82	-1 305,82	0,00	1 ORDI PORTABLE TOSHIBA TECRA + MALLETTE + EXT SE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103946	971 - CARRE INTERNATIONAL	21832700	1010	24/09/2013	1 635,88	-1 635,88	0,00	1 TABLETTE SAMSUNG + ADAPTEUR + EXT GAR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103947	011 - SEGGAT	21832700	1010	04/11/2013	1 083,06	-1 083,06	0,00	"1 ORDI MACBOOK AIR 11,6""					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103949	011 - SEGGAT	21832700	1010	04/11/2013	1 304,84	-1 304,84	0,00	1 ORDI OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103950	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	10/10/2013	1 210,76	-1 210,76	0,00	"1 ORDI IMAC 21,5"" LED CORE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103952	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	23/07/2013	3 499,99	-3 499,99	0,00	"2 ORDIS MACBOOK PRO 15,4"" + IMAC 27"" LED CORE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103953	950 - DSI	21832700	1010	01/10/2013	1 270,56	-1 270,56	0,00	"1 MACBOOK AIR 13,3 "" CORE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103956	013 - SCIENCES	21832700	1010	12/11/2013	2 326,46	-2 326,46	0,00	2 ORDIS PORTABLES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103957	013 - SCIENCES	21832700	1010	18/11/2013	1 138,59	-1 138,59	0,00	1ORDI PORTABLE HP					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103959	013 - SCIENCES	21832700	1010	10/12/2013	1 387,36	-1 387,36	0,00	8 moniteurs 22 pouces panoramique					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103960	013 - SCIENCES	21832700	1010	09/12/2013	3 468,40	-3 468,40	0,00	20 Moniteurs 22 pources panoramique					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103961	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	31/10/2013	1 679,16	-1 679,16	0,00	"1 IMAC 27"" LED CORE"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103962	950 - DSI	21832700	1010	12/11/2013	2 406,85	-2 406,85	0,00	1 ORDI FUJITSU CELSIUS M720 XEON					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103963	014 - SANTE	21832700	1010	28/11/2013	1 574,38	-1 574,38	0,00	"1 MACBOOK PRO 13,3"" RETINA CORE + HOUSSE + ADAPT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103973	950 - DSI	21832700	1010	15/11/2013	1 184,02	-1 184,02	0,00	1 PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103974	950 - DSI	21832700	1010	29/11/2013	1 125,41	-1 125,41	0,00	1 PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103977	950 - DSI	21832700	1010	11/12/2013	7 666,36	-7 666,36	0,00	10 micros pour renouvellement (stock)OPTIPLEX 9020					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103978	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	20/10/2011	1 485,81	-1 485,81	0,00	commutateur manageable 24 ports		51 - ETAT	-1 485,81	1 485,81	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
103982	014 - SANTE	21832700	1010	15/11/2013	2 487,68	-2 487,68	0,00	1 ORDI PRECISION T7600 AVEC ECRAN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103984	980 - INSPE	21832700	1010	11/12/2013	1 007,86	-1 007,86	0,00	1 TABLETTE NUMERIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103986	923 - MRSH	21832700	1010	06/12/2013	1 297,66	-1 297,66	0,00	1 ORDI CAT3 CONFIGURATION 1 8570W					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103987	923 - MRSH	21832700	1010	06/12/2013	2 714,92	-2 714,92	0,00	1 ORDI DELL PROFESSIONAL P2414H LED MONITOR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103988	012 - HSS	21832700	1010	19/12/2013	1 877,34	-1 877,34	0,00	REAMENAG, SALLE S24 MAT, AUDIOVISUEL + ORDI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103989	913 - IUT CAEN	21832700	1010	17/12/2013	6 171,36	-6 171,36	0,00	1 BASE POWERVAULT MD1220 STOCKAGE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103994	953 - CEMU	21832700	1010	21/11/2013	9 264,22	-9 264,22	0,00	6 STATIONS ORDIS PRECISION T3600 STANDARD 635W BAS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103995	953 - CEMU	21832700	1010	21/11/2013	3 291,39	-3 291,39	0,00	1 STATION ORDI PRECISION T3600 STANDARD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103997	953 - CEMU	21832700	1010	21/11/2013	1 329,44	-1 329,44	0,00	1 ORDI HP IDS UMA i7-3687UD 9470mm					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
103999	953 - CEMU	21832700	1010	21/11/2013	1 821,48	-1 821,48	0,00	1 ORDI HP IDS DSC 4D 8570W					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104002	971 - CARRE INTERNATIONAL	21832700	1010	12/12/2013	4 190,00	-4 190,00	0,00	LOT DE 10 TABLETTE MULTIMEDIA SAMSUNG GALAXY NOTE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104003	950 - DSI	21832700	1010	05/12/2013	1 044,08	-1 044,08	0,00	1 ORDI PORTABLE HP IDS UMA i5					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104004	950 - DSI	21832700	1010	05/12/2013	1 184,02	-1 184,02	0,00	1 ORDI PORTABLE HP IDS UMA i5					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104008	950 - DSI	21832700	1010	31/12/2013	7 238,19	-7 238,19	0,00	4 SERVEURS		52 - REGIONS	-7 238,19	7 238,19	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104010	950 - DSI	21832700	1010	18/12/2013	1 113,48	-1 113,48	0,00	ORDI PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104012	013 - SCIENCES	21832700	1010	31/12/2013	1 784,43	-1 784,43	0,00	ORDI DELL PRECISION T3610					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104013	950 - DSI	21832700	1010	31/12/2013	3 430,13	-3 430,13	0,00	3 PORTABLE HP IDS UMA i5 (PUHT 956					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104014	950 - DSI	21832700	1010	31/12/2013	3 042,62	-3 042,62	0,00	3 PORTABLE HP IDS UMA i5 (PUHT 848 €)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104016	014 - SANTE	21832700	1010	31/12/2013	5 059,08	-5 059,08	0,00	1 SERVEUR LABO POWEREDGE R910					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104017	913 - IUT CAEN	21832700	1010	19/12/2013	1 398,12	-1 398,12	0,00	1 ORDI PORTABLE HP IDS DSC 4D 8570W					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	
104020	012 - HSS	21832700	1010	17/03/2014	1 083,14	-1 083,14	0,00	"MacBook Air 13""3 Core i5 bicoeur 1,3GHz"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE	

104023	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	17/03/2014	1 596,19	-1 596,19	0,00	COMMUTATEUR CATALYST 2960S					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104024	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	27/03/2014	4 008,00	-4 008,00	0,00	Serveur					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104025	953 - CEMU	21832700	1010	30/01/2014	1 784,40	-1 784,40	0,00	MARCHE SUBS MATERIELS DE BUREAU 2010950F					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104027	961 - SUAPS	21832700	1010	17/04/2014	1 652,71	-1 652,71	0,00	1 ORDI MACBOOK PRO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104029	012 - HSS	21832700	1010	13/03/2014	1 993,20	-1 993,20	0,00	ORDI PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104031	013 - SCIENCES	21832700	1010	09/04/2014	1 999,20	-1 999,20	0,00	pc portable					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104032	013 - SCIENCES	21832700	1010	09/04/2014	961,60	-961,60	0,00	PC PORTABLE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-961,60	961,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104033	013 - SCIENCES	21832700	1010	18/04/2014	2 467,20	-2 467,20	0,00	SERVEUR NAS + DISQUE DUR	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-2 467,20	2 467,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104034	013 - SCIENCES	21832700	1010	07/05/2014	1 293,60	-1 293,60	0,00	ORDI PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104035	013 - SCIENCES	21832700	1010	07/05/2014	1 293,60	-1 293,60	0,00	ORDI PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104037	011 - SEGGAT	21832700	1010	23/04/2014	1 015,20	-1 015,20	0,00	ORDI + ECRAN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104038	920 - ESIX	21832700	1010	10/06/2014	1 406,40	-1 406,40	0,00	STATION DE TRAVAIL FIXE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 406,40	1 406,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104039	920 - ESIX	21832700	1010	10/06/2014	1 406,40	-1 406,40	0,00	STATION DE TRAVAIL FIXE	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-1 406,40	1 406,40	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104040	012 - HSS	21832700	1010	15/05/2014	1 182,00	-1 182,00	0,00	Unité centrale Cat 3 Config° 1 T1700					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104041	012 - HSS	21832700	1010	19/05/2014	2 604,20	-2 604,20	0,00	Mac Pro Intel Xeon E5 quadricoeur 3,7GHz					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104042	013 - SCIENCES	21832700	1010	22/05/2014	1 294,80	-1 294,80	0,00	matériel informatique (liste jointe)					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104043	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	19/05/2014	1 680,00	-1 680,00	0,00	1 SERVEUR POWER EDGE R420					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104048	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	30/06/2014	1 130,85	-1 130,85	0,00	CATALYST 2960 48 10/100 matériel réseau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104049	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	30/06/2014	1 130,85	-1 130,85	0,00	CATALYST 2960 48 10/100 matériel réseau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104050	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	30/06/2014	1 130,85	-1 130,85	0,00	CATALYST 2960 48 10/100 matériel réseau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104051	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	30/06/2014	1 130,83	-1 130,83	0,00	CATALYST 2960 48 10/100 matériel réseau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104053	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104054	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104055	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104056	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104057	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104058	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104059	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104060	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104061	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104062	913 - IUT CAEN	21832700	1010	26/06/2014	535,20	-535,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 9020 MINI TOWER					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104063	950 - DSI	21832700	1010	03/07/2014	3 835,20	-3 835,20	0,00	FOURNITURE DE CORDONS INFORMATIQUES pour PFRS	52 - REGIONS	-3 835,20	3 835,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104065	011 - SEGGAT	21832700	1010	04/07/2014	1 146,00	-1 146,00	0,00	1 ORDI DELL OPTIPLEX 7010 MT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104066	950 - DSI	21832700	1010	15/07/2014	1 724,40	-1 724,40	0,00	PC HP 3500 MT DUAL ORE + PCI E MODEM ET					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104067	901 - DROIT	21832700	1010	08/07/2014	1 123,20	-1 123,20	0,00	Elitebook 840G1 1 ORDI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104068	950 - DSI	21832700	1010	30/05/2014	1 442,40	-1 442,40	0,00	ORDI PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104069	950 - DSI	21832700	1010	11/07/2014	637,20	-637,20	0,00	Micros POUR SCD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104070	950 - DSI	21832700	1010	11/07/2014	637,20	-637,20	0,00	Micros POUR SCD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104071	950 - DSI	21832700	1010	11/07/2014	637,20	-637,20	0,00	Micros POUR SCD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104072	950 - DSI	21832700	1010	11/07/2014	637,20	-637,20	0,00	Micros POUR SCD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104073	950 - DSI	21832700	1010	11/07/2014	637,20	-637,20	0,00	Micros POUR SCD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104074	950 - DSI	21832700	1010	11/07/2014	637,20	-637,20	0,00	Micros POUR SCD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104075	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104076	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104077	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104078	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104079	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104080	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104081	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104082	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104083	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104084	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104085	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104086	950 - DSI	21832700	1010	10/07/2014	391,20	-391,20	0,00	ORDI DE BUREAU OPTIPLEX 7010 DT POUR SALLE SCD	52 - REGIONS	-391,20	391,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104088	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104089	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104090	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104091	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104092	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104093	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104094	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104095	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104096	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104097	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104098	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104099	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104100	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104101	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	02/07/2014	766,80	-766,80	0,00	ORDINATEUR DE BUREAU POUR SALLE INFORMATIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104102	920 - ESIX	21832700	1010	11/07/2014	976,80	-976,80	0,00	MCommande selon devis ci-joint	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-976,80	976,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104103	913 - IUT CAEN	21832700	1010	17/07/2014	2 147,09	-2 147,09	0,00	Switch catalyst 29060ST					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104105	013 - SCIENCES	21832700	1010	22/08/2014	1 993,82	-1 993,82	0,00	28 CARTES GRAPHIQUES P/SALLE S3 159					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104106	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	25/08/2014	2 183,16	-2 183,16	0,00	"i mac 27"" service info"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104107	011 - SEGGAT	21832700	1010	05/09/2014	664,80	-664,80	0,00	OPTIPLEX 7010 MT MINI TOUR	52 - REGIONS	-664,80	664,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104108	012 - HSS	21832700	1010	16/09/2014	1 173,60	-1 173,60	0,00	2 OPTIPLEX 7010 PU 489€ P/SALLE SA117+SA116	52 - REGIONS	-1 173,60	1 173,			

104111	980 - INSPE	21832700	1010	29/08/2014	1 511,16	-1 511,16	0,00	ORDI PORTABLE MAC BOOK PRO RETINA CORE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104114	950 - DSI	21832700	1010	17/09/2014	2 250,00	-2 250,00	0,00	CABLE DE SECURITE DELL 1ER EQUIPEMENT PRFS	52 - REGIONS	-2 250,00	2 250,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104115	950 - DSI	21832700	1010	25/09/2014	588,60	-588,60	0,00	JARRETIERES 1ER EQUIP PFRS	52 - REGIONS	-588,60	588,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104116	913 - IUT CAEN	21832700	1010	04/09/2014	6 566,40	-6 566,40	0,00	Mesure Qualité Voix Nemo Handy A pro					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104117	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	11/09/2014	2 942,58	-2 942,58	0,00	Modules 10 g pour interconnexion vikman					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104119	913 - IUT CAEN	21832700	1010	04/09/2014	8 280,00	-8 280,00	0,00	15 ORDIS OPTIPLEX 9020 SMALL SALLE 15 PUHT 460€					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104120	950 - DSI	21832700	1010	30/09/2014	3 336,00	-3 336,00	0,00	2 baies DELL NETSHELTER SX 42U PUHT 1630€					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104123	920 - ESIX	21832700	1010	24/09/2014	4 687,27	-4 687,27	0,00	PC PORTABLES AGRO	52 - REGIONS	-4 687,20	4 687,20	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104124	011 - SEGGAT	21832700	1010	20/10/2014	1 009,20	-1 009,20	0,00	2 ordinateurs M Uhel et A Brochet					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104125	011 - SEGGAT	21832700	1010	20/10/2014	1 009,20	-1 009,20	0,00	2 ordinateurs M Uhel et A Brochet					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104126	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	09/10/2014	1 320,30	-1 320,30	0,00	1 SWITCH CISCO matériel réseau					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104130	950 - DSI	21832700	1010	08/10/2014	1 372,38	-1 372,38	0,00	SCANNER DE DOC, FUJITSU + CONTRAT DE MAINT P/DEMAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104131	950 - DSI	21832700	1010	08/10/2014	1 372,38	-1 372,38	0,00	SCANNER DE DOC, FUJITSU + CONTRAT DE MAINT P/DEMAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104134	950 - DSI	21832700	1010	10/10/2014	836,40	-836,40	0,00	ORDI PORTABLE ELITEBOOK 840					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104135	950 - DSI	21832700	1010	10/10/2014	836,40	-836,40	0,00	ORDI PORTABLE ELITEBOOK 840					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104136	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	09/10/2014	3 432,00	-3 432,00	0,00	26 ECRANS DELL E2214H 21,5 POUCES P/SIFAC DEMAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104137	950 - SERVICES CENTRAUX	21832700	1010	14/10/2014	6 723,60	-6 723,60	0,00	13 ORDINATEURS OPTIPLEX 7010DT P/SIFAC DEMAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104139	950 - DSI	21832700	1010	17/10/2014	853,80	-853,80	0,00	APPLE IPAD RETINA 2 TABLETTES P/PFRS 1ER EQUIP	52 - REGIONS	-853,80	853,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104140	012 - HSS	21832700	1010	04/11/2014	1 173,60	-1 173,60	0,00	PC en salle SA016 bat N	52 - REGIONS	-1 173,60	1 173,60	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104141	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	03/11/2014	882,00	-882,00	0,00	ORDI OPTIPLEX 9020 P/SALLE A029					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104142	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	03/11/2014	882,00	-882,00	0,00	ORDI OPTIPLEX 9020 P/SALLE A029					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104143	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	03/11/2014	882,00	-882,00	0,00	ORDI OPTIPLEX 9020 P/SALLE A029					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104144	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	03/11/2014	882,00	-882,00	0,00	ORDI OPTIPLEX 9020 P/SALLE A029					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104150	013 - SCIENCES	21832700	1010	23/10/2014	5 263,20	-5 263,20	0,00	1 ORDI POWEREDGE R720XS P/SALLE S3 358					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104151	013 - SCIENCES	21832700	1010	23/10/2014	1 824,00	-1 824,00	0,00	10 ECRANS P/S3 404 BAT SC 3 C,2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104152	013 - SCIENCES	21832700	1010	10/11/2014	6 211,20	-6 211,20	0,00	1 SERVEUR P/S3 358 OU S2 258					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104153	013 - SCIENCES	21832700	1010	10/11/2014	1 711,20	-1 711,20	0,00	1 PORTABLE P/S2 206 SC2 C,2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104154	013 - SCIENCES	21832700	1010	10/11/2014	992,70	-992,70	0,00	1 PORTABLE P/S2 208SC2 C,2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104155	013 - SCIENCES	21832700	1010	10/11/2014	1 094,40	-1 094,40	0,00	6 ECRANS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104156	950 - DSI	21832700	1010	02/12/2014	2 633,28	-2 633,28	0,00	80 cables de verrouillage 1er équipement PFRS	52 - REGIONS	-2 633,28	2 633,28	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104157	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	28/11/2014	882,00	-882,00	0,00	2 PC Optiplex 9020 POUR ATELIER QLIO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104158	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	28/11/2014	882,00	-882,00	0,00	2 PC Optiplex 9020 POUR ATELIER QLIO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104159	950 - DSI	21832700	1010	20/11/2014	1 520,16	-1 520,16	0,00	Mac book 13,3 ORDI PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104160	012 - HSS	21832700	1010	24/11/2014	2 026,97	-2 026,97	0,00	ordinateur portable					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104161	950 - DSI	21832700	1010	19/11/2014	2 203,39	-2 203,39	0,00	ORDI PORTABLE MACBOOK PRO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104165	914 - STAPS	21832700	1010	24/10/2014	1 130,84	-1 130,84	0,00	catalist 2960 P/SALLE S1/124 SALLE INFORMATIQUE	52 - REGIONS	-1 130,84	1 130,84	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104167	914 - STAPS	21832700	1010	30/10/2014	4 024,80	-4 024,80	0,00	4 STATIONS DE TRAVAIL T1700 P/SALLE INFORM S1/124	52 - REGIONS	-4 024,80	4 024,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104168	914 - STAPS	21832700	1010	24/10/2014	122,18	-122,18	0,00	cordon displayport-carte PCI P/SALLE S1/124	52 - REGIONS	-122,18	122,18	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104171	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/11/2014	1 578,00	-1 578,00	0,00	EliteBook Revolve 810 Cat2Conf1 ORDI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104172	950 - DSI	21832700	1010	12/12/2014	1 010,40	-1 010,40	0,00	ORDINATEURS PORTABLES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104173	013 - SCIENCES	21832700	1010	18/12/2014	7 230,00	-7 230,00	0,00	PowerEdge R720					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104174	014 - SANTE	21832700	1010	09/12/2014	1 117,06	-1 117,06	0,00	"MacBook Pro 13,3"" Core i5"					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104175	013 - SCIENCES	21832700	1010	15/12/2014	1 269,60	-1 269,60	0,00	ORDINATEUR PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104176	912 - IUT CHERBOURG	21832700	1010	25/11/2014	1 621,20	-1 621,20	0,00	ORDINATEUR PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104178	013 - SCIENCES	21832700	1010	05/12/2014	1 472,40	-1 472,40	0,00	ORDINATEURS PORTABLES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104179	014 - SANTE	21832700	1010	17/12/2014	1 482,31	-1 482,31	0,00	ORDINATEUR PORTABLE SAMSUNG ATIV BOOK 4550R5G					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104180	014 - SANTE	21832700	1010	16/12/2014	1 402,80	-1 402,80	0,00	ORDINATEUR PORTABLE MACBOOK AIR 13.3 4GO/256GO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104181	013 - SCIENCES	21832700	1010	21/10/2014	1 032,00	-1 032,00	0,00	EliteBook 840 G1 Cat2Conf3 ORDI PORTABLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104182	013 - SCIENCES	21832700	1010	31/12/2014	1 216,80	-1 216,80	0,00	ORDINATEUR PORTABLE ZBOOK 17					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104183	014 - SANTE	21832700	1010	17/12/2014	1 278,31	-1 278,31	0,00	ORDINATEUR PORTABLE ZBOOK 14					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104184	012 - HSS	21832700	1010	12/12/2014	1 082,40	-1 082,40	0,00	ordinateur portable HP EliteBook					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104187	011 - SEGGAT	21832700	1010	11/12/2014	6 771,60	-6 771,60	0,00	ORDINATEURS PORTABLES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104188	924 - PSYCHOLOGIE	21832700	1010	31/12/2014	1 520,40	-1 520,40	0,00	ORDINATEUR PORTABLE M, ZABALIA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104190	911 - IUT ALENCON	21832700	1010	31/12/2014	1 514,40	-1 514,40	0,00	2 PC complet pour salle B100					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104191	012 - HSS	21832700	1010	31/12/2014	1 392,00	-1 392,00	0,00	1 ORDINATEUR DELL PRECISION					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
104192	913 - IUT CAEN	21832700	1010	31/12/2014	8 034,00	-8 034,00	0,00	Commande 13 PC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21832700			883 331,79	-883 331,79	0,00			-203 009,10	203 009,10	0,00		
100513	013 - SCIENCES	21847000	1010	13/02/2006	3 305,27	-3 305,27	0,00	AMENAGEMENT MOBILIER BUREAU M. TURBOUT SC ECO	58 - AUTRES	-3 305,27	3 305,27	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105058	980 - INSPE	21847000	1010	28/09/2006	3 145,56	-3 145,56	0,00	Rayonnages bibliotheque	53 - DEPARTEMENTS	-3 145,56	3 145,56	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105060	980 - INSPE	21847000	1010	31/12/2007	2 356,12	-2 356,12	0,00	AME ET CAPOT SIGNALETIQUE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105061	980 - INSPE	21847000	1010	28/09/2006	1 113,30	-1 113,30	0,00	Armoire forte ugap	51 - ETAT	-1 113,30	1 113,30	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105062	980 - INSPE	21847000	1010	28/09/2006	719,25	-719,25	0,00	bureau compact 90 ugap	51 - ETAT	-719,25	719,25	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105063	980 - INSPE	21847000	1010	12/10/2006	985,51	-985,51	0,00	Plot techhumide (paillasse) ugap	51 - ETAT	-985,51	985,51	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105064	980 - INSPE	21847000	1010	12/10/2006	684,11	-684,11	0,00	Paillasse professeur dessus strat ugap	51 - ETAT	-684,11	684,11	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105065	980 - INSPE	21847000	1010	12/10/2006	985,50	-985,50	0,00	plot tech humide professeur ugap	51 - ETAT	-985,50	985,50	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105066	980 - INSPE	21847000	1010	12/10/2006	684,11	-684,11	0,00	paillasse professeur dessus strat	51 - ETAT	-684,11	684,11	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105067	980 - INSPE	21847000	1010	12/10/2006	825,24	-825,24	0,00	paillasse professeur dessus gres	51 - ETAT	-825,24	825,24	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105068	980 - INSPE	21847000	1010	12/10/2006	684,11	-684,11	0,00	Paillasse professeur dessus strat ugap	51 - ETAT	-684,11	684,11	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105069	980 - INSPE	21847000	1010	12/10/2006	825,24	-825,24	0,00	paillasse professeur dessus gres	51 - ETAT	-825,24	825,24	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105070	980 - INSPE	21847000	1010	31/12/2007	949,63	-949,63	0,00	ARMOIRE	51 - ETAT	-949,63	949,63	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105071	980 - INSPE	21847000	1010	31/12/2007	949,63	-949,63	0,00	ARMOIRE	51 - ETAT	-949,63	949,63	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105072	980 - INSPE	21847000	1010	31/12/2007	949,62	-949,62	0,00	ARMOIRE	51 - ETAT	-949,62	949,62	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105073	980 - INSPE	21847000	1010	31/12/2007	949,62	-949,62	0,00	ARMOIRE	51 - ETAT	-949,62	949,62	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105075	910 - IAE	21847000	1010	04/10/2007	3 450,18	-3 450,18	0,00	MARCHE 2005/BC95001 MOBILIER DE BUREAU PEDAGOGIQUE						

105082	011 - SEGGAT	21847000	1010	08/12/2006	1 763,12	-1 763,12	0,00	MOBILIER BUREAU LABO LANGUE/ARMOIRE+BUREAU+CHAISE	52 - REGIONS	-1 763,12	1 763,12	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105084	011 - SEGGAT	21847000	1010	08/12/2006	4 004,63	-4 004,63	0,00	8 VITRINES+5 TABLEUX LIEGE/AMENAGT BLOCH	52 - REGIONS	-4 004,63	4 004,63	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105085	011 - SEGGAT	21847000	1010	29/05/2007	1 369,09	-1 369,09	0,00	DIVERS MEUBLES BUREAU GAMME TRIADE/QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105086	011 - SEGGAT	21847000	1010	29/05/2007	1 132,28	-1 132,28	0,00	ARMOIRE NG + 2 VITRINES ALGOL/QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105087	910 - IAE	21847000	1010	27/04/2007	1 687,89	-1 687,89	0,00	MOBILIER/SUPPORT UC /QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105088	011 - SEGGAT	21847000	1010	08/12/2006	1 055,59	-1 055,59	0,00	ENSEMBLE MOBILIER BUREAU TRIADE	52 - REGIONS	-1 055,59	1 055,59	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105089	014 - SANTE	21847000	1010	08/12/2006	2 747,76	-2 747,76	0,00	DIVERS MOBILIER DE BUREAU/QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105090	014 - SANTE	21847000	1010	08/12/2006	2 128,21	-2 128,21	0,00	DIVERS SIEGES/QUADRAT					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105091	014 - SANTE	21847000	1010	08/12/2006	1 748,58	-1 748,58	0,00	AMENAGEMENT MOBILIER BUREAU SALLE DE THESE/DPT FOR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105095	012 - HSS	21847000	1010	19/09/2007	2 697,94	-2 697,94	0,00	MARCHE 200/BC95001 MOBILIERS DE BUREAU ET PEDAGOGI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105096	012 - HSS	21847000	1010	07/12/2006	835,44	-835,44	0,00	DIVERS MOBILIER AMENAGEMT SALLE SC EDUCATION/MME L					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105097	012 - HSS	21847000	1010	12/12/2006	1 876,21	-1 876,21	0,00	AMENAGEMENT BUREAU M, MAZEREAU					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105100	910 - IAE	21847000	1010	26/09/2006	1 340,00	-1 340,00	0,00	ENSEMBLE MOBILIER/PLAN DE TRAVAIL+CAISSON +RANGEME					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105101	910 - IAE	21847000	1010	03/11/2006	8 253,84	-8 253,84	0,00	RENOVATION CAFETERIA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105102	910 - IAE	21847000	1010	07/12/2006	3 628,47	-3 628,47	0,00	PLANS DE TRAVAIL+RANGEMENT+CHAISE+STABILISATEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105108	912 - IUT CHERBOURG	21847000	1010	16/01/2007	3 458,34	-3 458,34	0,00	CAP/06 Plan de travail+caisson +table de reunion+c					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105109	912 - IUT CHERBOURG	21847000	1010	09/03/2007	3 919,60	-3 919,60	0,00	MARCHE 20056/BC95001 MOBILIERS DE BUREAU ET PEDAGO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105113	913 - IUT CAEN	21847000	1010	04/12/2006	2 509,50	-2 509,50	0,00	CAISSON DE VENTILATION +BAC E RETENTION+ARMOIRE DE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105114	913 - IUT CAEN	21847000	1010	13/12/2007	5 073,67	-5 073,67	0,00	MARCHE 2005/BC 95001 MOBILIERS DE BUREAU ET PEDAGO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105115	913 - IUT CAEN	21847000	1010	16/06/2006	8 134,95	-8 134,95	0,00	ENSEMBLE DE MOBILIER DE BUREAU/QUADRAT	52 - REGIONS	-8 134,95	8 134,95	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105116	913 - IUT CAEN	21847000	1010	08/12/2006	9 900,37	-9 900,37	0,00	EQUIPEMT MOBILIER DEPT GRT/FORWARD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105117	913 - IUT CAEN	21847000	1010	18/06/2007	1 748,64	-1 748,64	0,00	FOURN, + POSE PLACARD EN PANNEAU MELAMINE BLC + 15					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105119	913 - IUT CAEN	21847000	1010	06/12/2006	4 793,58	-4 793,58	0,00	MOBILIER DE BUREAU POUR DEPART HSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105120	913 - IUT CAEN	21847000	1010	11/12/2006	2 566,84	-2 566,84	0,00	AMENAGT EN MOBILIER/COUVEUSE D ENTREPRISE RUE CL B					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105121	913 - IUT CAEN	21847000	1010	11/12/2006	2 282,55	-2 282,55	0,00	MOBILIER POUR COUVEUSE D ENTREPRISE RUE CL BLOCH					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105122	913 - IUT CAEN	21847000	1010	11/12/2006	3 236,01	-3 236,01	0,00	IDEM MDT 3450					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105124	914 - STAPS	21847000	1010	16/10/2006	2 983,54	-2 983,54	0,00	MOBILIER BUREAU/PLATEAU OVALE+SIEGES DE TRAVAIL+CA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105130	920 - ESIX	21847000	1010	30/03/2006	3 640,62	-3 640,62	0,00	ENSEMBLE MOBILIER/TABLES REUNION + VITRINES 2 PORT	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-3 640,62	3 640,62	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105131	920 - ESIX	21847000	1010	18/09/2007	3 463,80	-3 463,80	0,00	MARCHE 2005/BC95001 MOBILIER DE BUREAU ET PEDAGOGI	55 - AUTRES COLLECTIVITES	-3 463,80	3 463,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105132	923 - MRSH	21847000	1010	23/03/2006	911,95	-911,95	0,00	SIEGE DE TRAVAIL + 2 SIEGES VISITEURS	52 - REGIONS	-911,95	911,95	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105133	923 - MRSH	21847000	1010	23/03/2006	1 792,67	-1 792,67	0,00	ARMOIRE VITREE VERRE CLAIR 4 PORTES	52 - REGIONS	-1 792,67	1 792,67	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105134	923 - MRSH	21847000	1010	10/09/2007	3 843,05	-3 843,05	0,00	MARCHE 2005/BC95001 MOBILIER DE BUREAU ET PEDAGOGI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105135	013 - SCIENCES	21847000	1010	23/04/2007	4 298,23	-4 298,23	0,00	LOT DE 4 ARMOIRES PORTES BATTANTES ADOSSEES + REHA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105142	950 - SERVICES GENERAUX	21847000	1010	13/07/2006	364,83	-364,83	0,00	CHAISES DE TRAVAIL MAYA	51 - ETAT	-364,83	364,83	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105143	950 - SERVICES GENERAUX	21847000	1010	02/10/2006	2 057,26	-2 057,26	0,00	MOBILIER DE BUREAU/PLAN DE TRAVAIL+CAISSON UNIVERS	51 - ETAT	-2 057,26	2 057,26	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105144	950 - SERVICES GENERAUX	21847000	1010	22/11/2006	569,93	-569,93	0,00	AMENAGEMT MOBILIER BUREAU MME VAN EENOO	51 - ETAT	-569,93	569,93	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105145	950 - SERVICES GENERAUX	21847000	1010	22/11/2006	5 129,35	-5 129,35	0,00	5 CHAIRES DE PROF+5 CHAISES +100 TABOURETS 60 REPO	51 - ETAT	-5 129,35	5 129,35	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105147	950 - SERVICES GENERAUX	21847000	1010	26/06/2007	1 603,84	-1 603,84	0,00	ARMOIRE FORTE ACIAL	51 - ETAT	-1 603,84	1 603,84	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105148	950 - SERVICES GENERAUX	21847000	1010	13/07/2007	3 457,95	-3 457,95	0,00	MOBILIER CELLULE HANDICAP	51 - ETAT	-3 457,95	3 457,95	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105149	013 - SCIENCES	21847000	1010	05/12/2007	3 288,45	-3 288,45	0,00	MARCHE 2005/BC95001 MOBILIERS DE BUREAU ET PEDAGOG					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105152	951 - SCD	21847000	1010	14/03/2006	3 743,60	-3 743,60	0,00	MOBILIER BIBLIOTHEQUE/RAYONNAGE MOBILE ET FIXE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105153	951 - SCD	21847000	1010	21/03/2007	998,54	-998,54	0,00	RAYONNAGE DOUBLE FACE 10 TABLETTES/H,180 BLC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105154	951 - SCD	21847000	1010	30/08/2007	1 131,20	-1 131,20	0,00	MARCHE 2005/BC95001/PLAN COMPACT 200X120+CAISSON P					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105157	953 - CEMU	21847000	1010	16/04/2007	1 364,21	-1 364,21	0,00	ENSEMBLr BUREAU INFOGRAPHIE MOSAIQUE	52 - REGIONS	-1 364,21	1 364,21	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105161	965 - PUC	21847000	1010	16/01/2007	7 016,47	-7 016,47	0,00	CAP/06 Mobilier classement portes coulissantes+cai					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105162	951 - SCD	21847000	1010	22/10/2007	5 520,45	-5 520,45	0,00	QUADRAT/RAYONNAGES BIBLIOTHEQUES					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105163	951 - SCD	21847000	1010	17/12/2007	2 098,91	-2 098,91	0,00	MARCHE 2005 BC95001 MOBILIER DE BUREAU ET PEDAGOGI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105170	013 - SCIENCES	21847000	1010	12/10/2007	1 069,46	-1 069,46	0,00	VITRINE BULLE/ FOURNISSEUR BORGEAUD					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21847000			169 118,90	-169 118,90	0,00			-58 385,89	58 385,89	0,00		
100523	014 - SANTE	21887000	1010	02/02/2006	2 000,00	-2 000,00	0,00	INCUBATEUR HERACELL 151 L	58 - AUTRES	-2 000,00	2 000,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100524	014 - SANTE	21887000	1010	02/02/2006	905,85	-905,85	0,00	COMPLT MDT 552	58 - AUTRES	-905,85	905,85	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100525	014 - SANTE	21887000	1010	21/02/2006	2 000,00	-2 000,00	0,00	CAMERA AXIO CAM+AXIOVISION MULTI CHANEL + ACCESSOI	58 - AUTRES	-2 000,00	2 000,00	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100526	014 - SANTE	21887000	1010	21/02/2006	3 326,90	-3 326,90	0,00	COMPLT MDT 1165	58 - AUTRES	-3 326,90	3 326,90	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
100527	011 - SEGGAT	21887000	1010	28/02/2007	5 800,60	-5 800,60	0,00	SOLUTION COMPLETE DE CARTOGRAPHIE GEOXM	58 - AUTRES	-1 596,66	1 596,66	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105368	980 - INSPE	21887000	1010	21/12/2006	3 705,18	-3 705,18	0,00	vitrines exterieures					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105375	980 - INSPE	21887000	1010	31/08/2006	1 096,80	-1 096,80	0,00	Monobrosse bivitresse ugap	53 - DEPARTEMENTS	-1 096,80	1 096,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105376	980 - INSPE	21887000	1010	31/12/2007	2 384,12	-2 384,12	0,00	MOTOCULTEUR HONDA GX160 F560K5 FEC - ESPE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105428	013 - SCIENCES	21887000	1010	25/01/2006	3 837,56	-3 837,56	0,00	REALISATION ENSEMBLE SIGNALETIQUE BAT SCIENCES 2	52 - REGIONS	-3 837,56	3 837,56	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105431	013 - SCIENCES	21887000	1010	25/01/2006	2 120,82	-2 120,82	0,00	REALISATION ENSSEMBLE SIGNALETIQUE BAT SCIENCES 1	52 - REGIONS	-2 120,82	2 120,82	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105437	013 - SCIENCES	21887000	1010	18/09/2006	4 425,20	-4 425,20	0,00	INSTALL ATION CLIMATISATION SALLE INFORMATIQUE C2					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105461	910 - IAE	21887000	1010	14/12/2006	1 768,88	-1 768,88	0,00	STORE BANNE MONOBLOC MADRID					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105462	910 - IAE	21887000	1010	14/12/2006	1 148,16	-1 148,16	0,00	LUMINAIRES POUR RENOVATION CAFETERIA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105464	910 - IAE	21887000	1010	26/01/2007	4 127,40	-4 127,40	0,00	FOURN ET POSE STORE BANNE MONOBLOC MADRID/CAFETERI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105471	911 - IUT ALENCON	21887000	1010	11/10/2007	2 145,62	-2 145,62	0,00	AD NORMANDIE MAINE/MONOBROSSE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105473	911 - IUT ALENCON	21887000	1010	11/10/2007	1 469,29	-1 469,29	0,00	AD NORMANDIE MAINE/MONOBROSSE HS 434					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105475	912 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	27/01/2006	8 029,11	-8 029,11	0,00	2 BLOCS PORTES/MURS RIDEAUX + 2 BLOCS PORTES TITAN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105478	912 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	11/12/2006	927,86	-927,86	0,00	APPAREIL PHOTOS REFLEX NUMERIQUE EOS400D+SACOCHE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105479	912 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	11/12/2006	1 099,00	-1 099,00	0,00	DIVERS ACCESSOIRES VIDEO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105480	912 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	01/02/2007	927,86	-927,86	0,00	SACOCHE NOIRE LOWEPRO + KIT EOS 400D CANON	52 - REGIONS	-927,86	927,86	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105482	912 - IUT CHERBOURG	21887000	1010	05/12/2007	5 108,88	-5 108,88	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/TELEVIS	53 - DEPARTEMENTS	-5 108,88	5 108,88	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105488	913 - IUT CAEN	21887000	1010	23/05/2007	2 134,86	-2 134,86	0,00	AIR FLUX HBN/ Fourniture et pose d'un secheur TOPA					01/01/2023	INUTILIS

105501	913 - IUT CAEN	21887000	1010	19/04/2007	1 901,64	-1 901,64	0,00	EQUIPEMENT RESEAU SWITCH CISCO 2960 24 PORTS + ACC	52 - REGIONS	-1 901,64	1 901,64	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105502	913 - IUT CAEN	21887000	1010	10/12/2007	1 932,74	-1 932,74	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/VIDEOPR	52 - REGIONS	-1 932,74	1 932,74	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105508	913 - IUT CAEN	21887000	1010	07/12/2007	2 532,41	-2 532,41	0,00	MULTIPOWER/FORMULA FLOWCODE PRO CLASS BUNDLE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105514	914 - STAPS	21887000	1010	16/10/2006	3 540,00	-3 540,00	0,00	6 TABLES DE PING PONG + 30 SEPARATIONS DAIRE DE JE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105518	014 - SANTE	21887000	1010	09/10/2007	2 598,00	-2 598,00	0,00	TECMACHINE/ERGOMETRE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105537	014 - SANTE	21887000	1010	20/11/2006	1 588,29	-1 588,29	0,00	ALCOMETRE A PILES N° 62955D					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105543	014 - SANTE	21887000	1010	09/10/2007	932,88	-932,88	0,00	MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVISUELS/VIDEOPR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105544	014 - SANTE	21887000	1010	20/02/2006	5 411,90	-5 411,90	0,00	CENTRALE MATIERE DANGEREUSER + UNITE DE VENTILATIO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105545	014 - SANTE	21887000	1010	05/04/2006	685,81	-685,81	0,00	BAIN A SEC LED 150¿C 2 PORTOIRS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105546	014 - SANTE	21887000	1010	05/04/2006	216,33	-216,33	0,00	PORTOIR ALU 24 TUBES EPP 1,5 ML					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105552	014 - SANTE	21887000	1010	22/01/2007	1 044,92	-1 044,92	0,00	WISC IV MATERIEL COMPLET/LABO NEUROPYSYCHOLOGIE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105559	014 - SANTE	21887000	1010	02/02/2006	2 772,81	-2 772,81	0,00	INCUBATEUR HERACELL 151 L + FORMATION	52 - REGIONS	-2 772,81	2 772,81	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105560	014 - SANTE	21887000	1010	21/02/2006	4 679,11	-4 679,11	0,00	ADAPTATEUR MICROSCOPE FLUO	52 - REGIONS	-4 679,11	4 679,11	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105571	920 - ESIX	21887000	1010	03/02/2006	4 486,44	-4 486,44	0,00	UNITE DE MINERALISATION 6/250M GERHARDT	51 - ETAT	-4 486,44	4 486,44	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105572	013 - SCIENCES	21887000	1010	10/11/2006	1 845,73	-1 845,73	0,00	DIVERS ACCESSOIRES POUR AMENAGEMENT CUISINE	51 - ETAT	-1 845,73	1 845,73	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105573	013 - SCIENCES	21887000	1010	10/11/2006	448,99	-448,99	0,00	COMPLT MDT 351/AMENAGEMENT CUISINE	51 - ETAT	-448,99	448,99	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105574	013 - SCIENCES	21887000	1010	10/11/2006	283,66	-283,66	0,00	COMPLT MDT 351/AMENAGEMENT CUISINE	51 - ETAT	-283,66	283,66	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105582	920 - ESIX	21887000	1010	11/01/2007	3 351,79	-3 351,79	0,00	CAP/06 ETUVE UNIVERSELLE VENTILLEE/DM LABO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105583	920 - ESIX	21887000	1010	11/01/2007	5 501,60	-5 501,60	0,00	CAP/06 MULTISKAN					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105585	920 - ESIX	21887000	1010	11/01/2007	5 097,35	-5 097,35	0,00	CAP/06 Lave verrerie avec pompe pour eau deminer					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105592	923 - MRSH	21887000	1010	20/01/2006	3 796,10	-3 796,10	0,00	PROJECTEUR MULTIMEDIA SANYOPLXCX10E XGA	51 - ETAT	-3 796,10	3 796,10	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105593	923 - MRSH	21887000	1010	13/04/2006	3 827,66	-3 827,66	0,00	DIVERS MEUBLES EVANS + AMANDIER + SANITAIRES	52 - REGIONS	-3 827,66	3 827,66	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105594	923 - MRSH	21887000	1010	07/12/2006	4 174,04	-4 174,04	0,00	CAISSE ENREGISTREUSE CAFETERIA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105595	923 - MRSH	21887000	1010	26/10/2006	1 793,08	-1 793,08	0,00	ARMOIRE VITREE/4 PORTES + 2 SERRURES	51 - ETAT	-1 793,08	1 793,08	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105602	013 - SCIENCES	21887000	1010	22/09/2006	1 119,18	-1 119,18	0,00	MODULE DE TELEPHONIE VIGITEL	51 - ETAT	-1 119,18	1 119,18	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105607	013 - SCIENCES	21887000	1010	01/02/2006	2 486,48	-2 486,48	0,00	ARMOIRE DE STOCKAGE MULTIRISQUE 3 COMPARTIMENTS +	52 - REGIONS	-2 486,48	2 486,48	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105612	945 - SUFCA	21887000	1010	12/12/2006	2 978,26	-2 978,26	0,00	3 VIDEOPROJECTEURS DLP 2500 LUMENS XGA OPTOMA					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105615	950 - DIL	21887000	1010	26/06/2007	2 390,80	-2 390,80	0,00	PLIEUSE SINUS 1221	51 - ETAT	-2 390,80	2 390,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105619	953 - CEMU	21887000	1010	06/10/2006	898,38	-898,38	0,00	PLATEAU DE BUREAU STATIFIE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105620	953 - CEMU	21887000	1010	11/12/2006	3 574,84	-3 574,84	0,00	CLOISONS CLIPSOLPLAQUE VITREE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105628	957 - SUMPPS	21887000	1010	30/10/2006	1 214,48	-1 214,48	0,00	TELEVISEUR ECRAN LCD SHARP					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105631	961 - SUAPS	21887000	1010	27/04/2007	2 753,87	-2 753,87	0,00	2 VOLETS ROULANTS BUBENDORFF 1755X2730					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105632	961 - SUAPS	21887000	1010	31/05/2007	1 813,14	-1 813,14	0,00	GROS APPAREIL DE MUSCULATION/SQUAT RACK FIT EVO					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105636	950 - DSI	21887000	1010	18/05/2007	4 796,08	-4 796,08	0,00	ENTRETIEN PROJECTEUR FP20 + INTALLATION PROJECTEUR					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105642	950 - DSI	21887000	1010	25/06/2007	2 164,48	-2 164,48	0,00	VIDEOPROJECTEUR+AMPLIFICATEUR+MICROPHONE+AMPLIFIC	51 - ETAT	-2 164,48	2 164,48	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105643	950 - DSI	21887000	1010	25/06/2007	2 468,03	-2 468,03	0,00	VIDEOPROJECTEUR+SUPPORT PLAFOND+ECRAN ELECTRIQUE+	51 - ETAT	-2 468,03	2 468,03	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105644	950 - DSI	21887000	1010	09/07/2007	3 660,00	-3 660,00	0,00	SONORISATION AMPHI DAURE /MARCHE BC95004 MATERIELS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105647	950 - DSI	21887000	1010	28/11/2007	2 188,68	-2 188,68	0,00	2 ECRAN LCD/MARCHE 2006/BC95004 MATERIELS AUDIOVIS					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105659	950 - DIL	21887000	1010	20/09/2006	4 176,26	-4 176,26	0,00	INSTALLATION CLIMATISATION LOCAL TECHNIQUE IUT SAI					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105667	950 - DIL	21887000	1010	24/01/2006	2 706,80	-2 706,80	0,00	DIVERS MOBILIERS DE BUREAU/1ER EQUIPEMENT ISBIO	52 - REGIONS	-2 706,80	2 706,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105668	950 - DIL	21887000	1010	24/01/2006	2 622,80	-2 622,80	0,00	MOBILIER/CAISSON MOBILE/3 TIROIRES PLATS/1ER EQUIP	52 - REGIONS	-2 622,80	2 622,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105669	950 - DIL	21887000	1010	24/01/2006	3 778,52	-3 778,52	0,00	23 TABLES INFORMATIQUES 2 PLACES AVEC TABLETTES PO	52 - REGIONS	-3 778,52	3 778,52	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105670	950 - DIL	21887000	1010	30/01/2006	5 038,17	-5 038,17	0,00	HONORAIRES/MISSION MAITRISE D OEUVRE 1ER EQUIPEMEN	57 - AUTRES ORGANISMES	-5 038,17	5 038,17	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105671	950 - DIL	21887000	1010	10/02/2006	932,88	-932,88	0,00	3 POTENCES BATIMENT ISBIO/BLOC FEU	57 - AUTRES ORGANISMES	-932,88	932,88	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105672	950 - DIL	21887000	1010	26/04/2006	3 479,16	-3 479,16	0,00	ORDINATEUR PORTABLE SONY VAIO SZ1XP/C + ACCESSOIRE	57 - AUTRES ORGANISMES	-3 479,16	3 479,16	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105673	950 - DIL	21887000	1010	01/06/2006	358,80	-358,80	0,00	TRAVX 1ER EQUIPEMENT LABO ISBIO/EMSM	57 - AUTRES ORGANISMES	-358,80	358,80	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105674	950 - DIL	21887000	1010	03/07/2006	1 713,02	-1 713,02	0,00	1ER EQUIPEMENT BU ALENCON/MOBILIER + EQUIPMT	57 - AUTRES ORGANISMES	-1 713,02	1 713,02	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105676	950 - DIL	21887000	1010	20/09/2006	1 030,65	-1 030,65	0,00	TRAVX BAT ISBIO/PLAN INTERVENTION+SECURITE INCENDI	57 - AUTRES ORGANISMES	-1 030,65	1 030,65	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105677	950 - DIL	21887000	1010	09/10/2006	5 359,52	-5 359,52	0,00	INSTALL+LISE EN SERV CLIMATISATION LOCAL TECHNIQUE	57 - AUTRES ORGANISMES	-5 359,52	5 359,52	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105678	950 - DIL	21887000	1010	23/10/2006	4 758,01	-4 758,01	0,00	ROCADE TELEPHONE IUT/DEUG/1ER EQUIPEMENT BU ALENCO	52 - REGIONS	-1 035,10	1 035,10	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
									57 - AUTRES ORGANISMES	-3 722,91	3 722,91	0,00		
105679	950 - DSI	21887000	1010	23/10/2006	4 780,68	-4 780,68	0,00	AMENAGEMENT LOCAL INFORMATIQUE IUT/DEUG ALENCON	52 - REGIONS	-4 780,68	4 780,68	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105680	950 - DIL	21887000	1010	23/10/2006	4 694,19	-4 694,19	0,00	TRAVX ROCADE FIBRE IUT/DEUG ALENCON	52 - REGIONS	-4 694,19	4 694,19	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105681	950 - DIL	21887000	1010	23/10/2006	8 408,36	-8 408,36	0,00	REALISATION DE CLOISONS BASSES/BU DAMIGNY	52 - REGIONS	-8 408,36	8 408,36	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105685	950 - DIL	21887000	1010	24/11/2006	6 834,61	-6 834,61	0,00	MARCHE 06/FO95007 EQUIPMT MOBILIER BU ALENCON/ARGO	52 - REGIONS	-6 834,61	6 834,61	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105686	950 - DIL	21887000	1010	13/12/2006	1 462,67	-1 462,67	0,00	DIVERS APPAREILS EXTINCTEURS BU ALENCON/BLOC FEU	52 - REGIONS	-1 462,67	1 462,67	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105690	950 - DIL	21887000	1010	23/01/2007	2 373,07	-2 373,07	0,00	MISSION MAITRISE OEUVRE/MISE EN PL MARCHE FOURN MO	51 - ETAT	-2 373,07	2 373,07	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105691	950 - DIL	21887000	1010	23/01/2007	1 714,73	-1 714,73	0,00	LOT DE 5 DOUCHETTES CODE BARRE VOYAGER MS 9540 USB	51 - ETAT	-1 714,73	1 714,73	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105692	950 - DIL	21887000	1010	19/03/2007	1 206,86	-1 206,86	0,00	RAYONNAGE+CHARIOT A LIVRES BOIS ET METAL+ BAC A B,	51 - ETAT	-1 206,86	1 206,86	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105693	950 - DIL	21887000	1010	12/10/2007	866,94	-866,94	0,00	LEBAILLY ET FILS/1er Úquipement BU/Fourniture et p	51 - ETAT	-866,94	866,94	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105712	950 - DIL	21887000	1010	05/02/2007	4 349,59	-4 349,59	0,00	12 TABLEAU TRIPTYQUE BLC+12 PANNEAUX CENTR BLC+24					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105713	950 - DIL	21887000	1010	14/02/2007	843,78	-843,78	0,00	PRESTATION MISE EN PLACE ET MONTAGE MAT/1ER EQUIPE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105726	950 - DIL	21887000	1010	17/09/2007	1 296,28	-1 296,28	0,00	SIGNATURE SA/VOIERIE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105728	950 - DIL	21887000	1010	05/12/2006	1 186,93	-1 186,93	0,00	TRAVX CONTROLE ACCES PRESIDENCE /CEGELEC					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105730	950 - DIL	21887000	1010	19/03/2007	1 387,72	-1 387,72	0,00	TRVX BARRIERE AUTOMATIQUE CRECHE/VIDEOSURVEILLANCE					01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
105731	950 - DIL	21887000	1010	26/02/2007	1 789,25	-1 789,25	0,00	CHARIOT A GEOMETRIE VARIABLE	51 - ETAT	-1 789,25	1 789,25	0,00	01/01/2023	INUTILISÉ / OBSOLÈTE
		21887000			252 121,01	-252 121,01	0,00							
TOTAL GÉNÉRAL					2 810 240,01 €	-2 810 240,01 €	0,00 €							

Délibération N°2023-048.

Débat d'orientation budgétaire 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'article R719-64 du code de l'éducation,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve, pour le budget 2024, le cadre budgétaire suivant :

- Une capacité d'autofinancement (CAF) à 5,7 M€ pour faire face au gros entretien renouvellement (GER) et aux investissements en équipements récurrents ;
- Un résultat net comptable de 1 M€ et des amortissements nets de 4,7 M€ ;
- Un ratio masse salariale/recettes encaissables inférieur ou égal à 83% ;
- Une hausse du chiffre d'affaires de la formation continue et de l'alternance de 1 M€ ;
- Une enveloppe « personnels » (210,7 M€) qui intègre les recrutements AAP, l'effet GVT et le remplacement des congés maternité (hors mesures exogènes, revalorisation du point d'indice, etc.) ;
- Une enveloppe « fonctionnement » (42,9 M€) en baisse de 10% à prestations constantes.
- Une enveloppe pour les investissements de 5,7 M€ dont 5,4 M€ pour les investissements financés sur ressources propres et 0,25 M€ pour les investissements AAP.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-049.

Rapport annuel d'activité

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve le rapport annuel d'activité 2022.

Annexe : Rapport annuel d'activité.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



[Signature]
LAMIT ADOUI

Délibération publiée le : 18 JUIL. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 18 JUIL. 2023

Rapport d'activité de l'université de Caen Normandie 2022



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

WWW.UNICAEN.FR



Sommaire

Édito du président..... 4

Construire une université solidaire, durable et responsable pour répondre aux enjeux des transitions 6

Une marche solidaire réunissant étudiants et personnels de l'université..... 6

Une année largement consacrée au déploiement des dispositifs de la Loi du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (LPR) 7

Focus sur la santé, la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels..... 8

Structuration de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes 8

Structurer l'engagement durable et responsable de l'université..... 9

- Faire reconnaître l'engagement et le volontarisme de l'université dans les transitions 9
- Un réseau de référents internes..... 9
- Une politique d'achats responsable..... 9

Une action au service de la communauté UNICAEN..... 10

- La mobilité suivie de près..... 10
- Normandurable, 1^{re} édition en présentiel à l'université de Caen..... 10
- Le tri sélectif s'installe durablement sur les campus..... 10

La sobriété énergétique, un enjeu stratégique .. 10

- La rénovation du bâtiment B, un temps fort de l'année 2022 10
- La dévolution du patrimoine définitivement actée ... 11
- De nouvelles perspectives ouvertes grâce à la finalisation des discussions sur le CPER..... 11

Promouvoir l'excellence et la visibilité de la recherche 12

Une université internationale dans le réseau mondial de la recherche 12

- Classement de l'Université au QS World University Ranking 12
- Entrée au classement thématique de SHANGHAI 12
- Reconnaissance de l'excellence de nos chercheuses et chercheurs 13
- Se former à la recherche dans le cadre d'un partenariat européen : MASTER ERASMUS MUNDUS CoMEM+ 14
- S'engager en recherche pour demain..... 14

Une université créative, force d'innovation au service de ses territoires 15

- L'Université, établissement pilote avec ses partenaires de la COMUE NU pour la mise en place d'un PUI..... 15
- Samba Nor Diaw, prix pépite de l'entrepreneuriat .. 15
- L'université de Caen Normandie choisie pour représenter la France au sein du réseau ENIHEI : European network of innovative higher education institutions..... 15

Une université au cœur de la société 16

- Création d'une formation diplômante à la médiation scientifique..... 16
- Création du Prix « UNICAEN Science et Société »..... 16
- Création d'Open badges 16
- Le village des sciences à la fête de la science..... 17

Une université qui s'engage pour un meilleur accompagnement de ses chercheurs..... 17

- Une Direction de la recherche et de l'innovation restructurée et renforcée 17
- L'université a accompagné la mise en place du projet i-Démo PROSPERITY 17
- La création d'un comité d'éthique local de la recherche 17

Expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir 18

Top départ de la nouvelle offre de formation 2022-2027 18

Un établissement au cœur de l'écosystème de l'enseignement supérieur..... 20

Anticiper et préparer l'avenir 20

- Appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir 20
- Les premiers résultats de la LAS..... 21
- Accompagnement des enseignants et innovation pédagogique 22
- Les bibliothèques universitaires à pied d'œuvre 22

Placer les réussites étudiantes au cœur de nos actions 23

Favoriser le tutorat pour améliorer la réussite..... 23

Un nouveau DU pour aider à l'orientation..... 23

Enrichir l'expérience étudiante 24

- Le retour du plus grand carnaval étudiant de France 24
- Le Campus Geek 24

La CVEC au service de la vie étudiante et de la solidarité 24

Renforcer la culture sur les campus 25

Être un acteur majeur dans les dynamiques territoriales..... 26

Un dialogue renforcé avec les collectivités locales 26

- Campus 2025, un projet territorial d'envergure à Saint-Lô porté par les collectivités et l'État 26
- Un lieu de concertation et d'échange avec les collectivités..... 27

Création du Club Phénix, le réseau des partenaires de l'université de Caen Normandie..... 27

Se doter d'une ambition européenne et internationale 28

L'université de Caen Normandie porteuse d'un projet d'alliance européenne 28

Engagement social..... 29

Accroître l'internationalisation de nos formations 29

L'espace AAPI, un « lieu d'accueil pour étudiants internationaux » 29

Renforcer la visibilité à l'international..... 29

Projet SMILE : la digitalisation au service des étudiants internationaux..... 29

Piloter et partager la stratégie pour se donner les moyens de notre ambition 30

Développer le dialogue pour construire des réponses adaptées à notre environnement 30

Construire des contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes 31

Des démarches structurantes d'amélioration continue 31

Édito du président

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport d'activité de notre établissement pour l'année civile 2022. Ce document témoigne de notre engagement inébranlable en faveur de l'excellence académique, de l'innovation et de la promotion d'un environnement enrichissant pour toutes et tous, propice à l'épanouissement.

Ce bilan témoigne d'abord de notre volonté de rester fidèles à nos valeurs fondamentales de diversité, d'égalité des chances, d'inclusion et de responsabilité sociale. Nous croyons fermement que l'université doit être un espace ouvert à toutes et tous, où chaque voix compte et qui prépare nos étudiantes et nos étudiants à devenir des citoyens du monde, responsables et éclairés, avec un sens développé de la citoyenneté et de l'engagement. Nous nous efforçons de créer un environnement inclusif et stimulant où chacune et chacun peut développer ses talents, élargir ses horizons et explorer sa passion pour la connaissance.

Au cours de cette année qui a vu le déploiement de notre nouvelle offre de formation, nous avons poursuivi la réflexion des futures évolutions afin de proposer demain des formations supérieures qui permettent de développer des compétences en phase avec les besoins et les évolutions de la société. Nous sommes ainsi lauréats de l'appel à projets CMA (Compétences et métiers d'avenir) dans le cadre du plan France 2030 dans le domaine de la Santé numérique et du lien enseignement et numérique et candidats pour de nombreux autres sujets (intelligence artificielle, cybersécurité, décarbonation, nucléaire et demain je l'espère, celui des industries culturelles et créatives)

En parallèle, les travaux et résultats de notre communauté de recherche ont été reconnus à de multiples reprises que ce soit par des prix individuels ou des distinctions collectives, à l'échelle nationale mais aussi internationale. L'université a ainsi pour la première fois intégré le classement de Shanghai. Dans la foulée de notre labellisation Sciences avec et pour la Société, nous avons également renforcé notre lien avec la société civile et développé la recherche participative.

En collaboration avec nos partenaires locaux, nous avons renforcé nos liens avec les collectivités territoriales mais aussi avec nos partenaires du secteur privé. La création du Club Phénix, le réseau des partenaires de l'université permettra de développer encore plus cette interaction entre l'université et le monde extérieur qui nous est essentielle pour relever les défis actuels et futurs et contribuer au développement économique et social de notre région.



L'université a ainsi fait une marque de fabrique de sa volonté à se placer au cœur d'un écosystème réunissant des acteurs de nature différente mais se donnant des objectifs communs au service de notre territoire sans rien céder de sa capacité de rayonner à l'échelle nationale et internationale comme en témoigne par exemple notre insertion dans le réseau européen des universités innovantes.

En conclusion, le rapport d'activité de cette année témoigne de l'engagement continu de l'université de Caen Normandie envers l'excellence académique, l'innovation et l'épanouissement de ses étudiantes et étudiants. Même si ce document est loin d'être exhaustif, il représente bien la dynamique des réalisations de notre communauté et des contributions qu'elle apporte pour une société durable et responsable.

Lamri ADOUI
Président de l'université
de Caen Normandie

Construire une université solidaire, durable et responsable pour répondre aux enjeux des transitions

Une marche solidaire réunissant étudiants et personnels de l'université

Le campus 1 de l'université de Caen Normandie s'est couvert de rose le jeudi 20 octobre 2022, à l'occasion de la marche UNICAEN solidaire. Ce projet co-animé par des enseignants du SUAPS, le SUMPPS et le service de médecine préventive des personnels, a rassemblé 500 participantes, afin de récolter des dons au profit d'associations luttant contre les cancers féminins.

Après un échauffement collectif dans la cour d'honneur, les marcheuses ont parcouru deux boucles sur le campus 1, pour un total de cinq kilomètres. Le parcours, accompagné par un saxophoniste, s'est achevé, à l'arrivée, avec une soupe offerte par le CROUS Normandie. La soirée a été animée par diverses représentations de capoeira, de breakdance et par un DJ set.



Marche UNICAEN solidaire, au profit de la lutte contre les cancers féminins.

Parmi les stands installés dans la cour d'honneur, on comptait des stands de prévention animés à la fois par le SUMPPS et le Service de prévention des personnels pour sensibiliser les publics aux facteurs de risques et à l'importance du dépistage.

Bel exemple de travail collectif qui a permis de mettre en place cet événement fédérateur ! Le projet bénéficiait d'un financement de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), issu de l'appel à projet CVEC.

Une année largement consacrée au déploiement des dispositifs de la Loi du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (LPR)

Dans le cadre de la LPR, visant à renforcer l'attractivité des métiers scientifiques, l'université de Caen Normandie a mis en œuvre au cours de l'année 2022 l'ensemble des dispositifs prévus par le protocole d'accord du 12 octobre 2020 sur les rémunérations et les carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche.

La promotion des enseignants-chercheurs a été réalisée à travers des mesures de repyramidage. Cette voie temporaire d'accès par promotion interne au corps des professeurs des universités au bénéfice des maîtres de conférences, a permis la promotion au sein de l'université de Caen Normandie de 7 collègues au titre de l'année 2021 et de 8 collègues au titre de l'année 2022. Ce repyramidage a conduit à contribuer à une meilleure égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, puisque sur les 15 promotions accordées, 10 l'ont été à des femmes. Cette voie de promotion, qui a été reconduite pour 2023 et 2024, a pour objectif d'atteindre un taux de 40 % de professeurs des universités en moyenne chez les enseignants-chercheurs.

La promotion des personnels concourant au développement de la recherche est aussi passée par la mise en œuvre du repyramidage des emplois de la filière des Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF). Ce repyramidage, reconduit lui aussi en 2023, vise plus précisément à valoriser l'expertise et la technicité des emplois d'appui et de soutien à la recherche, et ceci quelle que soit la branche d'activité professionnelle (BAP dites « scientifiques » et autres BAP). Pour l'université de Caen Normandie, et au titre de l'année 2022, ce dispositif a ainsi permis à 2 collègues d'accéder au corps d'IGE, 5 collègues au corps d'ASI, et 14 collègues au corps de TECH. Là encore, le repyramidage a largement contribué à renforcer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes puisque sur 21 promotions, 16 ont bénéficié à des femmes.

Enfin, l'amélioration de la rémunération des enseignants-chercheurs s'est concrétisée avec la mise en place du nouveau Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC), au travers d'une première augmentation de la prime statutaire pour tous les enseignants-chercheurs, de l'attribution de primes individuelles (attribuées au titre de l'investissement pédagogique, de l'activité scientifique ou des tâches d'intérêt général). Pour 2022, 166 demandes ont été traitées par le CNU d'abord puis par le Conseil académique de l'Université : 67 primes ont été attribuées (dont 39 MCF et 28 PU).



Séance d'échauffement avant le départ de la marche UNICAEN solidaire.

Focus sur la santé, la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels

Une mission d'inspection santé sécurité au travail s'est tenue au mois de mars au sein de l'université de Caen. Outre de nombreux entretiens, la mission d'inspection a pu visiter deux sites : le laboratoire CRAHAM et l'IUT Grand Ouest Normandie.

La conclusion du rapport souligne la progression et la poursuite de la structuration en matière de santé et sécurité au travail et de prévention des risques professionnels.

Le rapport permet d'identifier les pistes d'amélioration.



Structuration de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

À partir du travail initié en 2021 par la commission égalité de l'établissement, la structuration de la politique en matière de lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes a pu progresser. Un réseau de référents a ainsi été constitué, permettant un vrai relai d'information de proximité au sein des services et des composantes.

Un programme de formations a été déployé pour former les membres de la commission égalité, mais également les futurs membres de la cellule d'écoute. L'ensemble des directeurs a été incité à suivre une formation de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes. Une formation spécifique suivie d'un échange avec madame le procureur de la République a été proposée plus spécifiquement aux directeurs de composantes et de laboratoires.

L'université de Caen Normandie a été lauréate de l'appel à projet du MESRI sur la lutte contre les VSS, lui donnant ainsi des moyens supplémentaires pour développer les formations, mener des actions de sensibilisation et de communication et conforter la cellule d'écoute qui s'est mise en place à la rentrée universitaire.



Formation des directrices et directeurs de structures de l'université à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.



De nouveaux abris à vélos ont été installés grâce à un financement CVEC.

Structurer l'engagement durable et responsable de l'université

FAIRE RECONNAITRE L'ENGAGEMENT ET LE VOLONTARISME DE L'UNIVERSITÉ DANS LES TRANSITIONS

Cette année 2022 a été l'occasion d'établir le diagnostic approfondi des pratiques DD&RS (Développement durable et responsabilité sociétale) de l'université. Campus 30, la mission développement durable à l'université, s'est appuyée sur la grille d'évaluation du label DD&RS, dédiée aux établissements du supérieur. Cet état des lieux permet d'identifier les actions à mener ou à amplifier, de candidater au label DD&RS en 2023, ou encore d'établir un schéma directeur du DD.

UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS INTERNES

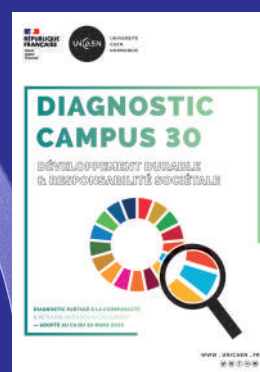
La mission Campus 30 a mis en place un réseau d'une quarantaine de référents DD de l'université. Ces personnels investis participent à des réunions plénières ainsi qu'à des groupes de travail spécifiques. Plusieurs sites sont représentés, ce qui est important pour avoir une meilleure appréhension des enjeux locaux.



DÉMARCHE CAMPUS 30
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
AU COEUR DE L'UNIVERSITÉ

UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLE

À la faveur du diagnostic, un groupe de travail de la Commission pilotage financier et patrimonial, aidé de la mission Campus 30, a mis au point une fiche de renseignement pour en savoir plus sur les candidats aux marchés publics (parité, écarts salariaux, protection de l'environnement, labels...). Pour le moment non-contraignante, cette 1^{re} étape permet d'avancer sur une politique d'achats plus vertueuse.



Une action au service de la communauté UNICAEN

LA MOBILITÉ SUIVIE DE PRÈS

La mobilité, au sens de déplacement, est un sujet de fort intérêt pour notre communauté. Aussi, la construction du Plan de mobilité de l'université a commencé en 2022 avec des collectes de données auprès des services et se poursuivra en 2023 avec une grande enquête en ligne, suivie de groupes de travail spécifiques sur tous les campus.

NORMANDURABLE, 1^{RE} ÉDITION EN PRÉSENTIEL À L'UNIVERSITÉ DE CAEN

Le Normandurable, c'est le Salon des métiers de la transition écologique en Normandie. Après une édition à distance dont l'université était déjà partenaire en 2021, la 1^{re} manifestation en présentiel s'est tenue les 3 et 4 mars 2022 au campus 1. Elle a rassemblé plus de 1 200 participants ainsi que plus de 2 200 followers en ligne. Un temps fort de l'agenda DD 2022 pour l'université, porté par la mission Campus 30 et l'Espace orientation insertion (EOI), en partenariat avec le Festival Pluie de juillet, la Région Normandie et les universités de Rouen et du Havre.

37 exposants | 8 ateliers candidature | 10 conférences | 14 talks et masterclass



Inauguration du Normandurable en présence de H. Morin, président de la Région Normandie, et de L. Adoui, président de l'université.

LE TRI SÉLECTIF S'INSTALLE DURABLEMENT SUR LES CAMPUS

Grâce à un financement CVEC, l'université a mené une 1^{re} phase de déploiement du tri sélectif sur ses campus. À noter que le site de Vire est précurseur en la matière depuis plusieurs années grâce à l'investissement des personnels sur place.

La sobriété énergétique, un enjeu stratégique

L'université de Caen Normandie est soucieuse depuis déjà de nombreuses années de déployer des stratégies pour favoriser la sobriété énergétique.

L'inauguration du Bâtiment B a été l'occasion de rappeler l'antériorité de la démarche.

L'université de Caen Normandie a décidé, pour établir ce plan, de consulter sa communauté afin de recueillir ses idées et mesurer le niveau d'adhésion aux différents éco gestes du quotidien.

À l'issue de la consultation et d'un travail interne de collecte de données, un plan d'actions a ainsi pu être présenté au conseil d'administration du mois de décembre 2022.



Extérieur du bâtiment B, côté esplanade, après la rénovation.

LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT B, UN TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2022

La rénovation intégrale du bâtiment B est un condensé de l'ambition écologique et technique de l'université en matière de gestion de son patrimoine immobilier.

Fermé au public à la rentrée 2016, le bâtiment d'une surface de 15 000 m² (inauguré en 1968 et classé Monument historique en 2012) a été intégralement vidé, désamianté et déshabillé pour ne conserver que sa structure primaire. En accord avec les architectes des Bâtiments de France, des modifications de façade et d'ouvertures ont pu être opérées, dans la droite ligne des projets d'Henry Bernard, l'architecte du campus 1.



Le bâtiment B est équipé d'espaces de travail à disposition de la communauté étudiante.

Le projet architectural intérieur met l'accent sur la modularité des espaces, afin d'avoir un meilleur taux d'occupation des locaux. L'enjeu est de ne pas chauffer et entretenir des surfaces qui ne seront que peu utilisées. Toutes les grandes salles plates, nécessaires pour la bonne tenue des examens, mais utilisées seulement en fin de semestre, pourront être transformées en salles de cours le reste de l'année grâce à un jeu de cloisons mobiles, spécialement étudiées pour offrir une isolation phonique adéquate.

Du point de vue de l'efficacité énergétique, il a été choisi d'être plus ambitieux que les réglementations en vigueur au moment de l'élaboration du programme en 2015, ce qui était novateur dans l'approche de la construction publique.

• **Budget:** 29.3 M€

• **Financeurs:** État (6M€), Région (6M€), Plan de relance (1,6M€), CROUS (0,5M€), Université (15.2M€ dont un emprunt de 5M€ à taux 0 croissante verte sur 20 ans) soit 52% d'autofinancement



S. Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche a passé la journée du 9 septembre à l'université de Caen. Elle a pu découvrir le campus, rencontrer des étudiants et inaugurer le bâtiment B.

LA DÉVOLUTION DU PATRIMOINE DÉFINITIVEMENT ACTÉE

Le 28 juin 2022, l'université de Caen Normandie est la 6^e université française à signer l'acte de dévolution de son patrimoine immobilier. Cela lui donne l'opportunité de piloter sa stratégie immobilière dans la limite, toutefois, des moyens qui sont les siens.

Dorénavant, l'université est propriétaire de son vaste patrimoine immobilier qui comprend 91 bâtiments répartis sur 19 sites ou campus dans 6 agglomérations, occupant une surface bâtie d'un peu plus de 283 000 m².

DE NOUVELLES PERSPECTIVES OUVERTES GRÂCE À LA FINALISATION DES DISCUSSIONS SUR LE CPER

Les discussions autour du CPER ont pu aboutir dans le courant de l'année 2022. Ainsi, plusieurs chantiers d'envergure vont pouvoir être menés par l'université de Caen Normandie :

- L'opération Campus nouveau siècle sur le campus 1 de Caen, qui vise à rénover plusieurs bâtiments historiques dont la BU Pierre Sineux et le bâtiment Droit. Outre la rénovation énergétique, ces travaux vont permettre d'adapter les locaux aux nouveaux usages et de créer de nouvelles synergies entre la formation et la recherche.
- La rénovation et l'agrandissement de Cycéron pour soutenir la recherche de pointe.
- Le soutien au projet de Centre de santé universitaire, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Crous Normandie, va permettre de renforcer l'accès au soin pour les étudiants et de proposer des actions de prévention.
- La finalisation de la rénovation de la station marine de Luc-sur-mer, le CREC.

Parallèlement, l'étude portée par la Communauté urbaine de Caen la mer autour du projet Epopea a pu être finalisée. Cette étude, qui concerne majoritairement les terrains de l'université sur le campus 2, permet de donner des orientations qu'il conviendra de travailler pour construire un schéma directeur d'aménagement. Ce travail est une base solide pour engager la préparation du futur CPER.

Promouvoir l'excellence et la visibilité de la recherche

Une université internationale dans le réseau mondial de la recherche

CLASSEMENT DE L'UNIVERSITÉ AU QS WORLD UNIVERSITY RANKING



L'université de Caen Normandie fait partie des 32 universités françaises répertoriées en 2022 au QS World University Ranking. Ce classement, qui répertorie 1 422 établissements d'enseignement supérieur de plus de 90 pays, est fondé sur six critères : la réputation auprès des employeurs, le ratio professeurs/étudiants, la réputation académique, le nombre de citations de travaux de recherche, la part de professeurs internationaux, la part d'étudiants internationaux.

ENTRÉE AU CLASSEMENT THÉMATIQUE DE SHANGHAI

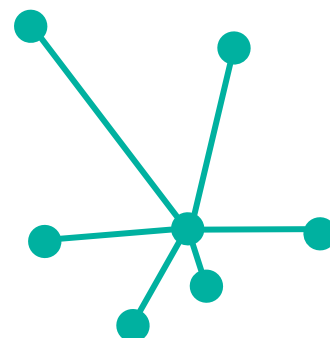


L'Université est aussi entrée au classement thématique de Shanghai en 2022. Ce classement met en avant l'excellence de la recherche de l'université dans cinq domaines disciplinaires : océanographie, technologie médicale, mathématiques, chimie, et médecine clinique.



Cyceron, plateforme d'imagerie biomédicale.

41
unités de
recherche



RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE DE NOS CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

Christelle Jozet-Alves, médaille de bronze 2022 du CNRS

MÉDAILLES DE BRONZE



Cette distinction prestigieuse vient récompenser les travaux de recherche de Christelle sur les capacités cognitives des seiches et des poulpes, menés au sein du laboratoire Éthologie animale & humaine (UMR 6552 ETHOS · université de Caen Normandie-université de Rennes 1-CNRS).

Yoann Levaque, médaille de cristal du CNRS 2022

MÉDAILLE DE CRISTAL



Yoann est ingénieur d'études CNRS au LCS, le Laboratoire de catalyse & spectrochimie (UMR 6506 université de Caen Normandie-ENSICAEN-CNRS). Cette médaille de cristal du CNRS 2022 vient distinguer son expertise sur l'automatisation de cellules d'analyse spectroscopiques de matériaux. La médaille de cristal du CNRS distingue des personnels d'appui à la recherche qui, par leur créativité, leur maîtrise technique et leur sens de l'innovation, contribuent aux côtés des chercheurs et des chercheuses à l'avancée des savoirs et à l'excellence de la recherche française.

Pierre-Yves Buard, prix Cristal Collectif 2022 du CNRS

CRISTAL COLLECTIF



Pierre-Yves est responsable du pôle du document numérique de la MRSH de Caen (Maison de la recherche en sciences humaines). Il fait partie des lauréats du prix cristal collectif du CNRS pour les travaux qu'il réalise au sein de l'écosystème numérique MASA (Mémoires des archéologues et des sites archéologiques).

Myriam Juan et Pierre Larrivée nommés à l'Institut Universitaire de France (IUF)



institut
universitaire
de France

L'IUF a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité. Myriam est maîtresse de conférences en histoire culturelle du cinéma et membre de l'unité de recherche Lettres, arts du spectacle, langues romanes (LASLAR · UR 4256). Ses recherches portent sur les femmes journalistes de cinéma en France jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Pierre est professeur des universités en linguistique française et membre du Centre de recherche inter-langues sur la signification en contexte (CRISCO · UR 4255). Son projet déposé à l'IUF se concentre sur les causes de l'évolution de la grammaire des langues.

Svetlana Mintova, lauréate d'un ERC Advanced Grant



erc European Research Council

Svetlana est directrice de recherche CNRS au sein du LCS, Laboratoire catalyse & spectrochimie (UMR 6506 université de Caen Normandie-ENSICAEN-CNRS). L'obtention de la bourse ERC Advanced Grant, d'un montant de 2,5 millions d'euros, va permettre à Svetlana de développer un projet novateur sur la maîtrise des défauts et la flexibilité des nanozéolites (projet « ZEOLIGHT »).

SE FORMER À LA RECHERCHE DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT EUROPÉEN: MASTER ERASMUS MUNDUS COMEM+

Les masters communs Erasmus Mundus sont des programmes d'études intégrés dispensés dans le cadre d'un partenariat international d'établissements d'enseignement supérieur. L'université de Caen Normandie est partenaire avec l'université norvégienne de sciences et technologies – NTNU (Norvège), l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Caen – ESITC Caen (France), l'université polytechnique de Catalogne – UPC (Espagne), l'université de Gênes – UNIGE (Italie) du nouveau Master Erasmus Mundus en génie côtier et maritime **CoMEM+**. Orienté vers les solutions durables, environnementales, éthiques, économiques en réponse aux problématiques multiples de l'ingénierie portuaire, marine et côtière, le Master CoMEM+ propose trois parcours pédagogiques: **Ports du futurs et voies navigables** (NTNU, UPC, ESITC/UNICAEN), **Génie côtier environnemental** (NTNU, UPC, UNIGE), **Gestion du littoral** (NTNU, UNIGE, ESITC/UNICAEN). La première cohorte d'étudiants CoMEM+ est attendue à Caen pour l'année universitaire 2023-2024.



Galerie vitrée



S'ENGAGER EN RECHERCHE POUR DEMAIN

Offrir une nouvelle source d'énergie renouvelable décarbonée, naturellement durable et puissante, en portant le déploiement commercial de l'énergie hydrolienne en mer d'ici 2030, tel est l'objectif ambitieux du projet FLOWATT. Ce projet, qui doit permettre de valoriser les courants marins, est soutenu par l'Union Européenne et l'ADEME. Il est développé par les entreprises QAIR et HYDROQUEST, et pour la partie académique par l'équipe du professeur Anne-Claire Bennis au sein du laboratoire M2C (UMR 6143, université de Caen Normandie - université de Rouen Normandie - CNRS).



Une université créative, force d'innovation au service de ses territoires

L'UNIVERSITÉ, ÉTABLISSEMENT PILOTE AVEC SES PARTENAIRES DE LA COMUE NU POUR LA MISE EN PLACE D'UN PUI

Dans le cadre des mesures issues de la Loi de programmation de la recherche (LPR) autour de la thématique « recherche partenariale et innovation », cinq établissements pilotes ont été chargés de configurer, sur leur territoire, un Pôle universitaire d'innovation (PUI). L'ambition de ce label PUI est d'identifier les sites universitaires qui développent vis-à-vis des acteurs socio-économiques, une offre globale, lisible et accessible, de compétences et de technologies, et qui s'engagent à fluidifier les relations entre les acteurs dans toutes les dimensions du transfert : expertises, accès aux plateformes technologiques, partenariats de recherche, propriété intellectuelle, création de start-up, etc. Les PUI doivent aussi renforcer la sensibilisation et la formation des étudiantes et étudiants à l'entrepreneuriat et s'assurer que tous les projets innovants, qu'ils soient portés par les étudiantes et étudiants, les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs ou les chercheuses et chercheurs, soient accompagnés au meilleur niveau. L'université de Caen Normandie, au travers de sa participation à la ComUE Normandie Université, fait partie des établissements pilotes retenus par le ministère.

DataDunk



Samba Nor Diaw

SAMBA NOR DIAW, PRIX PÉPITE DE L'ENTREPRENEURIAT

Samba Nor Diaw s'est lancé dans l'aventure de l'entrepreneuriat avec Datadunk, une startup proposant des solutions de gestion, de mesure et d'analyse de la performance sportive. Son projet, né sur les bancs de l'ESIX Normandie, l'école d'ingénieurs de l'université, est lauréat du Prix Pépite de l'entrepreneuriat 2022, catégorie Technologies pour le futur.

L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE CHOISIE POUR REPRÉSENTER LA FRANCE AU SEIN DU RÉSEAU ENIHEI: EUROPEAN NETWORK OF INNOVATIVE HIGHER EDUCATION INSTITUTIONS

L'université de Caen Normandie a été choisie par le gouvernement français pour représenter la France auprès de la commission européenne au sein du réseau ENIHEI. L'objectif du réseau est de conseiller et promouvoir la stratégie d'innovation européenne pour permettre à l'Europe de devenir un leader mondial en matière d'innovation en s'appuyant sur le système européen d'enseignement supérieur.



Une université au cœur de la société

L'université de Caen Normandie a reçu, en novembre 2021, le label « Science avec et pour la société » (SAPS). Ce label, décerné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, distingue l'engagement de notre université dans une stratégie de diffusion de la culture scientifique et de dialogue avec la société. Dotée de 290 000 € par an pour une durée de trois ans, l'Université a mis en place un vaste plan d'actions permettant de conforter l'idée d'une science comme bien commun participant au lien social, luttant contre la défiance scientifique, éclairant le débat public contradictoire, la décision politique et citoyenne, et associant la société civile dans la construction du savoir scientifique. La stratégie repose sur un partenariat structurant avec Le Dôme, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle, et s'appuie sur la co-construction d'actions communes, menées autour de la médiation scientifique et de la recherche participative.

CRÉATION D'UNE FORMATION DIPLÔMANTE À LA MÉDIATION SCIENTIFIQUE

L'université a mis en place en septembre 2022 un nouveau master autour de l'information et de la médiation scientifique et technique. Avec un parcours dédié à la médiation science-société et la recherche participative, ce master permet une formation aux outils et méthodes de la médiation scientifique, et aux pratiques de recherche favorisant l'implication des publics.



Première rentrée du master Information médiation scientifique et technique, parcours Médiation science et société - recherche et innovation participatives.

CRÉATION DU PRIX « UNICAEN SCIENCE ET SOCIÉTÉ »

L'université lance son premier appel à candidatures pour la première édition du Prix « UNICAEN Science et Société », dans le cadre du concours Têtes chercheuses. Ouvert aux équipes de recherche normandes, ce prix finance un projet comportant une dimension de recherche participative impliquant la société et renforçant le lien entre science et société. Frédéric Naudon, chargé d'enseignement et docteur en sociologie, est le lauréat de cette toute première édition avec son projet d'ateliers de vulgarisation réflexive.



Première édition de la remise du prix « UNICAEN science et société ».

Création d'Open badges

Spécialités du Dôme et de l'université de Caen Normandie, les Open Badges développés pour les étudiantes et étudiants, les doctorantes et doctorants, les membres des équipes de recherche et les publics impliqués dans le rapport sciences-société, permettront non seulement d'évaluer l'impact des actions menées dans un cadre donné, mais également de créer des communautés de projet et de compétences.



Open badge science société.



Village des sciences au Campus 2.

LE VILLAGE DES SCIENCES À LA FÊTE DE LA SCIENCE

Après trois années d'absence, le Village des sciences de Caen, au campus 2, a fait son retour avec plus de 50 animations proposées du 14 au 16 octobre 2022.

Ce village est la plus importante opération de médiation scientifique de l'année sur le territoire: c'est l'opportunité de découvrir les activités menées dans les laboratoires, d'échanger avec les chercheurs et de discuter de l'actualité de la recherche. L'université ouvre ses portes pour favoriser la rencontre avec les chercheurs et accueillir les différents publics durant les trois jours de festivités, avec une offre spécifiquement réservée aux scolaires le vendredi.

Une université qui s'engage pour un meilleur accompagnement de ses chercheurs

UNE DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION RESTRUCTURÉE ET RENFORCÉE

L'université s'est engagée dans un travail de restructuration de la DRI en 5 pôles de compétences (partenariats et valorisation, Europe et international, formation doctorale, gestion budgétaire et pilotage). Avec le renforcement de l'équipe, elle mise sur un développement des expertises afin d'offrir aux chercheurs de l'université un accompagnement quotidien et un appui dans la mise en œuvre de leurs projets d'envergure.

L'UNIVERSITÉ A ACCOMPAGNÉ LA MISE EN PLACE DU PROJET I-DÉMO PROSPERITY

L'appel à projets «i-Démo» du plan France 2030 a pour objectif le développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie et contribuant aux transitions énergétique, écologique et numérique. L'université a participé à la mise en place au sein de l'unité de recherche ABTE du projet i-Démo PROSPERITY, qui vise à accélérer le déploiement de renforts en fibre de lin, dont la Normandie est le premier producteur mondial. Le projet prévoit également d'étudier le cycle de vie des matériaux afin de trouver des solutions de réutilisation, de réparation et de recyclage.



Fibres de lin.

LA CRÉATION D'UN COMITÉ D'ÉTHIQUE LOCAL DE LA RECHERCHE

La déontologie, l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique constituent des préoccupations majeures pour l'Université, qui ont donné lieu à différentes actions structurantes. Ainsi, l'Université et le CHU ont choisi de mettre en place un Comité d'éthique local de la recherche (CLERS) commun aux deux institutions visant à examiner et à rendre des avis sur des projets de recherche menés en leur sein, portés par un de leurs chercheurs et ne rentrant pas dans le champ des Comités de protection des personnes (CPP).

Expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir

Top départ de la nouvelle offre de formation 2022-2027

Après le travail d'élaboration de la nouvelle offre de formation et de demande d'accréditation auprès du Ministère en 2021, l'année 2022 a été celle de la mise en place, avec des évolutions majeures : près d'un diplôme sur deux a été restructuré, sur les 110 mentions de licence et de master que compte l'établissement. Pour les licences générales, cette restructuration s'est faite selon les objectifs du projet NCU Réussites Plurielles, avec une architecture harmonisée de 5 UE de 50h par semestre (3 UE disciplinaires, 1 UE de compétences transversales et 1 UE de personnalisation/préprofessionnalisation), mise en œuvre dans les trois établissements membres du projet (universités de Caen, Rouen et Le Havre) et destinée à favoriser la personnalisation des parcours.



Ouverture de la formation en odontologie dans des locaux dédiés.

Cette nouvelle offre s'est également accompagnée de la création de nouvelles formations, en réponse aux évolutions de la science et de la société et aux besoins du territoire. C'est ainsi que deux nouveaux masters, fruits de diagnostics de besoins et de collaboration locales, ont ouvert à la rentrée 2022 à l'UFR des Sciences : le master information médiation scientifique et technique parcours Médiation science et société - recherche et innovation participatives, en partenariat avec le Dôme, et le master Physique parcours radioprotection, en partenariat avec l'INSTN.

Nous avons également accueilli les premiers étudiants en odontologie au sein de la nouvelle faculté dentaire de l'UFR Santé, formation tant attendue dans la région, qui affiche le plus fort déficit de chirurgiens-dentistes de France métropolitaine.

En collaboration étroite avec le Rectorat de l'académie de Normandie, deux nouvelles formations partagées entre lycées et université ont vu le jour: le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) de la Licence MIASHS, en partenariat avec le lycée Victor Hugo de Caen, et le CPES (Cycle pluridisciplinaire d'enseignement supérieur) Licence Sciences et sociétés en partenariat avec le lycée Malherbe de Caen.

Enfin, pour prendre en compte les évolutions des métiers, un CUPGE (Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles) parcours informatique-mathématiques est proposé désormais au sein de l'UFR des Sciences, qui permet aux lycéens ayant choisi la nouvelle spécialité Numérique et science informatique (NSI) de poursuivre leurs études sur le territoire. Celle-ci s'appuie sur les compétences du département mathématiques et informatique de l'UFR des Sciences.



Journée portes ouvertes de l'université.



L'université à la rencontre des jeunes et de leur famille au Salon de l'Étudiant de Caen.

Cette nouvelle offre de formation, profondément remaniée, a été accompagnée d'une stratégie de communication repensée pour mettre en valeur nos formations et leurs évolutions de façon pertinente auprès du public: actions auprès des prescripteurs de l'Éducation Nationale, repérage des 39 diplômes tournés vers la société et la planète, campagnes ciblées pour les masters, etc.

Dans le domaine Droit-Économie-Gestion, la reconnaissance des diplômes dans les classements nationaux continue de progresser (5 masters classés au niveau national et 8 masters dans les tops 5 Bretagne - Normandie par Eduniversal), plaçant l'université de Caen Normandie au premier rang régional.

Engagée dans un mouvement pluriannuel, l'université de Caen Normandie a également poursuivi cette année l'universitarisation des formations paramédicales (avec l'ouverture de la L2 Sciences pour la santé parcours Sciences du soins de l'UFR Santé), ainsi que la mise en œuvre de la réforme des BUT à l'IUT (avec l'ouverture de la deuxième année) et de la réforme de l'accès aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (avec notamment le dépôt du dossier d'accréditation de l'INSPÉ et la diplomation de la première promotion des nouveaux masters MEEF).

En parallèle, un travail de fond sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences et sur le règlement commun des études 2022-2027 a été mené tout au long de l'année avec les instances, les services et les composantes pour l'organiser de façon plus lisible, le rendre plus accessible (mise en ligne et sommaire dynamique), intégrer les évolutions réglementaires et les nouveautés de l'offre de formation, uniformiser certaines pratiques et offrir ainsi un cadre clair et adapté à tous.



Toutes les UFR, écoles et instituts de l'université sont présentes au Salon de l'Étudiant ainsi que certains services à l'étudiant.

Un établissement au cœur de l'écosystème de l'enseignement supérieur

L'année 2022 a vu également la poursuite d'une politique de coopération renforcée avec les acteurs locaux de l'enseignement supérieur, par la signature de conventions facilitant les passerelles et assurant à nos étudiantes et étudiants, comme à ceux des établissements partenaires, une plus grande flexibilité et une meilleure sécurisation de leurs parcours (IRTS, ENSICAEN, Conservatoire à Rayonnement Régional de Caen la mer, CPGE-Rectorat de l'académie de Normandie, ...). Cette coopération concerne également la mise en œuvre de nouvelles formations assurées conjointement, comme la licence professionnelle métiers de la radioprotection avec le lycée Alexis de Tocqueville ou encore le DEUST préparateur/technicien en pharmacie avec le CIFAC de Caen.



*Signature officielle de la convention
UNICAEN-Conservatoire de Caen.*

Anticiper et préparer l'avenir

Enfin, l'établissement prépare l'avenir de ses formations et se saisit de toutes les occasions de développement. C'est ainsi que plusieurs dossiers de candidature dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir du plan France 2030 ont été déposés, avec un taux de succès qui témoigne du dynamisme de nos équipes pédagogiques, de la qualité de leurs propositions et de la pertinence de notre positionnement sur ces filières d'avenir à forts enjeux sociaux et économiques.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT COMPÉTENCES ET MÉTIERS D'AVENIR

Projets lauréats en 2022

Santé numérique, projet SATIN

- **Portage :** Université de Caen Normandie
- **Partenaires formation :** IRTS
- **Projet :** formation des futurs et actuels professionnels de santé aux usages du numérique en santé. Création de places supplémentaires en master informatique dans un parcours orienté vers l'écosystème de la santé.
- **Montant de la subvention :** 2,8M€

Hydrogène, projet H2 neutralité carbone :

- **Portage :** Campus des métiers et des qualifications (CMQ) CEINE
- **Partenaires formation :** université de Caen Normandie, université de Rouen Normandie, CNAM, IFPRA, UIMM, ITII, 3 lycées de l'académie de Normandie
- **Projet :** formation des futurs professionnels spécialisés dans la production d'énergie décarbonée aux niveaux techniciens supérieurs et ingénieurs.
- **Montant de la subvention :** 13,5€

Innovation formation, projet Digital FCU :

- **Portage :** France université numérique (FUN)
- **Partenaires formation :** 19 universités dont UNICAEN ainsi que 4 autres partenaires (FUN, FCU, ANSTIA, IKIGAI)
- **Projet :** Accompagner les formateurs et concepteurs de formations aux profondes transformations induites par l'ère du numérique et amplifiées par la pandémie COVID-19. Permettre les évolutions techniques nécessaires pour une expérience optimale sur les plateformes de FUN, pour les apprenants comme pour les formateurs ou les services de gestion dans les universités.
- **Montant de la subvention :** 13M€



Projets déposés en 2022

Intelligence artificielle, projet NORMAN-THIA

- **Portage:** Université de Caen Normandie
- **Partenaires formation:** université de Rouen Normandie, université du Havre Normandie, INSA Rouen, ENSICAEN, ESIGELEC
- **Projet:** proposer une offre de formation pluridisciplinaire et territoriale, pour les niveaux licence, master et doctorat, autour de l'intelligence artificielle. À destination des spécialistes et des non-spécialistes, avec une complémentarité et des passerelles entre les formations du territoire normand.
- **Montant de la subvention obtenue en 2023:** 5,2M€

Nucléaire, projet 3NC:

- **Portage:** Campus des métiers et des qualifications (CMQ) CEINE
- **Partenaires formation:** université de Caen Normandie, université de Rouen Normandie, université du Havre Normandie, INSA Rouen, YNCREA-ISEN, ENSICAEN, ESITC, CESI, ESIGELEC, ENTP, GANIL
- **Projet:** répondre aux besoins de l'ensemble des métiers de la filière du nucléaire en proposant de l'orientation, de la formation et de l'accompagnement tout au long du parcours scolaire, universitaire et professionnel

Cybersécurité, projet CYRCE:

- **Portage:** université de Caen Normandie
- **Partenaires formation:** ENSICAEN
- **Projet:** formation dans le domaine de la cybersécurité visant à la fois à former des spécialistes mais également à développer largement la culture de la sécurité informatique chez les étudiants de l'université.



Outre ces projets structurants, un travail préparatoire à l'ouverture de deux nouveaux diplômes d'ingénieur à l'ESIX Normandie (génie nucléaire et génie énergétique) a été réalisé afin de répondre aux exigences de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et de permettre à la composante d'intégrer le réseau des écoles PolyTech.

LES PREMIERS RÉSULTATS DE LA LAS

En 2022, la réforme de l'accès aux études de santé entame sa deuxième année. Ce sont 928 étudiantes et étudiants qui ont accepté la proposition d'une place en L1 accès santé (L1AS) dans une des 10 mentions proposées par l'université de Caen Normandie. Le taux de réussite en L1 accès santé est de 57,5 %, avec une variation allant de 22 % de réussite (LAS informatique) à 84 % de réussite (LAS psychologie). Pour les étudiantes et étudiants inscrits en L2 accès santé, le taux de réussite à l'issue de l'année est de 79,6 %.

L'objectif de la mise en œuvre de la licence accès santé est de lutter contre l'échec et de favoriser les poursuites d'études: 44 % des étudiantes et des étudiants poursuivent leurs études en licence ou en réorientation, 36 % accèdent aux études de santé et 20 % sortent de l'université.



anr [©]
agence nationale
de la recherche



Pôle de formation et de recherche en santé.

ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Du 5 au 7 juillet 2022, l'université de Caen Normandie a organisé et accueilli le MoodleMoot 22. Il s'agit du colloque annuel de l'association francophone des contributeurs de Moodle, le logiciel libre de gestion de plateformes pédagogiques le plus utilisé en France et dans le monde (95% des universités françaises).

Plus de 650 participants ont pu échanger et monter en compétences pendant trois jours autour des questions de pratiques pédagogiques et d'espaces d'apprentissage numériques. 80 conférences, tables rondes, ateliers et retours d'expériences se sont déroulés dans les locaux du campus 1.

La réussite de cet événement a pu démontrer à la fois la capacité de l'université à organiser des colloques internationaux d'ampleur et la reconnaissance du CEMU comme acteur moteur de l'innovation pédagogique dans le monde francophone.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES À PIED D'ŒUVRE

À l'été 2022, les récolements des collections ont été menés pour les bibliothèques SEGGAT et Pierre-Sineux. L'objectif est double. Il s'agit d'abord de dresser l'état des lieux des collections conservées sur le Campus 1. Ce panorama permet de vérifier l'intégrité des collections conservées sur le campus, de connaître leur niveau de signalement et de fiabiliser les données de volumétrie. Il s'agit, dans un second temps, de dessiner les prochains chantiers documentaires en exploitant les résultats du récolement (chantiers de désherbage, de conservation partagée, de signalement rétrospectif). Ce sont ainsi plus de 315 000 documents qui ont été récochés en un peu plus de trois semaines d'un travail qui a mobilisé les équipes du réseau des bibliothèques de l'établissement.

Dans le même temps, en BU Madeleine-Brès, un chantier d'optimisation des magasins a permis de rassembler toutes les monographies dans un même lieu, afin de recréer l'espace nécessaire à une quinzaine d'années d'accroissement.



Ouverture du Moodlemoot



Placer les réussites étudiantes au cœur de nos actions

Afin de mieux accompagner les étudiants entrant à l'université de Caen Normandie, plusieurs actions ont été proposées dans le cadre de la rentrée universitaire. C'est ainsi que des villages des associations ont pu être proposés, ainsi que des événements permettant d'informer sur les services à l'étudiant et les associations étudiantes – le tout dans un cadre festif accompagné d'animations culturelles.

Favoriser le tutorat pour améliorer la réussite

Dans le cadre de l'accompagnement à la réussite, le travail de professionnalisation du tutorat est poursuivi avec le renforcement de la formation des tuteurs et l'édition d'un guide du tutorat à destination des tutrices et tuteurs, des enseignantes et enseignants, des recruteurs.

Un nouveau DU pour aider à l'orientation

L'université de Caen propose un diplôme d'université Paréo (passeport pour l'orientation), référencé sur Parcoursup, plus particulièrement dédié aux lycéennes et lycéens sans projet abouti d'orientation ou sans proposition à l'issue des phases principale et complémentaire. 21 étudiantes et étudiants se sont inscrits lors de cette première rentrée. Ils ont toutes et tous pu suivre des enseignements disciplinaires et académiques pour renforcer des bases, découvrir des disciplines universitaires et bien sûr construire un projet d'orientation avec un suivi individualisé, un stage et une réflexion approfondie. Ce diplôme est porté par l'Espace orientation insertion (EOI), qui apporte ici toutes ses compétences.

Enrichir l'expérience étudiante

LE RETOUR DU PLUS GRAND CARNAVAL ÉTUDIANT DE FRANCE

Après 3 années d'absence en raison de la crise sanitaire, le carnaval étudiant de Caen, édition 2022, a fait bouger plus de 34 000 étudiants. Les actions de prévention, pour que cet événement reste festif tout au long de la journée, ont été mises en place par le SUMPPS, avec notamment la distribution de bracelets d'identification. Les étudiants ont pu attendre le départ du défilé en musique et en rythme grâce à la fanfare Café Calva Caennexion. La sécurité de l'événement, organisée en lien étroit avec les autorités locales (Ville de Caen, Préfecture), a permis que cette belle journée soit un moment de fête pour toutes et tous.



Fanfare Café Calva Caennexion lors du Carnaval de la ville de Caen.

LE CAMPUS GEEK

Samedi 2 avril, l'université a organisé la première édition d'un festival dédié à la culture geek. Réunissant au fil de la journée un peu plus de 600 participants et participantes, l'événement a été rythmé par de nombreuses animations : Pong géant sur les portes de l'amphithéâtre Pierre Daure, borne d'arcade, exposition, défilé cosplay, partie de Quidditch, stands associatifs, jeux de plateau tirés de licences de jeux vidéo animés par les équipes du Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU), rediffusion du tournoi eSport de Rocket League qui se déroulait en parallèle au campus 2... La journée a été conclue par un concert du Chœur et orchestre universitaire sur le thème des jeux vidéo et animés. Financé par la Contribution vie étudiante et vie de campus, cet événement était inscrit dans le cadre de la programmation 2022 de l'établissement des Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur (JACES).

Concours de cosplay lors du Campus geek.



La CVEC au service de la vie étudiante et de la solidarité

Au cours de l'année 2022, plusieurs initiatives ont permis d'amplifier la communication sur les utilisations de la CVEC. C'est ainsi qu'un budget participatif a été proposé à la communauté étudiante par les vice-présidents étudiants. Parmi les projets proposés au vote des étudiants, 3 sont arrivés en tête des suffrages : l'installation de zones de restauration en libre-service, la distribution de protections périodiques réutilisables et l'aménagement de zones de repos.

Plus globalement, on note que la proposition de projets pouvant remonter tout au long de l'année émane de l'ensemble de la communauté universitaire, services, composantes, étudiants et associations. Ces projets couvrent l'ensemble des domaines d'utilisation de la CVEC (accueil, santé/social, sport, culture) :

- des aménagements d'espace intérieur et extérieur
- une augmentation des moments d'accueil à l'université afin de renforcer la cohésion
- la poursuite de la rénovation du stade du campus 1
- des projets menés en partenariat avec plusieurs services se fédérant autour d'un événement commun, comme la marche solidaire qui a permis de sensibiliser un public nombreux à la prévention et au dépistage des cancers féminins
- de nombreux projets sur la thématique du développement durable autour des mobilités douces, mais également de l'aménagement des espaces verts ou des actions de sensibilisation
- une thématique culturelle avec des manifestations, des conférences, des expositions, ou des investissements tels que l'installation de pianos en libre-service.

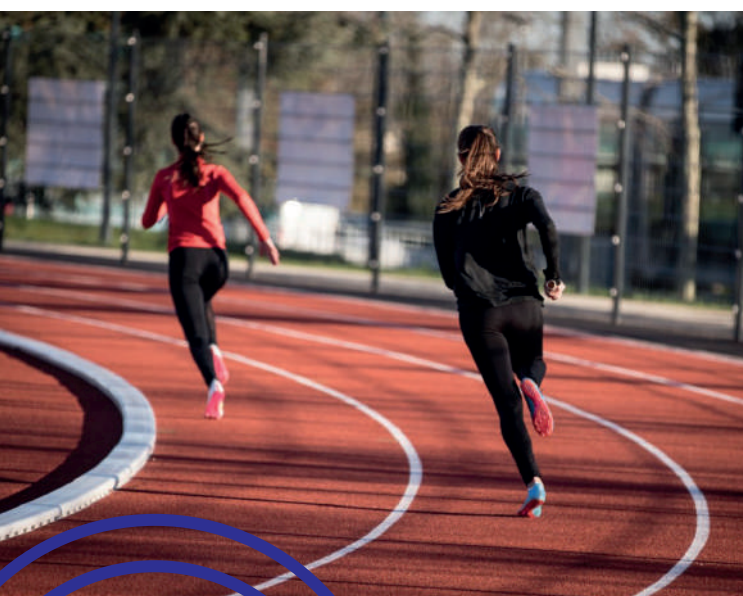


L'université de Caen Normandie a décidé de se saisir pleinement de la possibilité d'attribuer des aides sociales individuelles en mobilisant la part sociale du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). C'est ainsi que le règlement intérieur a été modifié pour introduire une commission sociale, constituée en fin d'année à l'issue du renouvellement des élus étudiants.

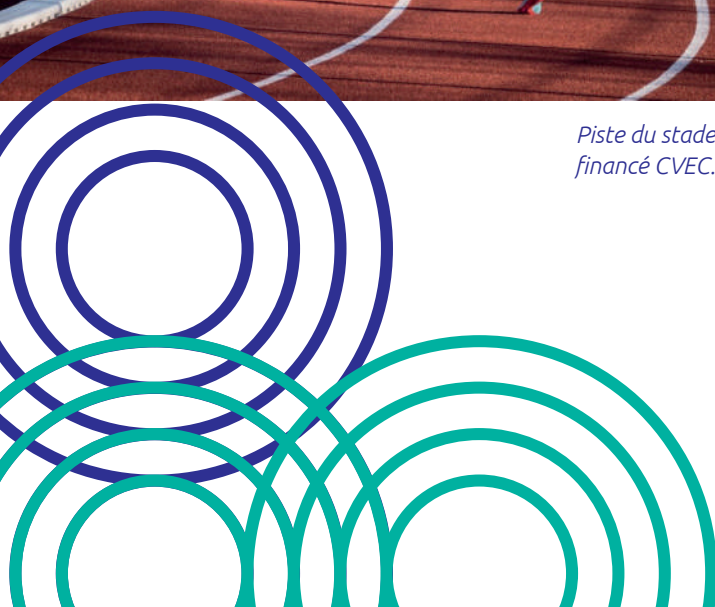
Renforcer la culture sur les campus

La culture continue de se structurer à l'université avec la création d'un nouveau service. Le SUAC, Service universitaire de l'action culturelle, a vu le jour le 14 octobre 2022 après un vote du Conseil d'administration. Il a pour mission de coordonner et développer l'offre culturelle sur tous les campus et hors les murs, en collaboration avec les acteurs du territoire. La mise en place du SUAC doit permettre de donner de la visibilité aux actions culturelles de l'université auprès des étudiants, personnels et partenaires, de réunir l'ensemble des personnes œuvrant aux projets culturels et de disposer, sur l'ensemble des campus et sites d'implantation de l'université, d'une offre culturelle plus fluide, avec des propositions complémentaires et cohérentes.

Concert du Choeur et orchestre universitaire, à l'occasion du Campus geek.



Piste du stade financé CVEC.



Être un acteur majeur dans les dynamiques territoriales

Un dialogue renforcé avec les collectivités locales

L'université de Caen Normandie est implantée sur 7 communes différentes sur l'ensemble du territoire du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Le dialogue avec les différents niveaux de collectivités d'implantation - région, départements, EPCI ou communes - est indispensable pour permettre de répondre aux enjeux des territoires mais aussi de rendre possible une vie étudiante de qualité.

2022 a vu aboutir le schéma local d'enseignement supérieur et de la recherche d'Alençon, regroupant la Région Normandie, le Département de l'Orne, la Communauté d'agglomération d'Alençon et l'université de Caen Normandie. Ce schéma vise à améliorer l'attractivité des formations, enrichir le lien avec les acteurs locaux et notamment le monde économique, renforcer la vie étudiante et améliorer les espaces bâtis du campus de Damigny. Les collectivités se sont ainsi engagées à investir près d'un million d'euros sur 4 ans sur le site.



CAMPUS 2025, UN PROJET TERRITORIAL D'ENVERGURE À SAINT-LÔ PORTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS ET L'ÉTAT

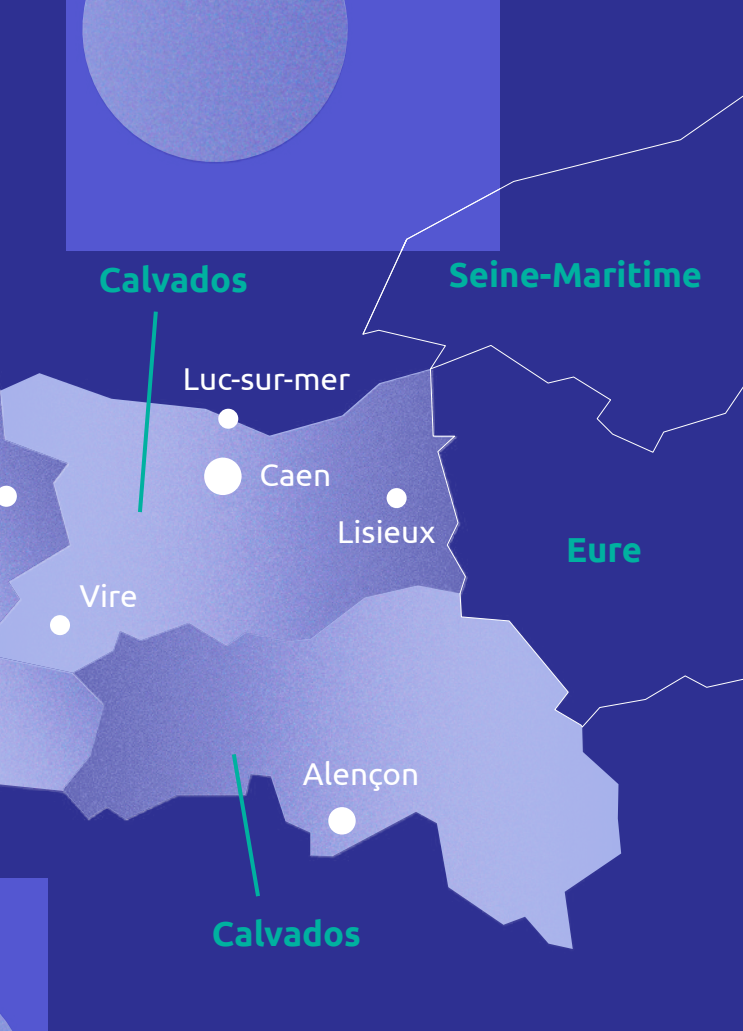
L'année 2022 a été consacrée à consolider le projet Campus 2025 de Saint-Lô. L'objectif est de rassembler sur un même site l'IUT Grand Ouest Normandie, l'INSPÉ, les laboratoires du LUSAC et du GREYC, et de créer une bibliothèque universitaire unifiée ouverte sur la ville et offrant un espace de type tiers-lieu.

La Ville de Saint-Lô, la Communauté d'agglomération, le Département de la Manche, la Région Normandie et la Préfecture de la Manche ont su s'allier pour porter financièrement ce projet territorial.

Parallèlement, le territoire de Saint-Lô poursuit sa réflexion sur la vie étudiante pour développer l'attractivité du site.

Locaux de l'IUT à Saint-Lô.





UN LIEU DE CONCERTATION ET D'ÉCHANGE AVEC LES COLLECTIVITÉS

L'université de Caen Normandie a proposé pour la première fois de réunir l'ensemble des élus des collectivités où l'université est présente pour partager ses réussites, mais également échanger sur les projets des uns et des autres. Cet espace d'échange et de construction entre l'université et les collectivités a vocation à être pérennisé.



Création du Club Phénix, le réseau des partenaires de l'université de Caen Normandie

L'université a réuni plusieurs centaines de ses partenaires pour lancer, lundi 28 mars, le Club Phénix regroupant 5 400 partenaires du territoire de l'ex basse Normandie, avec pour parrain et marraine Daniel Delahaye, directeur général d'Isigny Sainte-Mère et Hélène Chazal, directrice générale de l'agence de conseil en recrutement, H2C Carrières.



Avec ce club d'entreprises, l'université souhaite renforcer les partenariats existants et en développer de nouveaux, en mettant en place un espace privilégié de rencontres avec l'ensemble des acteurs des territoires, collectivités, associations, filières économiques, entreprises. Le développement de ces collaborations facilitera l'insertion professionnelle de nos étudiants (stages, alternance, offres d'emploi) et leur fournira des éléments pour se connecter au monde professionnel, comprendre les entreprises, leurs préoccupations et leurs besoins.

Plusieurs conventions cadre de partenariat ont été signées avec des institutions publiques, des filières économiques, des entreprises, ou encore des communautés de communes (DDFIP, NAE, AREA, MGEN, CASDEN, Communauté Cœur de Nacre,...) afin de formaliser et d'approfondir les liens existants.

Soirée de lancement du Club Phénix.

Se doter d'une ambition européenne et internationale

COOPÉRATION INTERNATIONALE

- 9 nouveaux accords de coopération dont 5 double diplômes
- 17 nouveaux accords Erasmus+ de coopération pour 12 pays

PROJETS PORTÉS OU ACCOMPAGNÉS PAR LE CARRÉ INTERNATIONAL DE L'UNIVERSITÉ

- E+ KA171 - Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure (Ex MIC): 231 525 € obtenus pour les Balkans
- E+ KA220 – Partenariat de Coopération: 58 206 € obtenus pour le projet GEOVT
- E+ KA220 – Partenariat de Coopération: 275 225 € obtenus pour le projet NETFOOT
- Action Jean Monnet: 30 000 €
- Erasmus Mundus Design Measure: 55 000 € pour le projet SpaceMED
- AAP MESRI «Services numériques aux étudiants»: 296 500 € obtenus pour le projet SMILE
- AAP MeNS «AIMES»: 15 000 € obtenus pour le programme de formation FLE dédié aux demandeurs d'asile
- FSPI Ghana – Renforcement de la francophonie au Ghana: 95 000 € obtenus pour l'accueil et l'accompagnement d'étudiants ghanéens (programme commencé en 21 par des accompagnements pédagogiques)



L'université de Caen Normandie porteuse d'un projet d'alliance européenne

Le projet AcrossEU, coordonné par l'université de Caen Normandie, vise à renforcer la mobilité et les actions trans-sectorielles à l'échelle européenne en vue de développer une offre de recherche et de formation adaptée tant aux défis européens que locaux.

Ce projet d'alliance universitaire rassemble 8 universités généralistes fortement ancrées dans leurs régions respectives, avec un focus sur leurs problématiques en matière d'action climatique et de transitions énergétique et numérique. Les universités partenaires d'AcrossEU sont les suivantes:

- Finlande: Université du Lapland + Université des sciences appliquées du Lapland
- Espagne: Université de Valladolid
- Italie: Université de Sienne
- Suède: Université d'Umeå
- République Tchèque: Université de Pardubice
- Macédoine du Nord: University of Skopje

L'université de Fribourg (Suisse) est également associée à ce projet.

Le projet a officiellement été déposé auprès de la Commission le 23 mars 2022 et a été classé premier sur liste de réserve par la Commission européenne. Cette bonne évaluation a permis de recevoir le soutien financier de la Région Normandie afin de mettre en place dès la fin de l'année 2022, les premières actions concrètes de coopération et de préparer le dépôt d'une nouvelle candidature en janvier 2023.

Engagement social

En s'appuyant sur son DU Passerelle, plus de 25 étudiants sont accueillis chaque semestre et accompagnés vers la réussite universitaire (95 % de diplômés). Le conflit ukrainien a mis en avant la réactivité de l'université de Caen Normandie qui a assuré l'accueil de premier niveau : plus de 200 dossiers reçus et orientés, des jeunes inscrits en formation financée par la Région Normandie, 2 dossiers de chercheurs accompagnés vers un programme PAUSE sollicité et obtenu. Enfin 2 fonds sont en cours d'obtention (AAP Campus France pour 54 000 € et FAMI 416 000 €) pour intégrer les étudiants en exil en français langue étrangère (FLE). En parallèle, une soirée a été organisée pour apporter les éclairages nécessaires à la compréhension du conflit en mobilisant les chercheurs de l'université de Caen Normandie et en s'associant à Normandie pour la Paix.



Soirée Ukraine.

Accroître l'internationalisation de nos formations

En s'appuyant sur le label « Bienvenue en France », ce dispositif vise à soutenir la transformation des enseignements en langue anglaise, prioritairement pour les formations de Master. Le faible nombre de formations dispensées en langue anglaise est actuellement un frein à l'accueil d'étudiants étrangers, notamment britanniques. Ces transformations pédagogiques nécessitent de la part des équipes un important travail, dépassant la simple traduction des supports. La mise en place d'un dispositif d'accompagnement des équipes enseignantes au moyen d'un séminaire dédié à l'internationalisation, de cours de langues, de MOOC dédiés, permettra d'étoffer cette offre internationale.

L'espace AAPI, un « lieu d'accueil pour étudiants internationaux »

L'université de Caen Normandie s'est engagée depuis plusieurs années dans l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants internationaux. Après avoir testé plusieurs dispositifs hybrides, il convient maintenant d'identifier et d'organiser le lieu d'accueil des publics internationaux et de proposer ainsi un guichet unique.

Cet accueil des publics internationaux a été renforcé grâce au maintien d'un pôle Euraxess permettant d'accompagner les chercheurs internationaux en mobilité au sein de l'établissement.



Temps convivial pour les étudiants internationaux.

Renforcer la visibilité à l'international

En s'appuyant sur les dynamiques et financements territoriaux, l'université de Caen Normandie a organisé plusieurs événements sur l'année : semaine internationale avec rencontres Erasmus et webinaires dédiés aux futurs porteurs de projets de coopération. Une « IPW – International PartnerWeek » a également pu être organisée en mai afin de promouvoir l'université et le territoire normand auprès des nouveaux partenaires internationaux.

Projet SMILE : la digitalisation au service des étudiants internationaux

L'université de Caen Normandie est lauréate du projet SMILE avec l'université de Strasbourg. Cette plateforme doit permettre de faciliter la mobilité des étudiants et étudiantes en leur proposant un point d'entrée unique, une plateforme en ligne regroupant l'ensemble des démarches liées à leur mobilité d'études.

Piloter et partager la stratégie pour se donner les moyens de notre ambition

Développer le dialogue pour construire des réponses adaptées à notre environnement

La construction du projet d'établissement a été menée au travers de plusieurs concertations : avec l'ensemble des instances de l'établissement, en atelier avec les directeurs de composante, mais aussi avec la communauté grâce à la mise en place d'une plateforme participative jeparticipe.unicaen.fr.

Cette plateforme a également permis de lancer plusieurs temps d'échange et de construction, notamment autour :

- de la mise en place d'un budget participatif pour les projets étudiants financés par la CVEC,
- d'une concertation sur la politique de ressources humaines en matière de recherche, dans le cadre du montage du dossier de labellisation HRS4R,
- de la rédaction d'un plan de sobriété adopté en fin d'année.



Construire des contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes

L'année 2022 a permis d'engager les discussions autour des 12 contrats d'objectifs et de moyens qui permettent aux composantes de définir leurs projets prioritaires pour les 4 prochaines années, en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'établissement. Ainsi, 3 contrats ont pu être signés dès l'automne : celui de l'école d'ingénieurs de l'université - l'ESIX Normandie - qui était attendu de longue date par la Commission des titres d'ingénieur (CTI), de ceux de l'UFR psychologie et de l'UFR LVE.



Accueil des nouveaux personnels de l'université.

Des démarches structurantes d'amélioration continue

2022 a vu le renouvellement de la certification Qualiopi pour la formation continue, reconnaissant ainsi la qualité de la mise en œuvre à l'échelle de l'ensemble de l'établissement de sa formation en alternance.



Le SCD a de son côté poursuivi la démarche « Services Publics + ». Ses efforts ont été récompensés par un baromètre établi en fin d'année montrant la qualité de la relation usager mis en place par ce service.



D'autres démarches structurantes font l'objet d'un programme de travail au sein de l'établissement : le label DD&RS et la labellisation HRS4R, l'objectif étant d'obtenir ces deux labels en 2023 et démontrer ainsi la dynamique de l'établissement dans ces domaines.





UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
ESPLANADE DE LA PAIX - CS 14032
14032 CAEN CEDEX 5

WWW.UNICAEN.FR



Délibération N°2023-050.

Labellisation européenne
"Human Resources Strategy for Researchers" (HRS4R)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

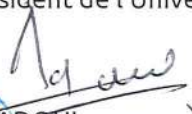
Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande de labellisation de l'établissement.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Lami ADOUI


Délibération publiée le : 18 JUIN 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 18 JUIL. 2023

Délibération N°2023-051.

**Affectation des fermages de l'ensemble immobilier
sis à Sainte Marie du Mont et Carentan les Marais (50)**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023**

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Il est préalablement exposé ce qui suit :

I - Aux termes d'une donation entre vifs reçue par Maître NOURRISSON, notaire à CAEN, en date du 12 juillet 1966, Monsieur André CORBEAU a donné à l'Université de Caen Normandie, la NUE-PROPRIÉTÉ d'un ensemble de biens immobiliers ci-après désignés, l'USUFRUIT étant réservé au profit de Madame Nelly CORBEAU, sa sœur germaine, décédée depuis :

Sur la commune de SAINTE MARIE DU MONT (50)

Une parcelle de terre, figurant ainsi au cadastre :

Préfixe	Section	N°	Lieudit	Surface
000	ZT	20	LA GRANDE PERELLE	09 ha 43 a 95 ca

Total surface : 09 ha 43 a 95 ca

Sur la commune de CARENTAN LES MARAIS (50)

Deux parcelles de terre en nature d'herbages clairs et plantés, figurant ainsi au cadastre :

Préfixe	Section	N°	Lieudit	Surface
089	C	216	LA PETITE PERELLE	03 ha 16 a 59 ca
089	C	217	LA PETITE PERELLE	10 ha 53 a 27 ca

Total surface : 13 ha 69 a 86 ca

Cet ensemble immobilier forme un patrimoine de fondation spécialement affecté et destiné à des buts culturels dont les conditions sont ci-après littéralement rapportées :

« **CONDITIONS CULTURELLES ET DESTINATION** : Lors de la réunion de l'usufruit à la nue-propriété des biens donnés, les revenus de ceux-ci seront destinés et affectés à la distribution, dans l'ordre préférentiel suivant, de prêts sur l'honneur, bourses, frais de vacations et de recherches, prix et missions afin de provoquer, encourager, récompenser en tout ou partie, ou couronner les études, travaux et recherches de toute nature concernant :

1°) soit LEONARD de VINCI en général et en particulier l'histoire de ses manuscrits, de son séjour à Amboise, de ses relations avec la France et surtout la critique de ses manuscrits, au moyen de leurs éléments externes et internes en vue du rétablissement de leur ordre rédactionnel primitif afin d'en dégager la logique, la dialectique, le cheminement de la pensée, ainsi que les tendances psychologiques de leur auteur,

2°) soit plus généralement encore, la genèse, l'évolution et les mutations des formes et des idées dans le sens de la continuation des œuvres de Henri Focillon et d'Emile Meyerson.

3°) soit aussi les diverses conceptions de l'histoire groupées par antinomies ou ressemblances, et étudiées en fonction des grandes structures mentales de temps, d'espace et de nombre qui caractérisent les grandes époques.

Délibération publiée le :

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

L'attribution des avantages ci-dessus indiqués sera faite sans discrimination personnelle d'aucune sorte, même à des personnes sans titre universitaire, mais dont la compétence ressortira de travaux antérieurs ou d'un exposé probant.

Ces avantages seront, en principe, distribués annuellement, par décision du Conseil de l'Université. Le montant de chacun de ces avantages sera laissé à la discrétion dudit Conseil qui aura, en outre, la faculté de prélever sommes suffisantes pour l'acquisition d'ouvrages en conformité avec les études ci-dessus indiquées. »

II - En vertu d'un testament authentique reçu par Maître Michel VASSOR, notaire à TOURS, Monsieur André CORBEAU a légué à titre particulier, à l'Université de Caen Normandie, la PLEINE PROPRIÉTÉ d'un fonds documentaire relatif à Léonard de Vinci, conservé actuellement au sein du Service Commun de la Documentation de l'Université.

III - Aux termes d'un acte reçu par Maître Marc EUDES, notaire à CARENTAN, en date des 19 juin et 18 septembre 1992, l'Université de Caen Normandie a donné à titre de bail rural aux consorts GOSSELIN, l'ensemble des biens immobiliers sus-désignés, reconduit tacitement tous les 9 ans à défaut de congé délivré par l'une ou l'autre des parties, moyennant un fermage annuel.

Conformément aux dispositions sus-relatées et à la volonté des consorts CORBEAU, ce fermage annuel doit être utilisé afin de conserver, d'enrichir et de valoriser le fonds documentaire légué.

Dans ce contexte, le conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie décide ce qui suit :

Article 1 : Affectation des fermages perçus par l'Université dans le cadre du bail rural conclu au profit des consorts GOSSELIN en date des 19 juin et 18 septembre 1992.

Les fermages annuels perçus dans le cadre du bail rural sont utilisés comme suit :

1°/ 50% du fermage est attribué au Service Commun de la Documentation pour être exclusivement utilisé à des fins de conservation, d'enrichissement et de valorisation du fonds documentaire légué.

2°/ 50% du fermage est utilisé afin de soutenir, promouvoir et encourager la recherche sur Léonard de Vinci, André Corbeau et la culture artistique de la Renaissance italienne (bourses d'études, publications, organisation de d'événements scientifiques...). Ces fonds sont alloués annuellement par le Conseil de l'UFR des Langues Vivantes Etrangères, auquel revient le pilotage des activités scientifiques en lien avec le fonds documentaire.

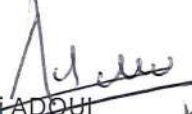
3°/ Dans le cas où l'intégralité du fermage ne serait pas utilisée, les sommes sont conservées pour un usage ultérieur en année N+1, N+2 ou N+3.

4°/ La présente décision s'applique rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2022 pour ce qui concerne spécifiquement le versement de bourses d'études comme mentionné au point 2°/ ci-dessus

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADQUI


Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-052.

Versement d'une subvention complémentaire à l'ASUC

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1.

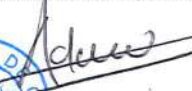
Le Conseil d'Administration approuve le versement d'une subvention complémentaire au profit de l'Association Sportive de l'Université de Caen d'un montant de 57 000 euros répartis comme suit :

- 45 000 euros au titre du fonctionnement de l'association suite à la reprise d'activités post-covid et à l'augmentation des coûts ;
- 12 000 euros dans le cadre du Championnat d'Europe de Basket Féminin qui se déroulera en juillet 2023 au Portugal ;

Résultat du vote : 25 pour,
8 abstentions.

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-053.

Convention de versement d'une subvention au CROUS dans le cadre de la
réhabilitation d'un bâtiment

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

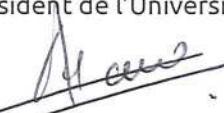
Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la convention de versement d'une subvention au CROUS dans le cadre de la réhabilitation d'un bâtiment (ex-RU B) en centre de santé.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Sami ADOUI



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-054.

Demande d'agrément du centre de don du corps

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

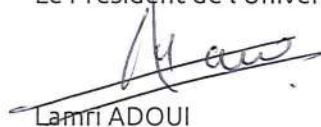
Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'agrément du centre de don du corps proposée par l'UFR Santé.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-055.

Conservatoire Botanique de Normandie - Adhésion à l'établissement public
de coopération environnementale

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les statuts de l'Établissement Public de Coopération Environnementale (EPCE) présenté en annexe ;

Article 2.

Le Conseil d'Administration approuve l'adhésion de l'Université de Caen-Normandie à cet EPCE.

Article 3.

Le Conseil d'Administration attribue une contribution statutaire (cotisation) annuelle de 2 000 € à l'EPCE « Conservatoire Botanique de Normandie ».

Article 4.

Le Conseil d'Administration désigne comme représentants, Mme Servane LEMAUVIEL-LAVENANT (titulaire) et M. David GARON (suppléant) de l'Université de Caen-Normandie appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'EPCE et leur délègue la désignation des personnalités qualifiées et de leurs suppléants au Conseil d'Administration.

Article 5.

Le Conseil d'Administration autorise le Président de l'Université de Caen-Normandie à signer tous les actes utiles à l'exécution et à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 6.

Le Conseil d'Administration confie à la Région Normandie, la centralisation de l'ensemble des éléments constitutifs au projet de création de l'EPCE, et son dépôt auprès du représentant de l'État habilité.

Annexe : Statuts de l'EPCE.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Yann ADAMI
UNIVERSITÉ DE CAEN-NORMANDIE
PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : **1.8 JUL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **1.8 JUL. 2023**

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE
« CONSERVATOIRE BOTANIQUE DE NORMANDIE »**

STATUTS

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.414-10 et R.416-1 à R.416-5 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1431-1 à L.1431-9 et R.1431-1 à R.1431-21 ;

Vu la délibération n° AP D-22-12-21 du conseil régional de la Région Normandie en date du 12 décembre 2022 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération n°20230054 du conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en date du 9 février 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération n°2023-01-26/04 du conseil communautaire de la communauté urbaine de Caen la mer en date du 26 janvier 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération n°25 de la commission permanente du département du Calvados en date du 27 février 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération (rapport n°2023-C03-4-4) de la commission permanente du département de l'Eure en date du 10 mars 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération n°2023-08 du conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité (OFB) en date du 16 mars 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération n° CP D 23-03-135 de la commission permanente de la Région Normandie en date du 20 mars 2023, et notamment ce qui concerne le conservatoire botanique de Normandie ;

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Rouen en date du 20 mars 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération CS 2023/71 du comité syndical du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin en date du 21 mars 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération CD.2023-03-24.3-2 du conseil départemental du département de la Manche en date du 24 mars 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération n°C-2023-03-27/07 du conseil municipal de la ville de Caen en date du 27 mars 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la délibération (dossier n°2.009) du conseil départemental du département de l'Orne en date du 31 mars 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie » ;

Vu la décision du directeur général adjoint de l'office national des forêts en date du 20 avril 2023 relative à la création d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE), dénommé « Conservatoire botanique de Normandie ».

Préambule

Avec la réunification de la Normandie au 1^{er} janvier 2016 et les nouveaux outils créés par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, la gouvernance normande en matière de biodiversité a été totalement modifiée :

- L'agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD) a été créée fin 2019,
- le comité régional de la biodiversité de Normandie a été créé et installé par l'État et la Région en septembre 2017,
- le conseil scientifique régional du patrimoine naturel a été recomposé en 2017 au format normand,
- Les 2 conservatoires d'espaces naturels (CEN) Seine Normandie et Normandie Ouest ont fusionné fin 2019 pour créer le conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

Parallèlement, par lettre du 1^{er} juin 2018, le ministre d'État a confié au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) la mission de faire le point sur la situation des conservatoires botaniques nationaux (CBN) à l'échelle nationale afin de les conforter sur les plans économique et organisationnel comme acteurs de premier plan pour évaluer et enrayer le déclin de la biodiversité. Le rapport a été publié le 12 novembre 2019. Il recommande d'« *Engager officiellement, sans plus attendre, la création d'un CBN normand...* ». En effet, à la date du rapport, le territoire normand est couvert par 2 structures dont le siège d'aucune n'est situé en Normandie (l'un est à Brest en Bretagne et l'autre à Bailleul dans les Hauts-de-France) même si 2 antennes de ces CBN ont été implantés à Caen et à Rouen.

Sur la base de ce constat, l'État et la région Normandie ont amorcé en 2020 une réflexion sur le dispositif actuel des CBN présents sur le territoire. Il s'agit, pour l'État, de valablement territorialiser les orientations nationales qu'il lui incombe de décliner et, pour la Région Normandie, de pleinement exercer la compétence de chef de file « biodiversité » que la loi lui a transférée. Au-delà, il s'agit pour le collectif normand engagé en faveur de la biodiversité de se doter d'un CBN au service du territoire normand.

ONT ÉTÉ APPROUVÉS LES PRÉSENTS STATUTS

Titre premier – Constitution

Article 1^{er} – Création

Il est créé entre :

- L'État,
- La Région Normandie,
- Le département du Calvados,
- Le département de l'Eure,
- Le département de la Manche,
- Le département de l'Orne,
- La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole,
- La communauté urbaine Caen la mer,
- La ville de Caen,
- La ville de Rouen,
- Le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin,
- L'office français de la biodiversité, et
- L'office national des forêts

un établissement public de coopération environnementale régi par les articles L.1431-1 et suivants et les articles R.1431-1 et suivant du code général des collectivités territoriales et par les présents statuts.

Article 2 – Dénomination

La dénomination de l'établissement public de coopération environnementale est : « Conservatoire botanique de Normandie ».

Dans les présents statuts, l'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique de Normandie » est désigné par les appellations ci-après « l'EPCE » ou « l'établissement ».

Article 3 – Siège et antenne(s)

Le siège de l'établissement est fixé à l'adresse suivante : Bâtiment CANOPE - 21 rue du Moulin au Roy – 14000 CAEN.

Il peut être transféré en tout autre lieu par décision du conseil d'administration.

L'établissement comprend également une antenne à l'adresse suivante : Jardin des plantes de Rouen - 114 ter, avenue des Martyrs de la Résistance - 76100 ROUEN.

Toute création d'une antenne supplémentaire fera l'objet d'une décision du conseil d'administration.

Article 4 – Qualification juridique

L'EPCE a un caractère administratif.

Il s'administre librement dans les conditions fixées par les présents statuts et par les lois et règlements qui lui sont applicables.

Article 5 - Missions

L'établissement public de coopération environnementale « Conservatoire botanique de Normandie » a pour vocation d'obtenir l'agrément en tant que conservatoire botanique national. Il contribue à la connaissance et à la conservation de la nature dans les domaines de la flore sauvage, de la fonge, des végétations et des habitats naturels et semi-naturels et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel.

Pour ce faire, il a notamment pour missions, conformément aux dispositions de l'article R.416-1 du code de l'environnement, de :

- Développer la connaissance sur la flore, la fonge, les végétations et les habitats, aux échelles territoriales, nationale et biogéographiques ;
- Gérer, diffuser et valoriser les données sur la flore, la fonge, les végétations et les habitats ;
- Contribuer à la gestion conservatoire de la flore, de la fonge, des ressources phytogénétiques sauvages, des végétations, des habitats et des espaces, et à la restauration écologique ;
- Apporter son appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation aux échelles territoriales, nationale et européenne ;
- Communiquer, sensibiliser et mobiliser les acteurs ;

Article 6 – Durée

L'établissement public de coopération environnementale est constitué pour une durée indéterminée, sauf dissolution anticipée dans les conditions précisées à l'article 7 ci-après.

L'EPCE jouit de la personnalité morale à compter de la fin de la procédure rendant exécutoire l'arrêté du préfet de la région Normandie approuvant les présents statuts.

Article 7 – Adhésion, retrait et dissolution

Les règles d'adhésion à l'établissement public de coopération environnementale sont fixées à l'article R.1431-3 du code général des collectivités territoriales. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet article R.1431-3, les délibérations du conseil d'administration de l'EPCE relatives à la proposition d'adhésion à l'établissement public de coopération environnementale déterminent les conséquences de cette adhésion en termes de représentation, d'apports, de contribution financière et de mise à disposition et proposent les modifications statutaires afférentes.

Les règles de retrait et de dissolution sont fixées par les articles R.1431-19 et R.1431-20 du code général des collectivités territoriales.

En cas de dissolution de l'EPCE, la liquidation s'opère dans les conditions prévues par l'article R.1431-21 du code général des collectivités territoriales.

Titre II – Organisation, administration et représentation de l'EPCE

Article 8 – Organisation générale

Conformément à l'article L.1431-3 du code général des collectivités territoriales, l'établissement public de coopération environnementale est administré par un conseil d'administration et son président. Il est dirigé par un directeur.

Article 9 - Conseil d'administration

9.1 Composition :

Le conseil d'administration comporte dix-neuf (19) membres répartis ainsi qu'il suit :

- Onze (11) représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;
- Deux (2) représentants de l'État ;
- Deux (2) représentants des établissements publics nationaux ;
- Deux (2) personnalités qualifiées ;
- Deux (2) représentants du personnel.

Le conseil d'administration est composé de telle sorte que l'écart entre le nombre des hommes désignés, d'une part, et des femmes désignées, d'autre part, ne soit pas supérieur à 1.

9.1.1 Représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements :

Les collectivités territoriales membres de l'EPCE sont représentées au sein du conseil d'administration selon les modalités suivantes :

- La Région Normandie désigne au sein de son conseil régional deux (2) conseillers régionaux pour la durée de leur mandat électif ;
- Le département du Calvados désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- Le département de l'Eure désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- Le département de la Manche désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- Le département de l'Orne désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- la communauté urbaine Caen la mer désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- La ville de Caen désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- La ville de Rouen désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;
- Le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin désigne au sein de son organe délibérant un (1) conseiller pour la durée de leur mandat électif ;

9.1.2 Représentant(s) de l'État :

Le préfet de la région Normandie désigne les deux (2) représentants de l'État.

9.1.3 Représentant(s) des établissements publics nationaux :

Un représentant sera désigné par chacun des établissements publics nationaux suivant, selon les modalités propres à chaque établissement, pour une durée de trois (3) ans renouvelable :

- L'Office français de la biodiversité désigne un (1) représentant.
- L'Office national des forêts désigne un (1) représentant ;

9.1.4 Personnes qualifiées :

Les personnes qualifiées dans les domaines de compétence de l'EPCE sont désignées conformément à l'article R.1431-4 2° du code général des collectivités territoriales, pour une durée de trois (3) ans renouvelable.

En l'absence d'accord sur la nomination conjointe des personnalités qualifiées par les personnes publiques membres de l'établissement public de coopération environnementale, chacune d'entre elles nomme le nombre de personnalités qualifiées suivant les modalités prévues ci-après :

- Une personnalité qualifiée désignée ainsi qu'un suppléant par délibération de l'assemblée délibérante de la Région Normandie ;
- Une personnalité qualifiée désignée ainsi qu'un suppléant par décision du préfet de la région Normandie.

9.1.5 Représentants du personnel :

Les représentants du personnel sont élus pour une durée de trois (3) ans renouvelable. Les modalités d'élection des représentants du personnel sont fixées par le conseil d'administration et annexées à son règlement intérieur.

Les représentants élus du personnel siègent dès leur élection.

9.1.6 Suppléants :

Pour chacun des membres du conseil d'administration mentionnés ci-dessus, un membre suppléant est désigné dans les mêmes conditions que le membre titulaire qu'il supplée. Il siège au conseil d'administration avec voix délibérative, en l'absence du membre titulaire.

9.2 *Empêchement ou vacance des membres désignés ou élus du conseil d'administration :*

En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement prolongé d'un administrateur survenant plus de six (6) mois avant expiration du mandat ou de la perte de la qualité en raison de laquelle la personne a été désignée administrateur, il est procédé à son remplacement (désignation ou élection dans les mêmes conditions) pour la durée du mandat restant à courir.

9.3 *Gratuité des fonctions exercées par les membres du conseil d'administration :*

Les fonctions de membres du conseil d'administration de l'EPCE sont exercées gratuitement. Toutefois, ces fonctions ouvrent droit aux indemnités de déplacement prévues par le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié.

Les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement public de coopération environnementale pour des marchés de travaux, de fournitures ou de prestations, ni assurer des prestations pour ces entreprises.

9.4 Fonctionnement :

Le conseil d'administration est convoqué, par son président, 20 jours au moins à l'avance. La convocation indique l'ordre du jour et le lieu de réunion.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'EPCE l'exige et au moins deux (2) fois par an. Il est réuni de droit à la demande de la moitié de ses membres.

En l'absence de son suppléant, un membre du conseil d'administration peut donner mandat à un autre membre pour le représenter à une séance. Aucun membre ne peut recevoir plus d'un mandat.

Les membres du conseil d'administration peuvent y participer à distance selon des modalités précisées par le règlement intérieur de l'EPCE.

Le conseil d'administration délibère valablement si la moitié au moins de ses membres est présente. Si, faute de quorum, la réunion ne peut se tenir valablement, les membres sont convoqués pour une nouvelle réunion avec le même ordre du jour dans un délai de huit (8) jours. Il délibère alors valablement quels que soient les membres présents.

Les décisions du conseil d'administration sont adoptées à la majorité simple, sauf stipulations contraires de textes législatifs ou réglementaires ou des présents statuts. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration dispose d'une voix prépondérante.

Le président du conseil d'administration peut inviter des personnes à assister aux séances du conseil d'administration, avec voix consultative, lorsqu'il juge la présence utile en fonction de l'ordre du jour.

Le directeur de l'EPCE assiste, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, sauf lorsqu'il est personnellement concerné.

Le président du conseil scientifique de l'EPCE assiste, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration.

Les modalités de fonctionnement et de vote au sein du conseil d'administration sont précisées dans le règlement intérieur de l'EPCE.

9.5 Attributions :

Le conseil d'administration détermine la politique de l'établissement et définit les orientations générales. Il règle, par ses délibérations, toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement.

Il délibère notamment sur les objets suivants :

- 1 Les orientations générales de la politique de l'établissement et, le cas échéant, un contrat d'objectifs ;
- 2 Le budget et ses modifications ;
- 3 Les comptes et l'affectation des résultats de l'exercice ;

- 4 Les créations, transformations et suppressions d'emplois permanents ;
- 5 Les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement public est propriétaire, les projets de ventes et de baux d'immeubles ;
- 6 Les conditions générales de passation des contrats, conventions et marchés ;
- 7 Les projets de délégation de service public ;
- 8 Les emprunts, prises, extensions et cessions de participations financières ;
- 9 Les créations de filiales et les participations à des sociétés d'économie mixte ;
- 10 L'acceptation des dons et legs ;
- 11 Les actions en justice et les conditions dans lesquelles certaines d'entre elles peuvent être engagées par le directeur ;
- 12 Les transactions ;
- 13 Le règlement intérieur de l'établissement ;
- 14 Les suites à donner aux observations consécutives aux inspections, contrôles ou évaluations dont l'établissement a fait l'objet ;
- 15 Le rapport d'activité.

Le conseil d'administration détermine les catégories de contrats, conventions et transactions qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumises pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité au directeur. Celui-ci rend compte, lors de la plus prochaine séance du conseil d'administration, des décisions qu'il a prises en vertu de cette délégation.

Article 10 – Président et vice-président

Le président du conseil d'administration est élu par celui-ci en son sein, à la majorité des deux tiers, pour une durée de trois (3) ans renouvelable au maximum deux fois, qui ne peut excéder, le cas échéant, celle de son mandat électif.

Le vice-président assiste le président dans l'exercice de ses fonctions et le remplace en cas d'empêchement. Le vice-président est désigné dans les mêmes conditions que le président.

Le président nomme le directeur de l'établissement public, dans les conditions prévues aux articles L.1431-5 et R.1431-10 du code général des collectivités territoriales.

Le président nomme le personnel de l'établissement public, après avis du directeur.

Il peut déléguer sa signature au directeur.

Article 11 – Directeur

11.1 Désignation :

Les personnes publiques représentées au conseil d'administration procèdent à un appel à candidatures après établissement d'un cahier des charges en vue d'établir conjointement une liste de candidats à l'emploi de directeur.

Après réception des candidatures et au vu des projets d'orientations environnementales présentés par les candidats, elles établissent une liste de présélection des candidats d'un commun accord, dans le respect du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités de direction.

Le conseil d'administration adopte, à la majorité des deux tiers de ses membres, une proposition sur le candidat de son choix parmi la liste de présélection.

Sur cette proposition du conseil d'administration, le directeur de l'EPCE est nommé par le président du conseil d'administration.

11.2 Mandat :

Le directeur est nommé pour une durée initiale de cinq (5) ans renouvelable par période de trois (3) ans.

Le directeur bénéficie d'un contrat à durée déterminée d'une durée égale à la durée de son mandat. Lorsque le mandat est renouvelé, après approbation par le conseil d'administration du nouveau projet présenté par le directeur, le contrat de ce dernier fait l'objet d'une reconduction expresse d'une durée équivalente à celle du renouvellement du mandat.

11.3 Attributions :

Le directeur dirige l'établissement et à ce titre, il :

- élabore et met en œuvre le projet environnemental pour lequel il a été nommé et rend compte de l'exécution de ce projet au conseil d'administration ;
- assure le bon fonctionnement de l'établissement ;
- est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ;
- prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution ;
- assure la direction de l'ensemble des services ;
- est consulté pour avis par le président du conseil d'administration sur le recrutement et la nomination aux emplois de l'établissement ;
- est responsable du personnel et, à ce titre, il définit les conditions d'emplois des contrats de travail, a autorité sur l'ensemble du personnel, sélectionne et propose au président le recrutement et la nomination aux emplois de l'établissement ;
- passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration ;
- représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Pour l'exercice de ses attributions, il peut déléguer sa signature à un ou plusieurs chefs de service placés sous son autorité.

Le directeur peut, sans qu'il soit nécessaire de recueillir l'autorisation préalable du conseil d'administration, diligenter tous les actes conservatoires des droits de l'établissement, notamment, en demande comme en défense, dans le cadre des procédures d'urgence ouvertes devant les juridictions civiles, commerciales et administratives.

Il peut prendre toutes mesures de sûreté lorsqu'il constate que les usagers ou les personnels sont ou risquent d'être exposés à une situation de péril imminent dans l'enceinte de l'établissement.

11.4 Règles particulières relatives au directeur :

Les fonctions de directeur sont incompatibles avec un mandat électif dans l'une des collectivités territoriales ou structures membres de l'établissement et avec toute fonction dans un groupement qui en est membre ainsi qu'avec celles de membre du conseil d'administration de l'établissement public de coopération environnementale.

Le directeur ne peut prendre ou conserver aucun intérêt dans les entreprises en rapport avec l'établissement public (notamment dans le cadre de marchés de travaux, de fournitures ou de

services), occuper aucune fonction dans ces entreprises, ni assurer des prestations pour leur compte, à l'exception des filiales de l'établissement.

Si, après avoir été mis à même de présenter ses observations, il est constaté qu'il a manqué à ces règles, le directeur est démis d'office de ses fonctions par le conseil d'administration.

11.5 Intérim

En cas de motifs graves (décès, démission, révocation) ou de vacance du poste de directeur, le président du conseil d'administration nomme, sur proposition du conseil d'administration, pour une durée qui ne peut excéder six (6) mois, un ordonnateur pour assurer l'intérim avant la nomination d'un nouveau directeur selon la procédure définie à l'article 11.1.

Le conseil d'administration délibère sur les attributions (telles que définies à l'article 11.3) qui sont confiées à la personne ainsi chargée de cet intérim.

Article 12 – Conseil scientifique

Le conseil scientifique est un organe consultatif de l'établissement de coopération environnementale.

Le conseil scientifique est consulté sur le projet d'établissement, sur les rapports d'activités et sur le bilan synthétique à mi-parcours. Il peut être sollicité pour donner son avis sur les programmes, les projets thématiques ou tout autre sujet scientifique en lien avec les domaines d'activités de l'EPCE.

Le conseil scientifique est composé d'au minimum 15 membres dont notamment :

- des représentants d'organismes de recherche ;
- des personnes qualifiées dans les différents domaines d'activité du conservatoire botanique de Normandie.

Les membres du conseil scientifique élisent en leur sein, à la majorité des membres, un président.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie, la Région Normandie et la direction régionale de l'Office français de la biodiversité sont invitées à participer aux réunions du conseil scientifique. D'autres personnes peuvent être invitées par le président du conseil scientifique en tant que de besoin suivant l'ordre du jour.

Le mandat des membres du conseil scientifique est d'une durée de trois (3) ans renouvelable.

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an. Ses réunions font l'objet d'un compte-rendu envoyé à ses membres, aux membres du conseil d'administration, au ministère chargé de la protection de la nature et à la coordination nationale des conservatoires botaniques nationaux assurée par l'office français de la biodiversité.

Le règlement intérieur de l'EPCE détermine la composition et le fonctionnement détaillé de ce conseil, ainsi que les modalités de support administratif apporté à ce conseil par les personnels de l'EPCE.

Les fonctions de membres du conseil scientifique de l'EPCE sont exercées gratuitement. Toutefois, ces fonctions ouvrent droit aux indemnités de déplacement prévues par le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié.

Article 13 – Conseil partenarial

Espace de travail, le conseil partenarial a pour rôle consultatif de contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du programme d'actions de l'établissement public de coopération environnementale. Il peut être force de proposition pour la mise en œuvre des missions de l'EPCE, telles qu'énoncées à l'article 5 des présents statuts.

Le conseil partenarial est un lieu permettant l'expression des différentes catégories d'acteurs intervenant dans les domaines de la flore sauvage, de la fonge, des végétations et des habitats naturels et semi-naturels.

Il peut notamment associer :

- des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements ;
- des représentants des parcs naturels régionaux ;
- des représentants de l'État et de ses établissements publics ;
- des représentants d'organismes socio-professionnels et d'usagers de la nature ;
- des représentants d'associations, d'organismes ou de fondations œuvrant en matière de flore sauvage, de fonge, de végétations et d'habitats naturels et semi-naturels ;
- des scientifiques ou représentants d'organismes de recherches, d'étude ou d'appui aux politiques publiques et d'autres personnalités qualifiées.

Selon les besoins et les sujets, le conseil partenarial peut se réunir en groupes de travail.

Le règlement intérieur de l'EPCE détermine la composition et le fonctionnement détaillé de ce conseil, ainsi que les modalités de support administratif apporté à ce conseil par les personnels de l'EPCE.

Les fonctions de membres du conseil partenarial de l'EPCE sont exercées gratuitement. Toutefois, ces fonctions ouvrent droit aux indemnités de déplacement prévues par le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié.

Article 14 – Régime juridique des actes

Les délibérations du conseil d'administration, ainsi que les actes à caractère réglementaire de l'établissement public de coopération environnementale, font l'objet d'une publicité par voie dématérialisée suivant les conditions précisées à l'article R.1431-9 du code général des collectivités territoriales.

Sous réserve des dispositions qui précèdent, les dispositions du titre III du livre I de la troisième partie du code général des collectivités territoriales relatives au contrôle de légalité et au caractère exécutoire des actes des autorités départementales sont applicables à l'établissement.

Article 15 – Transactions

L'établissement public de coopération environnementale est autorisé à transiger, dans les conditions fixées aux articles 2044 à 2052 du Code civil, en vue de mettre fin aux litiges l'opposant aux personnes physiques ou morales de droit public ou de droit privé.

Une délibération du conseil d'administration déterminera les modalités de délégation accordées au directeur concernant les transactions conformément à l'article 9.5 des présents statuts.

Titre III – Régime financier et comptable

Article 16 – Dispositions générales

Les dispositions des chapitres II et VII du titre unique du livre VI de la première partie du Code général des collectivités territoriales relatives au contrôle budgétaire et aux comptes publics sont applicables à l'établissement public de coopération environnementale.

L'établissement public de coopération environnementale applique l'instruction budgétaire et comptable M57, nomenclature adaptée pour cet établissement.

Article 17 – Budget et règlement financier

Le budget est adopté par le conseil d'administration dans les six (6) mois qui suivent la création de l'établissement public de coopération environnementale, puis, chaque année, dans le respect des dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Le budget inclut l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses prévues pour l'exercice. En dépense, il fixe le montant des crédits destinés à la réalisation des objectifs de l'établissement en distinguant les dépenses de fonctionnement des dépenses d'investissement.

Un règlement financier, adopté par le conseil d'administration, précise, dans le respect de la réglementation budgétaire applicable, les règles relatives à la préparation, à l'adoption et à la présentation du budget initial et des budgets rectificatifs.

L'adhésion aux présents statuts emporte de plein droit l'adhésion au règlement financier.

Ce règlement acquiert vis-à-vis des membres de l'établissement public la même force obligatoire que les présents statuts dès leur adoption par le conseil d'administration.

Article 18 – Comptable

Le comptable de l'établissement public de coopération environnemental est un comptable de la direction des finances publiques ayant la qualité de comptable principal.

Il est nommé par le préfet de la région Normandie, après avis conforme du directeur régional des finances publiques de Normandie. Il ne peut être remplacé ou révoqué que dans les mêmes formes.

Article 19 – Régies d'avances et de recettes

Le directeur peut, par délégation du conseil d'administration et sur avis conforme du comptable, créer des régies de recettes, d'avances et de recettes, et d'avances, soumises aux conditions de fonctionnement prévues aux articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales.

Article 20 – Ressources

Les ressources de l'établissement public de coopération environnementale comprennent notamment :

- Les participations financières (cotisations statutaires annuelles, subventions et autres concours financiers) de l'Union Européenne, de l'État, des collectivités territoriales et de toutes autres personnes publiques ou privées ;
- Les libéralités, dons et legs divers et leurs revenus, en espèces et en nature, y compris celles reçues au titre du mécénat des entreprises et des particuliers ;
- Le produit des contrats et des concessions ;
- Le produit de la vente de prestations, publications et de documents ;
- Le produit des manifestations organisées par l'établissement ;
- Les revenus des biens meubles et immeubles ;
- Le revenu des biens et placements de ses fonds ;
- Le produit des aliénations ;
- Le produit des emprunts ;
- et, d'une manière générale, toutes recettes autorisées par les lois et règlements.

Article 21 – Apports et contributions des membres

Les personnes publiques membres de l'EPCE doivent contribuer, pendant toute la durée de l'établissement, aux dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'établissement public de coopération environnementale par des contributions annuelles obligatoires qui peuvent être :

- des contributions financières
- des contributions non financières sous la forme de mise à disposition sans contreparties financières de personnels, de locaux ou d'équipements

Les contributions annuelles initiales sont mentionnées en annexe 1. Elles comprennent des dotations ainsi que des cotisations.

Le montant initial des cotisations annuelles est réexaminé par le conseil d'administration au moins tous les 3 ans à partir de la date de la création de l'EPCE.

Dans le cadre de la préparation du budget annuel de l'EPCE voté en conseil d'administration, chaque membre peut convenir d'apporter une participation financière complémentaire aux ressources de l'EPCE pour l'exercice.

À leur demande, la contribution des membres pourra être fléchée au sein du budget de l'EPCE pour les activités et missions particulières pour lesquelles ils auront signifié leur intérêt.

Article 22 – Charges

Les charges de l'établissement public de coopération environnement comprennent notamment :

- les frais de personnel ;
- les frais de fonctionnement et d'exploitation ;
- les dépenses d'équipement ;
- les impôts et contributions de toute nature et, de manière générale, toutes les dépenses nécessaires à l'accomplissement par l'établissement de ses missions.

Article 23 – Achats

Les achats de fournitures, de services et de travaux de l'établissement public de coopération environnementale sont soumis au Code de la commande publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales, une commission d'appel d'offres est instituée. Elle est présidée par le directeur ou son représentant

et comprend en outre cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au sein du conseil d'administration à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Titre IV – Personnel

Article 24 – Dispositions relatives au personnel

Le personnel de l'établissement public de coopération environnementale est régi par les dispositions de l'article L.1431-6-I du Code général des collectivités territoriales.

Titre VI – Dispositions diverses

Article 25 – Modifications statutaires

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du conseil d'administration par délibérations concordantes de l'ensemble des membres de l'établissement public de coopération environnementale. Un arrêté du représentant de l'État approuve la décision de modification des statuts.

Article 26 – Litiges

Les contestations qui pourraient s'élever pendant la durée de l'établissement public de coopération environnementale ou lors de sa liquidation, soit entre des tiers et l'établissement, soit entre les membres de l'établissement, seront réglées de façon amiable.

En cas d'échec, elles seront soumises à la juridiction compétente dans le ressort duquel se trouve le siège social de l'établissement public.

Article 27 – Règlement intérieur

Un règlement intérieur est arrêté par le conseil d'administration pour préciser et compléter les règles de fonctionnement de l'établissement et fixer les modalités d'application des présents statuts.

L'adhésion aux présents statuts emporte de plein droit l'adhésion au règlement intérieur.

Ce règlement acquiert vis-à-vis des membres de l'établissement public la même force obligatoire que les présents statuts dès leur adoption par le conseil d'administration.

Titre V — Dispositions transitoires et finales

Article 28 – Dispositions transitoires relatives au conseil d'administration

Pendant toute la période précédant l'élection des représentants du personnel, qui devra intervenir dans un délai de six (6) mois à compter de la date du transfert des personnels des antennes des conservatoires botaniques nationaux de Bailleul et de Brest, le conseil d'administration siège valablement avec tous les membres autres que les représentants du personnel.

Les représentants élus du personnel siègent dès leur élection. Par dérogation aux dispositions de l'article 9.1.7, le mandat des premiers représentants élus prend fin à la même date que celui des personnalités qualifiées.

Dès la création de l'établissement public de coopération environnementale, le conseil d'administration est réuni sur convocation de la Région Normandie pour prendre les premières décisions en vue de la gestion courante de l'établissement et élire le président et le vice-président de l'établissement.

Jusqu'à l'élection du président du conseil d'administration dans les conditions prévues à l'article 10, le conseil est présidé par le doyen ou la doyenne d'âge des personnes publiques membres du conseil d'administration.

Article 29 – Transfert des activités

Le transfert partiel des activités et des biens entre les conservatoires botaniques nationaux de Bailleul (pour son antenne de Rouen) et de Brest (pour son antenne de Caen) et l'établissement public de coopération environnementale s'effectuera à compter du 1^{er} janvier 2024.

Des conventions entre les conservatoires botaniques nationaux de Bailleul (pour son antenne de Rouen) et de Brest (pour son antenne de Caen) et l'établissement public de coopération environnementale formaliseront les modalités pratiques de ces transferts.

Article 30 – Dispositions relatives au personnel

Dans le cadre du transfert partiel d'activité des conservatoires botaniques nationaux de Bailleul (pour son antenne de Rouen) et de Brest (pour son antenne de Caen) à l'établissement public de coopération environnementale, il est fait application des dispositions des articles L.1224-1 et L.1224-3 du code de travail aux personnels du conservatoire botanique national de Bailleul (pour son antenne de Rouen) et des dispositions des articles L.445-1 et L.445-2 du code général de la fonction publique et de l'article 3-II de la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle aux personnels du conservatoire botanique de Brest (pour son antenne de Caen).

ANNEXE 1

Contributions des membres

Les apports et les contributions nécessaires au fonctionnement de l'établissement public de coopération environnementale sont au minimum les suivants :

À la création de l'EPCE en 2023

	Contribution pour 2023
État	10 000,00 €
Région Normandie	50 000,00 €
Département du Calvados	4 000,00 €
Département de l'Eure	4 000,00 €
Le Havre Seine Métropole	7 500,00 €
Caen la mer	7 500,00 €
Ville de Caen	2 500,00 €
Ville de Rouen	4 000,00 €
Office français de la biodiversité	15 000,00 €
Office national des forêts	2 500,00 €

A partir du 1^{er} janvier 2024

	Nature de la contribution	Montant
État	Dotation statutaire annuelle	320 000,00 €
Région Normandie	Cotisation statutaire annuelle	100 000,00 €
Département du Calvados	Cotisation statutaire annuelle	8 000,00 €
Département de l'Eure	Cotisation statutaire annuelle	8 000,00 €
Département de la Manche	Cotisation statutaire annuelle	8 000,00 €
Département de l'Orne	Cotisation statutaire annuelle	4 000,00 €
Le Havre Seine Métropole	Cotisation statutaire annuelle	15 000,00 €
Caen la mer	Cotisation statutaire annuelle	15 000,00 €
Ville de Caen	Cotisation statutaire annuelle	5 000,00 €
Ville de Rouen	Cotisation statutaire annuelle	8 000,00 €
Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin	Cotisation statutaire annuelle	4 000,00 €
Office français de la biodiversité	Cotisation statutaire annuelle	15 000,00 €
Office national des forêts	Cotisation statutaire annuelle	5 000,00 €

Délibération N°2023-056.

Convention de partenariat Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) entre
l'Université de Caen Normandie et l'association Relais d'Sciences – Le
Dôme

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la convention partenariat avec l'association Relais d'Sciences proposée.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-057.

Plans de financement

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'avis de la commission de la recherche en date du 27 juin 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

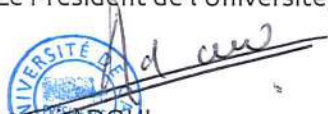
Le Conseil d'Administration approuve les plans de financement pour la recherche proposés.

Annexe : Plans de financement.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

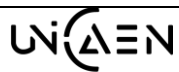
Le Président de l'Université,



LAURENT ADOUI

Délibération publiée le : **1.8 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **1.8 JUIL. 2023**



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

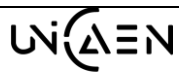
EQAMAT : Les communautés algales sont essentielles au fonctionnement des zones côtières et participent à l'enrichissement de l'écosystème par l'apport de nutriments ou de matières végétales consommées par les organismes herbivores, filtreurs ou détritivores. Comprendre la répartition spatiale, la fonction, la biodiversité et la structure communautaire des habitats côtiers ainsi que leur sensibilité aux perturbations, est essentiel pour gérer efficacement les impacts humains et assurer la fourniture fiable/durable de ressources économiquement précieuses (Liquete et al., 2013). Dans ce sens, les communautés algales ont été reconnues comme un élément de qualité pour la classification des masses d'eaux côtières dans le cadre de la directive cadre sur l'eau (DCE, 2000/60/EC) et pour évaluer le bon état écologique dans la directive cadre Stratégie du milieu marin (DCSMM, 2008/56/CE). Le projet EQAMAT permettra d'apporter i) une nouvelle méthodologie couplant des données hyper-spectrales et LiDar acquises par drone dans le but de cartographier les habitats macroalgues intertidaux et ii) de proposer un nouvel indicateur complémentaire de l'indice CCO prenant en compte les distributions des macroalgues et la productivité associée. Les données hyper-spectrales permettront à la fois d'identifier les macroalgues et d'évaluer la production et la productivité de ces communautés et de les associer aux pressions préalablement identifiées. Les outils développés et les résultats acquis contribueront à une meilleure définition des objectifs environnementaux et des programmes d'action basés sur la gestion, afin de minimiser les effets directs et indirects des activités anthropiques, en tenant compte des évolutions en termes de pressions anthropiques et de changement climatique.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	ESIX / LUSAC / P. Bailly du Bois	AAP Normandie Recherche Doctorants « EQAMAT » UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

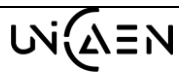
EQUINOX : La France importe près d'un quart des protéines végétales destinées aux aliments d'élevage, essentiellement sous forme de tourteaux de soja principalement OGM (70-80 %) et dont la culture participe largement à la destruction de la forêt amazonienne. Face à ce constat, le retour à la souveraineté protéique de la France a été définie comme une priorité nationale. Le colza représente une alternative crédible pour limiter le recours aux importations. En effet, le colza est une oléoprotéagineuse de première importance en France (1,1 Mha, 5 Mt/an) historiquement utilisée pour son huile et la production de biocarburants (75 % de la production française). Après extraction de l'huile, les résidus (tourteaux protéiques) sont très appréciés pour leur forte teneur en acides aminés soufrés et constituent la première source de protéines végétales produites en France pour les animaux d'élevage. Si la qualité grainière en terme de profil en acides gras et en protéines a été bien étudiée, elle a plus rarement été abordée sous l'angle des métabolites secondaires. Pourtant, les tourteaux de colza contiennent de nombreux bioactifs (composés phénoliques et glucosinolates) qui présentent des avantages pour la santé des animaux d'élevage en raison de leurs propriétés antioxydantes. Ainsi, le défi des prochaines années est de garantir voire d'améliorer la qualité grainière en huile, en protéines et en bioactifs antioxydants, tout en améliorant le bilan agro-environnemental. Face à ces enjeux majeurs, le projet de thèse EQUINOX qui sera conduit dans le cadre de l'ANR COMPLETE (Colza du chaMP a l'étabLe jusqu'à l'assiEtTE), a pour objectif de définir les modalités de pilotage de la fertilisation azotée et soufrée qui permettent d'optimiser la qualité des protéines et le niveau de molécules antioxydantes des tourteaux de colza qui seront incorporés à l'alimentation de vaches laitières afin de produire un lait "fonctionnel" avec des propriétés antioxydantes naturelles pour le consommateur.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	Sciences / EVA / JC Avice	AAP Normandie Recherche Doctorants « EQUINOX » UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

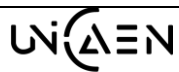
DYSTRO-B : L'eutrophisation côtière causée par les apports anthropiques de nutriments est l'une des plus grandes menaces pour la santé des écosystèmes estuariens et côtiers dans le monde. Ces apports excessifs de N et de P sont souvent déséquilibrés ce qui mène à la dystrophie. La baie de Seine est concernée au premier chef par cette problématique. Le projet de thèse proposé vise à qualifier et quantifier l'impact de la dystrophie, dans un contexte de réchauffement significatif des eaux, sur la structure et la composition des communautés phytoplanctoniques et la production primaire pélagique. Le projet repose sur une approche multiéchelles articulée autour de trois actions complémentaires : 1) une analyse rétrospective de séries d'observation in situ qui s'appuiera sur les bases de données des différents réseaux d'observation mis en œuvre en baie de Seine, et qui permettra d'interroger les données sous l'angle de la dystrophie et du réchauffement des eaux (0,08°C par an depuis 2007) ; 2) des études en microcosmes permettant de tester l'effet des rapports élémentaires (N/P/Si) sur la croissance, la structure de taille et la productivité des communautés et enfin 3) des études en laboratoire sur des cultures phytoplanctoniques qui permettront de tester sur différents phylums de différentes classes de taille les régulations physiologiques induites par la variation de la stœchiométrie des apports. Le couplage d'approches méthodologiques variées permettra d'accéder à un large éventail d'indicateurs écologiques, physiologiques et biophysiques qui replacé dans une approche diachronique de l'étude des communautés phytoplanctonique de la baie de Seine doit permettre d'établir des scénarios solides sur l'évolution du compartiment phytoplanctonique et de la production primaire. Ce projet doit également aider à améliorer les indicateurs de bon état écologique en allant au-delà de la donnée de biomasse pour qualifier l'état des masses d'eau.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	Sciences / BOREA / P. Claquin	AAP Normandie Recherche Doctorants « DYSTRO-B » UNICAEN 06/11/2023 – 05/11/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

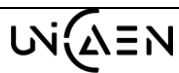
PROMIS : Le projet de recherche doctorale PROMIS (PROgramme Métacognitif pour l'Inclusion Scolaire) s'inscrit dans le contexte du projet porté au Plan d'Investissement Avenir 3 intitulé « 100% Inclusion, un Défi, un Territoire (100% IDT) » dans lequel la Région Normandie est partenaire. Le projet PROMIS se propose d'élaborer une ressource pédagogique inclusive et d'en évaluer l'efficacité. Cette ressource prendra la forme d'un programme pédagogique métacognitif d'entraînement des fonctions exécutives pensé par notre équipe de recherche pour une mise en œuvre en classe par les enseignant·e·s. Elle sera préalablement soumise aux enseignant·e·s partenaires du projet afin de l'enrichir sur le plan didactique par des allers-retours entre la classe et le laboratoire. Ce programme n'est pas conçu pour être spécifique à un profil exclusif d'élèves mais, au contraire, il favorise par son approche métacognitive, l'accessibilité universelle des apprentissages en prenant en compte la diversité des profils scolaires des élèves afin de bénéficier à la réussite de tous. Les objectifs poursuivis avec le projet PROMIS sont au nombre de trois : 1. réaliser un état des lieux des ressources pédagogiques métacognitives existantes dont les bénéfices ont été évalués par des méthodes expérimentales rigoureuses au niveau international et national sur lequel s'appuyer pour, 2. concevoir des ressources pédagogiques métacognitives à visée inclusive et les mettre à disposition des enseignant·e·s de l'école élémentaire, et 3. évaluer leur efficacité en classe auprès d'élèves aux profils scolaires variés.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	MRSH / LPCN / S. Rossi	AAP Normandie Recherche Doctorants « PROMIS » UNICAEN 01/10/2023 – 31/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

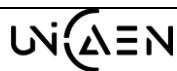
SIRENE : L'hypovigilance serait responsable d'au moins 25% des accidents maritimes. Nous pouvons aujourd'hui évaluer en temps réel le niveau de vigilance d'un opérateur et ainsi imaginer des dispositifs de prévention des accidents basés sur la détection de l'hypovigilance et l'activation de contremesures à l'hypovigilance. Cependant l'efficacité de contremesures permettant le rétablissement de la vigilance n'a jamais été directement évalué dans le contexte maritime. Le projet SIRENE propose d'évaluer plusieurs contremesures ergonomiques installables sur les passerelles permettant le rétablissement de la vigilance. À la fin de ce projet, un système inédit de détection de l'hypovigilance adapté à la navigation pourra être envisagé. Malgré sa pertinence, un tel système n'a jamais été développé, comme alternative au système « homme mort » actuel.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	Santé / COMETE / D. Davenne	AAP Normandie Recherche Doctorants « SIRENE » UNICAEN 01/10/2023 – 30/09/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

NR DOCTORANT 50%

MAMMOBILE : Le cancer du sein reste en France le premier cancer et la première cause de mortalité par cancer chez la femme. Le dépistage organisé du cancer du sein (DOCS), généralisé depuis 2004 fait face à un taux de participation en baisse régulière et à des inégalités d'accès prégnant dans les territoires ruraux. Notre unité a mis en évidence et quantifié les inégalités d'accès au dépistage des cancers. Pour le cancer du sein, ces inégalités sont à la fois sociales et territoriales, les femmes vivant dans un environnement défavorisé et éloigné des cabinets de radiologie ayant un accès moindre à la mammographie de dépistage. Des unités mobiles de mammographie ont été utilisées dans plusieurs régions françaises et européennes mais jamais dans le cadre d'un protocole expérimentale. Ainsi le décideur en santé n'a aucune indication sur leur intérêt, leur efficacité, et leur efficience. Compte tenu de l'investissement important financier et humain associé à cette intervention, il est nécessaire d'apporter des éléments probants pour appuyer la décision publique. L'U1086 Anticipo a donc initié un projet de recherche interventionnel avec de très nombreux partenaires dont le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Normandie (CRCDC). Ce projet est organisé autour de la réalisation d'un essai interventionnel en population randomisé en clusters et vise à évaluer la capacité de l'ajout d'une unité mobile de mammographie au dispositif habituel de dépistage organisé à augmenter la participation des femmes dans les zones les plus éloignées des cabinets de radiologie et à diminuer les inégalités sociales de participation. Le mammobile sillonnera pendant deux ans les routes de 4 départements normands pour desservir les 15000 patientes les plus isolées et éloignées d'un cabinet de radiologie. Les données recueillies dans ce cadre strict et expérimental permettront de quantifier l'efficacité et l'efficience de ce dispositif sur la réduction des inégalités sociales

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande Région Fonctionnement UNICAEN	Demande Région Investissement UNICAEN
NR Doctorant 50% 2023	Santé / ANTICIPE / G. Launoy	AAP Normandie Recherche Doctorants « MAMMOBILE » UNICAEN 01/09/2023 – 31/08/2026	Total : 60 000 €	Total : 60 000 €	Total : 0 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Lors d'un accident vasculaire cérébral ischémique, un vaisseau sanguin alimentant le cerveau en oxygène et en glucose est obstrué, ce qui entraîne la mort des cellules cérébrales. L'intégrité de la barrière hémato-encéphalique (BHE) est compromise après un accident vasculaire cérébral ischémique, ce qui permet l'infiltration de cellules immunitaires périphériques dans le cerveau par l'expression de protéines appelées molécules d'adhésion cellulaire (CAM). Les concentrations de molécules d'adhésion cellulaire activées (ALCAM) dans le sang veineux périphérique sont associées à la mortalité à long terme après un AVC ischémique (Smedbakken et al. 2011), ce qui suggère que cette protéine est en effet un médiateur de la neuroinflammation induite par l'AVC. Bien que l'ALCAM soit impliquée dans le trafic des leucocytes dans le cerveau au cours de la sclérose en plaques (Cayrol et al. 2008), son implication dans la pathogenèse de l'AVC n'a pas encore été étudiée. Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- 1) développer une imagerie moléculaire spécifique à l'ALCAM et déterminer si l'ALCAM est un bon marqueur de diagnostic
- 2) étudier les modèles d'expression et les fonctions de l'ALCAM dans l'accident vasculaire cérébral ischémique
- 3) évaluer l'effet du blocage de l'ALCAM sur les lésions cérébrales et la récupération fonctionnelle dans des modèles murins d'accident vasculaire cérébral ischémique.

Le projet ALCAMstroke nous permettra de mieux comprendre la fonction de l'ALCAM dans l'accident vasculaire cérébral ischémique. Cela permettra de mieux comprendre les mécanismes de transmigration des leucocytes impliqués dans la pathogenèse de l'accident vasculaire cérébral et pourrait donc conduire à un nouveau traitement plus prometteur.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> PHIND / UFR santé <u>Directeur :</u> Denis VIVIEN <u>Responsable scientifique du projet :</u> Denis VIVIEN	Appel à projet WinningNormandy 2022 “Understanding the Involvement of Activated Leukocyte Cell Adhesion Molecule (ALCAM) in Ischemic Stroke – ALCAMstroke ” Lauréat : Antoine FOURNIER 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI) - Pôle ingénierie de
projets

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Les cancers contagieux marins représentent un "système hôte-pathogène" fascinant, non classique et inexploré. Les cancers contagieux sont des lignées cellulaires malignes qui se transmettent d'un individu hôte à un autre, ce qui les rend comparables à des micro-organismes parasites transmis horizontalement. Dans la nature, on ne connaît que onze espèces atteintes de cancers contagieux, dont neuf sont des bivalves marins et les deux autres des mammifères terrestres (chiens et diables de Tasmanie). La néoplasie bivalve transmissible (BTN) est un cancer semblable à la leucémie qui se transmet entre individus dans l'environnement marin.

On sait très peu de choses des bivalves marins sur i) la façon dont les cellules cancéreuses contagieuses se propagent dans les populations, certaines populations évitant l'infection cancéreuse et d'autres non, ii) la façon dont leur système immunitaire réagit à l'infection cancéreuse une fois qu'elle atteint un hôte, et iii) la façon dont le microbiome bivalve façonne l'infection et l'évolution du cancer chez un individu. Dans mon projet CANCER PARASITISM, je propose d'étudier ces trois questions en utilisant des expériences in vivo et in vitro, combinées à des analyses génomiques et transcriptomiques ainsi qu'à des techniques d'imagerie. Les résultats de CANCER PARASITISM fourniront une image plus large de la susceptibilité à la contagion chez les bivalves, mettront en lumière les mécanismes immunitaires des hôtes en cas d'infection et exploreront les interactions cancer-hôte-microbiome. Ce projet a donc le potentiel de fournir des informations utiles pour gérer les épidémies de cancer chez les bivalves marins, dont beaucoup sont importants pour l'aquaculture et les espèces clés fournissant de nombreux biens et services pour l'océan, ainsi que de fournir des informations sur les mécanismes fondamentaux de la métastase du cancer et des maladies infectieuses.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> BOREA / UFR Sciences <u>Directeur :</u> Céline ZATYLN-YGAUDIN <u>Responsable scientifique du projet :</u> Camille DETREE	Appel à projet WinningNormandy 2022 "Immunity mechanisms of bivalve transmissible cancers - CANCER PARASITISM " Lauréat : Alicia LOPEZ BRUZOS 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), provenant principalement de la combustion de combustibles fossiles, ont augmenté de façon spectaculaire depuis le début de la révolution industrielle. La plupart des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent d'un nombre relativement restreint de pays. La Chine, les États-Unis et les nations qui composent l'Union européenne sont les trois plus grands émetteurs en termes absolus. Ces émissions excessives de CO₂ sont un signal d'alarme pour le réchauffement de la planète. La capture du CO₂ à partir de diverses sources est une étape essentielle pour contrôler les émissions de CO₂ et représente une part importante du coût total nécessaire pour gérer les émissions de CO₂. Le CO₂ peut être réduit en carburants utiles ou autres produits chimiques pour surmonter les crises énergétiques actuelles. La réduction du CO₂ est un processus imitant la photosynthèse dans la nature qui intègre le capteur de lumière comme source d'énergie et la cellule d'électrolyse pour convertir le CO₂ en produits chimiques utiles. Les catalyseurs actuels à base d'oxydes de métaux non nobles développés pour entraîner l'évolution de l'oxygène dans les solutions alcalines sont peu performants dans les solutions neutres. Dans le cadre du projet CO₂Red, nous proposons des électrodes catalytiques très actives et stables pour la transformation de l'oxygène en vue d'une réduction efficace du CO₂. Les films minces de ces électrodes pourraient présenter un potentiel élevé pour être mis à l'échelle sur des panneaux de plus grande taille et seront donc préférés pour la réduction du CO₂ à grande échelle afin de le convertir en produits chimiques utiles. Compte tenu de ces avantages, je prévois de fabriquer une grande surface d'électrodes en couches minces d'oxydes métalliques par dépôt laser pulsé (PLD), et ces électrodes sont utilisées pour réduire le CO₂ en intégrant l'étude des propriétés structurales et physiques détaillées. Cette proposition pourrait ouvrir de nouvelles voies vers la réalisation de systèmes pratiques de réduction du CO₂.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> CRISMAT / UFR Sciences <u>Directeur :</u> Wilfrid PRELLIER <u>Responsable scientifique du projet :</u> Wilfrid PRELLIER	Appel à projet WinningNormandy 2022 "Complex Metal-Oxide Electrodes for Efficient CO ₂ Reduction - CO₂Red " Lauréat : Durga Sankar VAVILAPALLI 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Au cours de la dernière décennie, les matériaux 2D ont fait l'objet d'une attention particulière dans diverses applications en raison de leurs propriétés uniques qui dépendent de l'épaisseur. Simultanément, l'intérêt pour les alliages de Heusler dans les applications de spintronique s'est accru en raison de leur capacité à produire un courant polarisé en spin et des propriétés ferromagnétiques semi-métalliques stables à température ambiante. La combinaison de ces deux matériaux peut créer un large éventail de possibilités pour produire divers dispositifs magnétiques à faible consommation d'énergie. Le développement d'hétérostructures d'alliage de Heusler et de matériaux 2D par une technique de fabrication insaisissable reste une tâche difficile. En outre, il est nécessaire de comprendre les mécanismes d'interaction fondamentaux avant de fabriquer un dispositif fonctionnel. La littérature rapporte que la polarisation du spin dans les alliages Heusler est influencée par la terminaison de la surface et la structure atomique interfaciale. Dans le cadre de ce travail, nous aimerions explorer la possibilité d'intégrer un alliage Heusler à un matériau 2D en utilisant une technique de dépôt par laser pulsé et étudier l'effet interfacial sur la polarisation des spins. Différentes hétérostructures basées sur l'épaisseur seront fabriquées et les mécanismes de couplage seront étudiés. Des analyses minutieuses de la microstructure seront effectuées et mises en corrélation avec les propriétés des revêtements. Par la suite, des dispositifs fonctionnels seront fabriqués et leur application potentielle en spintronique et en capteurs magnétiques sera explorée.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe</u> : CRISMAT / UFR Sciences <u>Directeur</u> : Wilfrid PRELLIER <u>Responsable scientifique du projet</u> : Wilfrid PRELLIER	Appel à projet WinningNormandy 2022 “Development of Heusler alloy/2D material heterostructures for biomedical and spintronics applications - DH2DMHBSA ” Lauréat : Ranjith KUMAR POOBALAN 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le fonctionnement et la stabilité des prairies en Normandie sont menacés par le changement climatique, en particulier par les vagues de chaleur récurrentes. Ces événements climatiques extrêmes ont un impact sur la performance des plantes et la production globale. Bien que les plantes disposent de plusieurs mécanismes pour tolérer les événements climatiques récurrents, l'acclimatation des espèces de prairies aux vagues de chaleur a été peu étudiée. Le fonctionnement des prairies est également lié à la disponibilité des nutriments. La disponibilité du soufre dans le sol a considérablement diminué au cours des dernières décennies et est particulièrement importante pour l'étude de la réponse des plantes au stress. Cependant, l'importance du soufre pour les réponses des prairies aux vagues de chaleur récurrentes n'est pas bien comprise. Le principal objectif de recherche du projet DIVSULPHEAT est d'étudier comment les espèces de prairies répondent aux vagues de chaleur récurrentes et le rôle de la diversité fonctionnelle et de la nutrition en soufre dans l'atténuation de cette menace en Normandie. En outre, la proposition est importante dans le contexte européen et normand actuel de changement d'utilisation des terres, des prairies permanentes aux prairies temporaires, où l'acclimatation peut être réduite. Pour ce faire, le projet propose une expérience innovante de 36 semaines pour simuler les conditions normandes de canicule, de carence en S et de pratiques de fauche, et comprend trois objectifs de recherche. Premièrement, nous étudierons l'acclimatation des espèces de prairies aux vagues de chaleur sous carence en S en analysant la production. L'objectif est de comprendre s'il y a acclimatation et si l'ensemencement d'une plus grande diversité d'espèces peut protéger la production des pâturages contre les vagues de chaleur récurrentes et la carence en soufre, afin d'améliorer les pratiques agricoles. Deuxièmement, nous utiliserons une approche basée sur les traits fonctionnels pour détecter les traits fonctionnels foliaires qui expliquent le mieux l'acclimatation des plantes aux vagues de chaleur en cas de carence en soufre, et pour fournir un indicateur de la réponse des plantes à cette menace particulière. Troisièmement, nous étudierons pour la première fois le rôle de divers composés contenant du S en mesurant leur concentration en collaboration avec différents chercheurs de l'unité et d'autres institutions françaises et internationales.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> EVA / UFR Sciences <u>Directeur :</u> Philippe LAINE <u>Responsable scientifique du projet :</u> Servane LEMAUVIEL-LAVENANT	Appel à projet WinningNormandy 2022 “Functional diversity and sulphur nutrition as levers to enhance grassland production in response to heatwaves – DIVSULPHEAT ” Lauréat : Andreu CERA RULL 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Chaque année, le cancer de l'ovaire tue environ 150 000 personnes dans le monde. Malgré la chirurgie et la chimiothérapie à base de platine, le taux de survie à 5 ans des femmes atteintes d'un cancer de l'ovaire à un stade avancé est d'environ 40 %, ce qui est principalement dû à la résistance au traitement. Environ 1/3 des cancers de l'ovaire présentent des altérations dans la voie de recombinaison homologue (HR) de la réparation de l'ADN, ce qui les rend sensibles aux inhibiteurs de PARP (PARPi), une protéine impliquée dans la réparation de l'ADN. L'unité ANTICIPE a déjà démontré que la suppression de l'UBE2N, un médiateur clé de la HR, sensibilise plusieurs modèles d'organoïdes tumoraux dérivés de patients (PDO) au carboplatine. En outre, l'inhibiteur pharmacologique de l'UBE2N NSC697923 rend également les PDO plus sensibles à la PARPi. L'application clinique du PARPi dans le traitement des patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire a donné des résultats extrêmement optimistes, bien qu'elle soit limitée au sous-ensemble de patientes présentant des anomalies de la voie HR. L'inhibition de l'UBE2N peut augmenter de manière significative la proportion de personnes susceptibles de répondre favorablement au PARPi en modifiant la HR. Afin de rendre le cancer de l'ovaire sensible aux inhibiteurs de PARP, notre projet DUBISOP vise à développer de nouveaux inhibiteurs de l'UBE2N et à réutiliser des médicaments approuvés par la FDA. Dans le premier WP, nous confirmerons que l'UBE2N est une cible thérapeutique pertinente pour le cancer de l'ovaire. Nous renforcerons nos résultats préliminaires en démontrant comment le NSC697923 endommage l'ADN dans des PDO déjà caractérisés. Dans une étude préclinique, nous évaluerons le potentiel du NSC697923 à sensibiliser les PARPi dans un certain nombre de modèles de xénogreffes dérivées de patients (PDX) et dans un panel élargi de modèles d'organes tumoraux dérivés de patients (PDO) facilement accessibles par le biais de la plateforme ORGAPRED. Dans la seconde [...], une approche in silico validée rétrospectivement et prospectivement sera utilisée pour cribler 19 000 composés de la chimiothèque du CERMN et de la pharmacothèque approuvée par la FDA (3 094 médicaments approuvés) afin d'identifier des composés plus stables et plus sélectifs que les inhibiteurs existants. [...] Ce projet innovant et unique servira de base à un programme ambitieux visant à développer de nouveaux inhibiteurs de l'UBE2N afin d'améliorer la prise en charge thérapeutique des patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire qui ne bénéficient pas actuellement de PARPi.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> ANTICIPE / UFR santé <u>Directeur :</u> Guy LAUNOY <u>Responsable scientifique du projet :</u> Matthieu MERYET-FIGUIERE	Appel à projet WinningNormandy 2022 “Development of new UBE2N Inhibitors for the Sensitization of Ovarian cancers to PARP inhibitors – DUBISOP ” Lauréat : Khan SHAFI ULLAH 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet GDPCMHTD porte sur le développement d'un "dispositif de transfert de chaleur basé sur un matériau à changement de phase (MCP) entraîné par la gravité" pour les applications de récupération d'énergie thermique renouvelable. La proposition actuelle se concentre principalement sur la récupération de l'énergie froide nocturne pour le refroidissement (refroidissement des locaux et refroidissement des centres de données) et de l'énergie thermique diurne pour le chauffage (chauffage des locaux). Elle utilise les changements de densité de la MCP (transition de phase solide à liquide et vice versa) pendant la congélation et la fonte comme potentiel moteur pour transférer la chaleur de la source au puits. Le dispositif de transfert de chaleur sera fabriqué en ajoutant de l'eau et du MCP composite (MCPC) à l'intérieur du tuyau (composé d'un matériau conducteur) ; une extrémité sera reliée au puits de chaleur (section de solidification) et l'autre à la source de chaleur (section de fusion). L'eau est proposée comme fluide car elle est peu coûteuse et possède une conductivité thermique élevée parmi tous les liquides. Pour la première fois, un dispositif de transfert de chaleur basé sur la transition de phase solide-liquide et vice-versa est proposé. Ainsi, la recherche proposée constituera une nouvelle contribution scientifique au domaine de la récupération de l'énergie thermique renouvelable, et les résultats/constatations seront bénéfiques pour la communauté scientifique et de recherche.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> LUSAC / ESIX Normandie <u>Directeur :</u> Sylvain GUILLOU <u>Responsable scientifique du projet :</u> Hasna LOUAHLIA	Appel à projet WinningNormandy 2022 "Gravity-Driven Phase Change Material- Based Heat Transfer Device for Renewable Thermal Energy Recovery Applications – GDPCMHTD " Lauréat : Rakkapan SOLAIMALAI RAJA 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Les progrès récents des technologies de reconnaissance biométrique (empreintes digitales, visage, iris, etc.) ont encouragé leur utilisation dans diverses applications de sécurité et services personnalisés. Les clés de sécurité ou les mots de passe basés sur les connaissances ne sont plus assez sûrs dans le monde virtuellement connecté où la probabilité de cyberattaques est très élevée. Le système de reconnaissance biométrique joue un rôle important dans la réduction de ces cyberattaques, car il est unique parmi les individus. Les performances supérieures et le caractère unique des caractéristiques biométriques ont conduit à leur utilisation dans les serrures mobiles, les distributeurs automatiques de billets, les passeports électroniques, les applications VISA, la surveillance de l'accès aux zones critiques, la lutte contre la fraude dans les institutions bancaires, etc. Malgré le déploiement généralisé des systèmes biométriques dans diverses applications, on ne peut s'y fier que s'ils offrent une sécurité efficace et cohérente. Parmi tous les traits biométriques existants, les systèmes de reconnaissance basés sur les empreintes digitales sont les plus largement déployés dans diverses applications en raison de leur caractère distinctif, de leur persistance, de leur permanence, de leur faible coût, de leur facilité de collecte et de leur performance. En raison de ce large éventail d'applications, il devient nécessaire d'améliorer les performances et la sécurité de la reconnaissance des empreintes digitales, car le refus de reconnaissance d'un utilisateur authentique ou l'octroi d'un accès à un imposteur peut constituer un grave problème de protection de la vie privée. Notre travail dans ce projet se concentre à la fois sur l'amélioration des performances en utilisant une analyse de qualité efficace et sur la sécurisation du système de reconnaissance d'empreintes digitales contre les attaques de présentation (PA). Notre projet vise à améliorer les performances du système de reconnaissance des empreintes digitales grâce à l'analyse de la qualité. La qualité des empreintes digitales peut varier en fonction des conditions environnementales (humides, sèches, etc.) et physiques (humides, poussiéreuses, huileuses, etc.) de l'extrémité du doigt. Pour préserver les performances de tout algorithme de reconnaissance, l'analyse de la qualité des empreintes digitales est hautement souhaitable. Dans le cadre de notre projet HiSecAFRS, nous concevrons et développerons une méthode efficace d'analyse de la qualité des empreintes digitales (FQA) afin de préserver les performances du système de reconnaissance automatique des empreintes digitales (AFRS).

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> GREYC / UFR Sciences <u>Directeur :</u> Christophe ROSENBERGER <u>Responsable scientifique du projet :</u> Christophe ROSENBERGER	Appel à projet WinningNormandy 2022 “High performing Secure Automatic Fingerprint Recognition Systems - HiSecAFRS ” Lauréat : Ram PRAKASH SHARMA 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI) - Pôle ingénierie de
projets

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

L'aquaculture des mollusques et le changement climatique ont connu une croissance significative dans le monde entier. Cependant, le changement climatique a induit un nombre croissant de problèmes, devenant une question majeure pour la recherche en biologie marine et en écologie. Pour cette raison, la priorité de comprendre les aspects biologiques de l'aquaculture sous la pression du changement environnemental ne cesse de croître, en particulier pour l'importance de l'aquaculture des mollusques. Dans ce contexte, le projet LINEAGE propose de fusionner les 50 ans d'expérience en production de mollusques de la société SATMAR et l'expertise en épigénétique des mollusques du laboratoire BOREA, afin d'utiliser des outils moléculaires et bioinformatiques innovants pour aider à la sélection de la palourde japonaise vers une meilleure durabilité de sa production face aux changements environnementaux en Normandie. Plus précisément, le projet LINEAGE propose de combiner les informations fournies par les SNPs et les marqueurs environnementaux (épialles) pour développer une 'puce epi+SNP' innovante grâce aux domaines intégratifs que sont les technologies de séquençage, la bioinformatique et la biologie computationnelle et la zootechnie de pointe de la SATMAR. Enfin, la puce epi-SNP vise à être utilisée comme outil de sélection de familles résilientes pour une production soutenue de palourdes de Manille en Normandie dans le contexte du changement global.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe</u> : BOREA / UFR Sciences <u>Directeur</u> : Céline ZATYLNy-GAUDIN <u>Responsable scientifique du projet</u> : Guillaume RIVIERE	Appel à projet WinningNormandy 2022 “CLam ep I-geNome for sElectIon and resistAncé facing Global change – LINEAGE ” Lauréat : Roberto ARREDONDO 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le changement climatique est l'un des problèmes les plus urgents et les plus menaçants à moyen et long terme au niveau mondial. Le développement industriel et la croissance démographique entraînent une augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Les émissions importantes de GES ont déjà entraîné une hausse sensible de la température dans le monde. Le niveau de réchauffement déjà atteint de 0,8 à 1 °C n'est pas près de s'inverser et chaque augmentation supplémentaire aura des conséquences plus lourdes : diminution de la qualité de l'air et de l'eau, maladies respiratoires et cardiovasculaires, phénomènes météorologiques extrêmes, crises alimentaires et bien d'autres encore. Le principal gaz contribuant à cet effet est le dioxyde de carbone. Les émissions de CO₂ sont élevées dans les secteurs de l'énergie (combustion de combustibles fossiles) et de la chimie. Malgré le succès local des énergies vertes, plus de 85 % de l'énergie mondiale est encore liée aux combustibles fossiles, ce qui entraîne des émissions de CO₂. C'est pourquoi il existe une forte demande de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies permettant une utilisation efficace du CO₂. L'attrait économique est un facteur important qui augmente les chances d'adoption d'une solution possible. Les réactions catalytiques d'hydrogénation/méthanation permettent de produire des produits chimiques précieux en utilisant une matière première pratiquement illimitée - le CO₂. Dans ce contexte, le projet NCBA2LMCO₂U vise à développer de nouveaux systèmes hétérogènes pour une utilisation efficace du CO₂ via un processus catalytique. Pour cela, il est suggéré d'exploiter les avancées des nouveaux nanomatériaux 2D tels que le nitrure de bore hexagonal 2D (h-BN) et le disulfure de molybdène (MoS₂). Cette classe de matériaux récemment révélée a déjà démontré un impact significatif dans divers domaines tels que l'électronique, l'optique, les matériaux de construction, les membranes et bien d'autres.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> CRISMAT / UFR Sciences <u>Directeur :</u> Wilfrid PRELLIER <u>Responsable scientifique du projet :</u> Oleg LEBEDEV	Appel à projet WinningNormandy 2022 “Novel Catalysts Based on Advanced 2D Layered Materials for CO ₂ Utilisation - NCBA2LMCO₂U ” Lauréat : Konopatsky ANTON 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023: avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

La neurodégénérescence représente l'un des principaux problèmes de santé au niveau mondial et le nombre de patients atteints devrait augmenter de manière significative en raison de l'allongement continu de l'espérance de vie dans le monde. La maladie d'Alzheimer (MA), le trouble neurodégénératif le plus courant, affecte profondément la vie quotidienne des patients, de leurs familles et de la société en général. Au cours des dernières années, plusieurs hypothèses ont lié l'origine et le développement de la maladie à la formation de plaques β -amyloïdes, à l'hyperphosphorylation des protéines Tau, au déficit cholinergique et à la neuroinflammation. Cependant, les traitements symptomatiques existants n'atténuent que légèrement les troubles cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer et il est absolument nécessaire d'accélérer le développement de nouvelles approches efficaces.

Face à l'origine multifactorielle de la maladie d'Alzheimer, de nouvelles stratégies de traitement ont été développées, permettant l'interaction d'une molécule avec plusieurs cibles thérapeutiques. Parmi ces stratégies, le concept de prodrogue pléiotropique suscite un intérêt particulier. Il repose sur l'engagement d'une cible moléculaire spécifique fournissant le premier effet pharmacologique souhaité et libérant une seconde molécule bioactive avec une activité synergique. Conformément à l'état actuel des connaissances, nous avons postulé que des composés multifonctionnels conçus rationnellement et ciblant à la fois les systèmes cholinergiques et sérotoninergiques pourraient améliorer de manière significative le traitement de la maladie d'Alzheimer.

L'objectif principal du projet est le développement de nouveaux promédicaments pléiotropes à petites molécules capables d'inhiber les cholinestérases (AChE et/ou BChE), suivi par la libération centrale d'un métabolite actif lié aux antagonistes sélectifs des récepteurs de la sérotonine de type 6 (5-HT6) ou aux inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS). Les études biologiques in vitro visent à évaluer la relation entre la structure des composés synthétisés et leur activité, l'optimisation de la pharmacocinétique, et l'identification des composés principaux pour une démonstration ultérieure de la preuve de concept dans les modèles animaux de troubles cognitifs.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> CERN / UFR santé <u>Directeur :</u> Christophe ROCHAIS <u>Responsable scientifique du projet :</u> Christophe ROCHAIS	Appel à projet WinningNormandy 2022 “TargetiNg chOlinergic and seRotoninergic systeMs: A New insight into PLeiotropic prodrugs strAtegY FOR the tReatment of Alzheimer’s Disease – NormansPlayForAD ” Lauréat : Marcin DROP 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Prévoir l'impact du réchauffement et de l'acidification des océans sur les instincts des seiches est essentiel pour anticiper la sévérité et les conséquences des futurs changements climatiques sur les côtes normandes. En Normandie, les seiches sont parmi les ressources les plus précieuses pour la pêche, et elles jouent également un rôle clé dans leurs écosystèmes en tant que proies et prédateurs au sein du réseau trophique. Une fois écloses, les seiches sont déjà matures et doivent survivre de manière autonome, décidant quand frapper une proie ou éviter un prédateur sans avoir reçu d'expérience ou d'enseignement de la part de leurs parents ou de leurs congénères. Il est intéressant de noter que les seiches nouvellement écloses semblent instinctivement capables de détecter visuellement la présence de proies ou de prédateurs. Toutefois, nous ne connaissons pas encore les indices visuels et les mécanismes qui sous-tendent cette reconnaissance, ni la manière dont le changement climatique les affectera. Les recherches sur les vertébrés terrestres (des primates aux oiseaux et autres) suggèrent que des caractéristiques de mouvement spécifiques représentatives des animaux vivants (telles que la capacité d'un animal à changer de vitesse et de direction par lui-même ou à garder l'axe principal de son corps aligné sur la direction de son mouvement) ont été encodées dans leur cerveau au cours de l'évolution. Il reste à déterminer si des caractéristiques de mouvement similaires, représentatives des animaux vivants, ont été encodées dans le cerveau de la seiche, une espèce appartenant à un phylum très éloigné [...]. Ce travail conduira à la première synthèse des mécanismes comportementaux et neurobiologiques qui sous-tendent la reconnaissance des proies et des prédateurs chez la seiche. Il permettra d'identifier les composantes critiques du mouvement qui aident les seiches à prendre des décisions menaçant leur vie avant que l'apprentissage ne se produise et d'étudier comment il sera affecté par de futures conditions environnementales délétères (acidification et réchauffement des océans). Ce travail nous aidera à mieux comprendre certains des instincts dont les seiches sont dotées, mais ce projet générera également des données utiles à la gestion et à la préservation des seiches, l'une des ressources les plus précieuses en Normandie et dans de nombreux autres endroits du globe.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> ETHOS / UFR Sciences <u>Directeur :</u> Ludovic DICKEL <u>Responsable scientifique du projet :</u> Christelle JOZET-ALVES	Appel à projet WinningNormandy 2022 “Ocean Change Effects on ANimacy perception In Cuttlefish – OCEANIC ” Lauréat : Bastien LEMAIRE 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Avec l'allongement de l'espérance de vie dans la majorité des pays du monde, les maladies liées à l'âge deviennent des problèmes de santé de premier plan. La maladie d'Alzheimer (MA) est une maladie neurodégénérative multifactorielle dépendant de l'âge et incurable à ce jour. La maladie d'Alzheimer affecte gravement la santé physique et mentale, causant de profondes souffrances aux patients. La durée de la pathologie (généralement de 5 à 8 ans) représente un fardeau considérable non seulement pour les patients, mais aussi pour leurs familles, leurs soignants et les coûts de santé publique. Par conséquent, la recherche de thérapies anti-AD efficaces est actuellement l'un des principaux défis de la découverte de médicaments. Malgré une meilleure compréhension et le lancement de nombreux essais cliniques ces dernières années, aucun traitement modifiant la MA basé sur un médicament synthétique n'a pu être introduit à ce jour. Le traitement de la MA actuellement approuvé par la FDA se limite à quatre médicaments synthétiques, à savoir le donépézil, la rivastigmine, la galantamine (inhibiteurs de la ChE) et la mémantine (antagoniste des récepteurs NMDA). Malheureusement, tous ces médicaments à cible unique n'apportent que des bénéfices symptomatiques avec une efficacité médiocre et sont incapables d'arrêter la progression de la maladie d'Alzheimer. Bien que la cause exacte de la maladie d'Alzheimer n'ait pas encore été découverte, les différentes caractéristiques associées à cette maladie indiquent sa nature multifactorielle. Les recherches actuelles dans ce domaine suggèrent que le développement de médicaments combinant deux ou plusieurs pharmacophores en les associant, en les fusionnant ou en les regroupant en une seule entité moléculaire peut être un moyen efficace de s'attaquer à cette maladie neurodégénérative multifactorielle. Cette stratégie dite d'hybridation est très prometteuse et offre des opportunités thérapeutiques. Par conséquent, la conception de molécules hybrides contenant plusieurs entités pharmacophoriques dans un médicament monoculaire capable de se lier simultanément à plusieurs cibles de la maladie d'Alzheimer est une stratégie intelligente et attrayante qui nécessite des recherches approfondies. Ce projet TADPHA est donc conçu pour développer de nouvelles molécules hybrides en tant que ligands dirigés multi-cibles (MTDL) en combinant plusieurs pharmacophores mono-cibles éprouvés contre la maladie d'Alzheimer. Ces molécules multifonctionnelles possédant des caractéristiques structurelles uniques devraient cibler plusieurs causes sous-jacentes du déclin neurodégénératif de manière à modifier la maladie.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Programme H2020 Action Marie-Sklodowska-Curie MSCA COFUND 2020 - Convention n°101034329	<u>Equipe :</u> CERMN / UFR santé <u>Directeur :</u> Christophe ROCHAIS <u>Responsable scientifique du projet :</u> Christophe ROCHAIS	Appel à projet WinningNormandy 2022 “Targeting Alzheimer’s Disease by Pharmacophore Hybridization Approach - TADPHA ” Lauréat : Muhammad Moazzam NASEER 01/07/2023 - 31/12/2025	154 560 €	154 560 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Dans ce projet, nous souhaitons développer VITA+ comme extension de l'architecture VITA mono-agent à un système multi-agent pouvant contrôler plusieurs robots et gérer leur coordination. Ce projet permettra la production de modèles et d'algorithmes de *l'intelligence artificielle distribuée* en termes de raisonnement logique distribué fondé sur les bases de connaissances distribuées ; de modèles de décision distribués fondés sur les processus décisionnels de Markov distribués et des algorithmes d'enchères et une exécution distribuée et coordonnée avec la prise en compte des erreurs et des échecs avec des procédures de recouvrement.

Le projet fournit des briques logicielles déployables sur les systèmes autonomes et intégrables dans le logiciel VITA pour le contrôle d'une flotte de robots autonomes. Le logiciel VITA+, produit lors du projet, sera déployé sur une flotte de robots (3 fauteuils roulants autonomes).

A terme, VITA+ est une technologique qui apportera des solutions effectives pour améliorer la mobilité des personnes avec des difficultés dans des environnements complexes et dans les lieux publics : gares, aéroports, centres commerciaux, sites touristiques, hôpitaux, ...

Impact socio-économique : Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (60%)	REGION (40%)
Soutien à la maturation – FEDER MATURATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SCIENCES / GREYC Christophe ROSENBERGER Resp.Sc. Abdel-Illah MOUADDIB	VITA+ : extension du projet VITA « briques logicielles pour Véhicule Intelligent pour le Transport et l'Assistance en lieux publics ». 15/01/2023 – 14/01/2026	149 950 €	89 970 €	59 980 €

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

La façade Manche est particulièrement concernée par le développement de l'éolien en mer mais regroupe des activités anthropiques fortement développées. Qualifier à l'échelle de la façade les effets des parcs et les remettre en contexte reste un enjeu majeur qui passe par l'acquisition de données sur le long terme. L'utilisation d'une infrastructure en mer, comme le mât de Fécamp, constitue une opportunité pour déployer de nouvelles instrumentations et développer des protocoles innovants pour le suivi des interactions entre l'éolien en mer et l'environnement maritime, tant biologiques que physiques. De telles plateformes existent dans plusieurs pays européens afin d'accompagner le développement industriel par des travaux de recherche in-situ et favoriser les collaborations entre les acteurs de la recherche et l'industrie de l'éolien en mer.

Les partenaires de ce programme proposent la mise en place d'une plateforme d'innovation technologique adossée au mât de Fécamp pour y déployer des activités de R&D, de formation et de services. Le programme comporte plusieurs volets thématiques, permettant une exploitation optimisée de la plateforme afin d'améliorer la compréhension des interactions entre l'éolien en mer et les écosystèmes, de réduire les coûts des futurs projets éoliens et d'optimiser le zonage des futurs parcs.

Les thématiques suivantes seront étudiées : 1. La mégafaune marine (mammifères marins, poissons, oiseaux marins, oiseaux terrestres migrateurs, chiroptères) afin de caractériser la fréquentation de la zone, évaluer les effets associés et comprendre la fonction écologique de ces structures en mer. 2. Le benthos / biofouling /ressources halieutiques associées afin de caractériser l'effet récif et comprendre son rôle : nourricier ou abri ? 3. Les approches écosystémiques afin de comprendre le rôle biogénique de la structure et accompagner le développement de modèles à l'échelle de la façade. 4. Les processus hydrosédimentaires afin de qualifier les interactions mutuelles entre le mat, les structures turbulentes 3D et la dynamique sédimentaire environnante et de participer à la caractérisation de l'environnement naturel au large de Fécamp. 5. Le comportement de la structure afin d'accompagner le développement de modèles numériques par une compréhension fine des interactions entre les courants, les états de mer et la structure. 6. Le vent et ses paramètres physiques afin d'étudier les effets orographiques/ondes de gravité sur les structures avec un intérêt particulier pour les interactions entre la mer et l'atmosphère et leurs effets sur la turbulence naturelle et induites par les sillages des éoliennes.

Pour accompagner ces études, des instruments spécifiques seront installés sur et à proximité du mât et permettront d'acquérir de la mesure in situ : certains instruments présentent des caractères novateurs, d'autres sont déjà matures mais pourront ici être déployés sur le long terme ou permettre une caractérisation fine. L'ensemble des données acquises permettra de soutenir les activités de R&D, grâce notamment à des jeux de données complémentaires permettant de mieux appréhender l'ensemble des paramètres qui influence un environnement.

L'objectif du volet "Services" est d'accompagner des programmes de R&D d'acquisition de données et de mettre à disposition le mât et son environnement direct pour la réalisation de tests in-situ. Celui du volet "formation", est de proposer l'accès à l'infrastructure pour des actions de formations en mer notamment dédié aux techniciens de maintenance des futurs parcs au niveau national mais aussi permettant la mise au point de systèmes facilitant les opérations de boat-landing.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (60%)	REGION (40%)
Soutien à l'innovation en collaboration – « Plateformes technologiques mutualisées » FEDER INNOVATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SCIENCES / M2C Laurent DEZILEAU Responsable scientifique Lucile FURGEROT	Plateforme d'innovation technologique en mer pour étudier les interactions entre l'éolien en mer et les écosystèmes, le comportement des structures et les paramètres de vent. « DRACCAR » 01/01/2023 – 31/12/2027	1 085 430 €	651 258 €	434 172 €

Coordination : France Energies Marines **Partenaire(s) :** M2C, BOREA, LUSAC UNICAEN. INSA Rouen Université de Rouen.

Avis de la Commission de la Recherche du 27 juin 2023 : avis favorable
Décision du Conseil d'Administration du 11 juillet 2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération N°2023-058.

Schéma Directeur de la Vie Etudiante

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 28 juin 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve le schéma directeur de la vie étudiante proposé.

Annexe : schéma directeur de la vie étudiante.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUL



Délibération publiée le : **1.8 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **1.8 JUIL. 2023**

Université de Caen Normandie

Schéma directeur de la vie étudiante

2022-2027

Table des matières

Édito.....	Erreur ! Signet non défini.
Introduction.....	4
Contexte.....	4
Méthodologie.....	5
Le schéma directeur de la vie étudiante de l'université de Caen Normandie.....	7
Axe 1 : un établissement facilitateur du quotidien.....	10
Mesure 1 : Aménager les espaces.....	10
Action 1 : S'adapter aux différents besoins de la communauté étudiante au cours de la journée et de l'année.....	10
Action 2 : Aménager des espaces extérieurs variés.....	10
Action 3 : Se repérer et s'approprier l'espace.....	11
Mesure 2 : Favoriser une restauration flexible et accessible.....	11
Action 1 : Diversifier l'offre de restauration.....	11
Action 2 : Adapter l'offre aux besoins.....	12
Action 3 : Permettre à la communauté étudiante de développer des compétences et connaissances autour du « mieux manger ».....	12
Mesure 3 : Enrichir l'offre de logement et faciliter sa recherche.....	13
Action 1 : Faciliter l'accès à une offre de logement plus exhaustive.....	13
Action 2 : Faciliter la recherche de mobiliers et petits matériels pour aménager son logement.....	13
Mesure 4 : Faciliter les déplacements au quotidien.....	14
Action 1 : Favoriser les mobilités douces :.....	14
Action 2 : Favoriser l'accessibilité aux transports.....	15
Mesure 5 : Assurer une meilleure prise en charge de la santé physique et mentale.....	15
Action 1 : Faciliter et enrichir l'offre d'accès aux professionnels de santé.....	15
Action 2 : Sensibiliser et faire de la prévention.....	16
Mesure 6 : Améliorer l'accompagnement et la visibilité des associations.....	16
Action 1 : Soutenir les associations au quotidien.....	16
Action 2 : Assurer une meilleure visibilité des associations auprès de la communauté étudiante et des services.....	17
Action 3 : Soutenir et favoriser l'engagement associatif.....	17
Mesure 7 : Améliorer la compréhension, la visibilité et l'accessibilité des services auprès de la communauté étudiante.....	18
Action 1 : Favoriser la compréhension des services, leur rôle et leur fonctionnement auprès de la communauté étudiante.....	18
Action 2 : Améliorer l'accessibilité des services auprès de la communauté étudiante.....	18
Action 3 : Proposer des outils aux services pour qu'ils puissent s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue du service rendu afin de répondre de manière toujours plus performante aux besoins de la communauté étudiante.....	19
Mesure 8 : Proposer un accompagnement social tout au long du parcours universitaire.....	19
Action 1 : Proposer une offre complémentaire d'aides financières.....	19
Action 2 : Améliorer la visibilité et l'accessibilité aux aides financières existantes.....	20
Action 3 : Favoriser la mise en place de dispositifs sociaux et solidaires.....	20
Axe 2 : Un établissement vecteur d'enrichissement de la vie étudiante.....	22
Mesure 1 : Favoriser les mobilités.....	22
Action 1 : Accroître la visibilité des dispositifs existants.....	22
Action 2 : Favoriser les départs.....	22
Action 3 : Assurer un suivi renforcé des étudiantes et étudiants pendant et après la mobilité.....	23
Mesure 2 : Favoriser l'engagement étudiant.....	23
Action 1 : Proposer un accompagnement à l'engagement étudiant.....	23
Action 2 : Reconnaître et valoriser l'engagement étudiant.....	24
Mesure 3 : Découvrir, se rencontrer, pratiquer tout au long de l'année grâce à des propositions variées.....	24
Action 1 : Enrichir l'offre d'activités et d'événements sportifs et culturels.....	24
Action 2 : Soutenir l'offre d'activités et d'événements sportifs et culturels.....	25

Mesure 4 : Vivre des rencontres et des moments d'échanges sur le temps universitaire, en lien avec les offres (culturelles, sportives, découvertes, ...) du territoire	26
Action 1 : Proposer des temps forts d'échanges et de cohésion au sein de l'établissement.....	26
Action 2 : Favoriser la découverte et la participation de la communauté étudiante aux propositions culturelles et sportives du territoire.....	26
Leviers.....	28
L'information	28
Action 1 : Développer les réseaux internes.....	28
Action 2 : Développer les réseaux externes.....	28
Action 3 : Développer des outils et modes de communication	28
Levier 2 : La gestion du temps	29
Action 1 : Permettre la participation à des activités en dehors de la formation	29
Action 2 : Faciliter la gestion du temps pour les Étudiants	29
Levier 3 : La contribution de vie étudiante et de campus.....	29
Levier 4 : L'aménagement des espaces	30
Annexe : chiffres.....	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

CONTEXTE

La qualité de la vie étudiante est un facteur de réussite pour les étudiants, d'attractivité pour les établissements et un levier de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Ces constats ont amené les acteurs de l'enseignement supérieur à agir afin de structurer les actions menées en faveur de la vie étudiante et de coordonner les interventions des multiples acteurs en jeu.

En effet, plusieurs opérateurs et intervenants se mobilisent pour agir dans cette thématique : les établissements d'enseignement supérieur qui inscrivent les étudiants dans le cadre des formations, le CROUS, opérateur de l'État pour la restauration, le logement et les actions sociales, les collectivités territoriales (région, département, communauté d'agglomération, communes) qui accueillent les étudiants sur leurs territoires et sont notamment compétentes en termes de transport.

Pour œuvrer au développement et à une meilleure coordination de la vie étudiante ainsi qu'à une offre équilibrée sur le territoire plusieurs actions ont été entreprises :

La publication d'un plan national de la vie étudiante (1er octobre 2015) qui **comporte 4 volets et 35 mesures** :

- o Simplifier les démarches des étudiants et renforcer l'accès au droit
- o Améliorer les conditions de vie et d'études
- o Améliorer la santé des étudiants
- o Dynamiser la vie des campus et l'engagement des étudiants

La rédaction et la mise en œuvre **d'un schéma directeur de la vie étudiante**, porté par les **établissements coordinateurs de site** (Article L718-4, loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche), portant sur une déclinaison régionale de ce plan national et impliquant l'ensemble des établissements d'enseignements supérieurs et le CROUS. C'est ainsi qu'un premier schéma directeur de la vie étudiante · SDVE, porté par la Comue Normandie Université a été rédigé puis porté par les établissements pour la période 2017-2021. Dans le cadre du contrat de site 2022-2027, le travail est engagé pour porter de nouveau un SDVE.

Plus récemment, il a été demandé aux établissements d'enseignement supérieur de se doter de leur propre **schéma directeur de la vie étudiante** (recommandation ministérielle lors de la conférence sur la Contribution vie étudiante et de campus CVEC en novembre 2021 et la conférence de presse de rentrée de la ministre de l'ESR en septembre 2022). C'est dans ce cadre que le schéma directeur de la vie étudiante de l'université de Caen Normandie a été préparé et réfléchi.

L'élaboration de ce SDVE doit s'appuyer et s'articuler avec plusieurs démarches menées sur le territoire :

- Le **Schéma directeur de la vie étudiante** porté par la **Comue Normandie Université** et qui est en cours de réécriture, qui s'adresse à tous les étudiants des établissements de la Comue.
- Le **Schéma territorial de la vie étudiante (STVE)**, coordonné par le **rectorat** dont l'objectif est de construire une coordination territoriale d'amélioration continue des politiques concourant à l'amélioration des conditions de vie et d'études.
- Le **Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SRESRI)** de la **Région Normandie**, qui a souhaité pour la période 2022-2028 ajouter la vie étudiante dans ses thématiques prioritaires.
- Le **projet d'établissement** de l'**université de Caen Normandie**, dans le cadre de l'accompagnement des réussites étudiantes.
- Les **schémas locaux d'enseignement supérieur et de recherche** portés par les collectivités territoriales accueillant les campus, signés ou en cours de signature.



Figure 1. Articulation du SDVE établissement avec les différents schémas en cours, relatifs à la Vie étudiante.

Dans le cadre de ce contexte riche en initiatives variées et acteurs multiples, la méthodologie adoptée pour aboutir à la présentation de ce SDVE est présentée dans le paragraphe suivant.

MÉTHODOLOGIE

Les différents temps de concertation ayant nourri la réflexion dans le cadre de la construction du SDVE ont débuté en septembre 2022 et se sont poursuivis jusqu'en juin 2023 :

- **Septembre 2022** : temps d'échanges sur la définition du SDVE avec les vice-présidents et vice-présidents délégués dans les champs de la vie étudiante ainsi qu'avec les services, impliqués dans le SDVE 2017-2021, permettant ainsi un retour d'expérience sur le précédent SDVE, la conduite des actions, la mise en place d'une gouvernance pour le suivi des actions et le bilan en fin de période. Cette première phase a permis de proposer un premier plan de construction ainsi que des thématiques à aborder lors des concertations publiques.
- De **janvier à mi-avril 2023, des rencontres et visites sur les campus** : 13 concertations ouvertes à toute la communauté, sur tous les sites de l'université ainsi qu'à destination des étudiants inscrits en Classe préparatoire aux grandes écoles CPGE et Institut de formation en soins infirmiers · IFSI ont été proposées. À l'occasion de ces concertations publiques, ont participé aux discussions des étudiants, des enseignants et enseignants-chercheurs, des directions de composante, des personnels BIATSS issus des composantes et des services, des élus étudiants et représentants des associations étudiantes. Les discussions lors de ces rencontres, riches, ont permis d'identifier des thématiques prioritaires ainsi que des freins à la mise en œuvre des actions souhaitées par la communauté dans son ensemble.
- À la suite de ces concertations publiques, **un séminaire de travail** a été organisé. Sur la base des éléments qui ont été exprimés lors de la première phase, les composantes (personnels de direction élus et administratifs, responsables pédagogiques, élus étudiants, personnels de scolarité) et les services ont participé le 14 avril 2023 à ce séminaire d'une journée animé par les équipes du Centre d'enseignement multimédia universitaire · CEMU et organisé par de la Délégation de l'appui au pilotage et de l'amélioration continue DAPAC pour permettre une appropriation des différents aspects de la vie étudiante et proposer des actions sur 5 thématiques (loisirs, élargir ses horizons, vie pratique, gestion du temps et communication). Les

conclusions des ateliers de travail de ce séminaire ont permis de proposer les mesures et actions qui composent pour grande partie le SDVE.

- Pour compléter la réflexion issue de ces temps et pour coordonner le SDVE avec les actions proposées dans le cadre du projet d'établissement, un **séminaire de direction** a permis, le 9 mai, d'enrichir les propositions d'actions qui composeront les mesures proposées.
- Parallèlement, des **rencontres bilatérales** avec des **partenaires** ont été organisées. C'est ainsi que nous avons pu échanger avec : la commune d'Ifs (territoire campus 3 site de Caen), la communauté d'agglomération de Lisieux, la communauté d'agglomération de Vire-Normandie, la communauté d'agglomération de Saint Lô, et au cours de l'été, la région Normandie, la ville de Caen ainsi que le CROUS Normandie. Ces rencontres permettent d'articuler les actions avec les compétences de ces collectivités ainsi qu'avec leurs propres schémas locaux d'enseignement supérieur.
- Dans les domaines culturels et sportifs, les actions proposées ont été particulièrement nombreuses. La **communauté a été une nouvelle fois interrogée** via un **outil collaboratif** début juin afin de les prioriser. C'est ainsi que plus de 1000 réponses ont été apportées sur une enquête réalisée entre le 10 et le 18 juin.

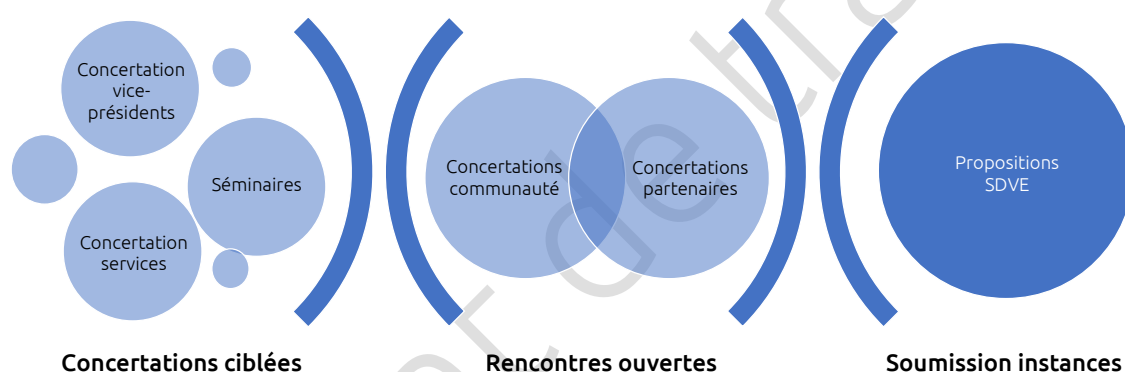


Figure 2. Représentation schématique des actions ayant abouti à la rédaction du SDVE.

C'est ainsi, à l'issue de l'ensemble de ces temps, que nous avons pu aboutir à un schéma directeur de la vie étudiante qui s'articule en **2 axes**, comportant respectivement **8 et 4 mesures**, chacune d'entre elles pouvant inclure de **deux à quatre actions**.

Les actions identifiées reposeront chacune sur plusieurs services et acteurs afin de répartir la charge et l'engagement de chacun tout au long de la période.

La **finalité du schéma directeur de l'université de Caen Normandie** est de définir une politique globale de vie étudiante sur la période 2023 – 2027. Il concerne tous les étudiants sur tous les campus de l'université (Campus 1, 2, 3, 4, 5, 6, Alençon, Cherbourg, Lisieux, Saint-Lô, Vire). Même si l'offre ne peut être la même sur tous les sites géographiques de l'université, la démarche menée vise à proposer des mesures qui permettent à chaque étudiant de vivre cette période d'études de la façon la plus épanouie possible. Chaque étudiant, quel que soit son statut, son parcours, son engagement, sa situation doit pouvoir trouver en notre université une vie étudiante riche et variée, véritable levier de sa réussite.

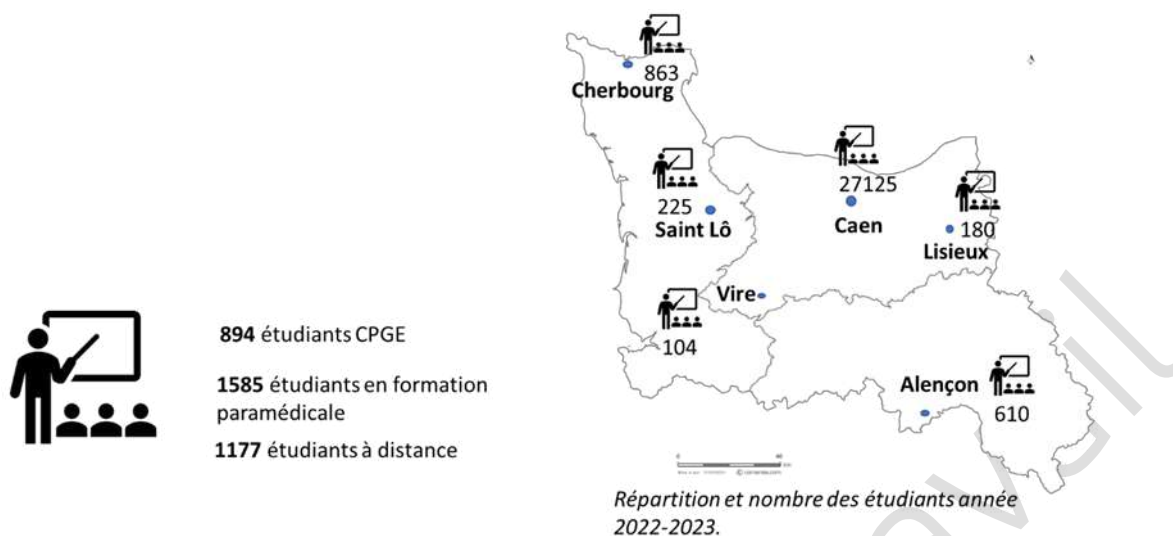


Figure 3. Répartition géographique des campus de l'université de Caen. Les effectifs étudiants de chaque site indiqué correspondent aux inscriptions pour l'année universitaire 2022-2023.

L'ensemble de ces contributions ont abouti au schéma directeur décliné en actions présenté en Commission Formation et Vie Universitaire · CFVU du 28 juin 2023 et en Conseil d'Administration · CA du 11 juillet 2023.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Le **SDVE** de l'université de Caen Normandie se veut être un ensemble de propositions non prescriptives, il **s'appuie** à la fois sur les missions des **services de l'université dédiés à la vie étudiante**, **l'implication des composantes** déployant l'offre de formation, ainsi que les **coopérations avec ses partenaires** (collectivités territoriales), opérateurs de l'État (CROUS Normandie, Agence Régionale de Santé Normandie ARS) et tutelles (Rectorat, ComUE).

L'établissement s'engage fortement dans l'animation et le pilotage de ce SDVE avec la nomination en juin 2022 d'une directrice générale des services adjointes en appui à la formation et à la vie étudiante et le recrutement en avril 2023 d'une chargée de mission en responsabilité de la création d'un bureau vie étudiante qui sera effectif en septembre 2023.

C'est ainsi que sont proposés les **deux axes suivants** :

- Axe 1 : **un établissement facilitateur du quotidien**, qui s'articule autour de 8 mesures visant à informer l'étudiant de ses droits, faciliter la mise en relation avec l'ensemble des opérateurs et services impliqués dans les domaines du logement, de la restauration, de la santé, dans la distribution des espaces autour d'usages multiples et dans la gestion du temps, de l'organisation quotidienne à l'organisation tout au long de l'année, ainsi que dans l'accompagnement social.
- Axe 2 : **un établissement vecteur d'enrichissement de la vie étudiante**, qui met en avant des propositions autour de la vie culturelle, artistique, sportive, permettant aux étudiants de découvrir et pratiquer de nouvelles activités, de s'engager dans la vie associative, de s'ouvrir plus largement à de nouvelles découvertes et cultures grâce à de multiples propositions.

Axe 1 : un établissement facilitateur du quotidien							
Mesure 1	Mesure 2	Mesure 3	Mesure 4	Mesure 5	Mesure 6	Mesure 7	Mesure 8
Aménager les espaces	Favoriser une restauration flexible et accessible	Enrichir l'offre de logement et faciliter sa recherche	Faciliter les déplacements au quotidien	Assurer une meilleure prise en charge de la santé physique et mentale	Améliorer l'accompagnement et la visibilité des associations	Améliorer la compréhension, la visibilité et l'accessibilité des services auprès de la communauté étudiante	Proposer un accompagnement social tout au long du parcours universitaire

Axe 2 : un établissement vecteur d'enrichissement de la vie étudiante			
Mesure 1	Mesure 2	Mesure 3	Mesure 4
Favoriser les mobilités	Favoriser l'engagement étudiant	Découvrir, se rencontrer, pratiquer tout au long de l'année grâce à des propositions variées	Vivre des rencontres et des moments d'échanges sur le temps universitaire, en lien avec les offres (culturelles, sportives, découvertes, ...) du territoire

La mise en œuvre de ce SDVE vise à apporter à tous les étudiants, répartis sur l'ensemble du territoire, un cadre de vie et d'études leur permettant de se concentrer sur sa formation dans un environnement propice à sa réussite. Les mesures de l'axe 1, essentiellement prises en charge par l'établissement, ses composantes et services sont axées sur la simplification des démarches entreprises par les étudiants en parallèle de leur inscription en formation : meilleure information sur l'accès aux droits, aux services, connaissance des structures partenaires, guichet unique.

Les mesures de l'axe 2 sont plus tournées vers un élargissement des activités proposées aux étudiants, ceux-ci seront invités à participer ou à s'engager dans une vie culturelle, sportive, associative riche sans que cela leur soit imposé. En utilisant mieux les multiples canaux de communication, les propositions de l'établissement mais également de ses partenaires seront mieux connues ce qui facilitera leur appropriation par la population étudiante.

Ainsi un étudiant qui est accompagné dans l'ensemble de ses démarches lors de son cursus universitaire, qui s'ouvre à des échanges culturels, qui découvre des activités artistiques, sportives, développera un sentiment d'appartenance envers son établissement. Et, de même, un établissement, qui peut construire un environnement riche et lever les freins à l'accès à l'enseignement supérieur sera attractif.

I. Les leviers

Afin de réaliser les actions et mesures de ce SDVE de nombreux leviers seront utilisés (cf. annexe).

Tout d'abord un travail autour de l'information et des multiples canaux de communication sera réalisé. En effet, les échanges réalisés lors des concertations publiques ont mis en évidence la nécessité de diversifier les canaux de communication afin de faire passer l'information auprès de la communauté étudiante pour qu'elle se saisisse au mieux des propositions en lien avec la vie étudiante qui lui sont faites. C'est ainsi que plusieurs actions seront menées :

Le développement des réseaux de communication internes, afin de mieux diffuser les informations, à la bonne temporalité, auprès des publics concernés.

Le développement des réseaux de communication externes, afin de s'appuyer sur les offres et événements des territoires sur lesquels sont implantés les campus mais également pour informer des événements et activités organisés par l'établissement et ouverts au public extérieur, ce qui participe au rayonnement de l'établissement.

La diversification des modes et canaux de communication afin de s'adapter au public ciblé et de mieux.

Autre levier à mobiliser pour permettre à la communauté de se saisir des actions proposées, notamment dans le cadre de l'axe 2, est la gestion du temps. Une meilleure information sur les emplois du temps et donc la disponibilité réelle des étudiants leur permettra de s'inscrire plus facilement dans les activités, de même des propositions de calendrier et de séquences sur des temporalités plus courtes, faciliteront l'accès aux propositions qu'elles soient culturelles, artistiques, sportives...

Si certains leviers sont plus opérationnels pour faciliter la mise en œuvre de ce SDVE, il en est un, financier, qui sera majeur, la contribution Vie étudiante et de campus qui permet la réalisation financière des actions en faveur de la vie étudiante.

Enfin, autre levier identifié permettant de répondre aux demandes énoncées et de réaliser les actions, l'aménagement des espaces, afin de faciliter les transitions entre temps de travail et de détente, l'optimisation des espaces existants pour permettre plusieurs usages en fonction de l'heure de la journée sont autant de pistes de travail pour encore une fois, faciliter la mise en œuvre de ce SDVE.

II. La gouvernance

Afin de piloter le SDVE, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance qui pourra à la fois impulser, diriger et faciliter sa mise en œuvre.

Un comité de pilotage, animé par la DGSA en charge de la formation et de la vie étudiante, sera constitué. Ce comité de pilotage sera constitué de représentants de l'ensemble de la communauté universitaire, étudiants, représentants des associations étudiantes, VP étudiants, VP en charge de la vie étudiante et VP délégués dont les champs intègrent la vie étudiante, services en appui à la vie étudiante et référents de composante.

Ce comité de pilotage se réunira annuellement a minima pour évaluer la mise en œuvre du SDVE. Lors de la première année, il aura en charge de déterminer les indicateurs et jalons des actions proposées. Par la suite, il sera en charge du suivi et du bilan annuel de ce SDVE. Il sera également un interlocuteur privilégié des partenaires avec qui l'établissement interagit dans le contexte de la vie étudiante.

AXE 1 : UN ÉTABLISSEMENT FACILITATEUR DU QUOTIDIEN

MESURE 1 : AMÉNAGER LES ESPACES

ACTION 1 : S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTS BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE AU COURS DE LA JOURNÉE ET DE L'ANNÉE

Les besoins de la communauté étudiante varient en fonction des moments de la journée mais aussi des périodes de l'année. Aussi, en plus des offres déjà existantes, il est nécessaire de penser aménagement intérieur des bâtiments de l'université pour multiplier l'offre d'espaces de travail mais également de détente.

Sous-actions :

- Augmenter le nombre d'espaces de travail.
- Développer des espaces de détente et de co-working au travers des campus notamment par la mise en place de locaux « sieste » et le développement des tiers-lieux.
- Permettre de varier les positions de travail grâce à un mobilier adapté.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Services ou composantes ressources :

- Ensemble des composantes et services accueillant des étudiantes et des étudiants

ACTION 2 : AMÉNAGER DES ESPACES EXTÉRIEURS VARIÉS

Les campus de l'université de Caen Normandie offrent des possibilités de développement d'aménagements d'espaces extérieurs permettant à la communauté étudiante de trouver une offre d'espaces diversifiée.

Sous-actions :

- Installer des jardins ou espaces potagers partagés.
- Planter des arbres fruitiers sur les campus.
- Penser et développer le mobilier et les équipements extérieurs pour favoriser les moments de détente (exemple : tables extérieurs, hamacs, mise à disposition de coussins d'extérieur ...).

Services porteurs :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Bureau vie étudiante · BVE
- Mission campus 30

Partenaires externes :

- Syvédac
- Collectivités territoriales
- Associations
- Conservatoire national botanique de Normandie
- Réseau des jardins partagés en Normandie, ...

ACTION 3 : SE REPÉRER ET S'APPROPRIER L'ESPACE

L'université de Caen Normandie accueille plus de 33.000 étudiantes et étudiants au sein de treize sites à travers toute la Normandie. L'université propose de mettre en place différents outils afin d'aider la communauté étudiante à se localiser et à s'approprier les espaces.

Sous-actions :

- Améliorer la signalétique sur les campus.
- Généraliser une application type Affluences pour connaître les disponibilités des infrastructures.
- Proposer des courses d'orientation pour découvrir les différents sites de l'Université et de la ville notamment en période de rentrée.
- En fonction des possibilités déjà existantes, favoriser le déploiement d'une application GPS sur les campus.
- Travailler sur l'application Normandie en poche en collaboration avec la Comue pour développer les outils et services à destination des étudiants.

Services porteurs :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Bureau vie étudiante · BVE

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS

Partenaires externes :

- Normandie Université
- Associations étudiantes

MESURE 2 : FAVORISER UNE RESTAURATION FLEXIBLE ET ACCESSIBLE

ACTION 1 : DIVERSIFIER L'OFFRE DE RESTAURATION

La communauté étudiante a exprimé le besoin de trouver des offres de restauration variées à tout moment et sur l'ensemble des lieux d'étude et de détente. L'université peut permettre de développer et enrichir cette offre en complément de celle apportée par le CROUS.

Sous-actions :

- Multiplier les accords locaux avec d'autres établissements lorsque le CROUS n'est pas présent (lycée, collectivités locales, ...).
- S'appuyer sur les associations étudiantes pour développer une offre alternative.
- Offrir une gamme de food trucks sur les différents campus.

Service porteur :

- Bureau vie étudiante · BVE

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction de la commande publique · DCP
- Direction des affaires juridiques et institutionnelles · DAJI

Partenaires externes :

- AMAP / collectivités territoriales / rectorat...
- Associations étudiantes

ACTION 2 : ADAPTER L'OFFRE AUX BESOINS

La communauté étudiante a exprimé le besoin de trouver des solutions de restauration à tout moment. En complémentarité de l'offre d'ouverture des structures de restauration (restaurants / cafétérias) proposée par le CROUS, l'université développe encore son partenariat pour permettre aux étudiants de trouver des espaces et offres de restauration à toute heure et facilement, à un prix accessible pour toutes et tous.

Sous-actions :

- Travailler en partenariat avec le CROUS pour permettre de développer des possibilités de réservation de repas.
- Travailler en partenariat avec le CROUS afin que les étudiants puissent avoir toute la journée une offre de restauration, même en dehors des horaires d'ouverture des cafétérias et restaurants du CROUS, notamment par la mise à disposition de plats via des distributeurs automatiques.
- Travailler en partenariat avec le CROUS pour permettre la possibilité d'ouverture de structures de restauration sur toute la journée, notamment via les cafétérias.

Services porteurs :

- Direction générale des services - DGS
- Bureau vie étudiante - BVE

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique - DPL
- Direction de la commande publique - DCP

Partenaires externes :

- CROUS
- Collectivités territoriales

ACTION 3 : PERMETTRE À LA COMMUNAUTE ÉTUDIANTE DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES AUTOUR DU « MIEUX MANGER »

L'équilibre alimentaire mais aussi budgétaire sont au cœur des préoccupations quotidiennes de la communauté étudiante. L'université peut s'appuyer sur les compétences internes pour accompagner les étudiants en développant des offres de sensibilisation et la mise en place de moments d'échange et de pratique sur la thématique.

Sous-actions :

- Organiser des rencontres culinaires à thème.
- Proposer des ateliers autour de la cuisine et de l'interculturalité.
- Proposer des actions de sensibilisation autour du goût.
- Créer des lives sur les réseaux sociaux sur le sujet.
- Mettre à disposition des fiches cuisine « facile et pas chère » de saison et local.

Services porteurs :

- Service de santé étudiante - SSE
- Bureau vie étudiante - BVE

Services et composante ressource :

- Esix
- Service de santé étudiante - SSE
- Mission campus 30
- Direction de la communication - DIRCOM

Partenaires externes :

- AMAP
- Lycées hôteliers
- Associations

MESURE 3 : ENRICHIR L'OFFRE DE LOGEMENT ET FACILITER SA RECHERCHE

ACTION 1 : FACILITER L'ACCÈS A UNE OFFRE DE LOGEMENT PLUS EXHAUSTIVE

Le logement est une préoccupation centrale et facteur de bien être au quotidien de la communauté étudiante, pouvant être à la fois un moteur de réussite mais également un frein. L'université de Caen Normandie propose de travailler avec différents partenaires afin que les étudiants puissent trouver à se loger plus facilement, selon leurs besoins et en toute situation.

Sous-actions :

- Développer des « filières » pour que les étudiants puissent entrer en contact facilement afin de prendre à la suite les logements d'autres étudiants.
- Permettre la recherche de propositions de logements sur des temps courts (stages, mobilités d'été, alternance...).
- Permettre la recherche de propositions de logement en cas d'urgence.
- Faciliter les possibilités d'accueil dans les familles, notamment pour les étudiants internationaux.
- Rechercher les possibilités de mise à disposition et ou création de logements de grandes tailles pouvant accueillir 6 à 8 étudiants.
- Mettre en place des forums permettant la mise en relation des étudiants avec les acteurs du logement du territoire : bailleurs privés, particuliers, collectivités, colocation intergénérationnelle...

Services porteurs :

- Direction générale des services · DGS
- Bureau vie étudiante · BVE

Services ressources :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Carré international
- Direction des affaires juridiques et institutionnelles · DAJI

Partenaires externes :

- CROUS
- Normandie Université
- Région Normandie
- Collectivités locales
- Associations (Afev, Lien...)

ACTION 2 : FACILITER LA RECHERCHE DE MOBILIERS ET PETITS MATÉRIELS POUR AMÉNAGER SON LOGEMENT

La recherche des logements disponibles peut présenter de réelles difficultés pour les étudiants, notamment primo-arrivants. La recherche de son ameublement également. L'université de Caen Normandie propose des outils afin que la communauté étudiante puisse trouver du mobilier et des équipements à des prix abordables.

Sous-actions :

- Développer une banque aux meubles et aux équipements entre étudiants.
- Permettre aux étudiants de se retrouver sur des lieux pour pouvoir échanger, demander, trouver du mobilier et des équipements : associations, tiers-lieux, épiceries solidaires...
- Proposer une journée du mobilier et de l'équipement d'occasion.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM
- Mission campus 30

Service ressource :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Partenaires externes :

- CROUS
- Normandie Université
- Région Normandie
- Associations (Afev, Lien...)
- Collectivités territoriales

MESURE 4 : FACILITER LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

ACTION 1 : FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES :

L'université de Caen Normandie s'inscrit pleinement dans une démarche éco-responsable. Le dépôt d'une demande de label au titre de campus 30 en est l'illustration. Dans ce cadre, l'université se propose d'accompagner le développement de propositions visant à permettre l'accès de la communauté étudiante à des solutions de mobilité douce.

Sous-actions :

- Cartographier et rendre visible les voies facilement empruntables à vélo et à pied pour faciliter les mobilités douces entre les campus.
- Développer les stations de réparation de vélo et permettre de se former sur le sujet.
- Faciliter l'acquisition de vélos.
- Mettre à disposition des vélos sur les campus pour favoriser la mobilité douce (prêt).

Service porteur :

- Mission campus 30

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Bureau vie étudiante · BVE

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales
- Maisons de la vie associative
- Maison du vélo (Caen)
- Région Normandie

ACTION 2 : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX TRANSPORTS

Les étudiants ont besoin de se déplacer à tout moment de leur vie : entre leur domicile et leur lieu d'étude, pour aller en stage, retourner au domicile familial, pratiquer une activité sportive et de loisirs ... L'université de Caen Normandie s'engage pour leur permettre de bénéficier de possibilités de déplacement à des coûts réduits et leur facilitant la vie.

Sous-actions :

- Travailler avec les collectivités locales afin de mettre en adéquation les horaires des étudiants (cours, activités) et ceux des transports en commun proposés.
- Développer tous les partenariats permettant de faciliter les trajets entre campus et territoires.
- Mettre en place une application permettant de développer le co-voiturage.

Services porteurs :

- Direction générale des services · DGS
- Bureau vie étudiante · BVE
- Mission campus 30

Services ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction du système d'information · DSI

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales

MESURE 5 : ASSURER UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

ACTION 1 : FACILITER ET ENRICHI R L'OFFRE D'ACCÈS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Afin d'assurer une meilleure prise en charge de la santé physique et mentale sur ses campus, l'université de Caen Normandie propose d'enrichir l'offre de consultations disponibles auprès des professionnels de santé.

Sous-actions :

- Développer un réseau de professionnels de santé (spécialistes, CHU...) via le futur centre de santé.
- Développer les étudiants relais-santé afin d'assurer une meilleure orientation vers les professionnels de santé et une meilleure information des dispositifs existants.
- Développer un système de téléconsultations médicales.

Service porteur :

- Service de santé étudiante · SSE

Service ressource :

- Bureau vie étudiante · BVE

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales
- CPAM

ACTION 2 : SENSIBILISER ET FAIRE DE LA PRÉVENTION

Afin d'offrir un cadre propice au bien-être physique et mental des étudiants, l'université de Caen Normandie propose de favoriser les actions de prévention et de multiplier les propositions permettant à la communauté étudiante d'y participer.

Sous-actions :

- Généraliser les semaines bien être.
- Favoriser le sport, la méditation, la marche et autres pratiques douces.
- Développer les actions de prévention lors des différents forums et événements organisés au sein de l'établissement.
- Délocaliser ces moments de prévention et les dupliquer sur les sites distants.
- Proposer des groupes de parole entre étudiants animés par des professionnels de santé.

Services porteurs :

- Service de santé étudiante · SSE
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS
- Bureau vie étudiante · BVE

Service ressource :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Mission campus 30

Partenaires externes :

- Associations
- CPAM
- MGEN

MESURE 6 : AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT ET LA VISIBILITÉ DES ASSOCIATIONS

ACTION 1 : SOUTENIR LES ASSOCIATIONS AU QUOTIDIEN.

L'université de Caen Normandie dispose d'un tissu associatif riche sur l'ensemble de ses campus et sur une pluralité de thématiques. Acteurs indispensables de la vie étudiante, l'université propose de les accompagner dans leurs démarches et leurs projets.

Sous-actions :

- Accompagner au montage de projets CVEC.
- Créer un guide « ressources » pour les associations étudiantes, sur différents champs (juridique, manifestations festives, VSS, DDPS, ...).
- En fonction de leur besoin, accompagner, à leur demande, les associations tout au long de leur vie : création, passation lors du renouvellement des bureaux, formations, aménagement des locaux...
- Faciliter le prêt de salles de l'université pour les événements associatifs.
- Proposer des dispositifs pour assurer la sécurité des locaux associatifs (ex : coffre-fort).

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction de la prévention · DP

Service ressource :

- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- CEMEA
- Préfecture

ACTION 2 : ASSURER UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DES ASSOCIATIONS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE ET DES SERVICES.

L'université propose de fournir aux associations étudiantes des outils afin de leur assurer une meilleure visibilité, auprès de la communauté étudiante et des services.

Sous-actions :

- Créer un annuaire des associations par thématique et par localisation.
- Faire des présentations des associations sous un format de type « 1 jour/1 partenaire » sur les réseaux sociaux de l'université.
- Mettre en place une cafétéria associative et/ou des lieux d'échanges pour permettre les rencontres entre associations.
- Favoriser les liens entre associations et collectivités notamment à travers la proposition de forums et d'évènements thématiques (forums des associations, carnaval étudiant...).
- Améliorer la visibilité des locaux associatifs via la signalétique des campus.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM

Service ressource

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales

ACTION 3 : SOUTENIR ET FAVORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Afin de permettre à la communauté étudiante de participer à la vie associative, l'université propose diverses solutions.

Sous-actions :

- Banaliser ½ journée pour permettre de participer aux manifestations telles que le village des associations lors de campus en fête.
- Faciliter la participation des associations étudiantes aux journées de pré-rentrees.
- Faciliter l'organisation des emplois du temps afin de permettre de concilier engagement association et formation.

Service porteur :

- Direction générale des services · DGS

Service ressource :

- Direction de la communication · DIRCOM

MESURE 7 : AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION, LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

ACTION 1 : FAVORISER LA COMPRÉHENSION DES SERVICES, LEUR RÔLE ET LEUR FONCTIONNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE.

Avec ses 2700 personnels et ses nombreux services, l'université de Caen Normandie est une institution riche mais qui peut également apparaître complexe et difficilement accessible pour ses étudiantes et étudiants. La communauté étudiante a ainsi fait remonter le besoin de pouvoir mieux comprendre l'environnement institutionnel dans lequel elle évolue. Pour cela, l'université propose la mise en place de divers outils afin de faciliter la connaissance de ses services.

Sous actions :

- Mettre en place des témoignages de personnels des services et des exemples de cas concrets du travail au quotidien.
- Élaborer un diaporama des services à l'étudiant, accessible dans chaque composante.
- Proposer une « galerie des services » combinant description des fonctions et trombinoscope pour permettre de mieux connaître ses interlocutrices et interlocuteurs.
- Présenter les services et leur fonctionnement sur les réseaux sociaux sous un format court et visuel.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM

Services ressources :

- Les services de l'établissement

ACTION 2 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE.

La communauté étudiante a fait remonter le besoin de pouvoir avoir accès plus facilement aux services afin de pouvoir profiter pleinement de ces diverses ressources.

Sous-actions :

- Offrir la possibilité de consulter les services en distanciel (chat, rendez-vous en visio...).
- Proposer des permanences de services sur chaque campus pendant le temps universitaire.
- Former les personnels aux langues étrangères.
- Proposer des guides bilingues.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Carré international

Services ou composantes ressources :

- Direction de la Communication · DIRCOM
- Tous les services et composantes

ACTION 3 : PROPOSER DES OUTILS AUX SERVICES POUR QU'ILS PUISSENT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DU SERVICE RENDU AFIN DE REPONDRE DE MANIÈRE TOUJOURS PLUS PERFORMANTE AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE.

Les composantes et services de l'établissement s'inscrivent dans une démarche d'évolution permanente pour s'adapter au changement de besoins de la communauté étudiante dans un cadre réglementaire également en évolution. Dans cette dynamique de progression, l'université de Caen Normandie propose des outils favorisant la mise en place d'une démarche qualité participative et dynamique.

Sous-actions :

- Proposer des enquêtes de satisfaction régulièrement auprès des étudiants et des personnels.
- Mettre en place un réseau de référents vie étudiante. Au sein des composantes, les personnes volontaires pourront ainsi faire le lien (informations, ...) entre la communauté étudiante et les services du champ pour faciliter et diffuser les informations.
- Aménager des locaux pour accueillir le Bureau vie Étudiante au sein duquel des étudiants relais auront pour mission d'accompagner, sur les aspects administratifs mais également sur la vie Étudiante, la communauté étudiante et de l'orienter vers les services concernés.

Service porteur :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Délégation de l'appui au pilotage et de l'amélioration continue · DAPAC

Services ressources :

- Direction de la Communication · DIRCOM
- Direction du Système d'Information · DSI
- Direction du Patrimoine et de la Logistique · DPL

Partenaires externes :

- Collectivités locales

MESURE 8 : PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL TOUT AU LONG DU PARCOURS UNIVERSITAIRE

ACTION 1 : PROPOSER UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE D'AIDES FINANCIÈRES

Malgré une pluralité de dispositifs existants, la communauté étudiante est de plus en plus touchée par les questions de précarité. Afin d'y remédier, l'université de Caen Normandie propose de développer de nouvelles propositions d'aides financières, complémentaires à celles déjà existantes.

Sous-actions :

- Mettre en place une commission sociale afin d'attribuer aux étudiants des aides financières complémentaires à celles déjà existantes.
- Développer les typologies d'aides pouvant ouvrir droit à des aides financières complémentaires aux dispositifs pré existants (Exemples : aides complémentaires pour les départs en mobilité, aides visant à lutter contre la précarité numérique, mise en place de tarifs gratuits au SUAPS, ...).

- Promouvoir les emplois étudiants pouvant être proposés par l'université, notamment sur les sites distants.

Services porteurs :

- Direction des études et de la vie étudiante · DEVE
- Service de santé étudiante · SSE
- Bureau vie étudiante · BVE

Services ou composantes ressources :

- Carré international
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS
- Direction des finances et du budget · DFB

Partenaires externes :

- CROUS

ACTION 2 : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ AUX AIDES FINANCIÈRES EXISTANTES

L'université de Caen Normandie se mobilise pour faciliter la visibilité et l'accès aux aides financières destinées aux étudiantes et étudiants.

Sous-actions :

- Développer la visibilité de l'ensemble des aides financières existantes notamment par l'affichage sur les vecteurs de communication de l'université des dispositifs existants tels que les bourses sur critères sociaux, ASA, ASAP, Erasmus +, (réseaux sociaux, site internet, ...)
- Valoriser et communiquer sur les offres d'emplois étudiants proposés par l'établissement.
- Généraliser les permanences des assistants sociaux de l'établissement sur les différents campus.
- Faciliter la présentation des différents dispositifs d'aides existants sur les territoires.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Direction de la communication · DIRCOM
- Service de santé étudiante · SSE

Services ou composantes ressources :

- Direction des ressources humaines · DRH

Partenaires externes :

- CROUS
- CAF
- Collectivités territoriales

ACTION 3 : FAVORISER LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS SOCIAUX ET SOLIDAIRES

L'établissement propose d'accompagner la mise en place de dispositifs solidaires à travers ses différents sites.

Sous-actions :

- Favoriser l'émergence des épiceries solidaires sur les campus et accompagner leur développement.

- Développer des tiers-lieux sur chaque site, vecteurs de sociabilité et de lutte contre l'isolement.
- Développer les dispositifs visant à lutter contre la précarité menstruelle.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

Service ressource :

- Service de santé étudiante · SSE

Partenaires externes :

- CROUS
- CAF
- Collectivités territoriales
- Tissu associatif social et solidaire

AXE 2 : UN ÉTABLISSEMENT VECTEUR D'ENRICHISSEMENT DE LA VIE ÉTUDIANTE

MESURE 1 : FAVORISER LES MOBILITÉS

ACTION 1 : ACCROITRE LA VISIBILITÉ DES DISPOSITIFS EXISTANTS

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie expriment l'envie et le besoin d'élargir leurs horizons en ayant accès à une plus grande mobilité, qu'elle soit à l'international mais également pour des stages.

En complément des aides financières pouvant être attribuées par la commission sociale, l'université propose un certain nombre de mesures permettant à la communauté étudiante de trouver des offres qui correspondent à ses besoins.

Sous-actions :

- Mettre en place des café/stage permettant aux étudiants de rencontrer des entreprises pouvant les accueillir.
- Améliorer la connaissance des lieux de stage ou de mobilité possibles en communiquant notamment sur les lieux d'accueil possibles par typologie de formation.
- Imaginer des formes de retours d'expériences pour valoriser les mobilités.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Espace orientation insertion · EOI
- Carré international

Services ou composantes ressources :

- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- Bureau informations jeunes · BIJ
- Agence Régionale d'Orientation et des Métiers · AROM

ACTION 2 : FAVORISER LES DÉPARTS

En complément des aides financières pouvant être attribuées par la commission sociale, l'université de Caen Normandie met en œuvre un certain nombre de dispositifs permettant à la communauté étudiante d'anticiper, de préparer et de faciliter ses départs.

Sous-actions :

- Valoriser et permettre l'accès aux cours de langues spécifiques proposés par le Carré international et permettant une intégration plus facile dans le pays d'accueil.
- Mettre en place un espace dédié dans l'ENT permettant aux étudiants de poser leurs questions liées à la mobilité (chat, FAQ, ...).
- Rassurer, accompagner en permettant des départs à plusieurs.
- Favoriser les démarches en ligne évitant de trop nombreux déplacements entre domicile, lieu de mobilité et lieu d'étude.
- Faciliter la recherche de lieux de stockage des affaires personnelles pendant la mobilité.
- Accompagner les étudiants sur l'ensemble des démarches administratives.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Carré international

- Direction des études et de la vie étudiante · DEVE

Services ou composantes ressources :

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL

ACTION 3 : ASSURER UN SUIVI RENFORCÉ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS PENDANT ET APRES LA MOBILITÉ

Certains membres de la communauté étudiante manifestent leur appréhension quant à l'idée de partir en mobilité et certains expriment la crainte d'être isolé ou de faire un mauvais choix d'affectation. Dans ce cadre l'université de Caen Normandie propose un certain nombre de dispositifs.

Sous-actions :

- Créer un réseau de personnes référentes pour le soutien des étudiants aux départs.
- Garantir le maintien de l'accès aux différents services de l'université pendant la mobilité.
- Mettre en place des « journaux de bord » d'étudiants en mobilité en favorisant les témoignages, les conseils.
- Développer les témoignages des étudiants en retours de stage ou de mobilité.

Services porteurs :

- Composantes
- Espace orientation insertion · EOI
- Carré international
- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- Bureau informations jeunes · BIJ

MESURE 2 : FAVORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

ACTION 1 : PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT À L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Par l'expérience, l'engagement étudiant permet d'acquérir des compétences, connaissances et aptitudes dans des cadres autres que ceux des cursus habituels de formation.

L'université de Caen Normandie propose à sa communauté étudiante de l'accompagner afin qu'elle puisse elle aussi se saisir de cette opportunité d'épanouissement personnel et valoriser les compétences ainsi acquises hors formation.

Sous-actions :

- Proposer un accompagnement au montage de projets CVEC.
- Faire des appels à projets locaux sur des projets d'engagement (prix, bourses, actions de communication, accès à certains locaux et services...).
- Proposer systématiquement un entretien individuel pour les étudiants « engagés » afin de les aider à valoriser les compétences acquises pendant leur engagement.
- Proposer des formations à l'utilisation de « LinkedIn » ou autres réseaux sociaux professionnels.

Services porteurs :

- Bureau Vie Étudiante (BVE)
- Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE)
- Espace Orientation Insertion (EOI)

Partenaires externes :

- CROUS
- CAF
- Collectivités territoriales
- Tissu associatif social et solidaire

ACTION 2 : RECONNAÎTRE ET VALORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.

Depuis 2017, la validation des compétences acquises par les étudiants dans le cadre de l'engagement volontaire est une obligation des établissements d'enseignement supérieur.

Grâce à la mise en place de divers dispositifs, l'université de Caen Normandie reconnaît l'engagement étudiant au sein et hors de l'établissement.

Sous-actions :

- Faire un état des lieux de la mise en place de l'UE « engagement étudiant » dans les différentes maquettes.
- Accompagner les étudiants engagés dans la constitution du dossier vis-à-vis de l'engagement étudiant.
- Valoriser l'engagement étudiant dans le cadre d'une certification universitaire (module court).
- Reconnaître l'engagement étudiant à travers une UE supplémentaire pour acquis d'expérience et permettre ainsi l'acquisition de crédits ECTS.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante - BVE
- Direction des études et de la vie étudiante - DEVE

Partenaires externes :

- Normandie Université
- Collectivités territoriales
- Institut de l'engagement

MESURE 3 : DÉCOUVRIR, SE RENCONTRER, PRATIQUER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE GRÂCE À DES PROPOSITIONS VARIÉES

ACTION 1 : ENRICHIR L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

La culture et le sport sont deux outils formidables pour promouvoir le vivre ensemble et le bien être au quotidien. Outre leurs bienfaits sur le plan physique et mental, le sport et la culture sont également des vecteurs de sociabilité essentiels. Conscients de leur importance et de la place inhérente qu'ils occupent dans la réussite de la communauté étudiante, l'Université de Caen Normandie propose d'enrichir l'offre existante sur ses campus.

Sous-actions :

- Enrichissement de l'offre culturelle
- o Installer un studio d'enregistrement.
- o Installer une boîte à musique sur les campus afin de favoriser la découverte et la pratique musicale.
- o Mettre en place des scènes ouvertes.
- o Installer un studio d'enregistrement pour livres sonores à destination des étudiants présentant une déficience visuelle.
- o Permettre la possibilité de créer des fresques lors de temps de libre expression ou avec thématiques.

- o Développer les lieux d'exposition pour les créations individuelles et collectives.
- o Développer les projections en plein air sur les campus.
- o Faire tourner les expositions et événements sur l'ensemble des sites, notamment le village des sciences.
 - Enrichissement de l'offre sportive
- o Proposer des séances d'initiation pour des activités sportives supplémentaires pendant l'année universitaire.
- o Développer les propositions liées à l'e-sport.
- o Développer les propositions de parcours santé sur les campus.

Services porteurs :

- Service universitaire de l'action culturelle · SUAC
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS
- Bureau vie étudiante · BVE

Services ou composantes ressources :

- Direction de la communication · DIRCOM
- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Direction du système d'information · DSI

Partenaires externes :

- Partenaires culturels et sportifs du territoire (ESAM, Nordik Impact...)

ACTION 2 : SOUTENIR L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS.

Consciente de la richesse des propositions culturelles et sportives au sein de l'établissement, l'université de Caen Normandie propose de développer la visibilité et l'accessibilité à ces propositions pour l'ensemble de la communauté étudiante.

Sous-actions :

- Soutien à la vie culturelle de l'établissement
- o Mettre en place une carte culture permettant l'accès à des spectacles ou événements à tarif préférentiel.
- o Proposer un catalogue des pratiques artistiques sur les campus.
 - Soutien à la vie sportive de l'établissement
- o Permettre l'achat de petits matériels sportifs par les différentes composantes et services.
- o Organiser des bourses aux matériels sportifs.
- o Développer ou adapter une application de type Affluences pour connaître les disponibilités des infrastructures sportives ainsi que pour trouver une équipe sportive/des partenaires sportifs.

Services porteurs :

- Bureau vie étudiante · BVE
- Service universitaire de l'action culturelle · SUAC
- Service universitaire des activités physiques et sportives · SUAPS
- Direction du système d'information · DSI

Services ou composantes ressources

- Direction du patrimoine et de la logistique · DPL
- Mission Campus 30

Partenaires externes

- Comue
- Collectivités territoriales

MESURE 4 : VIVRE DES RENCONTRES ET DES MOMENTS D'ÉCHANGES SUR LE TEMPS UNIVERSITAIRE, EN LIEN AVEC LES OFFRES (CULTURELLES, SPORTIVES, DÉCOUVERTES, ...) DU TERRITOIRE

ACTION 1 : PROPOSER DES TEMPS FORTS D'ÉCHANGES ET DE COHÉSION AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Le sentiment d'appartenance peut être un élément clé de la réussite étudiante. L'université de Caen Normandie souhaite développer ce sentiment d'appartenance en offrant à la communauté étudiante l'occasion de se retrouver au cours de temps conviviaux favorisant les échanges et la cohésion.

Sous-actions :

- Proposer des temps de découverte par des moments « Tous à l'eau » ou autres thématiques.
- Multiplier les propositions d'Olympiades et les journées « sport-campus » sur les différents sites de l'université de Caen Normandie.
- Proposer des challenges sportifs, culturels entre composantes.
- Organiser des temps conviviaux collectifs (pique-niques, apéritifs des régions...) .
- Organiser des week-ends thématiques tout au long de l'année.
- Organiser des soirées festives sur les sites universitaires.
- Instaurer des conseils de vie de campus.

Service porteur :

- Bureau vie étudiante · BVE

Service ressource :

- Direction de la communication · DIRCOM

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales

ACTION 2 : FAVORISER LA DÉCOUVERTE ET LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE AUX PROPOSITIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DU TERRITOIRE

L'université de Caen Normandie s'inscrit dans un territoire à la vie culturelle et sportive riches, présentant de nombreuses opportunités de rencontres et d'évènements. Afin de permettre à la communauté étudiante de mieux appréhender et s'enrichir de toutes ces possibilités, l'établissement propose de renforcer les dispositifs favorisant son ancrage territorial.

Sous-actions :

- Développer les partenariats avec les festivals de la Région.
- Multiplier les partenariats avec les professionnels des arts et des médias pour accroître et développer les offres communes.
- Proposer des évènements sur les campus liés au calendrier des collectivités (ex : Nuit de l'eau, Nordik impact, millénaire de la ville de Caen, fête de la musique...).
- Développer la visibilité de l'université lors des évènements régionaux.
- Organiser la découverte de certains sites en Normandie en organisant des déambulations cyclistes.
- Transmettre les évènements sportifs (territoriaux, nationaux et internationaux) sur certains écrans dynamiques.
- Valoriser les publics internationaux lors des journées festives.

Service porteur :

- Bureau vie étudiante · BVE

Partenaires externes :

- Collectivités territoriales
- Associations
- Lieux de culture

Document de travail

LEVIERS

L'INFORMATION

ACTION 1 : DÉVELOPPER LES RÉSEAUX INTERNES

Au fur et à mesure des différentes concertations menées dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante de l'établissement, il est apparu qu'il fallait travailler dans l'objectif d'accroître la lisibilité de l'ensemble des actions menées pour accompagner la réussite étudiante et permettre à l'ensemble de la communauté étudiante d'enrichir ses connaissances et compétences.

Dans ce cadre, l'université de Caen Normandie propose un certain nombre d'actions ayant pour vocation de développer la diffusion des informations en interne.

Sous-actions :

- Mettre en place un « guichet unique » Bureau vie étudiante sur l'ensemble des campus pour favoriser l'accès à l'information (administrative, loisirs, ...)
- Mettre en place un réseau de référents vie étudiante au sein de chaque composante
- Informer l'ensemble de la communauté et notamment les enseignants des offres de services dédiées à la vie étudiante
- En fonction des sujets, cibler une communication orale par les enseignants au sein des amphithéâtres
- Mettre en place des étudiants relais par promotion afin de diffuser les informations des événements et des dispositifs institutionnels
- Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement, être fier de son université

ACTION 2 : DÉVELOPPER LES RÉSEAUX EXTERNES

L'université de Caen Normandie est une université ancrée sur un territoire et dans le temps. La qualité de ses formations et de sa recherche est reconnue. Afin de développer encore son rayonnement et permettre à la communauté étudiante de bénéficier de la variété de compétences des étudiants qui ont été formés au sein de l'université, des actions visant à accroître la connaissance de ces acteurs sont mises en place.

Sous-actions :

- Développer un réseau des *alumni*
- Mettre en place des questionnaires auprès des anciennes et anciens étudiants de l'université

ACTION 3 : DÉVELOPPER DES OUTILS ET MODES DE COMMUNICATION

Chaque institution et établissement est à la recherche des meilleurs moyens possibles pour diffuser les informations. C'est aussi une préoccupation constante de l'université de Caen Normandie qui met en place un certain nombre d'actions pour améliorer encore la circulation des informations.

Sous-actions :

- Développer les visios / webconférence permettant d'avoir accès aux services
- Transformer plus souvent les écrits en tutos et vidéos en ligne pour accompagner les étudiants dans leur vie universitaire (comment s'inscrire, comment fonctionne une association étudiante, ...)
- Trouver l'outil numérique le plus pertinent pour permettre l'accès à toutes et à tous aux événements organisés : calendrier zimbra dédié, brique de Normandie en poche, *time tree* ... Et ce en fonction des thématiques, lieux et dates

- Varier les vecteurs de communication : écran dynamique, panneaux d'affichage dédiés et mis à jour régulièrement, communication orale, réseaux sociaux, ...
- Instaurer un « tag » ou un code couleur ou un logo en fonction des thématiques sur les messages mails et autres moyens de communication
- Mettre en place une charte du bon usage du numérique

LEVIER 2 : LA GESTION DU TEMPS

ACTION 1 : PERMETTRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS EN DEHORS DE LA FORMATION

La question du temps a été soulevée systématiquement lors des différentes consultations mises en place pour l'élaboration du SDVE.

Cette question centrale questionne sur l'organisation du calendrier universitaire et des services que ce soit de façon annuelle mais aussi hebdomadaire. La communauté étudiante souhaite concilier temps de formation et temps hors formation lui permettant ainsi de mener diverses activités (sport, culture, se rencontrer, partager) mais également de prendre soin d'elle (santé, restauration).

Sous-actions :

- Faciliter l'accès aux services en modulant les horaires d'ouverture
- Banaliser des temps permettant la participation à des événements festifs (campus en fête, carnaval étudiant, ...)
- Favoriser dans la mesure du possible les aménagements d'emplois du temps pour permettre l'engagement étudiant
- Penser les événements sur des temps de plus grande disponibilité de la communauté étudiante

ACTION 2 : FACILITER LA GESTION DU TEMPS POUR LES ÉTUDIANTS

La question du temps est centrale et permet à la communauté étudiante d'avoir du temps hors formation.

Il est nécessaire d'accompagner les étudiants sur cette question en leur proposant plusieurs moments d'échange autour du sujet.

Sous-actions :

- Proposer des formations aux étudiants sur la gestion du temps
- Intégrer cette dimension dans les temps de discussions de pairs à pairs afin de favoriser les échanges de pratiques et d'organisation

LEVIER 3 : LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

La CVEC est un levier formidable et primordial pour le déploiement de la majorité des actions menées au titre de la vie étudiante.

Comme prévu par la loi ORE, précisée par décret, elle doit permettre de créer, consolider et renforcer différentes actions et services au sein de l'université :

- Pour accéder plus facilement aux soins sur le campus et rénover la politique de prévention
- Pour favoriser l'accompagnement social
- Pour renforcer l'action sociale
- Pour soutenir vos initiatives culturelles et associatives
- Pour développer la pratique sportive sur les campus

- Pour faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur
- Pour améliorer l'accueil des étudiants

Il est important de développer encore les actions de sensibilisation et de communication sur la CVEC afin de faire en sorte que la communauté universitaire s'en empare encore plus.

Les concertations ont permis de présenter directement aux étudiants et personnels cet outil formidable permettant le déploiement et l'intensification des actions à destination de la communauté étudiante.

LEVIER 4 : L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES

Afin que la communauté étudiante puisse trouver tout au long de la journée des espaces qui correspondent à son besoin du moment, l'université s'attache à développer les espaces flexibles qui permettent plusieurs usages et ainsi à diversifier et enrichir les typologies d'espaces intérieurs.

De la salle de cours au tiers-lieu, de l'amphithéâtre à la salle de spectacle, de la BU au cocon de sieste, que ce soit sur un même ou sur différents lieux, la communauté étudiante trouve à l'université un ensemble d'espaces qui lui permettent d'être « bien ».

Délibération N°2023-059.

Maquettes des nouvelles formations

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 31 mai 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les maquettes proposées.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



[Signature]
LAMRADOUI

Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-060.

Ouverture du parcours « Enseignement français à l'étranger »
au sein de la mention du Master MEEF 1^{er} degré

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 28 juin 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve l'ouverture du parcours « Enseignement français à l'étranger » au sein de la mention du Master MEEF 1^{er} degré.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-061.

Projet de double diplôme
entre les BUT tertiaires (IUT GON) et la Licence Gestion (IAE)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 31 mai 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve le projet de double diplôme entre les BUT tertiaires de l'IUT GON et la Licence Gestion parcours Banque Finance Assurance de l'IAE.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOLPH



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-062.

Renouvellement DUETI (IUT GON)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 31 mai 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

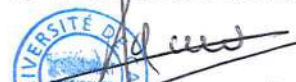
Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve le renouvellement du DUETI de l'IUT GON proposé.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Délibération N°2023-063.

Passerelles NOF

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 31 mai et du 28 juin 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les passerelles proposées dans le cadre de la nouvelle offre de formation 2022-2028 pour les formations des composantes suivantes : UFR HSS, UFR LVE, IAE, UFR Psychologie, UFR Santé, UFR SEGGAT, UFR STAPS, UFR des Sciences, l'UFR de Droit, AES et Administration publique.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



LAMHADOUI

Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le :

18 JUIL. 2023



Délibération N°2023-064.

Modification de l'organisation des enseignements – rentrée 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2023

*Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 28 juin 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les modifications de l'organisation des enseignements ayant reçu un avis favorable de la CFVU.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**



Délibération N°2023-065.

Dispositifs de soutien 2023-2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 juillet 2023

*Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 28 juin 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

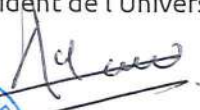
Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les dispositifs de soutien proposés.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,


Samir ABOUI


Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**



Délibération N°2023-066.

Calendriers universitaires 2023-2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 juillet 2023

*Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 31 mai et du 28 juin 2023,
Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,*

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les calendriers proposés.

Annexe : Calendriers universitaires.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 12 juillet 2023.

Le Président de l'Université,



Délibération publiée le : **18 JUIL. 2023**

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : **18 JUIL. 2023**

Calendrier universitaire 2023-2024

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre				Examens Session 2
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Période d'activités de formation*	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Période d'exams Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'exams Semestre 2	
campus 1	EOI		DU PAREO	13/09/2023	18/09/2023 au 21/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	CC	08/01/2024 au 08/03/2024	26/02 au 03/03/2023		CC	néant
UFR SANTE												
PFRS	UFR Santé	DEUST 1ère année	DEUST Préparateur en pharmacie 1ère année	01/09/2023	du 01/09/2023 au 19/01/2024	-	CC	du 22/01/2024 au 14/06/2024	-	-	-	du 17/06 au 21/06/2024
PFRS	UFR Santé	DEUST 2ème année	DEUST Préparateur en pharmacie 2ème année	01/09/2023	du 01/09/2023 au 19/01/2024	-	CC	du 22/01/2024 au 14/06/2024	-	-	-	du 17/06 au 21/06/2024
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	Orthoptie / 1A	Certificat de capacité d'orthoptie	04/09/2023	Du 04/09/2023 au 22/12/2023	Du 23/10/2023 au 27/10/2023 (1/2 promo) Du 30/10/2023 au 03/11/2023 (1/2 promo)	Du 18/12/2023 au 21/12/2023	Du 08/01/2024 au 28/06/2023 Stage anticipé du 08/07/2023 au 19/07/2023	Du 12/02/2023 au 16/02/2023	Du 22/04/2023 au 26/04/2023	Du 27/05/2023 au 30/05/2023	Les 27 et 28 juin 2023
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	Orthophonie / 1A	Certificat de capacité d'orthophonie	30/08/2023	Du 30/08/2023 au 22/12/2023	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 18/12/2023 au 20/12/2023	Rattrape stage ou stage anticipé du 15/06/2023 au 15/07/2023 Du 08/01/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	Du 21/05/2024 au 23/05/2024	Du 04/07/2024 au 05/07/2024
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	Orthophonie / 2A	Certificat de capacité d'orthophonie	31/08/2023	Du 31/08/2023 au 22/12/2023	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 29/11/2023 au 01/12/2023	Rattrape stage ou stage anticipé du 15/06/2023 au 15/07/2023 Du 08/01/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	Du 21/05/2024 au 23/05/2024	Du 04/07/2024 au 05/07/2024
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	Orthophonie / 3A	Certificat de capacité d'orthophonie	31/08/2023	Du 31/08/2023 au 22/12/2023	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 18/12/2023 au 20/12/2023	Rattrape stage ou stage anticipé du 15/06/2023 au 15/07/2023 Du 08/01/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	Du 21/05/2024 au 23/05/2024	Du 04/07/2024 au 05/07/2024
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	Orthophonie / 4A	Certificat de capacité d'orthophonie	31/08/2023	Du 31/08/2023 au 22/12/2023	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 18/12/2023 au 20/12/2023	Rattrape stage ou stage anticipé du 15/06/2023 au 15/07/2023 Du 08/01/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	Du 27/05/2024 au 29/05/2024	Du 04/07/2024 au 05/07/2024
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	Orthophonie / 5A	Certificat de capacité d'orthophonie	31/08/2023	Du 31/08/2023 au 22/12/2023	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 20/12/2023 au 21/12/2023	Rattrape stage ou stage anticipé du 15/06/2023 au 15/07/2023 Du 08/01/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	Du 30/05/2024 au 31/05/2024	Du 04/07/2024 au 05/07/2024
IFSI d'Alençon	UFR Santé	L1	DE infirmier Licence sciences du soin	04/09 IFSI d'Alençon	Du 28/08/2023 au 26/01/2024	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 05/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI d'Alençon	UFR Santé	L2	DE infirmier Licence sciences du soin	28/08 IFSI Alençon	Du 28/08/2023 au 26/01/2024	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 05/07/2025	Du 04/03/2024 au 08/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI d'Alençon	UFR Santé	L3	DE infirmier Licence sciences du soin	28/08 IFSI Alençon	Du 28/08/2023 au 26/01/2024	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 05/07/2026	Du 04/03/2024 au 08/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaines dédiée.
IFSI de Caen	UFR Santé	L1	DE infirmier Licence sciences du soin	4/09/2023 PFRS	Du 04/09/2023 au 04/02/2024	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 5/02/2024 au 7/07/2024	Non	Du 29/04/2024 au 05/05/2024 et du 01/07/2024 au 07/07/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 8/07/2024 au 21/07/2024

IFSI de Caen	UFR Santé	L2	DE infirmier Licence sciences du soin	4/09/ 2023 PFRS	Du 04/09/23 au 04/02/24	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 04/09/23 au 4/02/2024	Du 4/03/2024 au 10/03/2024 et du 01/07/2024 au 07/07/2024	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 01/07/2024 au 21/07/2024
IFSI de Caen	UFR Santé	L3	DE infirmier Licence sciences du soin	28/08/2023 PFRS	Du 28/08/2023 au 28/01/2023	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 29/01/2023 au 30/06/2024	Non	Du 29/04/24 au 05/05/2024 et du 24/06/2024 au 30/06/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI Cherbourg	UFR Santé	L1	DE infirmier Licence sciences du soin	04/09/2023 à 9h IFSI Cherbourg	Du 04/09/2023 au 04/02/2023	Du 30/10/2023 au 5/11/2023	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 07/07/2024	Du 26/02/2024 au 03/03/2024	Du 22/04/2024 au 28/04/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI Cherbourg	UFR Santé	L2	DE infirmier Licence sciences du soin	04/09/2023 IFSI Cherbourg	Du 4/09/2023 au 4/02/2023	Du 30/10 au 05/11/2023	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 5/02/2024 au 7/07/2024	Du 4/03/2024 au 10/03/2024	Du 22/04/2024 au 28/04/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI Cherbourg	UFR Santé	L3	DE infirmier Licence sciences du soin	28/08/2023 IFSI Cherbourg	Du 28/08/2023 au 28/01/2024	Du 30/10/2023 au 5/11/2023	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 29/01/2024 au 30/06/2024	Du 4/03/2024 au 10/03/2024	Du 22/04/2024 au 28/04/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Lisieux	UFR Santé	L1	DE infirmier Licence sciences du soin	04/09/2023 l'IFPS de Lisieux	Du 04/09/2023 au 04/02/2024	Non	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2023 au 03/07/2024	Non	Du 22/04/2024 au 05/05/2024	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Lisieux	UFR Santé	L2	DE infirmier Licence sciences du soin	04/09/2023 l'IFPS de Lisieux	Du 04/09/2023 au 04/02/2024	Non	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 07/07/2024	Du 26/02/2024 au 03/03/2024	Du 29/04/2024 au 05/05/2024	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Lisieux	UFR Santé	L3	DE infirmier Licence sciences du soin	28/08/2023 l'IFPS de Lisieux	Du 28/09/2023 au 28/01/2024	Non	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 29/01/2024 au 30/06/2024	Non	Du 22/04/2024 au 28/04/2024	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.

IFSI de Saint Lo	UFR Santé	L1	DE infirmier Licence sciences du soin	Le 04/09/2023 à 9h IFSI de St-Lô	Du 05/09/2023 au 02/02/2024	Non	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 05/07/2024	Non	Du 22/04/2024 au 03/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Saint Lo	UFR Santé	L2	DE infirmier Licence sciences du soin	Le 04/09/2023 à 9h IFSI de St Lô	Du 05/09/2023 au 02/02/2024	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 05/07/2024	Non	Du 22/04/2024 au 03/05/2025	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Saint Lo	UFR Santé	L3	DE infirmier Licence sciences du soin	Le 28/08/2023 à 9h IFSI de St Lô	Du 29/08/2023 au 26/01/2024	Non	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 29/01/2024 au 02/07/2024	Non	Du 22/04/2024 au 03/05/2026	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Flers	UFR Santé	L1	DE infirmier Licence sciences du soin	04/09/2023 à 9h30 IFSI de Flers	Du 04/09/2023 au 29/01/2024	Non	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 24/06/2024	Non	042024 au 05/05/2	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Flers	UFR Santé	L2	DE infirmier Licence sciences du soin	04/09/2023 à 9h00 IFSI de Flers	Du 04/09/2023 au 29/01/2024	Non	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 24/06/2024	Non	Du 29/042024 au 05/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFSI de Flers	UFR Santé	L3	DE infirmier Licence sciences du soin	30/08/2023 à 9h00 IFSI de Flers	Du 30/08/2023 au 29/01/2024	Non	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 24/06/2024	Non	Du 15/042024 au 21/04/2024 et du 24/062024 au 30/06/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFE d'Alençon	UFR Santé	L1	DE ergothérapeute Licence sciences du soin	Le 11/09/2023 à 9h IFRES Balzac	Du 11/09/2023 au 09/02/2024	Du 21/10/2023 au 29/10/2023	Examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 12/02/2024 au 05/072023	Du 24/02/2024 au 03/03/2024	Du 04/05/2024 au 12/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.

IFE d'Alençon	UFR Santé	L2	DE ergothérapeute Licence sciences du soin	Le 28/08/2023 à 9h IFRES Balzac	Du 28/08/2023 au 02/02/2024	Du 21/10/2023 au 29/10/2024	Examens réalisés à la fin de chaque enseignemen t au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 05/07/2024	Du 24/02/2024 au 03/03/2025	Du 25/05/2024 au 02/06/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFE d'Alençon	UFR Santé	L3	DE ergothérapeute Licence sciences du soin	Le 28/08/2023	Du 28/08/2023 au 02/02/2024	Du 21/10/2023 au 29/10/2025	Examens réalisés à la fin de chaque enseignemen t au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 05/07/2024	Du 30/03/2024 au 07/04/2024	Du 22/06/2024 au 30/06/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFP d'Alençon	UFR Santé	L1	DE psychomotricien Licence sciences du soin	Le 11/09/2023 Campus de Damigny	Du 11/09/2023 au 09/02/2024	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 22/01/2024 au 26/01/2024	Du 12/02/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	Du 27/05/2024 au 31/05/2024	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFP d'Alençon	UFR Santé	L2	DE psychomotricien Licence sciences du soin	Le 04/09/2023 Campus de Damigny	Du 04/09/2023 au 09/02/2024	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 22/01/2024 au 26/01/2024	Du 12/02/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	Du 27/05/2024 au 31/05/2024	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFP d'Alençon	UFR Santé	L3	DE psychomotricien Licence sciences du soin	07/09/2023 Campus de Damigny	Du 07/09/2023 au 09/02/2024	Du 30/10/2023 au 03/11/2023	Du 07/02/2024 au 09/02/2024	Du 12/02/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 01/03/2024	Du 29/04/2024 au 03/05/2024	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFPP d'Alençon	UFR Santé	L1	DE pédicure-podologue Licence sciences du soin	Le 11/09/2023 campus de Damigny	Du 11/09/2023 au 02/02/2024	Du 30/10/2023 au 06/11/2023	examens réalisés à la fin de chaque enseignemen t au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 12/07/2024	du 02/03/2024 au 08/03/2024	Du 27/04/2024 au 05/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.
IFPP d'Alençon	UFR Santé	L2	DE pédicure-podologue Licence sciences du soin	Le 07/09/2023 campus de Balzac	Du 07/09/2023 au 02/02/2024	Du 30/10/2023 au 06/11/2023	examens réalisés à la fin de chaque enseignemen t au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 12/07/2024	du 02/03/2024 au 08/03/2024	Du 27/04/2024 au 05/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.

IFPP d'Alençon	UFR Santé	L3	DE pédicure-podologue Licence sciences du soin	Le 05/09/2023 campus de Damigny	Du 05/09/2023 au 02/02/2024	Du 30/10/2023 au 06/11/2023	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 12/07/2024	du 02/03/2024 au 08/03/2024	Du 27/04/2024 au 05/05/2024	examens réalisés à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.	
IFMK d'Alençon	UFR Santé	L2	DE Masso-kinesithérapeute Licence sciences du soin	Le 11/09/2023 campus de Damigny	Du 11/09/2023 au 02/02/2024	Du 30/10/2023 au 06/11/2023	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/01/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 03/03/2024	Du 22/04/2024 au 26/04/2024	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.	
IFMK d'Alençon	UFR Santé	L3	DE Masso-kinesithérapeute Licence sciences du soin	Le 05/09/2023 campus de Damigny	Du 05/09/2023 au 02/02/2024	Du 30/10/2023 au 06/11/2023	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/01/2024 au 12/07/2024	Du 26/02/2024 au 03/03/2024	Du 22/04/2024 au 26/04/2024	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.	
IFMEM	UFR Santé	L1	DE Manipulateur en electro-radiologie médicale Licence sciences du soin	4/09/2023 PFRS	Du 04/09/2023 au 04/02/2024	NON	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 04/09/23 au 04/02/2024	NON	Du 22/04/2024 au 28/04/2024 et du 01/07/2024 au 07/07/2024	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 01/07 /2024 au 21/07/2024	
IFMEM	UFR Santé	L2	DE Manipulateur en electro-radiologie médicale Licence sciences du soin	4/09/2023 PFRS	Du 04/09/2023 au 04/02/2024	NON	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 04/09/2023 au 04/02/2024	NON	Du 22/04/2024 au 28/04/2024 et du 01/07/2024 au 07/07/2024	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 01/07/2024 au 21/07/2024	
IFMEM	UFR Santé	L3	DE Manipulateur en electro-radiologie médicale Licence sciences du soin	4/09/2023 PFRS	Du 04/09/2023 au 4/02/2024	NON	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Du 05/02/2024 au 07/07/2024	Du 26/02/2024 au 03/03/24 et du 1/07/2024 au 7/07/2024	Du 01/07/2024 au 07/07/2024	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Examens réalisés au minimum 15 jours après l'affichage des résultats de la session 1. Pour la session 2 du semestre 1, les examens ont lieu courant semestre 2. Pour la session 2 du semestre 2, les examens auront lieu en juillet et/ou en août. Il n'y a pas de semaine dédiée.	
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	SMa2	Sciences Maëutiques 2ème année	30/08/2023 à 9h15	du 30/08/2023 au 15/12/2023	-	18/12 au 22/12/2023	08/01/2024	du 08/01 au 21/04/2024	22/04 au 05/05/2024	06 et 07/05/2024	24 au 26/06/2024	
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	SMa3	Sciences Maëutiques 3ème année	30/08/2023 à 9h30	du 30/08/2023 au 15/12/2023	-	18/12 au 22/12/2023	08/01/2024	du 08/01 au 21/04/2024	22/04 au 05/05/2024	06 et 07/05/2024	24 au 26/06/2024	
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	SMa4	Sciences Maëutiques 4ème année	30/08/2023 à 9h00	du 30/08/2023 au 15/12/2023	-	18/12 au 22/12/2023	29/01/2024	du 29/01 au 21/04/2024	22/04 au 05/05/2024	06 et 07/05/2024	24 au 26/06/2024	
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	SMa5	Sciences Maëutiques 5ème année	30/08/2023 à 8h30	du 30/08/2023 au 15/12/2023	-	18/12 au 22/12/2023	19/02/2024	du 19/02 au 21/04/2024	22/04 au 05/05/2024	06 et 07/05/2024	24 au 26/06/2024	
Campus 5 (PFRS)	UFR Santé	DE	Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée 1ère année	14/09/2023	du 14/09/2023 au 09/02/2024	-	Réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	du 04/03 au 31/08/2024	-	-	réalisé à la fin de chaque enseignement au cours du semestre	Pour le semestre 1, le 13/03/24 pour le semestre 2 le 12/09/24	
UFR SEGGAT													
campus 1	UFR Seggat	M1	Economie Appliquée P. Etudes Socio-économiques et Développement Durable	à 10h 08/09/2023	Du 4/09/23 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18-23/12/2023 (révisions du 11-15/12/2023)	du 08/01/2023 au 15/09/2023	du 26/02 au 03/03/2024	du 22/04/2024 au 04/05/2024	25-30/03/2024 (pas de semaine de révisions)	17-22/06/2024	pour la période d'activité de formation, celle-ci a été allongé pour permettre aux étudiants de faire des stages longs de 4 à 6 mois qu'ils soutiendront dans la deuxième quinzaine de septembre.
campus 1	UFR Seggat	M2	Economie Appliquée P. Etudes Socio-économiques et Développement Durable	à 14h 08/09/2023	Du 4/09/23 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18-23/12/2023 (révisions du 11-15/12/2023)	du 08/01/2024 au 15/09/2024				pas de session 2	pour la période d'activité de formation, celle-ci a été allongé pour permettre aux étudiants de faire des stages longs de 4 à 6 mois qu'ils soutiendront dans la deuxième quinzaine de septembre. Il n'y a quasiment que des CC

Campus 1	UFR Psychologie	L1	Psychologie	01/09/2023, 10h Lieu à déterminer (amphi Daure à réserver)								
Campus 1	UFR Psychologie	L2	Psychologie	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	L3	Psychologie	01/09/2023, 10h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer								
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer								

UFR DROIT, AES et Administration publique												
				1er semestre				2ème semestre				
Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Période d'activités de formation* intégrant la période de stage	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation* intégrant la période de stage	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion	01/09/2023 à 14h00 en amphi Demolombe	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration économique et sociale parcours Droit - Gestion		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 06/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion	01/09/2023 à 14h00 en amphi Demolombe	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration économique et sociale parcours Economie - Gestion		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 06/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Administration publique	01/09/2023 à 14h00 en amphi Demolombe	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Administration publique		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2022 matin	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Administration publique	04/09/2023 de 10h à 12h en DR270	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit Parcours Droit public	30/08/2023 à 9h30 à l'amphi P. Daure et 13h30	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit Parcours Droit public	30/08/2023 à 11h30 à l'amphi P. Daure	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Droit Parcours Droit public		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024

campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit Parcours Droit privé	30/08/2023 à 9h30 à l'amphi P. Daure et 13h30	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit Parcours Droit privé	30/08/2023 à 11h30 à l'amphi P. Daure	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L3	Droit Parcours Droit privé		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit parcours accès aux études de santé	30/08/2023 à 9h30 à l'amphi P. Daure et 13h30	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit parcours accès aux études de santé	30/08/2023 à 11h30 à l'amphi P. Daure	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit	01/09/2023 à 9h30 à l'amphi	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit	01/09/2023 à 11h30 à l'amphi	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	L1	Droit parcours accès aux études de santé	01/09/2023 à 9h30 à l'amphi	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	L2	Droit parcours accès aux études de santé	01/09/2023 à 11h30 à l'amphi	du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers des administrations et des collectivités territoriales en alternance	Remise à niveau les 1er et 2 septembre 2023 Réunion de rentrée le 04/09	04/09/23 au 02/12/23	-	du 4 au 9 décembre 2023	11/12/23 au 17/05/24	-	-	Au fil de l'eau	du 10 au 15 juin 2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers des administrations et des collectivités territoriales hors alternance	Remise à niveau les 1er et 2 septembre 2023 Réunion de rentrée le 04/09	04/09/23 au 02/12/23	-	du 4 au 9 décembre 2023	11/12/23 au 17/05/24	-	-	du 21 au 31 mai 2024	du 10 au 15 juin 2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers du notariat en alternance	04/09/2023	01/09/2023 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	Au fil de l'eau	8/01/2024 au 31/08/2023	du 26/02 au 03/03/2024		Au fil de l'eau	10/06/2024 au 15/06/2024
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Métiers du notariat hors alternance	04/09/2023	01/09/2023 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	Au fil de l'eau	8/01/2024 au 13/07/2024	du 26/02 au 03/03/2024		Au fil de l'eau	10/06/2024 au 15/06/2024
	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Assistant juridique en alternance	Rentrée le 4 septembre 2023	Ens du 4/09/2023 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	Au fil de l'eau	Ens du 15/01/2024 au 12/07/2024	du 30/10 au 05/11/2023		Au fil de l'eau	Au fil de l'eau
Alençon	UFR Droit, AES et administration publique	LP	Assistant juridique hors alternance	Rentrée le 4 septembre 2023	Ens du 4/09/2023 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	Au fil de l'eau	Ens du 15/01/2024 au 12/07/2024	du 30/10 au 05/11/2023		Au fil de l'eau	Au fil de l'eau

campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit civil parcours Protection des personnes vulnérables		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit civil parcours Protection des personnes vulnérables	vendredi 8 septembre 2023	du 08/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 8/01/2024 au 12/01/2024	du 15/01/2024 au 30/08/2024	du 26/02 au 03/03/2024	-	15/04/2024 au 19/04/2024	seconde session sous réserve de décision des directeurs du M2
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit de l'entreprise parcours Diplôme de juriste conseil d'entreprise		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit de l'entreprise parcours Diplôme de juriste conseil d'entreprise		du 04/09/2023 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	Pas d'examen au S1 : les cours continuent jusqu'à la fermeture de l'établissement, soit le 22 décembre 2023	3/01/ 2024 au 21 juin 2024.	Sans objet : étudiants en stage	Pas de vacances de printemps : étudiants en retour de stage	Du 21/05 au 24/05/2024, puis du 20 au 21 juin 2024 (certificats de spécialité à Montpellier)	Sans objet
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit de l'entreprise parcours Contrats et contentieux d'affaires		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit de l'entreprise parcours Contrats et contentieux d'affaires		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	21 - 22 déc.	du 02/01/2024 au 19/07/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	1 au 5/07/2024	pas de session 2
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des assurances parcours Assurances et personnes		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des assurances parcours Assurances et personnes	11 septembre 2023 à 9h	Du 11 au 31 dec. 2023	du 30/10 au 05/11/2023	19 février journée et 20 février matin	Du 15 janv. au 30/09/2024	du 26/02 au 03/03/2024	néant	19 au 21 juin 2024 + 8 sept. Soutenances stages	02/10/24
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit des libertés		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2022 matin	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit des libertés		du 04/09/2023 au 30/09/2024	du 30/10 au 05/11/2023	du 11/03 au 30/03/2024	du 04/09/2023 au 30/09/2024	du 26/02 au 03/03/2024		du 12/02 au 30/08/2024	pas de session 2
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit du numérique parcours Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit du numérique parcours Droit de l'internet, des entreprises innovantes et des créations numériques		du 31/08/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023		du 15/01/2024 au 30/09/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Sans objet	du 18/04 au 19/04/2024	du 01/07/2024 au 5/09/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024

campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit international et droit européen parcours Droit et régulation des marchés internationaux		du 18/09/2023 au 14/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	du 29/04 au 03/05/2024	du 15 janvier au 30 septembre 2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22/04 au 28/04/2024	du 29/04 au 03/05/2024	du 01/09 au 30/09/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit notarial		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit notarial		11/09 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 17/06 au 30/06/2024	du 08/01/2024 au 15/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	22/04 au 28/04/2024	du 17/06 au 30/06/2024	du 02/09 au 30/09/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Droit public parcours Contrats, finances et gouvernance publics		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit public parcours Contrats, finances et gouvernance publics	5/10/2023 à 9 h	5/10/2023 au 23/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	8/01/2024 au 20/01/2024	du 22/01/2024 au 13/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	-	-	27/09/2024
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M1	Justice procès et procédures parcours Contentieux privé		du 04/09/2023 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	du 18/12 au 23/12/2023 au 08/01 au 13/01/2024	du 15/01/2024 au 20/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22 au 28/04/2024	du 29/04 au 18/05/2024	du 10/06 au 29/06/2024
Campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Justice, procès et procédures, parcours Carrières judiciaires	27/11/2023	18/09/2023 au 22/12/23 (période de stage du 18/09 au 26/11/2023)	Néant car pendant la période de stage	Contrôle continu	08/01/2024 au 31/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	du 22/04 au 28/04/2024	contrôle continu + grand oral du 17/06 au 28/06/2024	du 02/09 au 27/09/2024

Calendrier universitaire 2023-2024

Validé par le Conseil de la composante du : 03 mars 2023

				1er semestre				2ème semestre				Examens Session 2
Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Période d'activités de formation*	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	
Campus 1	UFR Psychologie	L1	Psychologie	01/09/2023, 10h Lieu à déterminer (amphi Daure à réserver)	04/09/2023- 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12 au 22/12/2023	08/01 au 28/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	15/04 au 26/04/2024	10/06 au 28/06
Campus 1	UFR Psychologie	L2	Psychologie	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer	04/09/2023- 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12 au 22/12/2023	08/01 au 28/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	15/04 au 26/04/2024	10/06 au 28/06
Campus 1	UFR Psychologie	L3	Psychologie	01/09/2023, 10h Lieu à déterminer	04/09/2023- 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12 au 22/12/2023	08/01 au 28/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	15/04 au 26/04/2024	10/06 au 28/06
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 26/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	27/05/ au 29/05/2024	27/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 09/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	25/06/ au 27/06/2024	10/07/2024 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 26/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	27/05/ au 29/05/2024	27/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie de l'éducation	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 09/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	25/06/ au 27/06/2024	10/07/2024 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 26/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	27/05/ au 29/05/2024	27/06/ au 28/06/2024

Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie de l'enfant de l'adolescent et de la famille	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 09/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	25/06/ au 27/06/2024	10/07/2024 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 26/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	27/05/ au 29/05/2024	27/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 09/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	25/06/ au 27/06/2024	10/07/2024 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)
Campus 1	UFR Psychologie	M1	Psychologie parcours Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement	01/09/2023, 09h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 26/06/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	27/05/ au 29/05/2024	27/06/ au 28/06/2024
Campus 1	UFR Psychologie	M2	Psychologie parcours Psychologie sociale de l'intervention : audit et conduite de changement	01/09/2023, 14h Lieu à déterminer	04/09/2023- 20/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12 au 20/12/2023	08/01 au 09/07/2024	26/02 au 03/03/2024	29/04 au 03/05	25/06/ au 27/06/2024	10/07/2024 (Soutenances session 2 et stage jusqu'au 27/09/2024)

Calendrier universitaire 2023-2024

IAE											
				1er semestre				2ème semestre			
Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Période d'activités de formation*	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Comptabilité contrôle audit FC	07/09/2023	07/09/2023 au 13/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	24/01 au 26/01/2024	01/02/2024 au 01/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Ecrits 13 et 14/06 Oraux du 17 au 30/06	27/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Comptabilité contrôle audit FA	04/09/2023	04/09/2023 au 23/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	24/01 au 26/01/2024	29/01/2024 au 12/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Ecrits 13 et 14/06 Oraux du 17 au 30/06	27/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Comptabilité contrôle audit FI	07/09/2023	07/09/2023 au 11/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	19/12 au 21/12/2023	08/01 au 26/03/2024	du 26/02 au 03/03/2024	03/04 au 05/04/2024	13/06 et 14/06/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management du social, de la santé et de la solidarité	04/09/2023	04/09 au 12/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	09/01 au 12/01/2024	15/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 18/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Entreprises FI	04/09/2023	04/09 au 15/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12/2023	08/01/2024 au 22/03/2024	du 26/02 au 03/03/2024	27/05/2024	24/06 au 28/06/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Entreprises FC	12/09/2023	12/09 au 09/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	18/12/2023	16/01 au 25/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	27/05/2024	24/06 au 28/06/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Entreprises FOAD	12/09/2023	12/09/2023 au 15/12/2023		18/12 au 22/12/2023	08/01/2024 au 24/05/2024		27/05/2024	24/06 au 28/06/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion parcours Management des Opérations	04/09/2023	04/09/2023 au 15/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	15/01 au 19/01/2024	05/02/2024 au 17/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	03/06 au 07/06/2024	08/07 au 12/07/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion Parcours Banque, Finance, Assurance	13/09/2023	13/09/2023 au 14/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	15/12 au 18/12/2023	20/12/2023 au 22/03/2024	du 26/02 au 03/03/2024	28/03 et 29/03/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	L3	Gestion Parcours Banque, Finance, Assurance option post marché	13/09/2023	13/09/2023 au 14/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	15/12 au 18/12/2023	20/12/2023 au 22/03/2024	du 26/02 au 03/03/2024	28/03 et 29/03/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle Caen	11/09/2023	11/09 au 15/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	29/01/2024	30/01 au 01/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	03 au 07/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FI	05/09/2023	05/09 au 11/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	19/12 au 21/12/2023	08/01 au 27/03/2024	du 26/02 au 03/03/2024	03 au 05/04/2024	29/08 au 31/08/2024

campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FA	04/09/2023	04/09/2023 au 23/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	24/01 au 26/01/2024	29/01/2024 au 12/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Ecrits 13 et 14/06 Oraux du 17 au 30/06	27/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Comptabilité Contrôle Audit FC	07/09/2023	07/09/2023 au 13/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	24/01 au 26/01/2024	01/02/2024 au 01/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Ecrits 13 et 14/06 Oraux du 17 au 30/06	27/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FI	11/09/2023	11/09 au 11/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	19/12 au 21/12/2023	08/01 au 06/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/06 au 14/06/2024	27/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Comptabilité Contrôle Audit FA/FC	14/09/2023	14/09/2023 au 13/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	24/01 au 26/01/2024	01/02/2024 au 01/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Ecrits 13 et 14/06 Oraux du 17 au 30/06	27/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA	11/09/2023	11/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	22/01 au 27/01/2024	12/02 au 07/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 15/06/2024	04/09 au 08/09/2024
campus 4	IAE	M2	Contrôle de gestion et audit organisationnel FA/FC	12/09/2023	12/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	22/01 au 24/01/2024	30/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	19/06 au 21/06/2024	29/08 et 30/08/2023
campus 4	IAE	M1	Gestion de patrimoine	18/09/2023	18/09 au 15/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	09/01 au 12/01/2024	15/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 15/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Gestion de patrimoine	04/09/2023	04/09 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	10/01 au 12/01/2024	15/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	05/06 au 07/06/2024	29/08 au 01/09/2024
campus 4	IAE	M1	Gestion de Production Logistique Achats FA	11/09/2023	11/09 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	22/01 au 26/01/2024	12/02 au 31/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	17/06 au 21/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Gestion de Production Logistique Achats FA	18/09/2023	18/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	29/01 au 02/02/2024	19/02 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 14/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Gestion de Production Logistique Achats FC	19/09/2023	19/09/2023 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	23/01/2024	29/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 12/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Gestion des Ressources Humaines FA	11/09/2023	11/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	22/01 au 27/01/2024	30/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 15/06/2024	04 au 08/09/2024
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FA	11/09/2023	11/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	22/01 au 27/01/2024	30/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 15/06/2024	04/09 au 08/09/2024
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FC	11/09/2023	11/09/2023 au 02/02/2024	du 30/10 au 05/11/2023	05/02/2024	19/02 au 02/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	03 et 04/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Gestion des Ressources Humaines FOAD	09/10/2023	09/10 au 15/12/2023		15/01 au 16/01/2024	05/02 au 12/04/2024		17 et 18/06/2024	26/08 au 27/08/2024

campus 4	IAE	M1	Management de l'Innovation	11/09/2023	11/09 au 08/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12/2023	13/12/2023 au 01/03/2024	du 26/02 au 03/03/2024	11, 12 et 13/03/2024	28/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Management de l'Innovation	04/09/2023	04/09 au 08/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	12/12 au 15/12/2023	18/12/2023 au 22/02/2024	du 26/02 au 03/03/2024	11/03 au 15/03/2024	28/08 au 29/08/2024
campus 4	IAE	M1	Management et Administration des Entreprises FI	02/10/2023	02/10/2023 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	25/01 au 26/01/2024	Stage	stage	stage	04/09 au 08/09/2024
campus 4	IAE	M1	Management et Administration des Entreprises Evreux	11/09/2023	11/09 au 15/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	29/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 13/06/2024	08/07 au 12/07/2024
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FI	02/10/2023	02/10/2023 au 08/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	25/01 au 26/01/2024	29/01/2024 au 01/03/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/06 au 14/06/2024	02/09 au 06/09/2024
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FC	19/09/2023	19/09/2023 au 27/10/2023	du 30/10 au 05/11/2023	25/01 au 26/01/2024	29/01/2024 au 24/02/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/06 au 14/06/2024	02/09 au 06/09/2024
campus 4	IAE	M2	Management et Administration des Entreprises FOAD	16/10/2023	16/10/2023 au 11/01/2024		25/01 au 26/01/2024	29/01/ au 07/06/2024		13/06 au 14/06/2024	02/09 au 06/09/2024
campus 4	IAE	M2	Management et Administraton des Entreprises Evreux en 1 an	25/09/2023	25/09/2023 au 26/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	12/02 au 16/02/2024	04/03 au 07/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	24/06 au 28/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Management et commerce international	14/09/2023	14/09 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	Contrôle continu	08/01 au 22/03/2023	du 26/02 au 03/03/2024	Contrôle continu	09/09 au 13/09/2024
campus 4	IAE	M2	Management et commerce international parcours Développement international de la PME / PMI	11/09/2023	11/09 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	10/01 au 12/01/2024	Stage	Stage	02/09 au 06/09/2024 (soutenances)	23/09 au 27/09/2024
campus 4	IAE	M2	Management et commerce international Parcours Franco Américain	05/10/2023	05/10 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	Contrôle continu	08/01 au 12/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Contrôle continu	23/09 au 27/09/2024
campus 4	IAE	M2	Management parcours management , conseil et Recherche	11/09/2023	11/09/2023 au 31/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	05/02 au 06/02/2024	09/02 au 15/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Contrôle continu Grand oral le 14/06/2024 Soutenances du 15 au 19/06/2024	01/07 au 05/07/2024

campus 4	IAE	M1	Management sectoriel Ingénierie & Management de l'intervention sociale (IMIS)	31/08/2023	30/08 au 21/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	15/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Stage	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel Ingénierie & Management de l'intervention sociale (IMIS)	31/08/2023	30/08 au 19/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	22/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 17/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel parcours management de l'économie solidaire - développement durable (MES-DD)	31/08/2023	30/08 au 19/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	22/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 17/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel parcours management de l'économie solidaire - développement durable (MES-DD)	31/08/2023	30/08 au 19/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	22/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 17/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel parcours management et coordination des petites unités de santé (MC-PUS)	31/08/2023	30/08 au 21/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	22/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 17/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel parcours management et coordination des petites unités de santé (MC-PUS)	30/08/2023	30/08 au 21/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	22/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 17/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel Management des établissements et structures gérontologiques (MESG)	31/08/2023	30/08 au 19/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	22/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 17/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 5	IAE	M2	Management sectoriel Management des établissements et structures gérontologiques (MESG)	31/08/2023	30/08 au 19/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	08/01 au 12/01/2024	22/01 au 19/04/2024	du 26/02 au 03/03/2024	13/05 au 17/05/2024	02/07 au 05/07/2024
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel management des organisations en santé (MOES)	07/09/2023	07/09 au 27/10/2023	du 30/10 au 05/11/2023	22 et 23/01/2024	24/01 au 23/02/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06/2024	05/07/2024

campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations en santé (MOES)	01/09/2023	01/09 au 27/10/2023	du 30/10 au 05/11/2023	22 au 24/01/2024	5/01 au 23/02/2024	du 26/02 au 03/03/2024	Ecrits 16 et 17/05 Soutenances 10 au 14/06/2024	05/07/2024
campus 4	IAE	M1	Management sectoriel management des organisations sociales Mix- learning (MOS)	02/10/2023	02/10/2023 au 20/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	22, 23 et 24/01/2024	29/01/2024 au 02/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10 au 13/06/2024	26 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations sociales FC (MOS)	11/09/2023	11/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	24, 25 et 26/01/2024	29/01/2024 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	14 au 17/06/2024	août-24
campus 4	IAE	M2	Management sectoriel management des organisations sociales FOAD (MOS)	25/09/2023	25/09/2023 au 20/01/2024		24 au 26/01/2024	19/02/2024 au 15/05/2024		19, 20 et 21/06/2024	26 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Marketing Vente FA	11/09/2023	11/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	22 au 27/01/2024	30/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10 au 15/06/2024	04 au 08/09/2024
campus 4	IAE	M2	Marketing Vente FA	11/09/2023	11/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	22 au 27/01/2024	30/01 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10 au 15/06/2024	04 au 08/09/2024
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions	18/09/2023	18/09 au 22/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	RAN 06/11/2023 et CT 15/01 au 17/01/2024	19/02 au 24/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	17/06 au 21/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions FA	04/09/2023	04/09/2023 au 12/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	16/01 au 18/01/2024	22/01 au 07/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	10/06 au 14/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Chargé d'Affaires Entreprises et Institutions FOAD	18/09/2023	18/09/2023 au 02/02/2024		05/02 au 06/02/2024	07/02 au 21/06/2024		24/06 au 30/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri	18/09/2023	18/09/2023 au 08/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	RAN 06/11/2023 et CT 10/01 au 12/01/2024	13/01 au 01/06/2024	du 26/02 au 03/03/2024	03/06 au 07/06/2024	26/08 au 30/08/2024

campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Responsable Clientèle Pro/Agri	11/09/2023	11/09/2023 au 09/01/2024	du 30/10 au 05/11/2023	10/01 au 11/01/2024	12/01 au 23/05/2024	du 26/02 au 03/03/2024	27/05 au 01/06/2024	26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M1	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité	05/09/2023	05/09/2023 au 05/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	RAN du 30/10 au 05/11/2023 et CT 11/12 au 15/12/2023	Semestre en Université partenaire			26/08 au 30/08/2024
campus 4	IAE	M2	Monnaie Banque Finance Assurance Gestion d'actifs, contrôle des risques & conformité	05/09/2023	05/09/2023 au 01/12/2023	du 30/10 au 05/11/2023	11/12 au 15/12/2023	Stage	Stage	Stage	26/08 au 30/08/2024